

La revue des vingt années de la TICAD Rapport complémentaire

février 2013

Agence japonaise de coopération internationale
(JICA)

Mitsubishi UFJ Research and Consulting

Table des Matières

1 Le positionnement de l'étude et l'arrière-plan de la TICAD	1-1
1-1 Le positionnement de l'étude.....	1-1
1-2 Le démarrage de la TICAD et développement de l'Afrique.....	1-1
1-2-1 La situation de l'Afrique au démarrage de la TICAD	1-1
1-2-2 La situation de l'Afrique à la veille de la TICAD II.....	1-4
1-2-3 La situation de l'Afrique à la veille et après la TICAD III	1-5
1-3 L'évolution durant la période du processus de la TICAD	1-7
1-3-1 Les co-organisateurs	1-7
1-4 Récapitulation	1-9
2 La rétrospective du processus de la TICAD.....	2-1
2-1 Les résumés et les résultats des conférences TICAD I à IV et des réunions de la TICAD	2-1
2-1-1 TICAD I.....	2-1
2-1-2 TICAD II.....	2-2
2-1-3 La réunion au niveau ministériel de la TICAD	2-4
2-1-4 TICAD III.....	2-5
2-1-5 La conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique	2-6
2-1-6 La réunion de la TICAD sur la consolidation de la paix.....	2-7
2-1-7 TICAD IV	2-8
2-1-8 Comparaison des principaux agendas des TICAD I à IV	2-11
2-2 Les discussions, conférences et initiatives internationales sur le thème du développement de l'Afrique	2-15
2-2-1 Les courants de l'aide internationale	2-15
2-2-2 Sommet du G8.....	2-18
2-2-3 Forums extérieurs pour l'Afrique.....	2-22
2-3 Résumé.....	2-33
3. Évolution de la situation de l'Afrique au cours des 20 dernières années	3-1
3-1. Évolution socioéconomique de l'Afrique depuis 1993.....	3-1
3-1-1. Population	3-1
3-1-2. Revenus et consommation	3-3
3-1-3. Éducation	3-5

3-1-4. Santé et hygiène	3-8
3-1-5. Environnement	3-13
3-1-6. Pauvreté	3-14
3-1-7. Autres	3-18
3-2. Prévisions socioéconomiques pour l'Afrique dans les 20 prochaines années ..	3-22
3-2-1. Vision économique de l'Afrique de la Fondation pour les études supérieures en développement international (FASID)	3-22
3-2-2. OCDE, Perspectives sur le développement mondial 2010 : Basculement de la richesse	3-25
3-2-3. Division de la population du Département des affaires économiques et sociale des Nations Unies, Perspectives d'urbanisation dans le monde / ONU-HABITAT, l'état des villes d'Afrique 2010	3-28
3-2-4. La fondation Mo Ibrahim - La jeunesse africaine, réaliser le potentiel	3-30
3-3. Conclusion du chapitre	3-32
4. L'aide des co-organismes de la TICAD au développement de l'Afrique (Afrique du Nord incluse) depuis 1993 : réalisations, tendances et résultats	4-1
4-1. L'aide au développement apportée par le gouvernement japonais	4-1
4-1-1. L'aide au développement de l'Afrique : principes, tendances spécifiques et analyse	4-1
4-1-2. Réalisations et tendances de l'aide du Japon à l'Afrique	4-12
4-2. L'aide des ONG japonaises à l'Afrique	4-24
4-2-1. Orientations de l'aide des ONG japonaises à l'Afrique	4-24
4-3. L'aide au développement apportée par les Nations Unies	4-27
4-3-1. La stratégie du PNUD pour le développement de l'Afrique	4-27
4-3-2. L'aide du PNUD à l'Afrique : Exemples de projets par le PNUD en faveur de l'Afrique dans le cadre de sa collaboration avec la TICAD IV	4-32
4-4. Aide au développement par le groupe de la Banque mondiale	4-37
4-4-1. Stratégie de la Banque mondiale pour l'aide à l'Afrique	4-37
4-4-2. Montant de l'aide à l'Afrique de la Banque mondiale	4-48
4-5. Aide au développement par les pays émergents et les ONG dans l'aide de la TICAD (Afrique)	4-52
4-5-1. Orientations et stratégies de l'aide à l'Afrique de la Chine, de la République de Corée et de l'Inde (nouveaux bailleurs de fonds)	4-52
4-5-2. Orientations et stratégie pour l'ONG (y compris fondations)	4-59
4-6. Résultats de l'aide du Japon et des Co-organismes de la TICAD dans les pays faisant l'objet de l'étude	4-68

4-6-1. Résultats de l'aide du Japon et des Co-organisateur	de la TICAD dans les	pays faisant l'objet de l'étude.....	4-68
4-7. Résumé du présent chapitre.....			4-144
5. Commerce et investissements privés en Afrique (y compris l'Afrique du Nord) depuis 1993 : réalisations, orientations et résultats.....			5-1
5-1. Positionnement de l'aide au commerce et aux investissements privés dans le processus de la TICAD.....			5-1
5-2. Résumé de l'aide du gouvernement du Japon au commerce et aux investissements privés.....			5-5
5-2-1. Caractéristiques des mesures du gouvernement japonais pour la promotion du commerce et des investissements pour l'Afrique.....			5-5
5-2-2. Réalisations et résultats du « Plan d'action de Yokohama » du gouvernement japonais.....			5-9
Programme d'affaires durables (GSB : Growing Sustainable Business).....			5-16
5-3. Réalisations et évolution des mesures d'aide des Nations unies et du Groupe de la Banque mondiale en matière de commerce et d'investissements privés pour l'Afrique.....			5-31
5-3-1. Mesures d'aide à l'Afrique du système des Nations unies.....			5-31
5-3-2. Aide des Nations unies à l'Afrique dans le cadre de la TICAD.....			5-37
5-3-3. Mesures d'aide du Groupe de la Banque mondiale.....			5-39
5-3-4. Les initiatives du Groupe de la Banque mondiale pour la TICAD.....			5-46
5-4. Réalisations et évolution du commerce et des investissements privés pour l'Afrique (monde entier).....			5-50
5-4-1. Évolution des importations et exportations africaines.....			5-50
5-4-2. Évolution des investissements pour l'Afrique.....			5-54
5-5. Réalisations et évolution du commerce et des investissements privés pour l'Afrique par les entreprises japonaises.....			5-55
5-6. Synthèse.....			5-60
6. Vue d'ensemble et leçons tirées de cette revue du processus de la TICAD.....			6-1
6-1. Vue d'ensemble de l'histoire de la TICAD.....			6-1
6-1-1. Rôle de la TICAD en tant que forum international de développement.....			6-1
6-1-2. Rôle de la TICAD dans la relation bilatérale entre le Japon et l'Afrique.....			6-1
6-2. Leçons pour les prochaines étapes de la TICAD.....			6-2
6-2-1. Concept de la TICAD en tant que forum international de développement....			6-2
6-2-2. Concept de l'aide pour l'Afrique.....			6-2
7. Aperçu des interviews des personnes compétentes (Documents de référence).....			7-1

7-1. M. Mark Malloch-Brown (Ancien administrateur du Programme des Nations unies pour le développement)	7-1
7-2. M. K.Y. Amoako, ACET (African Center for Economic Transformation)	7-2
7-3. Madame Sadako Ogata (Conseillère spéciale du président, Agence japonaise de coopération internationale (JICA)).....	7-4
7-4. M. John Page (Chercheur principal, Economie mondiale et développement à la BROOKING INSTITUTION).....	7-6
7-5. M. Motoki Takahashi (Professor, Graduate School of International Cooperation Studies, Kobe University).....	7-8

Figure/Tableau

Figure/Tableau 1-1 Passage au multipartisme des pays d'Afrique	1-2
Figure/Tableau 1-2 PIB par habitant (prix fixe= année 2000)	1-3
Figure/Tableau 1-3 Taux de croissance du PIB et des exportations (valeurs intermédiaires) des pays subsahariens (1985-1999).....	1-5
Figure/Tableau 1-4 Evolution du prix des produits (indice de l'an 2005= 100) (2002-2011) ..	1-7
Figure/Tableau 2-1 Aperçu et résultats de la TICAD I	2-2
Figure/Tableau 2-2 Aperçu et résultats de la TICAD II	2-3
Figure/Tableau 2-3 Aperçu et résultats de la réunion au niveau ministériel de la TICAD.....	2-5
Figure/Tableau 2-4 Aperçu et résultats de la TICAD III.....	2-6
Figure/Tableau 2-5 Aperçu et résultats de la Conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique.....	2-7
Figure/Tableau 2-6 Aperçu et résultats de la réunion de la TICAD sur la consolidation de la paix	2-8
Figure/Tableau 2-7 Aperçu et résultats de la TICAD IV.....	2-10
Figure/Tableau 2-8 Principaux thèmes de la TICAD (I à IV)	2-12
Figure/Tableau 2-9 L'évolution de la TICAD et des autre conférences.....	2-14
Figure/Tableau 2-10 Le Sommet du millénaire de l'ONU (2000)	2-16
Figure/Tableau 2-11 Conférence ministérielle de l'OMC de Doha (2001).....	2-17
Figure/Tableau 2-12 Sommet mondial pour le développement durable (août à septembre 2002)	2-18
Figure/Tableau 2-13 Le Sommet du G8 de Kananaskis : le plan d'action pour l'Afrique du G8 (2002).....	2-20
Figure/Tableau 2-14 Le Sommet de Gleneagles (2005).....	2-21
Figure/Tableau 2-15 Le Sommet de Toyako (2008)	2-22
Figure/Tableau 2-16 Partenariat Stratégique avec l'Afrique (SPA) (1987 – 2008).....	2-23

Figure/Tableau 2-17 Evolution des thèmes discutés dans les Conférences des chefs d'Etats de l'UE et d'Afrique	2-25
Figure/Tableau 2-18 Evolution des thèmes abordés lors des conférences entre chefs d'Etats d'Afrique et de France.....	2-26
Figure/Tableau 2-19 Forum sur la coopération sino-africaine (2000 – 2008).....	2-27
Figure/Tableau 2-20 5 sujets prioritaires discutés lors du 5e Forum sur la coopération sino-africaine (2012).....	2-28
Figure/Tableau 2-21 Forum sur la coopération Corée – Afrique (2000 – 2008).....	2-30
Figure/Tableau 2-22 Sommet du Forum Afrique–Inde (2008 – 2011).....	2-31
Figure/Tableau 2-23 Comparaison entre la TICAD et les conférences extérieures	2-33
Figure/Tableau 3-1 Évolution du taux de croissance démographique (%).....	3-1
Figure/Tableau3-2 Évolution du taux de mortalité (pour 1.000 habitants)	3-2
Figure/Tableau3-3 Évolution de l'espérance de vie moyenne	3-3
Figure/Tableau3-4 Évolution du revenu national par habitant (dollar).....	3-4
Figure/Tableau3-5 Évolution des dépenses de consommation des ménages par personne (dollar)	3-5
Figure/Tableau3-6 Évolution du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire (%)	3-6
Figure/Tableau3-7 Évolution du taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire.....	3-7
Figure/Tableau3-8 Répartition par taux d'alphabétisation (15 ans et plus, total hommes et femmes) (2009*).....	3-8
Figure/Tableau3-9 Évolution du taux de mortalité infantile (pour 1.000 habitants)	3-9
Figure/Tableau3-10 Évolution du taux de mortalité maternelle par région (pour 100.000 naissances vivantes).....	3-10
Figure/Tableau3-11 Évolution du taux de prévalence du VIH/SIDA (pourcentage dans la population des personnes âgées de 15 à 49 ans)	3-11
Figure/Tableau3-12 Évolution du taux de mortalité lié au paludisme (pour 100.000 habitants)	3-12
Figure/Tableau3-13 Évolution du taux d'accès aux points d'eau améliorés (% de la population)	3-13
Figure/Tableau3-14 Proportion de la population utilisant des points d'eau améliorés dans les zones urbaines / zones rurales (%)	3-13
Figure/Tableau3-15 Évolution des émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes métriques)	3-14
Figure/Tableau3-16 Évolution du taux de pauvreté en Afrique subsaharienne (%).....	3-15
Figure/Tableau3-17 Comparaison par région de l'incidence de l'écart de pauvreté (2008, %).....	3-15
Figure/Tableau3-18 Évaluation du coefficient de Gini (indice) (%).....	3-16

Figure/Tableau3-19 Évolution du coefficient de Gini par pays (indice) (%).....	3-17
Figure/Tableau3-20 Taux de croissance démographique et taux de population en bidonvilles (%)	3-18
Figure/Tableau3-21 Revenu national par habitant et taux de pénétration de l'automobile (2007 -2008).....	3-19
Figure/Tableau3-22 Évolution du nombre d'abonnements de téléphone cellulaires (pour 1.000 habitants).....	3-20
Figure/Tableau3-23 Corrélation entre le score des CPIA et le taux de croissance du PIB dans les pays d'Afrique (2006 - 2011)	3-21
Figure/Tableau3-24 Scores des CPIA dans les pays d'Afrique et leur évaluation (2011)	3-22
Figure/Tableau3-25 Afrique subsaharienne : Prévisions pour l'emploi par secteur et le PIB (Standardisés).....	3-24
Figure/Tableau3-26 Nombre de pays dans chaque groupe composant le monde «à quatre vitesses»	3-26
Figure/Tableau3-27 Distribution du PIB par habitant* en 2030.....	3-27
Figure/Tableau3-28 Estimation de la population et de la part de la population urbaine par région	3-29
Figure/Tableau3-29 Estimation de l'augmentation de la population jeune (15 - 24 ans)	3-31
Figure/Tableau3-30 Estimation de l'augmentation de la population active (15-64 ans) dans le monde.....	3-31
Figure/Tableau3-31 Comparaison de pyramides de la population	3-32
Figure/Tableau 4-1 Évolution de l'aide japonaise à l'Afrique	4-3
Figure/Tableau4-2 Bénéfices de l'aide japonaise dans le domaine de la construction de la paix	4-4
Figure/Tableau4-3 Bénéfices de l'aide japonaise dans le domaine de la santé.....	4-6
Figure/Tableau4-4 Pourcentage du montants de l'APD du Japon dans les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène.....	4-7
Figure/Tableau4-5 Estimation du taux de contribution de l'aide Japonaise dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène.....	4-8
Figure/Tableau4-6 Estimation du taux de contribution de l'aide japonaise dans le domaine de l'éducation scolaire	4-9
Figure/Tableau4-7 Évolution des montants d'APD versés pour l'Afrique par les principaux bailleurs de fonds (unité : millions de dollars US ; axe de gauche : montants nets des dépenses d'aide et montant total de l'aide ; axe de droite : montant de l'aide des principaux organismes	4-13
Figure/Tableau4-8 Plan de doublement de l'APD japonaise pour l'Afrique	4-14

Figure/Tableau4-9 Évolution de la distribution régionale de l'APD japonaise (unité : millions de dollars, %, montants nets de dépense)	4-15
Figure/Tableau4-10 Pays bénéficiaires des plus importantes réalisations de l'APD japonaise dans la région Afrique (unité : millions de dollars ; dépenses nettes).....	4-16
Figure/Tableau4-11 Montants des réalisations de l'APD japonaise dans les principaux pays africains (année 2010, unités : millions de dollars; montants de dépenses nettes).....	4-17
Figure/Tableau4-12 Aide japonaise à l'Afrique par secteur, évolution des totaux et de la ventilation (unité: millions de dollars; sur la base des engagements)	4-18
Figure/Tableau4-13 Aide japonaise à l'Afrique par secteur, principaux postes et évolution (unité: millions de dollars; sur la base des engagements)	4-19
Figure/Tableau4-14 Parts respectives des régions dans le nombre des stagiaires accueillis en formation dans un pays tiers avec l'assistance du Japon (unité : %)	4-22
Figure/Tableau4-15 Ventilation par pays de l'aide des ONG japonaises à l'Afrique (unité: %)	4-24
Figure/Tableau4-16 Aide à la région Afrique apportée par les ONG concernées - Système de subventions d'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères, réalisations et évolution (2002-2012, unité : yens).....	4-25
Figure/Tableau4-17 Montants et parts respectives des différents types d'aide à la région Afrique - Système de subventions d'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères (2002-2012, unités: en haut %, en bas millions de yens).....	4-26
Figure/Tableau4-18 Montant des dépenses du PNUD par domaine (Brut).....	4-30
Figure/Tableau4-19 Plan d'action pour l'Afrique de la Banque mondiale	4-40
Figure/Tableau4-20 Six (6) leçons des défis pour la croissance auxquels l'Afrique est confrontée : opportunité, contraintes et orientation stratégique	4-45
Figure/Tableau4-21 Répartition régionale des montants de l'aide extérieure de l'IDA (unité : millions de dollars US, taux d'occupation pour l'aide aux pays moins avancés (%), calculés en fonction des engagements)	4-48
Figure/Tableau4-22 Principaux pays visés par l'aide à l'Afrique de l'IDA : taux d'occupation par rapport à l'aide globale à l'Afrique (unité : %, calculés en fonction des engagements)	4-49
Figure/Tableau4-23 Aide à l'Afrique de l'IDA par secteur	4-50
Figure/Tableau4-24 Aide publique au développement des principaux bailleurs de fonds pour l'Afrique subsaharienne (2006)	4-53
Figure/Tableau4-25 Répartition régionale des montants de l'aide extérieure de la République de Corée (unité : millions de dollars US, %, calculés en fonction des engagements).....	4-54
Figure/Tableau4-26 Principaux pays visés par l'aide à l'Afrique de la République de Corée :	

Taux d'occupation par rapport à l'ensemble de son aide à l'Afrique (unité : %, calculés en fonction des engagements).....	4-54
Figure/Tableau4-27 Répartition régionale de l'aide aux pays tiers du gouvernement indien (unité : 10 millions de roupies en rang supérieur, taux d'occupation par rapport à l'aide aux pays sous-développés (%), montant correspondant en dollars US en rang inférieur).....	4-56
Figure/Tableau4-28 Répartition du don de la Fondation Bill-et-Melinda-Gates	4-60
Figure/Tableau4-29 Régions d'intervention de l'Oxfam Japan	4-65
Figure/Tableau4-30 Pays des activités de World Vision	4-66
Figure/Tableau4-31 Secteurs prioritaires de la présente étude et Secteurs prioritaires du plan de développement des programmes du Japon pour chacun des pays africains (en partie)	4-69
Figure/Tableau4-32 Montants de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud, évolution et détails (unité : millions de dollars US, basés sur les engagements)	4-72
Figure/Tableau4-33 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud (unité : millions de dollars US, basés sur les engagements)	4-73
Figure/Tableau4-34 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'éducation de base (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements).....	4-75
Figure/Tableau4-35 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'enseignement supérieur (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)	4-75
Figure/Tableau4-36 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'éducation (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements).....	4-76
Figure/Tableau4-37 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour la lutte contre les maladies infectieuses (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)	4-77
Figure/Tableau4-38 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)	4-77
Figure/Tableau4-39 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)	4-78
Figure/Tableau4-40 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans la coopération Sud-Sud et le partenariat public-privé, etc.	4-79
Figure/Tableau4-41 Résultat de l'aide à l'Afrique du Sud par schéma (unité : 100 millions de yens).....	4-80
Figure/Tableau4-42 Montants de l'aide du Japon au Mozambique, détails et évolution (unité : millions de dollars US, calculés en fonctions des engagements).....	4-83
Figure/Tableau4-43 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Mozambique (unité: millions de dollars US, basés sur les engagements)	4-84

Figure/Tableau4-44	Montants de l'aide au Mozambique pour le développement rural (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements).....	4-86
Figure/Tableau4-45	Montants de l'aide au Mozambique pour l'agriculture (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements).....	4-86
Figure/Tableau4-46	Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur agricole	4-88
Figure/Tableau4-47	Montants de l'aide au Mozambique pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonctions des engagements).....	4-89
Figure/Tableau4-48	Montants de l'aide au Mozambique pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-89
Figure/Tableau4-49	Résultats de l'aide au Mozambique par schéma (unité : millions de dollars US)	4-91
Figure/Tableau4-50	Montants de l'aide du Japon à l'Éthiopie, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-93
Figure/Tableau4-51	Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à l'Éthiopie (unité : millions de dollars, basés sur les engagements).....	4-94
Figure/Tableau4-52	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'agriculture (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-95
Figure/Tableau4-53	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-96
Figure/Tableau4-54	Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement	4-97
Figure/Tableau4-55	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'aménagement des infrastructures économiques (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-98
Figure/Tableau4-56	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-99
Figure/Tableau4-57	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-100
Figure/Tableau4-58	Montants de l'aide à l'Éthiopie pour le secteur privé (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-101
Figure/Tableau4-59	Résultat de l'aide à l'Éthiopie par an et par schéma (unité : 100 millions de yens).....	4-101
Figure/Tableau4-60	Montants de l'aide du Japon à la Tanzanie, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-103
Figure/Tableau4-61	Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à la Tanzanie (unité : millions de dollars, basés sur les engagements).....	4-104
Figure/Tableau4-62	Montants de l'aide à la Tanzanie pour le transport (unité : millions de	

dollars, calculés en fonction des engagements)	4-105
Figure/Tableau4-63 Montants de l'aide à la Tanzanie pour la production de l'énergie électrique (énergie renouvelable) (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-106
Figure/Tableau4-64 Montants de l'aide à la Tanzanie pour le développement rural (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-107
Figure/Tableau4-65 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'agriculture (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-107
Figure/Tableau4-66 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur agricole	4-109
Figure/Tableau4-67 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'enseignement moyen (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-110
Figure/Tableau4-68 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-110
Figure/Tableau4-69 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements) ...	4-111
Figure/Tableau4-70 Résultat de l'aide à la Tanzanie par an et par schéma (unité : 100 millions de yens).....	4-113
Figure/Tableau4-71 Montants de l'aide du Japon au Kenya, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-115
Figure/Tableau4-72 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Kenya (unité : millions de dollars, basés sur les engagements).....	4-116
Figure/Tableau4-73 Montants de l'aide au Kenya pour l'éducation de base (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements).....	4-118
Figure/Tableau4-74 Montants de l'aide au Kenya pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)	4-118
Figure/Tableau4-75 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur éducatif	4-120
Figure/Tableau4-76 Montants de l'aide au Kenya pour l'agriculture (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-121
Figure/Tableau4-77 Montants de l'aide au Kenya pour le transport (logistique) (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-122
Figure/Tableau4-78 Résultat de l'aide au Kenya par an et par schéma (unité : 100 millions de yens).....	4-123
Figure/Tableau 4-79 Connaissances du peuple kenyan sur l'APD du Japon	4-124
Figure/Tableau4-80 Montants de l'aide du Japon Sénégal, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-127
Figure/Tableau4-81 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Sénégal (unité :	

millions de dollars, basés sur les engagements).....	4-128
Figure/Tableau4-82 Contribution du Japon à l'accès à l'eau potable sûre au Sénégal (estimation).....	4-129
Figure/Tableau4-83 Montant de l'aide au Sénégal pour la pêche (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-130
Figure/Tableau4-84 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de la pêche.....	4-131
Figure/Tableau4-85 Montants de l'aide au Sénégal pour l'éducation de base (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-132
Figure/Tableau4-86 Montants de l'aide au Sénégal pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonctions des engagements).....	4-133
Figure/Tableau4-87 Montants de l'aide au Sénégal pour les infrastructures de transport (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-134
Figure/Tableau4-88 Résultat de l'aide au Sénégal par an et par schéma (unité : 100 millions de yens).....	4-135
Figure/Tableau4-89 Montants de l'aide du Japon au Ghana, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-137
Figure/Tableau4-90 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Ghana (unité : millions de dollars, basés sur les engagements).....	4-138
Figure/Tableau4-91 Montants de l'aide au Ghana pour le transport (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-140
Figure/Tableau4-92 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de la santé.....	4-142
Figure/Tableau4-93 Montants de l'aide au Ghana pour la formation des ressources humaines industrielles (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements).....	4-143
Figure/Tableau4-94 Résultat de l'aide au Ghana par an et par schéma.....	4-144
Figure/Tableau 5-1 Évolution de l'aide au commerce et aux investissements privés dans la TICAD.....	5-4
Figure/Tableau5-2 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements....	5-6
Figure/Tableau5-3 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements....	5-8
Figure/Tableau5-4 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements..	5-10
Figure/Tableau5-5 Projets pilotes de développement et d'importation sélectionnés.....	5-14
Figure/Tableau5-6 Encouragement des investissements étrangers par le gouvernement du Japon.....	5-16
Figure/Tableau5-7 Financements réalisés par la JBIC (unité : 100 millions de yens).....	5-18
Figure/Tableau5-8 Évolution du montant des assurances commerce pour l'Afrique accordées par la NEXI (unité : millions de yens).....	5-19
Figure/Tableau5-9 Assurances accordées par la NEXI (liste partielle).....	5-20

Figure/Tableau5-10 Aide du gouvernement japonais au développement du secteur privé	5-24
Figure/Tableau5-11 Promotion du tourisme.....	5-30
Figure/Tableau5-12 Exemples de BCtA (présentation sommaire).....	5-34
Figure/Tableau5-13 Initiatives du système des Nations unies pour la TICAD (accélération de la croissance)	5-38
Figure/Tableau5-14 Évolution des prêts de la Banque mondiale accordés pour l’Afrique, par secteur (unité : millions de dollars).....	5-40
Figure/Tableau5-15 Évolution des prêts de la Banque mondiale accordés à l’Afrique, par secteur (%).....	5-41
Figure/Tableau5-16 Évolution du montant des garanties accordées par la MIGA pour l’Afrique subsaharienne (millions de dollars et pourcentage)	5-42
Figure/Tableau5-17 Grand total du nombre et du montant des garanties (1993 à 2012, millions de dollars et nombre de garanties)	5-43
Figure/Tableau5-18 Initiatives du Groupe de la Banque mondiale pour la TICAD (accélération de la croissance).....	5-47
Figure/Tableau5-19 Évolution du volume commercial des pays d’Afrique (1992-2009)....	5-51
Figure/Tableau5-20 Évolution des investissements directs étrangers de la Chine en Afrique, et fluctuation du prix du pétrole.....	5-54
Figure/Tableau5-21 Évolution des investissements directs étrangers pour l’Afrique (en millions de dollars)	5-55
Figure/Tableau5-22 Évolution de la progression outre-mer des entreprises japonaises (nombre d’entreprises).....	5-56
Figure/Tableau5-23 Objectifs d’investissement des entreprises japonaises pour l’Afrique.	5-57
Figure/Tableau5-24 Projets acceptés d’étude préparatoire de coopération BOP concernant l’Afrique.....	5-59

《 Texte principal 》

1 Le positionnement de l'étude et l'arrière-plan de la TICAD

1-1 Le positionnement de l'étude

La présente étude consiste, d'une part, en une rétrospective du processus de la TICAD depuis 1993 et de ses réalisations/orientations en termes d'investissements commerciaux privés et d'aide au développement de l'Afrique par les co-organisateur de la TICAD. D'autre part, l'étude présente un ensemble de propositions — qui comprennent les opinions de personnes compétentes — sur la TICAD elle-même, à compter de la TICAD V.

Bien que les activités de la TICAD se déroulent sous l'initiative principale du gouvernement du Japon, et bien que l'aide générale qu'il apporte à l'Afrique soit, en gros, synonyme de celle apportée dans le cadre de la TICAD, il n'existe pas, concrètement, de distinction claire entre les formes d'aide selon qu'elles s'effectuent ou non dans le cadre de la TICAD. Par conséquent, l'aide qu'apporte le Japon à l'Afrique dans le cadre de la TICAD n'inclut pas toute l'aide fournie à l'Afrique par le Japon.¹ Pour cette raison, le contenu de la présente étude consiste en une rétrospective de l'évolution des pays d'Afrique sous divers aspects (politique, économique, social, etc.), sur la base de la contribution apportée par le Japon et les co-organisateur de la TICAD depuis 1993, suivie d'un résumé de propositions sur la TICAD elle-même à compter de la TICAD V.

D'autre part, concernant la rétrospective des tendances des organisations d'aide (PNUD, groupe de la Banque Mondiale) dans le chapitre 4 (L'aide des co-organisateur de la TICAD au développement de l'Afrique) et le chapitre 5 (Commerce et investissements privés en Afrique), les parties portant sur la Banque mondiale se limiteront aux organisations suivantes : l'Association internationale de développement (IDA) pour le chapitre 4 (aide au développement), et la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) pour l'investissement et le commerce dans le secteur privé. Cette décision a été prise après examen de la disponibilité des informations/ données et des caractéristiques des domaines d'aide et des régions ciblées.

1-2 Le démarrage de la TICAD et développement de l'Afrique

1-2-1 La situation de l'Afrique au démarrage de la TICAD

Le début des années 1990 a été une période où, dans le courant des réformes politiques internationales qui ont suivi la fin de la guerre froide de 1989, les pays d'Afrique sont passés successivement au multipartisme. Si l'on regarde les 48 pays d'Afrique subsaharienne, la transition au multipartisme s'est effectuée dans 3 pays en 1990, 7 en 1991, 11 en 1992, 8 en 1993 et 3 en 1994. Etant donné que 7 pays avaient déjà introduit le multipartisme avant 1989, 39 pays sur 48 sont

¹ Rapport d'évaluation, « Les initiatives d'aide à l'Afrique par le processus de la TICAD », 2007, Ministère des affaires étrangères (en japonais).

devenus des Etats multipartistes jusqu'en fin 1994².

Figure/Tableau 1-1 Passage au multipartisme des pays d'Afrique

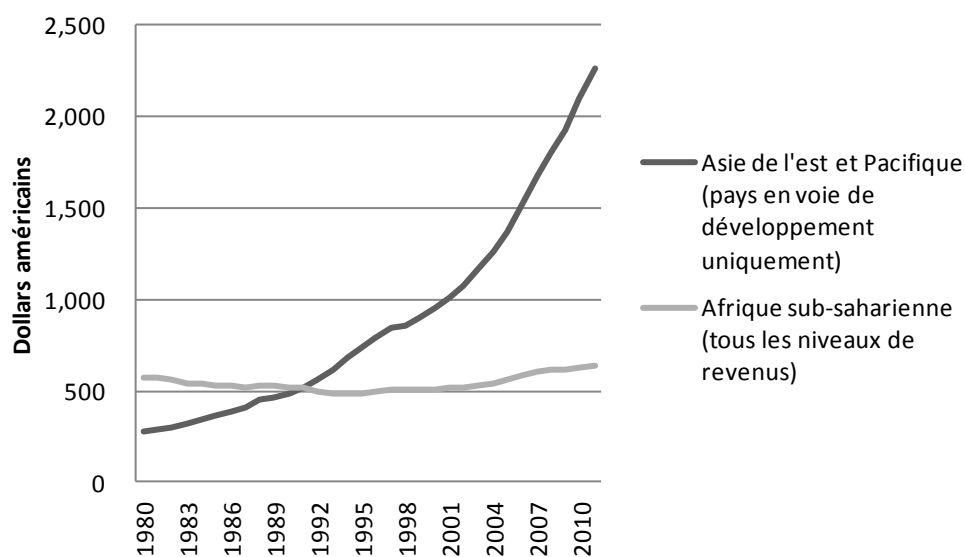
Année du passage au multipartisme	Noms des pays	Nombre de pays
Avant fin 1989	Sénégal, Gambie, Zimbabwe, Botswana, Namibie, Afrique du sud, Maurice	7
1990	Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Gabon	3
1991	Burkina Faso, Bénin, Sao Tomé-et-Principe, Guinée Equatoriale, Zambie, Lesotho, Comores	7
1992	Mauritanie, Mali, Ghana, Cameroun, Congo, Tchad, Rwanda, Djibouti, Kenya, Tanzanie, Madagascar	11
1993	Guinée, Niger, Togo, Guinée-Bissau, République centrafricaine, Burundi, Erythrée, Seychelles	8
1994	Ethiopie, Mozambique, Malawi	3
	Total	39

Source : « Les états multi-tribaux et le multipartisme », Institut des économies en développement, par Takehiko Haraguchi

Pour les pays d'Afrique, cette période a également été celle pendant laquelle la stagnation économique des années 1980 s'est poursuivie. Sous l'effet du second choc pétrolier de 1979 et de la récession mondiale qui s'ensuivit, l'Afrique subsaharienne fait face à une crise économique durant la première moitié des années 1980. Par la suite, ainsi que l'indique la figure ci-dessous, la moyenne du PIB par habitant des pays d'Afrique subsaharienne (valeur de base = année 2000) continue de baisser durant les années 1980, et atteint la plus basse valeur durant la première moitié des années 1990; en 1994, elle fut inférieure à 500 dollars avec 482 dollars. Ces années 1980 sont parfois également appelées « la décennie perdue » pour l'Afrique.

² Takehiko Haraguchi « Les états multi-tribaux et le multipartisme » Institut des économies en développement

Figure/Tableau 1-2 PIB par habitant (prix fixe= année 2000)



Source: banque de données de la Banque mondiale

Durant la première moitié des années 1990, alors que l'économie intérieure connaît une récession, du point de vue de la politique nationale, le peuple fonde ses espoirs sur le nouveau système multipartite. La Conférence de la TICAD I, tenue en 1993, a donc démarré pendant cette période où, « malgré la stagnation économique des pays d'Afrique, on portait espoir pour une réforme à venir, par le biais d'un changement politique »³.

D'autre part, alors que la situation stagnante de l'Afrique persiste durant les années 1980, les pays d'Asie réalisent une croissance rapide; en 1991, le PIB par habitant des pays d'Asie dépasse celui de l'Afrique, et continue d'augmenter par la suite.

Ainsi que l'indique le schéma ci-dessus, les années 1990 connaissent une situation économique encore plus aggravante que les années 1980, et ce n'est qu'après 2000 que l'on constate une tendance à l'amélioration. Pour passer en revue la situation de l'Afrique au milieu de ces années 1990, la Banque Mondiale publie, en 1995, « Un continent en transition- L'Afrique subsaharienne au milieu des années 90 ». Ainsi que l'indiquent les extraits ci-après, le rapport constate une stagnation de l'économie, tout en portant espoir sur une réforme ultérieure à travers une transition politique.

³ Il est possible que pour la politique étrangère japonaise, il était important de montrer que le soutien japonais était renforcé pour les pays d'Afrique, ayant commencé à marcher avec leurs nouveaux leaders, après un changement du pouvoir politique.

La situation africaine en changement

A. Le changement politique

Durant les 5 dernières années, l'Afrique a connu une période importante de transition politique. La majorité des pays d'Afrique ont, jusqu'en 1994, légalisé la formation des partis de l'opposition, réalisé des élections, ou ont commencé à s'organiser en vue des élections. Le nombre des élections réalisées durant ces 5 dernières années dépasse la trentaine. Ce qui est particulièrement important est le fait qu'un changement réel a été constaté du point de vue de la liberté d'association, et que l'on a vu naître de nombreuses organisations indépendantes. Concernant cette situation, la Banque Mondiale, tout en mentionnant que la transition du système politique risque de retarder la réforme économique, estime qu'« au moins, les bases pour le développement sont en cours de fondation, et il est même possible que cela donne naissance à des effets conjugués avec l'agenda pour le développement ».

B. Résultats sur le plan économique

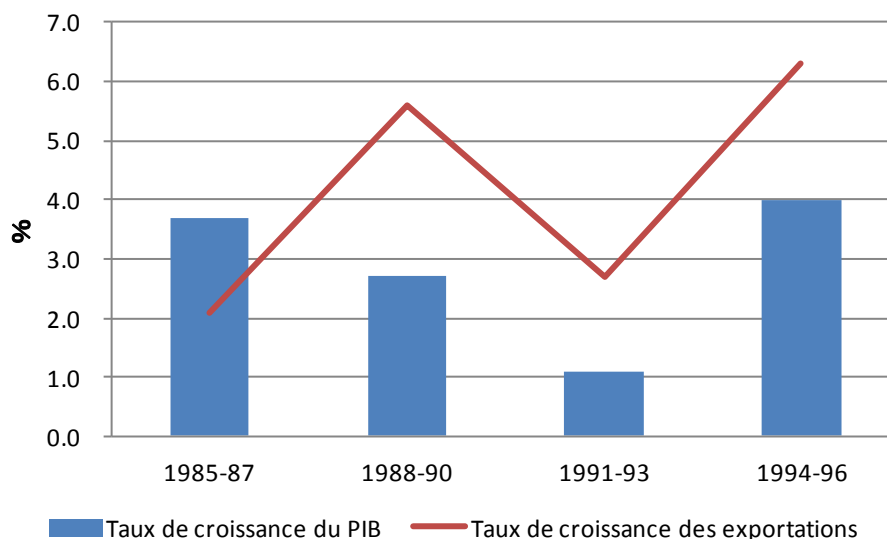
De 1988 à 1993, bien que l'on ait constaté une croissance positive dans 21 pays (ce qui correspond environ à la moitié des pays d'Afrique subsaharienne), le nombre de pays ayant atteint un taux de croissance de 4 à 5 % ne représente que la moitié de ces pays. D'autre part, plusieurs pays sont touchés par les guerres civiles et l'instabilité sociale (Libéria, Rwanda, Somalie, Zaïre, etc.), et on note une croissance négative dans environ 20 pays. Il en résulte un taux annuel du PIB par habitant de - 0,9%, entre 1988 et 1993, dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. De plus, la structure des exportations de l'Afrique subsaharienne ne varie presque pas durant la seconde moitié des années 1980, et les produits primaires représentent environ 90% de l'exportation totale.

Source : « Un continent en transition- L'Afrique subsaharienne au milieu des années 90 », Banque Mondiale (1995)

1-2-2 La situation de l'Afrique à la veille de la TICAD II

Ce n'est qu'après l'an 2000 que les pays d'Afrique ont connu une réelle croissance, mais lors de la TICAD II, en 1998, on percevait déjà des signes de rétablissement. Le schéma ci-dessous indique l'évolution triennale du taux de croissance du PIB des pays d'Afrique subsaharienne. On constate une tendance au rétablissement après 1994. Alors que la valeur intermédiaire du taux de croissance entre 1988 et 1990 était de 2,7% par an, et celle de 1991 à 1993 de 1,1% par an, elle se rétablit et augmente à 4,0% entre 1994 et 1996. De plus, la réforme économique menée dans chaque pays durant les années 1990 a pour résultat la libéralisation du taux de change, et les exportations commencent également à augmenter. Le taux de croissance des exportations, qui était de 2,7% entre 1991 et 1993 augmente et atteint 6,3% entre 1994 et 1996.

Figure/Tableau 1-3 Taux de croissance du PIB et des exportations (valeurs intermédiaires) des pays subsahariens (1985-1999)



Source: banque de données de la Banque mondiale

En mars 1997, la Fondation pour les études sur le développement international (FASID) organise, au Japon, le symposium « Perspective d'une nouvelle étape de l'aide envers l'Afrique », en tant qu'étape préparatoire de la TICAD II. Lors de ce symposium, la situation de l'Afrique a été résumée comme suit: « on constate une reprise partielle du déclin économique rapide observé dans les pays d'Afrique subsaharienne durant les années 1980. ». De plus, les remarques suivantes ont été faites sur cette situation⁴: « Il faut adopter une approche distincte pour chaque pays, et répondre, avec exactitude, aux besoins fondamentaux des classes pauvres. Spécifiquement parlant, il est nécessaire de renforcer le domaine du commerce et de l'investissement, quant aux pays où la croissance économique et la démocratisation sont avancées. Quant aux pays en pleine période de transition, l'aide publique au développement (APD) constituera la partie principale de l'aide. Enfin, pour les pays en début de transition, l'aide doit être centrée sur l'aide d'urgence et l'aide humanitaire. » Ainsi, la TICAD II a été tenue alors que des signes de rétablissement étaient constatés parmi les pays d'Afrique.

1-2-3 La situation de l'Afrique à la veille et après la TICAD III

C'est avant l'ouverture de la TICAD III (en 2003), dès la seconde moitié des années 1990, que la réduction de la pauvreté est devenue un thème important dans les débats de l'arène internationale, tel

⁴ FASID (1997) « Premier forum de la FASID : Perspective d'une nouvelle étape de l'aide envers l'Afrique »

le sommet du G8, et en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement, incluant la réduction de moitié de la pauvreté, ont été fixés. De plus, l'amélioration de l'efficacité de l'aide, thème ayant débuté avec la Déclaration de Rome, devint également l'objet de débats internationaux.

D'autre part, durant la seconde moitié des années 1990, alors que l'on accorde de l'importance à la réduction de la pauvreté, les conséquences négatives de la globalisation sont mises en question. La libéralisation de l'économie peut certes entraîner la croissance d'une partie des économies, mais l'écart entre pays et l'écart à l'intérieur du pays devenant encore plus marqués, cela n'entraînerait-il pas les classes pauvres à s'appauvrir davantage? Ainsi, les thèmes suivants ont été à nouveau mis en question : est-ce que la croissance contribue à la réduction de la pauvreté, et quelles sont les politiques qui entraînent une croissance tout en étant utiles à la réduction de la pauvreté ? C'est ainsi que la notion de croissance pro-pauvres (pro-poor growth), croissance contribuant à la réduction de la pauvreté, est devenue importante⁵. Dans le contexte de ces débats internationaux, la TICAD III en 2003 a fixé « la réduction de la pauvreté par la croissance économique » comme un des thèmes principaux de l'aide à l'Afrique, et a affirmé l'importance de promouvoir la croissance pro-pauvres en Afrique.

Pendant la seconde moitié des années 1990, la croissance économique commence à se rétablir dans de nombreux pays d'Afrique. Et tandis que la tendance de l'aide est à la réduction de la pauvreté (l'aide internationale étant enclin à se concentrer sur les secteurs sociaux, ayant un impact direct sur la vie des classes pauvres), le fait de promouvoir la croissance pro-pauvres a eu pour conséquence de signaler continuellement l'importance de la « croissance économique », et a soutenu une aide à l'Afrique équilibrée.

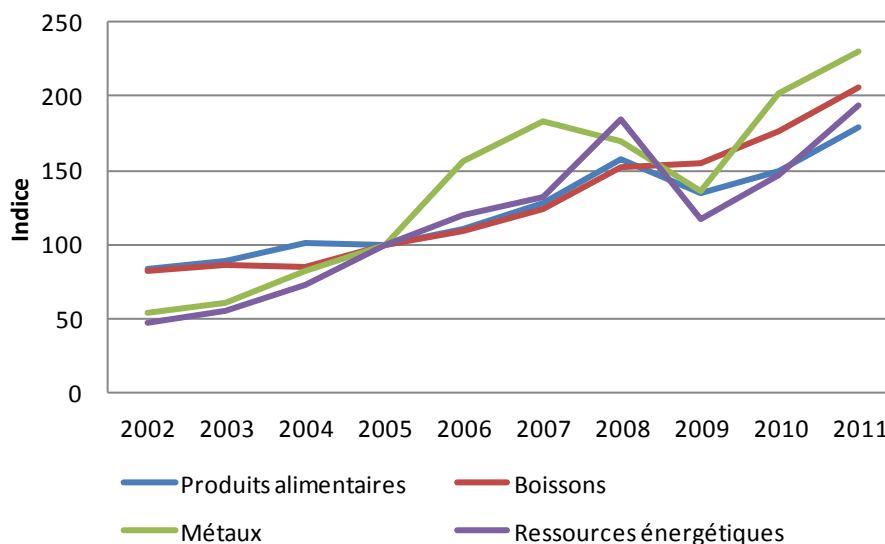
Cependant, nombreux sont ceux qui affirment que le rétablissement économique de l'Afrique depuis la seconde moitié des années 1990 est le résultat de la hausse du prix des produits primaires⁶. L'évolution du prix des produits primaires depuis la TICAD III et jusqu'en 2011 est indiquée ci-dessous.

Le prix des produits primaires après 2002, bien qu'en baisse temporaire en 2009, a tendance à augmenter en général, et le prix de 2011 comparé à celui de 2002 est de 2,1 fois pour les produits alimentaires, 2,5 fois pour les boissons, 4,2 fois pour les métaux, et 4,1 fois pour les ressources énergétiques. Pour les pays en voie de développement qui exportent ces produits, y compris les pays d'Afrique, il est probable que l'accroissement des recettes dû à l'exportation est un moteur puissant de la croissance économique.

⁵ Institut de recherche de la JICA (2004) « Livre pour comprendre les tendances de l'aide » Maison de publication de coopération internationale

⁶ Par exemple, World Bank, Africa Chief Economist Office. (2012). "Africa's Pulse" volume6, IMF (2012) "Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa"

**Figure/Tableau 1-4 Evolution du prix des produits (indice de l'an 2005= 100)
(2002-2011)**



Source : Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2012

Face au rétablissement économique de l'Afrique, étroitement lié à la hausse du prix des produits primaires, la TICAD a continué d'affirmer l'importance des thèmes tels que la « croissance sous l'initiative du secteur privé » (un thème important dans le processus de la TICAD), ou « l'accélération de la croissance » (thème de la TICAD IV), et de souligner l'importance de développer des industries variées telle que l'industrie manufacturière, en plus de l'exportation des produits primaires. Cette vision rejoint la notion de « Transformation économique », objet de débats en Afrique, ces dernières années.

Ainsi, on peut dire que les initiatives de la TICAD, ces 20 dernières années, face aux problèmes de développement des pays d'Afrique (problèmes qui ont connu un grand changement depuis la première moitié des années 1990), ont été des initiatives qui, tout en adoptant le courant de l'aide internationale créé par l'Occident, y a ajouté des points de vue propres à la TICAD pour viser à la résolution de ces problèmes.

1-3 L'évolution durant la période du processus de la TICAD

1-3-1 Les co-organisateur

La TICAD a toujours été tenue, depuis son démarrage en 1993, non par le Japon seul, mais avec d'autres co-organisateur. Ceci est une forme propre à la TICAD, qui la distingue des autres forums

pour l'Afrique organisés par d'autres pays. Au début, les co-organisateur furent le Japon, les Nations Unies et la Coalition mondiale pour l'Afrique (CMA, dissolue par la suite) ; plus tard, les leaders du monde du développement, le PNUD et la Banque mondiale s'ajouteront à la liste, et en 2010, sur la base du « Communiqué conjoint Japon/ Union africaine sur le renforcement de la coopération », la CUA (Commission de l'union africaine) deviendra également un des co-organisateur. Ceci laisse espérer que l'esprit d'appropriation par les pays d'Afrique sera renforcé dans le processus de la TICAD.

(Référence) Evolution des co-organisateur

1993: Japon, ONU, CMA⁷

1994: Japon, ONU, CMA, PNUD

2000: Japon, ONU, CMA, PNUD, Banque mondiale

2007: Japon, ONU, PNUD, Banque mondiale

2010: Japon, ONU, PNUD, Banque mondiale, CUA

⁷ CMA: Coalition mondiale pour l'Afrique

ONG fondée en 1991 sous l'initiative de Robert McNamara, ancien président de la Banque mondiale, qui réunit les dirigeants africains (actuels et anciens), les Ministres au développement des pays avancés, etc. L'organisme a un côté « comité des sages ». Elle fut un des co-organisateur depuis la TICAD I, mais elle a été dissolue en septembre 2007, pour avoir atteint les buts fixés au départ (sensibiliser la communauté international aux problèmes de l'Afrique).

1-4 Récapitulation

La présente étude consiste en une rétrospective du processus de la TICAD depuis 1993 et de ses réalisations/orientations en termes d'investissements commerciaux privés et d'aide au développement de l'Afrique par les co-organisateur de la TICAD, dans le but de contribuer aux débats pour les préparatifs de la TICAD IV et des TICAD futures.

Depuis les années 1980, jusqu'à environ le démarrage de la TICAD, la stagnation économique se poursuit dans les pays d'Afrique. Sous l'effet du second choc pétrolier de 1979 et de la récession mondiale qui s'ensuit, l'Afrique subsaharienne a fait face à une crise économique durant la première moitié des années 1980. Par la suite, la moyenne du PIB par habitant des pays d'Afrique subsaharienne (valeur de base = année 2000) continua de baisser durant les années 1980, et a atteint la plus basse valeur durant la première moitié des années 1990; en 1994, elle fut inférieure à 500 dollars avec 482 dollars.

D'autre part, le début des années 1990 a été une période où, dans le courant des réformes politiques internationales qui ont suivi la fin de la guerre froide de 1989, les pays d'Afrique sont passés successivement au multipartisme. 39 pays sur 48 devinrent des Etats multipartistes jusqu'en fin 1994. Ainsi, durant la première moitié des années 1990, alors que l'économie intérieure connaît une récession, du point de vue de la politique nationale, le peuple fonde ses espoirs sur le nouveau système multipartite. La Conférence de la TICAD I, tenue en 1993, a donc démarré pendant cette période où, « malgré la stagnation économique des pays d'Afrique, on portait espoir pour une réforme à venir, par le biais d'un changement politique ».

Dans la seconde partie des années 90, des conflits tribaux se déclarèrent à l'intérieur des pays d'Afrique, tandis que la stagnation économique se poursuit; pendant la seconde moitié des années 1990, période de la tenue de la TICAD II, on commence à percevoir une reprise économique, qui accompagne la hausse des prix des produits primaires. Puis, dès la seconde moitié des années 1990, la réduction de la pauvreté devient un thème important dans les débats de l'arène international, tel le sommet du G8. Et dans les années 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), incluant la réduction de moitié de la pauvreté, sont fixés, avant la tenue de la TICAD III.

A partir des années 2000, bien que la politique se stabilise dans une partie des pays africains, allant de pair avec la croissance économique, l'Afrique demeure la région de monde où la proportion de la population pauvre est la plus élevée, et où des problèmes difficiles tels les conflits, la famine, les maladies infectieuses (particulièrement le VIH/ sida), les changements climatiques ou l'accumulation des dettes se concentrent. Au Sommet de Toyako, tenu après la TICAD IV en juillet 2008, le développement de l'Afrique a été un des sujets de discussions; il a été fait mention d'une

augmentation de l' APD envers l'Afrique, et des mesures concrètes à prendre, tels que l'amélioration du contexte commercial, le développement des infrastructures, l'appui à l'agriculture, le déboursement pour l'« aide au commerce », le soutien à la bonne gouvernance en Afrique, et la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Ainsi, le rôle du secteur privé est devenu aussi important de nos jours que celui de l'APD, dans le développement de l'Afrique.

2 La rétrospective du processus de la TICAD

2-1 Les résumés et les résultats des conférences TICAD I à IV et des réunions de la TICAD⁸

2-1-1 TICAD I

Bien que divers pays d'Afrique aient introduit la démocratie multipartite au début des années 1990, pour de nombreux nouveaux gouvernements, la situation politique s'est avérée instable et les réformes économiques stagnantes. De plus, avec la fin de la guerre froide, les pays de l'UE se sont mis à apporter leur aide financière aux anciens pays d'Europe de l'Est plutôt qu'à l'Afrique, d'où s'ensuivit une tendance à la diminution de l'aide financière pour l'Afrique. D'autre part, les pays de l'UE ayant tendance à réduire leur budget total d'aide au développement, la réduction de l'aide financière envers Afrique n'en a été que davantage accélérée. Ceci a entraîné les pays d'Afrique à penser que l'intérêt de la communauté internationale envers le développement africain avait baissé, et à s'inquiéter d'être marginalisés⁹. D'autre part, le montant de l'aide financière du Japon envers l'Afrique a augmenté de manière remarquable depuis les années 1980 à 1990, et en 1993, il a été classé quatrième après la France, les Etats-Unis et l'Allemagne.¹⁰ La Conférence de la TICAD I, en 1993, a réussi à mobiliser l'intérêt de la communauté internationale pour l'importance du développement de l'Afrique, en déclarant qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni développement mondial sans l'Afrique¹¹. Tout en généralisant l'adoption des concepts d'appropriation et de partenariat dans la communauté internationale, cette conférence a aussi indiqué l'importance pour les pays d'Afrique, de s'inspirer de l'expérience des pays d'Asie en matière de développement.

De plus, le Japon a promu et soutenu la coopération Asie-Afrique, thème soulevé lors de la TICAD I, à travers, entre autres, les points suivants: le renforcement de la coopération entre les pays d'Afrique et leurs partenaires, la réaffirmation de l'intégration et de la coopération régionales adoptées par le Plan d'action de Lagos (1980), les Forums Asie-Afrique (Bandung (1994) et Bangkok (1997)), les ateliers pour l'Afrique anglophone et celle francophone¹².

⁸ Concernant le texte depuis la TICAD I jusqu'à la Réunion de la TICAD sur la consolidation de la paix, le document suivant a servi de référence: JICA (2007) « Etude sur l'évaluation du processus de la TICAD de la région africaine (Etude de projet) »

⁹ Ce point a été observé dans divers documents. Par exemple, dans « Premier forum de la FASID : Perspective d'une nouvelle étape de l'aide envers l'Afrique » FASID (1997).

¹⁰ Ministère des affaires étrangères du Japon (1997) « Etude de base pour l'élaboration d'un plan de coopération économique (nouvelle mesure de l'aide envers l'Afrique) »

¹¹ Nobusuke Horiuchi (2004) « La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) Les traces laissées pendant 10 années » (<http://www.idea-jpn.co.jp/reports/TICAD-10year-nosokuseki.pdf>)

¹² <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/aaf.html>

Figure/Tableau 2-1 Aperçu et résultats de la TICAD I

Aperçu	(1) La TICAD I a été tenue les 5 et 6 octobre 1993, à Tokyo. Lors de cette conférence, la « Déclaration de Tokyo sur le développement de l’Afrique » a été adoptée. (2) Environ 1.000 personnes ont participé à cette conférence, y inclus 48 pays d’Afrique (dont 5 chefs d’Etat), 12 pays donateurs, la CE, 8 organisations dont des organisations internationales, des observateurs et autres.
Résultats	(1) Après la fin de la guerre froide, la conférence s’est tenue au moment même où les pays d’Afrique, confrontés aux difficultés économiques et face à l’intérêt décroissant de la communauté internationale pour cette région, éprouvent une sérieuse inquiétude. (2) La conférence a permis au Japon d’exprimer son attitude positive envers l’aide à l’Afrique, en indiquant le montant visé pour les dons hors projet, et à travers le programme d’invitation des jeunes adultes, les projets de développement des ressources en eau, les séminaires Asie-Afrique, etc. (3) La « Déclaration de Tokyo », adoptée durant la conférence, a souligné la nécessité de l’aide à l’Afrique par la communauté internationale, l’importance des efforts autonomes par les pays d’Afrique et du partenariat de ces derniers avec la communauté internationale. (4) La conférence a permis d’amorcer les discussions sur la possibilité d’appliquer l’expérience des pays asiatiques à l’Afrique.

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

(http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index_tc1.html)

2-1-2 TICAD II

2 ans et demi après la tenue de la TICAD, en avril 1996, le gouvernement du Japon présente l’ « Initiative du Japon dans l’aide à l’Afrique » lors de la 9ème conférence de la CNUCED, et indique que le Japon continuera à soutenir le développement de l’Afrique. La tenue de la TICAD II a été annoncée simultanément, et le Japon a proposé de continuer à avancer sur la même voie, vers le développement de l’Afrique, voie indiquée par la TICAD I¹³. D’autre part, l’OCDE/ CAD a annoncé, en mai 1996, la « Nouvelle stratégie de développement », où les concepts d’ « appropriation » et de « partenariat » furent mis en exergue¹⁴. C’est sur la base de cette « Nouvelle stratégie de développement » qu’ a été tenue la TICAD II en 1998 ; depuis, « appropriation » et « partenariat » sont devenus les deux concepts de base du processus de la TICAD.

La TICAD II diffère quelque peu des autres TICAD du fait que les thèmes fixés sont les « approches » et les « thèmes transversaux ». La raison pour laquelle le thème « approches » a été choisi est probablement dû au fait que des approches nouvelles tel le panier de fonds, visant à l’harmonisation de l’aide au niveau sectoriel entre gouvernement des pays en développement et pays donateurs, au moyen du Programme d’investissement sectoriel (PIS), étaient débattues en ce temps, dans le cadre du Programme spécial d’assistance (PSA), ce dernier ayant alors un impact important sur le développement de l’Afrique. Le PIS fait l’objet d’une mention dans le Programme d’action de Tokyo de la TICAD II, et la remarque « il est nécessaire d’améliorer les procédés et mécanismes

¹³ Masahiko Horie (1997) « La coopération au développement du Japon envers les pays de l’Afrique subsaharienne: le passé, le présent et le futur », FASID (1997) « Premier forum de la FASID : Perspective d’une nouvelle étape de l’aide envers l’Afrique »

¹⁴ Site web du Ministère des affaires étrangères. Cependant, sur ce site web, le terme « appropriation » est traduit « efforts autonomes ».

d'harmonisation au niveau du terrain » est le reflet de l'influence du PIS.

De plus, le Programme d'action de Tokyo indique clairement les politiques et actions prioritaires, avec des objectifs chiffrés, et définit concrètement les initiatives à prendre, avec une « liste d'exemples ».

Enfin, l'année 1998 de la TICAD II a été celle de la crise financière mondiale, et, en cette période où l'attention internationale se portait sur l'Asie ou autres régions sérieusement touchées par la crise, la TICAD II a contribué à souligner l'importance de l'appui de la communauté internationale au développement de l'Afrique.

Figure/Tableau 2-2 Aperçu et résultats de la TICAD II

Aperçu	(1) La TICAD II, organisée par le Japon, l'ONU et la Coalition mondiale pour l'Afrique (CMA), s'est tenue du 19 au 21 octobre 1998, à Tokyo. Durant cette conférence, « le Programme d'action de Tokyo » a été adopté.(2) Des séances de dialogue, visant à l'extension du commerce et des investissements Asie-Afrique, de même que la mise en commun des expériences entre ces deux régions, ont été tenues entre les représentants africains et les personnes intéressées des entreprises privées japonaises. (3) Des débats ont été menés pour un suivi concret du « Programme d'action de Tokyo », en vue de faire durer l'élan pour le développement de l'Afrique.
Résultats	(1) La conférence a envoyé un message à la communauté internationale d'une perspective encourageante sur l'avenir de l'Afrique, fondée sur l'évolution de l'Afrique ces dernières années. (2) Les participants ont reconnu en commun que, pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des pays d'Afrique, il était important de faire valoir le potentiel des africains, et de faire participer l'Afrique à la communauté internationale en tant que partenaire égal. (3) Le « Programme d'action de Tokyo », adopté durant la conférence, indique les objectifs chiffrés, les politiques et les actions de l'aide du Japon à l'Afrique dans les 3 domaines suivants :1) le développement social tels que l'éducation, la santé/ la population et l'appui aux classes pauvres, 2) le développement économique tels que le secteur privé/ l'industrie/ le développement agricole, le problème des dettes extérieures, 3) la bonne gouvernance, la prévention des conflits et le développement post-conflit. (4) Les principaux objectifs chiffrés parmi ceux indiqués dans le « Programme d'action de Tokyo » sont : 1) réduire au moins de moitié la proportion des personnes dans l'extrême pauvreté jusqu'à 2015, 2) assurer l'éducation primaire dans tous les pays jusqu'à 2015, 3) réduire la mortalité maternelle de trois quarts et la mortalité infantile de deux tiers jusqu'à 2015. (5)Les mesures essentielles de l'aide à l'Afrique présentées dans le « Programme d'action de Tokyo » sont les suivantes: 1) dans le domaine du développement social: don de 90 milliards de yens dans les 5 années à venir, par le biais de la coopération financière non remboursable, dans le domaine de l'éducation, les soins de santé et l'approvisionnement en eau, 2) dans le domaine du développement économique: la création d'un Centre de services d'informations pour l'investissement Asie-Afrique, l'organisation de Forums Asie-Afrique pour les affaires, l'appui au développement humain pour la gestion des dettes extérieures, l'examen de l'extension de l'aide pour l'allègement de la dette, 3) dans le domaine du développement: l'appui au déminage dans le sud de l'Afrique, l'appui dans le domaine des conflits, la collaboration avec le PNUD, l'OUA (Organisation de l'unité africaine), l'HCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), etc., 4) dans le domaine de la coopération Sud-Sud: organisation de stages pour 2.000 africains dans les 5 années à venir, 5) dans le domaine de la coordination: la création d'une base africaine pour le développement humain, la conception d'un réseau des instituts de recherche en développement, 6) dans le domaine du suivi: la réalisation d'activités de suivi, financé par le Fonds pour la TICAD II.

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index_tc2.html

2-1-3 La réunion au niveau ministériel de la TICAD

En avril 2000, l'UE et l'OUA ont rédigé, lors du Sommet Afrique-Europe, le « Plan d'action du Caire », et en mai 2000, les Etats-Unis ont adopté la « Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) », indiquant un cadre aux investissements commerciaux en Afrique subsaharienne. De plus, la Chine a adopté, en octobre 2000, la « Déclaration de Beijing (lors du Forum sur la coopération sino-africaine) », et a rédigé le « Programme de coopération sino-africaine sur le développement économique et social »¹⁵.

D'autre part, le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) », engagement de l'Afrique-même au développement, a été adopté au sommet de l'UA, en 2001. Et lors du sommet du G8 à Gênes, en 2001, le « Plan de Gênes pour l'Afrique » a été présenté¹⁶.

La réunion au niveau ministériel de la TICAD, organisée en 2001, a ainsi eu lieu à une époque où le développement de l'Afrique faisait l'objet de nombreuses discussions dans la communauté internationale. À cette occasion, la TICAD a exprimé son appui au NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), en tant qu'organisme exprimant l'esprit d'appropriation des pays africains.

Cette réunion a reconnu l'importance de cinq approches pour le développement de l'Afrique, à savoir : (1) le renforcement des bases du développement par la promotion de la paix et de la bonne gouvernance ; (2) des investissements pour la personne, axés sur le développement des ressources humaines, l'éducation et la santé ; (3) la réduction de la pauvreté par la croissance économique ; (4) la coopération Sud-Sud, i.e. la coopération Asie-Afrique et la coopération entre les pays d'Afrique ; et (5), la diffusion des technologies de l'information¹⁷.

¹⁵ http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/hyouka/kunibetu/gai/africa/sct_03_01_2_3.html

¹⁶ *Idem*

¹⁷ http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc_ghk.html

Figure/Tableau 2-3 Aperçu et résultats de la réunion au niveau ministériel de la TICAD

Aperçu	(1) La réunion a été organisée les 3 et 4 décembre 2001, par le Japon, les Nations Unies (PNUD, OSCAL (Bureau du coordonnateur spécial pour l’Afrique et les pays les moins avancés)), la Coalition mondiale pour l’Afrique (CMA) et la Banque mondiale. (2) La conférence a attiré 400 participants au total, venant de 52 pays africains, 28 pays asiatiques et occidentaux, 32 organisations internationales et régionales. (3) Des séances d’échanges public-privé, en particulier des séances de dialogue avec les personnes intéressées des ONG (société civile) ont été organisées. (4) Les principaux sujets des débats ont été une rétrospective de la TICAD II, et le NEPAD, programme de développement aux mains de l’Afrique même. D’autres thèmes essentiels tels l’établissement des bases du développement, les investissements pour la personne, la réduction de la pauvreté par la croissance économique, de même que les approches essentielles telles que la coopération Sud-Sud, la coopération régionale, les technologies de l’information pour le développement ont également fait l’objet des débats. (5) Le résultat final de la conférence a été la Déclaration du président.
Résultats	(1) Le rôle joué par le processus de la TICAD dans l’éveil de l’intérêt aux problèmes africains, la pertinence du « Programme d’action de Tokyo » et de la « Déclaration de Tokyo » ont amené la communauté internationale à reconnaître l’utilité du processus de la TICAD. (2) La conférence ayant servi de lieu d’échanges de vue sur le NEPAD, elle a servi à promouvoir la collaboration future entre la TICAD et le NEPAD.

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon
(http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc_kanry.html)

2-1-4 TICAD III

La TICAD III, tenue en 2003, a non seulement reçu de nombreux chefs d’état et dirigeants africains, mais également de nombreux participants de pays européens et asiatiques, de niveau ministériel. La TICAD, avec ses 10 années de processus, a laissé l’impression d’être devenue un forum international de discussions sur les problèmes du développement de l’Afrique. Lors de la conférence, les politiques d’aide à l’Afrique par la TICAD ont été résumées selon trois axes : un développement centré sur la personne, la réduction de la pauvreté par la croissance économique, et la consolidation de la paix. De plus, la sécurité humaine, qui est un des principaux piliers de la politique étrangère japonaise, a été intégrée à la Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD¹⁸.

Après la TICAD III, au sommet de Gleneagles en 2005, les G8 et autres donateurs ont donné leur engagement quant au doublement de l’aide internationale aux pays d’Afrique dans les 5 années à venir, d’où une augmentation de 25 milliards de dollars jusqu’en 2010 (comparé à 2004)¹⁹.

¹⁸ http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/pdfs/10_sengen.pdf

¹⁹ http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/summit/gleneagles05/s_01.html

Figure/Tableau 2-4 Aperçu et résultats de la TICAD III

Aperçu	(1) La conférence a été tenue du 29 septembre au 1er octobre 2003, à Tokyo. La « Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD » et le « Résumé par le président de la TICAD III » y ont été conclus. (2) La conférence a attiré plus de 1.000 participants venant de 89 pays (dont 24 chefs d'état et dirigeants africains), et de 47 organisations. (3) Des discussions ont été menées sur les engagements des pays africains, de même que ceux des pays donateurs, concernant le développement de l'Afrique. Suite à cela, il a été convenu de concentrer le soutien de la communauté internationale au NEPAD, et d'amplifier le partenariat avec l'Afrique.
Résultats	(1) La conférence ayant rassemblé le plus grand nombre de participants jusqu'alors, de même que des participants des pays européens et asiatiques, la TICAD s'assure désormais la position de plate-forme internationale essentielle sur les problèmes du développement de l'Afrique. (2) Le concept de la « sécurité humaine », prôné par le Japon, a été intégré explicitement à la « Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD », annoncée lors de cette conférence. (3) Dans le « Résumé par le président de la TICAD III » de cette conférence, les trois axes suivants de l'aide du Japon à l'Afrique ont été énoncés: un « développement centré sur la personne », la « réduction de la pauvreté par la croissance économique », et la « consolidation de la paix ». De même, les principaux thèmes au développement ont été annoncés comme suit: 1) la consolidation de la paix, 2) le renforcement des capacités, 3) le développement centré sur la personne, 4) l'infrastructure, 5) le développement agricole, 6) le développement du secteur privé, 7) l'extension du partenariat, 8) le dialogue avec la société civile.

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index_tc3.html

2-1-5 La conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique

La Conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique, tenue en 2004, a eu pour objectif de promouvoir l'un des 3 piliers de la TICAD III qui est la « réduction de la pauvreté par la croissance économique », par le biais des investissements commerciaux dans le cadre de la coopération Asie-Afrique, concept de base du processus de la TICAD. Tenant compte du fait que les acteurs principaux du commerce et de l'investissement sont le secteur privé, la « synthèse du président » a mentionné précisément le « rôle du gouvernement ». Ceci recoupe l'importance accordée au rôle du gouvernement durant les TICAD II et III.

Cette conférence a eu pour résultat l'intégration des quatre points suivants au processus de la TICAD : la formulation d'une politique appropriée pour la promotion de l'industrie, la promotion du développement de produits basé sur leur supériorité relative, le renforcement de l'autonomie des PME locales, et la promotion d'une contribution sociale par les entreprises privées. S'ajoutent à cela la création d'un réseau global pour le développement des affaires, et un document d'orientation politique stipulant la coopération mutuelle entre le NEPAD et la TICAD pour la promotion des affaires. Le « Cadre commun d'orientation TICAD-NEPAD », ainsi conclu, est le premier document entre la TICAD et le NEPAD, et présente les formes concrètes de coopération pour la promotion du commerce et de l'investissement entre les 2 régions²⁰.

²⁰ http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/as_af_gh.html

Figure/Tableau 2-5 Aperçu et résultats de la Conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique

Aperçu	(1) La conférence s'est tenue les 1 et 2 novembre 2004, à Tokyo. Le « Cadre commun d'orientation TICAD-NEPAD » a été énoncé à cette occasion. (2) La conférence a attiré 700 participants au total, dont 48 pays africains, 13 pays asiatiques, 16 pays occidentaux, et 24 organisations internationales et régionales. (3) Après avoir reconnu le potentiel que représentaient le commerce et l'investissement Asie-Afrique, des débats ont été tenus par groupes de travail, sur le rôle que devait jouer le gouvernement pour faire valoir ce potentiel. (4) Durant la conférence, les thèmes suivants ont fait l'objet des débats : 1) la reconnaissance commune de l'orientation de base, qui est la réduction de la pauvreté par la croissance économique, 2) le potentiel du commerce et de l'investissement Asie-Afrique, 3) confirmer la nature des problèmes relatifs au commerce et à l'investissement, 4) spécifier le rôle du gouvernement dans l'aménagement de l'environnement commercial et d'investissement, 5) le renforcement du réseau public-privé par le biais de la TICAD. (5) En marge de la conférence, 4 pays africains (Kenya, Maroc, Afrique du sud, Egypte) et le NEPAD ont organisé des séminaires sur l'investissement, destinés aux entreprises privées. Des expositions de produits africains ont également été organisées par les ambassades et les organisations internationales.
Résultats	(1) L'invitation à la conférence d'entreprises privées asiatiques et africaines, et les débats qui s'ensuivirent, ont permis la réalisation de dialogues et de débats entre la communauté internationale et les entreprises privées, au-delà du cadre simple des dialogues entre pays. (2) La conférence a également contribué au sommet Asie-Afrique d'avril 2005 (50ème anniversaire de la conférence de Bandung), en présentant concrètement les motivations que pouvaient avoir les parties asiatiques à coopérer avec l'Afrique. (3) Le « Cadre commun d'orientation TICAD-NEPAD pour la promotion et l'investissement entre l'Afrique et l'Asie », conclu lors de la conférence, mentionne les points suivants, afin de surmonter les obstacles entravant la promotion du commerce et de l'investissement Asie-Afrique : 1) la stabilité politique, économique et sociale, 2) la mise en œuvre d'une politique macroéconomique saine et le renforcement de l'Etat de droit, pour maintenir un contexte commercial stable et prévisible, 3) le développement des infrastructures, pour la réduction des coûts de transaction des activités commerciales. Simultanément, les actions concrètes suivantes ont été annoncées afin de réaliser les missions précédentes : 1) susciter l'intérêt du secteur privé dans le domaine du commerce et de l'investissement Asie-Afrique, 2) agir pour promouvoir la compréhension et la confiance mutuelles entre les secteurs public et privé, 3) échanger et partager les informations/ les expériences, et apporter des contributions au savoir mondial, 4) combler les insuffisances d'information et supprimer les images négatives associées aux affaires en Afrique, 5) coopérer au processus de Bandung.

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon
(http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index_asia_af.html)

2-1-6 La réunion de la TICAD sur la consolidation de la paix

La TICAD sur la consolidation de la paix, organisée en 2006, visait à promouvoir l'un des trois piliers de la TICAD III, la « consolidation de la paix ». La consolidation de la paix, domaine nécessitant des engagements divers et globaux, est également un domaine important du point de vue de la sécurité humaine. Afin d'examiner les possibilités d'appui à la consolidation de la paix en Afrique, en partageant l'expérience de la consolidation de la paix au Cambodge et en Afghanistan (le partage de l'expérience asiatique avec les pays d'Afrique entre dans la mentalité du processus de la TICAD), les discussions ont porté sur trois thèmes : le maintien de l'ordre public, la gouvernance politique et la transition, la reconstruction et le développement socio-économique²¹.

²¹ http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/heiwa_gai.html

Figure/Tableau 2-6 Aperçu et résultats de la réunion de la TICAD sur la consolidation de la paix

Aperçu	<p>(1) La réunion, tenue à Addis Abeba (Ethiopie) les 16 et 17 février 2006, a été organisée par le gouvernement du Japon, l'ONU, la CMA (Coalition mondiale pour l'Afrique), le PNUD, et la Banque Mondiale.</p> <p>(2) La réunion a compté plus de 400 participants venus de 23 pays d'Afrique, 50 autres pays, 38 organisations régionales ou internationales, et 20 ONG ou organisations issues de la société civile.</p> <p>(3) Les 4 principaux enjeux de la réunion ont été, 1) l'appropriation et le partenariat, 2) la nécessité d'une approche globale et générale, de même qu'une approche au cas par cas, 3) l'importance de la sécurité humaine, et le rôle des ONG/ de la société civile et des femmes, 4) la coopération Asie-Afrique. En plus de ces 4 principaux enjeux, des discussions se sont tenues sur les thèmes suivants: 1) le maintien de l'ordre public, 2) la gouvernance politique et la transition, 3) la reconstruction communautaire et le développement socio-économique.</p> <p>(4) Le Japon s'est engagé à soutenir activement le domaine de la gouvernance et de la sécurité humaine, et ainsi, à verser une aide de 60 millions de dollars (total).</p>
Résultats	<p>(1) Tout en tenant compte de l'état actuel et des problèmes de la consolidation de la paix en Afrique (notamment, la récurrence de conflits passés), il a été communément reconnu, durant la réunion, qu'il était nécessaire de renforcer les engagements pour la consolidation de la paix, et que celle-ci nécessitait une approche multiple, intégrée et cohérente.</p> <p>(2) Des discussions concrètes se sont tenues sur les thèmes suivants, en tant que moyens d'approche à la consolidation de la paix: 1) le maintien de l'ordre public, 2) la gouvernance politique et la transition, 3) la reconstruction communautaire et le développement socio-économique.</p>

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/heiwa.html>

2-1-7 TICAD IV

La TICAD IV, tenue en 2008, a eu pour enjeu l'accélération de la croissance économique, l'assurance de la sécurité humaine (l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement, la consolidation de la paix et la bonne gouvernance), le remède aux questions de l'environnement et des changements climatiques. La conférence a eu pour résultat la conclusion de la « Déclaration de Yokohama » et du « Plan d'action de Yokohama », et a établi un carnet de route sur les moyens concrets par lesquels le processus de la TICAD allait soutenir la croissance et le développement de l'Afrique pour les 5 années à suivre. Le Plan d'action de Yokohama, qui indique les mesures à mettre en œuvre pour les 5 prochaines années²², a la particularité de saisir de manière globale les missions pour le développement de l'Afrique, et d'adopter une approche donnant la priorité aux actions. De plus, un suivi annuel fut aussi établi, avec divulgation publique des résultats obtenus. C'est dans cette globalité et dans l'introduction de ces mécanismes de suivi que la TICAD IV diffère grandement des TICAD précédentes.

²² http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/3_gs_point.html

La TICAD IV : le sommaire du Plan d'action de Yokohama		
Grands thèmes	Thèmes moyens	Mesures à mettre en œuvre durant les 5 prochaines années dans le cadre du processus de la TICAD
Accélérer la croissance	Infrastructures	Infrastructures de transport régionales (routes, ports, etc.) Infrastructures électriques régionales Infrastructures en relation avec l'eau Engagement renforcé des institutions régionales Promotion de la collaboration public-privé dans les infrastructures
	Commerce, investissements et tourisme	Promouvoir et étendre le commerce Encourager les investissements étrangers Aider le développement du secteur privé Promouvoir le tourisme
	Agriculture et développement rural	Renforcer les capacités pour augmenter la production alimentaire et la productivité agricole Améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité agricole Soutenir une gestion durable des ressources en eau et de l'utilisation des terres
Accomplir les OMD	Développement des communautés	Développement « glocal » (global et local) des communautés Approche basée sur les communautés se basant sur des centres fonctionnels
	Education	Education élémentaire- élargissement de l'accès et de la qualité Education post-élémentaire et éducation/ recherche supérieure Approche multisectorielle Gestion de l'éducation
	Santé	Renforcer les systèmes de santé Améliorer la santé maternelle et des enfants Prendre des mesures contre les maladies infectieuses
Consolidation de la paix, bonne gouvernance		Prévention des conflits Assistance humanitaire et à la reconstruction Rétablissement et maintien de la sécurité Promotion de la bonne gouvernance
S'attaquer aux questions de l'environnement et des changements climatiques		Mitigation Adaptation Eau et hygiène Education pour un développement durable (EDD)
Partenariat élargi		Promouvoir la coopération Sud-Sud, en particulier celle de l'Asie-Afrique Approfondir l'intégration régionale Elargir le partenariat

Source: http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc4_sb/yokohama_ks.html

D'autre part, au Sommet de Toyako, tenu après la TICAD IV en juillet 2008, le développement de l'Afrique a été un des sujets de discussions, et les G8 et les autres donateurs se sont engagés à augmenter leur APD envers l'Afrique d'un total de 25 milliards de dollars par an, jusqu'en 2010. Il a également été fait mention des mesures concrètes d'aide à l'Afrique: l'amélioration du contexte commercial, le développement des infrastructures, l'appui à l'agriculture, le déboursement pour l'« aide au commerce », le soutien à la bonne gouvernance en Afrique, la promotion de la paix et de

la sécurité en Afrique²³.

Figure/Tableau 2-7 Aperçu et résultats de la TICAD IV

Aperçu	<p>Le Premier ministre japonais, M. Fukuda a présidé l'ensemble de la conférence et a prononcé une allocution liminaire lors de la cérémonie d'ouverture. Les 3 documents suivants y ont été conclus: la « Déclaration de Yokohama », le « Plan d'action de Yokohama », et le « Mécanisme du suivi de la TICAD ». (2) La conférence a accueilli plus de 3.000 participants, venant de 85 pays et 74 organisations, dont 41 chefs d'état/ dirigeants (y compris M. Jean Ping, président de l'UA), des acteurs du secteur privé et représentants de la société civile (telles les ONG). (3) Des débats publics de haut niveau sur la hausse des prix alimentaires ont été organisés par la Banque mondiale, la FAO, le PAM, et le FIDA (Fonds international de développement agricole=IFAD), avec la présence du Premier ministre japonais, M. Fukuda, et le Ministre des affaires étrangères japonais, M. Koumura. (4) Dans son allocution liminaire, le Premier ministre japonais, M. Fukuda s'est engagé à doubler l'APD du Japon pour l'Afrique, et a annoncé des mesures d'aide à l'Afrique, tel que le soutien afin de doubler les investissements étrangers en Afrique. (5) Les 3 documents suivants ont été présentés comme résultats de la conférence : la « Déclaration de Yokohama », mentionnant la volonté politique sur les engagements/ les orientations quant au développement de l'Afrique, le « Plan d'action de Yokohama », carnet de route basé sur ladite déclaration, et mentionnant les mesures à prendre par le biais du processus de la TICAD, et enfin, le « Mécanisme du suivi de la TICAD », pour surveiller la mise en œuvre de ces mesures. (6) La « Déclaration de Yokohama », présentée lors de la conférence, a opté pour le renforcement des engagements de la communauté internationale au développement de l'Afrique, dans les domaines suivants: « accélérer la croissance économique » dans les secteurs de l'industrie, l'agriculture, le commerce/ l'investissement, et le tourisme, « accomplir les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », en mettant l'accent sur les mesures relatives aux développement des communautés, l'éducation, la santé et le genre, « la consolidation de la paix et la bonne gouvernance », dans l'esprit que le développement et la paix sont essentiels, « s'attaquer aux questions de l'environnement et des changements climatiques », vu que le continent africain est vulnérable aux changements climatiques, et « un partenariat élargi », concept considéré important tout au long du processus de la TICAD. (7) Le Premier ministre, M. Fukuda, ayant présidé l'ensemble de la conférence, a récapitulé les résultats des discussions dans le « Résumé par le Président de la TICAD IV ».</p>
Résultats	<p>(1) Le thème général, « Vers une Afrique qui gagne », de même que l'opportunité des thèmes prioritaires de débats, concordant aux événements actuels, ont beaucoup été appréciés par les pays d'Afrique. (2) L'augmentation de la participation du nombre de dirigeants africains, et la participation de haut niveau des pays européens et asiatiques traduisent la position de véritable plate-forme internationale sur les problèmes du développement de l'Afrique que s'est assurée la TICAD, après 15 ans d'histoire. (3) La réalisation d'entretiens individuels entre le premier ministre japonais, M. Fukuda, et les 40 chefs d'état/ dirigeants, le président de l'UA et les 6 invités personnels, tous venus au Japon pour participer à la TICAD, a contribué au renforcement des bonnes relations entre la Japon et les pays d'Afrique. (4) Basé sur le « Mécanisme du suivi de la TICAD », un mécanisme de surveillance a été institutionnalisé. Ceci contribuera à la réalisation continue des initiatives, en incitant, par exemple, les débats entre les pays/ les organisations concernés, lors des réunions de suivi tenues annuellement après la conférence. (5) Les objectifs fixés dans le « Plan d'action de Yokohama », concernant la coopération financières non remboursable/ la coopération technique dans le domaine de l'agriculture ont été atteints en 2009; cependant, une aide dans le sous-secteur de l'irrigation est encore nécessaire (en date de mars 2012). (6) Les objectifs dudit plan dans le domaine de la santé ont été atteints (en date de mars 2012).</p>

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index_tc4.html

http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc4_fum.html

²³ http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/summit/toyako08/doc/doc080709_03_ho.html

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/annual/2011/report2011.pdf>

2-1-8 Comparaison des principaux agendas des TICAD I à IV

Les agendas des TICAD I à IV ont à chaque fois été fixés en tenant compte des principaux thèmes au développement de l'Afrique, à l'époque de la tenue de chaque conférence, et des débats dans l'arène internationale en ce temps-là. Ainsi, les thèmes discutés lors de chaque conférence sont divers; cependant, la TICAD a toujours accordé de l'importance au rôle du secteur privé dans la croissance économique de l'Afrique (une croissance économique à l'initiative du secteur privé), et à la protection des humains contre les menaces à la survie, à la vie et à la dignité, et le renforcement des capacités (la sécurité humaine), avec la mentalité que le développement devait être centré sur chaque individu vivant en Afrique. Une autre particularité de la TICAD est la promotion de la coopération Sud-Sud, dans le but de partager l'expérience du développement asiatique avec les pays africains.

Figure/Tableau 2-8 Principaux thèmes de la TICAD (I à IV)

	TICAD I « Vers le 21 ^{ème} siècle » (1993)	TICAD II « Le développement de l'Afrique vers le 21 ^{ème} siècle » (1998)	TICAD III (2003)	TICAD IV « Vers une Afrique qui gagne : un continent d'espoir et d'opportunités » (2008)
Principaux sujets	① Réformes politique et économique Démocratisation Respect des droits de l'homme Bonne gouvernance Développement humain et social Diversification et libéralisation de l'économie	① Développement social et réduction de la pauvreté : promotion du développement humain Education Santé et population Autres mesures pour l'appui aux classes pauvres	① Consolidation de la paix ② Renforcement des capacités Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)	① Accélérer la croissance économique Infrastructures Commerce, investissements et tourisme Agriculture et développement rural
	② Développement économique par le biais des activités du secteur privé	② Développement du secteur privé/ de l'industrie / de l'agriculture, développement économique (problème des dettes extérieures, etc.)	③ Développement au cœur duquel se situent les hommes Santé Gestion des ressources en eau	② Accomplir les OMD Développement des communautés Education Santé
	③ Coopération et intégration régionales Promotion du commerce et de l'investissement interrégionaux	③ Bonne gouvernance, prévention des conflits et développement post-conflit	④ Infrastructures	③ Consolidation de la paix, bonne gouvernance
	④ Aide d'urgence et développement Prévention et gestion des désastres Sécurité alimentaire	Autres : (1) Principes de base Appropriation Partenariat global (2) Approches Renforcement de l'harmonisation Coopération régionale et intégration Coopération Sud-Sud (3) Thèmes transversaux Renforcement des capacités La problématique du genre, un courant principal Gestion de l'environnement	⑤ Développement agricole	
	⑤ Expérience asiatique et développement de l'Afrique Stabilité politique Promotion de la production agricole Education et développement des ressources humaines Politique tournée vers le marché Politique financière Mise de l'accent sur le secteur privé Réforme des terres		⑥ Développement du secteur privé	④ Questions de l'environnement et des changements climatiques
	⑥ Coopération internationale		⑦ Elargissement du partenariat	⑧ Dialogue avec la société civile
	⑦ Suivi			

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. sur la base de documents du Ministère des affaires étrangères du Japon

Nous avons mentionné jusque-là l'évolution de la TICAD; au paragraphe suivant, nous indiquerons le rapport dans le temps de la TICAD avec les autres conférences ou initiatives relatives à la TICAD. La Conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, organisée par la France, est incluse dans le paragraphe suivant, mais elle ne figure pas dans le tableau ci-dessous, vu que cette Conférence a commencé avant le processus de la TICAD et continue sans interruption jusqu'à présent²⁴.

²⁴ Source: site web de chaque réunion

2-2 Les discussions, conférences et initiatives internationales sur le thème du développement de l'Afrique

2-2-1 Les courants de l'aide internationale

Parmi les 2 courants internationaux nés depuis la seconde moitié des années 1990, nous avons noté dans ce chapitre, ceux concernant le développement de l'Afrique : les mesures pour la réduction de la pauvreté (Sommet du millénaire de l'ONU) et les mesures pour la globalisation (Conférence ministérielle de l'OMC, à Doha). Puis, en tant que résultat de ces 2 courants, nous avons mentionné le « Sommet mondial pour le développement durable » de 2002.

(1) Le Sommet du millénaire de l'ONU

Depuis les années 1990, les pays donateurs/ les organisations d'aide considérant l'éradication de la pauvreté comme l'objectif final du développement se font de plus en plus nombreux. Ainsi, l'OCDE/ CAD adopte la Nouvelle stratégie de développement du CAD en 1996, puis la Déclaration du millénaire est adoptée au Sommet du millénaire de l'ONU, en 2000. Les « Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) »²⁵ sont la récapitulation de ladite Déclaration et des objectifs pour le développement, énoncés pendant les principales conférences internationales et Sommets des années 1990. Dans les OMD, la « réduction de moitié l'extrême pauvreté jusqu'en 2015 » a été fixée comme un des objectifs internationaux pour le développement. De plus, en 1999, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), établis en commun par la Banque Mondiale, le FMI et les gouvernements des pays en développement, sont intégrés dans le programme de développement national de chaque pays.

La Déclaration du millénaire de l'ONU mentionne le rôle de la communauté internationale du 21ème siècle, en 8 chapitres. Le contenu de chaque chapitre a rapport au développement de l'Afrique. De plus, un chapitre entier porte sur l'Afrique.

²⁵ Site du bureau du PNUD au Japon: <http://www.undp.or.jp/aboutundp/mdg/>

Figure/Tableau 2-10 Le Sommet du millénaire de l'ONU (2000)

Aperçu	<p>Les 8 chapitres de la Déclaration du millénaire de l'ONU sont les suivants :</p> <p>I. Valeurs et principes II. Paix, sécurité et désarmement III. Développement et élimination de la pauvreté IV. Protéger notre environnement commun V. Droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance VI. Protéger les groupes vulnérables VII. Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique VIII. Renforcer l'Organisation des Nations Unies</p> <p>Le chapitre III en particulier, débat de différents point de vue le développement et l'élimination de la pauvreté, et mentionne non seulement les mesures directes pour l'élimination de la pauvreté, mais fait aussi remarquer, entre autres, l'importance de la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial.</p> <p>En ce qui concerne l'Afrique, il est mentionné dans le chapitre VII, « Nous soutiendrons la consolidation de la démocratie en Afrique et aiderons les africains dans la lutte qu'ils mènent pour instaurer une paix et un développement durables et éliminer la pauvreté, afin d'intégrer le continent africain dans l'économie mondiale. » Pour cela, les participants au Sommet déclarent prendre des mesures pour éliminer la pauvreté et réaliser un développement durable par les moyens suivants: la consolidation de la démocratie et de la paix en Afrique, l'annulation des dettes, l'amélioration de l'accès aux marchés, l'accroissement de l'aide publique au développement et des flux d'investissement étrangers directs, ainsi que des transferts de technologie. De plus, les participants s'engagent à offrir leur soutien pour renforcer les capacités africaines à lutter contre le VIH/ sida et les autres maladies infectieuses.</p>
Résultats	<p>(1) Lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey en 2002, des discussions ont eu lieu sur la mobilisation des fonds pour l'atteinte des OMD, tenu compte que « des fonds supplémentaires suffisants » étaient considérés nécessaires dans le « Carnet de route pour la réalisation de la Déclaration du millénaire de l'ONU ».</p> <p>(2) Des mesures internationales sont prises pour atteindre les OMD en 2015. En ce qui concerne les conférences internationales, on peut citer, en plus de la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey, le Sommet de l'ONU sur les OMD en 2010, et la réunion de haut niveau sur les OMD.</p>

Source : site du Ministère des affaires étrangères du Japon :

http://www.mofa.go.jp/mofaj/kaidan/kiroku/s_mori/arc_00/m_summit/sengen.html

Source : site du PNUD : <http://www.undp.or.jp/aboutundp/mdg/>

(2) Conférence ministérielle de l'OMC de Doha (2001)

Le nouveau Cycle de l'OMC, qui débuta en 2001, eut non seulement comme dessein d'ouvrir le marché, mais également de corriger les inégalités passées et fut considéré comme le « Cycle du développement ». Durant la Conférence ministérielle de l'OMC de Doha, en 2001, on s'accorda pour modifier les règlements ou commencer l'examen en vue de modifications, dans les domaines suivants: les subventions agricoles, les produits textiles, les mesures exceptionnelles de l'Accord ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), les règlements anti-dumping, etc. En ce qui concerne la rectification de règlements de l'OMC profitables aux pays avancés, on estime que les résultats ont atteint un certain niveau.

Figure/Tableau 2-11 Conférence ministérielle de l'OMC de Doha (2001)

Aperçu	<p>L'aperçu des décisions prises lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de Doha, relatives aux pays en développement, est comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le préambule, les participants reconnaissent « la vulnérabilité particulière des pays les moins avancés et les difficultés structurelle spéciales qu'ils rencontrent », et s'engagent à « remédier à la marginalisation des pays les moins avancés et à améliorer leur participation effective au système commercial multilatéral ». - Le sujet commun à tous les thèmes des négociations a été la considération envers les pays en développement; les principales considérations sont les suivantes: <ol style="list-style-type: none"> 1) Améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles 2) Réduire ou éliminer les droits de douane élevés et les barrières non tarifaires sur les produits agricoles 3) Réduire ou éliminer les droits de douane élevés et les barrières non tarifaires sur les produits non agricoles 4) Réviser l'accord anti-dumping existant 5) Réduire les droits de douane et les barrières non tarifaires sur les articles et services en rapport avec l'environnement 6) En relation avec le développement, examiner les possibilités d'un « traitement spécial et différencié » (TSD) et d'une « aide pour le commerce » pour les pays en développement
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source: FASID (2002) « L'historique jusqu'au Sommet de Johannesburg (Sommet mondial pour le développement durable) » http://www.fasid.or.jp/_files/library/report/report3.pdf

JICA (2003) « Livre pour comprendre les tendances de l'aide »

(3) Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) (2002)

Les objectifs du SMDD, tenu à Johannesburg en 2002, étaient de réviser le plan d'action « Agenda 21 », adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992, et de discuter de problèmes de niveau mondial, apparus par la suite. Cependant, le SMDD devint, pour ainsi dire, la compilation des initiatives internationales énoncées jusqu'à la première moitié des années 2000; sans se limiter aux problèmes de l'environnement, des thèmes très divers, tels les problèmes liés à la pauvreté, la santé, le commerce et l'investissement, le développement de l'Afrique, etc. furent sujet aux discussions.

Figure/Tableau 2-12 Sommet mondial pour le développement durable (août à septembre 2002)

Influence des autres réunions	<p>1) Il a été demandé d'examiner les moyens pour atteindre les OMD (l'augmentation du montant d'aide, l'allègement de la dette, etc.), sujet de discussions lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey, en mars 2002.</p> <p>2) L'accès aux marchés des produits en provenance des pays en développement, un sujet de discussion commercial de la 4ème Conférence ministérielle de l'OMC de Doha, en 2001, a été soulevé.</p> <p>3) Un plan d'action concret pour appuyer le NEPAD a été adopté lors du Sommet du G8 de Kananaskis, en juin 2002, et les problèmes de développement en Afrique sont apparus au premier plan.</p>
Aperçu	<p>Les principaux thèmes de discussions du Sommet ont été fixés en fusionnant l' « Agenda 21 » adopté lors du Sommet de Rio, et les Objectifs du Millénaire pour le développement.</p> <p>Les 8 principaux thèmes mentionnés dans le Plan d'application sont les suivants:</p> <p>(1) l'élimination de la pauvreté, (2) la modification des modes de consommation et de production non viables, (3) la protection et la gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social, (4) le développement durable à l'ère de la mondialisation, (5) la santé et le développement durable, (6) le développement durable des petits états insulaires en développement, (7) les initiatives en faveur du développement durable de l'Afrique (mention sur la TICAD et la coopération Sud-Sud qu'elle soutient), (8) les autres initiatives régionales, (9) les moyens d'exécution, (10) le cadre institutionnel du développement durable.</p> <p>Ce Plan d'application, rédigé après le rajout des commentaires de chaque pays, a servi de base aux discussions des 4 comités de préparation; c'est ainsi que la Déclaration de Johannesburg a été adoptée. Dans ladite déclaration, il est mentionné, concernant le développement de l'Afrique, « Nous saluons et appuyons la formation d'alliances et de groupements régionaux puissants, tels que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ».</p>

Source : rédigé par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd., sur la base du site du Ministère des affaires étrangères du Japon (<http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/kankyo/wssd/>)

2-2-2 Sommet du G8

(1) Sommet du G8 de Kyushu-Okinawa (2000)

2Depuis l'an 2000, le problème africain est un des principaux thèmes du sommet du G8. Lors du sommet du G8 de Kyushu-Okinawa, tenu par le Japon la même années, des dirigeants de pays

africains (les présidents de l'Algérie, du Nigeria et de l'Afrique du sud) ont été invités pour la première fois, et le dialogue avec les dirigeants du G8 a été réalisé. Ceci a été l'occasion de rehausser l'intérêt du G8 sur le développement de l'Afrique²⁶.

(2) Sommet du G8 de Kananaskis (2002)

Le sommet du G8 de Kananaskis a été tenu avec, comme toile de fond, les 3 points suivants: 1) les attentats terroristes du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis, et le renforcement de la coopération qui s'ensuivit, entre les pays du G8, à commencer par les relations entre les Etats-Unis et la Russie, 2) l'intérêt croissant de la communauté internationale pour le développement, et en particulier les problèmes africains, suite à une série de conférences relatives au développement (la Conférence ministérielle de l'OMC, à Doha, en novembre 2001, la Conférence internationale sur le financement du développement, en mars 2002, le Sommet de Johannesburg, en fin août 2002, etc.), 3) l'adoption du « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) » (juillet 2001), qui reflète l'esprit d'efforts autonomes (l'appropriation) de l'Afrique, quant à un développement donnant la priorité à la démocratisation et une gestion saine de l'économie. En ce qui concerne l'Afrique, le « Plan d'action pour l'Afrique du G8 » a été adopté, en tenant compte des discussions sur l'appui du G8 envers le NEPAD²⁷. Le Japon a, par ailleurs, donné des explications sur les mesures prises dans le cadre du processus de la TICAD.

²⁶ Site du Ministère des affaires étrangères du Japon sur le livre blanc de l'APD (version 2008).
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/hakusyo/08_hakusho/main/b2/s1_1_02.html

²⁷ Site du Ministère des affaires étrangères du Japon sur le Sommet du G8 de Kananaskis (évaluation et sommaire)
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/kondankai/senryaku/2_shiryo/shiryo_4_1.html

Figure/Tableau 2-13 Le Sommet du G8 de Kananaskis : le plan d'action pour l'Afrique du G8 (2002)

Aperçu	<p>(1) Ce plan d'action comprend l'ensemble des mesures du G8, qui serviront de base au soutien et à la coopération envers le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ».</p> <p>(2) L'aide sera effectuée de manière sélective, dans les pays où les domaines suivants sont promus, et obtenant des résultats dans lesdits domaines (ou pouvant être considérés comme tels) : la bonne gouvernance, l'Etat de droit, les investissements pour la personne, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.</p> <p>(3) Le plan assure d'affecter à l'Afrique la moitié ou plus du total des engagements supplémentaires par les pays ou organisations donateurs (12 milliards de dollars), énoncés lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de mars 2002 à Monterrey.</p> <p>(4) Les mesures concrètes peuvent être résumées selon les 4 points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Promouvoir la paix et la sécurité (b) Renforcer les institutions et la gouvernance (c) Favoriser le commerce, l'investissement, la croissance économique et le développement durable. (d) Alléger les dettes (e) Accroître les connaissances : améliorer et promouvoir l'éducation et répandre l'utilisation du numérique (f) Améliorer la santé et lutter contre le VIH/ sida (g) Augmenter la productivité agricole (h) Appuyer l'Afrique dans les efforts qu'elle déploie pour améliorer la gestion et l'exploitation des ressources en eau
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source: site du Ministère des affaires étrangères du Japon :

http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/summit/kananaskis02/g8_africa1.html

(3) Le Sommet de Gleneagles (2005)

2 ans après la TICAD III (en 2003), le sommet de Gleneagles a été tenu avec le Royaume-Uni comme pays hôte. L'« Afrique » a été un des principaux sujets de discussion de ce Sommet. Les engagements du G8, tenant compte de ces discussions, sont les suivants :

Figure/Tableau 2-14 Le Sommet de Gleneagles (2005) ²⁸

Aperçu	<p>(1) Le G8 s'engage à fournir un financement supplémentaire aux troupes pour le soutien de la paix en Afrique, afin qu'elles puissent empêcher, prévenir et résoudre de manière plus efficace les conflits en Afrique.</p> <p>(2) Il s'engage à donner un soutien plus ample pour une démocratie plus forte, un gouvernement et une transparence plus efficaces, à lutter contre la corruption, et à contribuer pour la récupération des biens volés.</p> <p>(3) Il s'engage à promouvoir les investissements pour la santé et l'éducation, et à prendre des actions pour lutter contre le VIH/ sida, le paludisme, la tuberculose et autres maladies meurtrières.</p> <p>(4) Il s'engage à promouvoir la croissance et à améliorer le contexte des investissements, en offrant son appui au renforcement de la capacité africaine de commerce, en réunissant les investissements supplémentaires pour la réalisation d'infrastructures nécessaires au commerce, etc. Il s'engage également à faire profiter l'Afrique du commerce.</p> <p>(5) Les pays du G8 s'accordent à augmenter leur aide à l'Afrique de 25 millions de dollars d'ici 2010, ce qui représente un doublement par rapport aux résultats de 2004.</p>
--------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : site du Ministère des affaires étrangères du Japon :

http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/summit/gleneagles05/s_01.html

Rapport sur les dernières tendances de l'aide au développement No.19 « Le Sommet de Gleneagles », Yasushi Hayashi (2005) : http://www.fasid.or.jp/_files/library/report/report19.pdf

Le Japon, pour sa part, a déclaré qu'il comptait augmenter son volume d'APD de 10 milliards de dollars, dans les 5 prochaines années. Il s'est en outre engagé à doubler son APD à l'Afrique dans les 3 prochaines années, et lancé « l'Initiative en matière de santé et de développement » d'un montant de 5 milliards de dollars sur les 5 prochaines années. Le Japon a également augmenté son financement pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et fourni 500 millions de dollars. De plus, le Japon a fourni plus d'un milliard de dollars sur 5 ans, pour le fonds de l'« Initiative pour le développement du secteur privé en Afrique », en partenariat avec la Banque africaine de développement.

(4) Le Sommet de Toyako (2008)

La TICAD IV a été tenue en fin mai 2008. Durant le premier jour du Sommet de Toyako, en juillet 2008, une réunion élargie a été tenue avec des dirigeants africains, et les participants (7 pays

²⁸ Seuls les engagements relatifs à l'Afrique sont mentionnés.

d’Afrique, l’UA, les organisations internationales concernées) ont discuté des problèmes de développement en Afrique, des résultats de la TICAD IV, etc. Par ailleurs, le thème « Le développement et l’Afrique » a été soulevé lors des réunions du G8, pour discuter des problèmes liés directement à l’Afrique; les participants ont reconfirmé leur engagement du sommet de Gleneagles, quant à l’augmentation de l’aide publique au développement (augmenter d’un total 25 milliards de dollars par an, d’ici 2010, l’APD du G8 et des autres donateurs envers l’Afrique), et ont mentionné la nécessité d’augmenter également l’APD envers l’Afrique après 2011. La déclaration des chefs d’état a accueilli chaleureusement les contributions de la TICAD IV, et a mentionné que les opinions des pays africains seraient reflétées dans la coopération future du G8. Ainsi, les résultats de la TICAD IV ont été partagés entre les pays du G8.

Figure/Tableau 2-15 Le Sommet de Toyako (2008) ²⁹

Aperçu	<p>(1) Le G8 réitère son engagement de Gleneagles concernant l’aide publique au développement (augmenter d’un total 25 milliards de dollars par an, d’ici 2010, l’APD du G8 et des autres donateurs envers l’Afrique).</p> <p>(2) En plus de l’engagement existant, le G8 mentionne la nécessité d’augmenter l’APD envers l’Afrique après 2011.</p> <p>(3) Le G8 accueille chaleureusement les contributions importantes de la TICAD IV. Les opinions des pays africains seront reflétées dans la coopération future du G8.</p> <p>(4) Le G8 mentionne les mesures concrètes suivantes, importantes pour l’aide à l’Afrique: améliorer le contexte commercial, développer l’infrastructure, offrir l’appui à l’agriculture, financer « l’Aide pour le commerce », offrir le soutien à la bonne gouvernance en Afrique, promouvoir la paix et la sécurité en Afrique, etc.</p> <p>(5) Le G8 accueille chaleureusement le rapport d’étape par les représentants personnels du G8 pour l’Afrique (RPA). Il a eu des discussions sur le Forum pour le partenariat avec l’Afrique (FPA).</p>
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : site du Ministère des affaires étrangères du Japon :

http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/hakusyo/08_hakusho/main/b2/s1_1_03.html

2-2-3 Forums extérieurs pour l’Afrique

(1) Partenariat stratégique avec l’Afrique : SPA (Programme d’Aide Spéciale pour l’Afrique)

Le SPA a été fondé durant la période de réorganisation structurelle des années 80, afin de mobiliser des fonds d’investissements pour les pays subsahariens. De nombreuses formes d’aide pour l’Afrique ont été largement débattues, incluant le programme de réorganisation structurelle, l’aide aux projets, les programmes d’aides, l’APD, et a joué un rôle important dans l’aide au développement en Afrique dans les années 90. Il est arrivé que la TICAD impacte le SPA, comme lorsque juste après la première conférence TICAD les promesses de dons japonais culminent à 10% du budget total du SPA30. Cependant depuis 2003, l’objectif du SPA a évolué vers une amélioration de l’efficacité de l’aide entre les bailleurs de fonds et les partenaires africains. En conséquence, dans

²⁹ Seuls les points relatifs à l’Afrique sont mentionnés.

³⁰ Déclaration de Kurouchi Yasushi dans le « 1^{er} Forum de la vision d’un nouveau stade d’aide en Afrique » organisé par FASID (1997)

le cadre du système d'obligation de rendre compte entre les bailleurs de fonds et les partenaires africains, ces derniers ont commencé à réclamer au SPA la mise en place ou l'amélioration de dispositifs permettant de contrôler les activités d'aide des bailleurs de fonds. En conséquence, le SPA a perdu son rôle dans la mobilisation de fonds d'aide pour l'Afrique comme c'était le cas dans les années 1990, ainsi que son rôle de lieu de débats sur les modalités d'aide, ce qui a diminué son influence et s'est terminé en 2008.

Figure/Tableau 2-16 Partenariat Stratégique avec l'Afrique (SPA) (1987 – 2008)

Contenu	<p>(1) Ce partenariat a été mis en place en 1987, sous l'impulsion de la Banque Mondiale afin de mobiliser des fonds lorsque l'Afrique faisait face à une crise économique. Ces fonds ont servi à compenser les déséquilibres dans la balance commerciale permettant aux populations de ne pas voir leur vie quotidienne subir les lourdes conséquences de la réorganisation structurelle ou de la réorganisation de l'économie africaine.</p> <p>(2) Les débats principaux au sein des SPA étaient, pour le SPA 1 (88-90) au SPA 3 (94-96) la réorganisation structurelle, l'aide au déséquilibre de la balance commerciale, les conditions d'octroi, pour le SPA4 (97-99) des aides sous forme de projets ou de programmes, des aides pour contrer le déséquilibre de la balance commerciale, des aides financières, des programmes par secteurs d'activité, des dispositions centrées sur la lutte contre la pauvreté, et enfin pour le SPA5 (2000-2002) les documents de stratégie pour la lutte contre la pauvreté (PRSP), la gestion des finances publiques, les programmes par secteurs, la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, la sélectivité, et la transition.</p>
Résultat	<p>(1) Entre le SPA1 et le SPA4, le taux de croissance par habitant dans les Etats Africains a augmenté de 1,1% au début des années 80 à 2% à la fin du SPA4. D'après les rapports d'évaluation de la Banque Mondiale, la mobilisation de fonds à travers le SPA a été un facteur déterminant dans l'amélioration de l'économie africaine.</p> <p>(2) D'après le rapport d'enquête sur le SPA entre 2003 et 2008, le niveau de satisfaction des pays recevant les aides vis-à-vis des aides financières était de plus de 3 sur une échelle de 5. Ce chiffre est globalement stable, voire en augmentation.</p> <p>(3) Au niveau des aides financières octroyées par le SPA entre 2003 et 2008, alors que le montant de l'aide était stationnaire sans forte variation autour de 2 milliards de yens, les aides supplémentaires ont été de 600 millions de dollars en 2003 et de 200 millions de dollars en 2008, en atteignant un maximum de 742 millions de dollars en 2005.</p>

Référence : Courbe de satisfaction croissante, Courbe de support au budget général

Source : Evaluation indépendante de la Banque Mondiale (1998), Programme d'Aide Spéciale pour l'Afrique du site du Ministère des Affaires Etrangères :

http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/ODA/shiryo/hakusho/02_hakusho/ODA2002/html/kakomi/kk01010.htm

Etude SPA : <http://www.spasurvey.info/>

(2) Conférence des chefs d'états de l'Union Européenne et d'Afrique (Sommet UE – Afrique) (2000, 2007, 2010)

L'UE a signé avec les Etats d'Afrique, Caraïbe et Pacifique (Etats ACP) la convention de Lomé et les accords de Cotonou, mais à la fin de la convention de Lomé dans les années 90, les aides des pays de l'UE se sont essouffées, et l'Afrique perdait peu à peu son statut de « partenaire historique ». Par ailleurs, la fin des années 90 a été marquée par une tendance au recul de la pauvreté, la mise en place du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), le changement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) vers l'Union Africaine. A travers des réunions politiques sur les accords de partenariats entre l'UE et les Etats de l'ACP, le commerce ou encore l'approche

exhaustive centralisant les aides au développement, l'UE a développé une politique donnant la priorité aux états les plus pauvres, tout en mettant en place une politique globale visant l'ensemble des pays en voie de développement. Dans ce contexte, la première conférence des chefs d'Etats d'Afrique et d'UE a été organisée en 2000 au Caire, afin de renforcer les relations avec les Etats Africains. Bien que le deuxième volet de cette conférence des chefs d'Etats ait été retardé pour des raisons d'agendas politiques, l'UE a rédigé entre temps, en 2005, la Stratégie de l'UE pour l'Afrique, qui clarifie les sujets prioritaires dans ses relations avec l'Afrique. La deuxième conférence des chefs d'Etats s'est tenue en 2007 à Lisbonne, 7 ans après la première conférence, où a été rédigée la « Stratégie commune UE – Afrique 2007 », une stratégie à long terme où de nombreux défis communs sont traités par des partenariats adaptés. Afin de faciliter le développement des partenariats entre l'UE et l'Afrique dans 8 domaines, un « Plan d'Actions Communes (2008-2010) » a été rédigé. Enfin, une troisième conférence des chefs d'Etats a été organisée à Tripoli, au cours de laquelle en plus de maintenir la « Stratégie commune UE – Afrique 2007 », la « Déclaration de Tripoli » et le « Plan d'action (2011-2013) » ont été adoptés, et le renforcement de la coopération sur 8 domaines clés a été validé.

Les points clés des trois conférences de chefs d'Etats sont récapitulés ci-dessous. Ces conférences ont été basées depuis le début sur des rapports mutuels considérant l'Afrique comme un partenaire. Dans la « Stratégie commune UE – Afrique 2007 » rédigée lors de la deuxième conférence, cette relation est devenue un partenariat stratégique, dont le plan d'action est basé sur 4 grands axes ((a) Paix et Sécurité, (b) Gouvernance et Droits de l'Homme, (c) Commerce et intégration des régions, (d) Défis principaux de développement).

Figure/Tableau 2-17 Evolution des thèmes discutés dans les Conférences des chefs d'Etats de l'UE et d'Afrique

Conférence des chefs d'Etats d'UE et d'Afrique				
Sujets principaux	1 ^{ère} conférence (2000)	2 ^e conférence (2007)	3 ^e conférence (2010)	
		Déclaration de Lisbonne Stratégie commune EU – Afrique 2007	Déclaration de Tripoli	
	Plan d'Action • Intégration des Régions • Intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale • Droits de l'homme, Législation et Institutions démocratiques, bonne gouvernance, Etat de droit • Cultiver la paix, éviter les conflits, Gérer et trouver des solutions • Sujets de développement (défis du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, santé, environnement, sécurisation de l'alimentation, drogues et trafics, culture)	Plan d'action (2008-2010) Les partenariats et les actions prioritaires suivantes ont été validés. • Paix et Sécurité • Gouvernance démocratique et Droits de l'Homme • Commerce, Intégration des régions, Infrastructures • Objectifs de Développement du Millénaire • Energie • Changement Climatique • Immigration, Migration des populations, Emploi • Science, société de l'information, espace.	Plan d'action (2011-2013) L'accent a été mis sur les partenariats suivants • Paix et Sécurité • Gouvernance démocratique et Droits de l'Homme • Commerce, Intégration des régions, Infrastructures • Objectifs de Développement du Millénaire • Energie • Changement Climatique et Environnement • Immigration, Migration des populations, Emploi • Science, société de l'information, espace.	

Source : Synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. sur la base des sites internet d'EuroAfrica-ICT (<http://euroafrica-ict.org/africa-eu-relationships/>), et des partenariats entre l'Afrique et l'Europe (<http://www.africa-eu-partnership.org/africa-eu-strategic-partnership>)

(3) Conférence des chefs d'Etats d'Afrique et de France³¹

La France et l'Angleterre, en tant qu'anciens pays colonisateurs sont deux pays profondément impliqués dans l'aide bilatérale aux pays africains. La France, tout particulièrement, organise depuis les années 1970 la Conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France. Cette conférence a lieu presque tous les ans, et les débats ne se limitent pas aux sujets qui concernent les pays francophones mais plus largement l'ensemble des états africains. Les informations concernant les réunions des chefs d'états concernées postérieures au TICAD I ont été résumées ci-dessous. Entre la 18^e conférence en 1994 et la 21^e conférence en 2001, les débats étaient centrés sur les sujets d'actualité les plus urgents mais depuis les années 2000, le débat a été recentré sur les sujets de sécurité, d'économie, et de développement.

En comparant chacun de ces thèmes avec ceux objets des sessions de la TICAD, on aperçoit des similitudes. Il arrive que la TICAD traite des sujets identiques aux mêmes moments que les conférences des chefs d'Etats, comme sur la globalisation durant la TICAD II, ou encore la route vers la paix durant la TICAD II et III. Enfin, l'ancien Premier Ministre Japonais a été invité à

³¹ Mission des Fonctionnaires Internationaux (MFI): Fondée dans le but de promouvoir le rôle de la France dans les organismes internationaux

participer à la 24^e conférence entre chefs d'Etats en 2007, et des informations sont échangées entre les deux pays.

Figure/Tableau 2-18 Evolution des thèmes abordés lors des conférences entre chefs d'Etats d'Afrique et de France

Conférences entre chefs d'Etats d'Afrique et de France				
	18 ^e et 19 ^e conférences (1994 – 1996)	20 ^e et 21 ^e conférences (1998 – 2001)	22 ^e , 23 ^e et 24 ^e conférences (2003 – 2007)	25 ^e conférence (2010)
Sujets principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de sécurité • Intervention militaire • Développement durable • Réforme structurelle de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la paix • contrôle des armes • Sécurité et développement • L'Afrique dans la globalisation • Bonne gouvernance • Infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat • Démocratie • Globalisation • organisations régionales • Développement • Paix et Sécurité • Jeunesse Africaine et Emploi • Société de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Economie et Finance • Développement des ressources humaines • Environnement • Pauvreté • Sources d'Energie

Source: Synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir du site internet du ministère des affaires étrangères françaises

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/afrique/sommets-afrique-france/>

(4) Chine (Forum sur la coopération sino-africaine), (FOCAC)

En 2000, la Chine a organisé son premier Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est renouvelée tous les trois ans. Ce forum, qui couvre de nombreux secteurs, se caractérise par des engagements financiers et des projets de développement concrets par Chine pour les pays d'Afrique. Depuis le troisième sommet de Pékin en 2006, l'aide financière de la Chine envers les Etats Africains à travers le FOCAC a été largement reconnue.

Figure/Tableau 2-19 Forum sur la coopération sino-africaine (2000 – 2008)

	1 ^{er} forum (2000)	2 ^e forum (2003)	3 ^e forum (2006)	4 ^e forum (2009)	5 ^e forum (2012)
Contenu	-Comment structurer la politique internationale et l'ordre économique du 21 ^e siècle - Thèmes centrés sur la promotion de l'économie et du commerce entre la Chine et les Etats Africains dans la nouvelle ère.	- Débats centrés sur des thèmes de coopération pragmatique et liés à des actions concrètes	- Accent mis sur la longue histoire de la coopération sino-africaine et sur leurs objectifs communs en matière de développement économique et de prospérité	- Accent mis sur la position d'égalité politique, la confiance réciproque et l'établissement de relations de coopération économique mutuellement bénéfique - le nouveau partenariat stratégique sino-africain pour le développement durable	- Aide à la paix et au développement, ainsi que le renforcement du nouveau partenariat stratégique sino-africain - Accent mis sur les relations entre la Chine et l'UA.
Résultats	○Ensemble de dispositions chinoises pour l'économie, la politique et la sécurité des Etats Africains ○Allègement de la dette	○Rédaction du « Plan d'action d'Addis Abeba du FOCAC 2004-2006 » ○ Accueil de 10000 techniciens africains dans les 3 prochaines années...	○Doublement de l'aide chinoise à l'Afrique d'ici 2009, à travers la « Déclaration de Pékin de 2006 » ○ Octroi d'un prêt concessionnel de 3 milliards de dollars américains, d'un prêt acheteur de 2 milliards de dollars américains, et mise en place d'un fond chinois de développement de l'Afrique de 5 milliards de dollars américains.	○Aide pour la sécurité alimentaire, augmentation du fonds chinois de développement de l'Afrique, annulation de la dette publique, aide aux infrastructures dans le cadre de « plan d'action de Charm el-Cheikh » ○Octroi d'un prêt concessionnel de 10 milliards de dollars dans les 3 ans à venir. ○ Formation professionnelle à 24 000 africains.	○ Fourniture de 20 milliards de dollars de lignes de crédit pour l'aide dans les domaines d'infrastructure, d'agriculture, d'industrie et de PME dans le cadre du « Plan d'Action de Pékin » ○ Coopération technique pour l'aide à l'amélioration de la production, l'aide à la définition du plan d'infrastructure régionale et la promotion pour l'implantation des entreprises chinoises.

Source : Synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir du site internet sur le forum sur la coopération sino-africaine(<http://www.focac.org/eng/ltada/dyjbzjhy/>)

On peut noter que lors du 5e Forum à Pékin en 2012, la Chine a pris un engagement concret et chiffré sur les 5 points suivants durant les 3 prochaines années.

Figure/Tableau 2-20 5 sujets prioritaires discutés lors du 5e Forum sur la coopération sino-africaine (2012)

Contenu	<p>(1) La Chine s'engage à élargir la coopération à travers des investissements et des financements pour l'aide au développement durable de l'Afrique. La Chine a ainsi fourni une ligne de crédit de 20 milliards de dollars pour les Etats Africains, afin de soutenir les infrastructures, l'agriculture, l'industrie et le développement des PME.</p> <p>(2) La Chine a progressé dans la construction de centres de formation aux techniques agricoles, et soutient l'amélioration des capacités agricoles des Etats Africains. Par ailleurs, la Chine met en place le « Programme de qualification en Afrique », et s'engage à former 30000 personnes dans les Etats Africains dans de nombreux secteurs. Enfin, la Chine fournit une bourse publique pour 18000 étudiants, et construira dans les différents Etats Africains des centres de formations techniques professionnels et culturels.</p> <p>(3) La Chine renforcera les infrastructures de surveillance climatique des Etats Africains ainsi que l'amélioration des compétences des pays pour la surveillance et la protection des forêts, continuera les projets de puits et d'approvisionnement d'eau, afin de fournir une eau potable sûre.</p> <p>(4) La Chine fournira une aide pour des processus intégrés et pour améliorer les compétences sur l'ensemble du développement. Durant les trois prochaines années, la Chine mettra en place des partenariats avec les Etats Africains pour développer les infrastructures de manière transverse dans les Etats et dans les régions, et soutiendra l'élaboration de projets liés et la réalisation des études de faisabilité. Enfin, la Chine montera des entreprises et des organismes financiers qui participeront au développement des infrastructures dans les Etats et dans les régions.</p> <p>(5) La Chine promouvra les relations amicales avec la population, créant une base solide à toute l'aide publique au développement commun sino-africain. La Chine appliquera l' « Action pour des relations amicales sino-africaines », et soutiendra les échanges et la collaboration entre les organisations publiques, les femmes et les jeunes.</p>
---------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source: synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir du site internet du forum sur la coopération sino africaine. (<http://www.focac.org/eng/ltada/dwjbzjjhys/hyqk/t954274.htm>)

(5) Corée (Forum sur la coopération Corée - Afrique) (KOAFEC)

La Corée organise depuis 2006 un forum sur la coopération Corée-Afrique tous les trois ans. Ce forum recueille les engagements d'aides de la Corée ainsi que les messages des Etats Africains. La première conférence a été marquée par le message du Président Sud-Africain Thabo Mbeki, et la deuxième conférence par les messages des Etats participants. Ces conférences permettent à la Corée de distribuer ses aides dans un contexte international mouvementé. Lors de la deuxième conférence,

les rapports « Coopération pour le développement Corée – Afrique 2009 – 2012 » et « Initiative pour la croissance verte Corée – Afrique » ont été rédigés, donnant une orientation aux relations de coopérations jusqu'en 2012.

Figure/Tableau 2-21 Forum sur la coopération Corée – Afrique (2000 – 2008)

	1 ^{er} forum (2006)	2 ^e forum (2009)	3 ^e forum (2012)
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Organisé à Séoul en Corée - La conférence avait pour but de promouvoir une coopération sur les affaires et le commerce mutuellement bénéfiques pour la Corée et l’Afrique. - Participation des chefs d’Etats de 3 Etats Africains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisé à Séoul en Corée. Présentation de la « Déclaration de Séoul » - Participation de chefs d’Etats et de ministres de 15 Etats Africains. - Débats sur le partenariat futur entre la Corée et l’Afrique, en relation avec le changement climatique. Présentation du « Partenariat sur la croissance respectueuse de l’environnement entre la Corée et l’Afrique ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisé à Séoul en Corée. - Participation de chefs d’Etats et de ministres de 15 Etats Africains. - Débats sur la coopération dans le développement, la promotion du commerce et de l’investissement, la paix et la sécurité, et la bonne gouvernance.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> o La Corée annonce qu’elle triplera le montant de ses aides pour l’Afrique, à 100 millions de dollars. 	<ul style="list-style-type: none"> o La Corée promet qu’elle doublera l’APD (Aide Publique au Développement) en 2012 par rapport à 2008, qu’elle accueillera 5000 stagiaires africains entre 2009 et 2012, et qu’elle recrutera plus de 1000 bénévoles étrangers d’ici 2012. 	(Information non disponible lors de l’étude).

Source: synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir du site internet du forum sur la coopération Corée - Afrique. (<http://forum.mofat.go.kr/eng/intro/info/summary/index.jsp>)

(6) Sommet du Forum Afrique - Inde

L’Inde organise un Sommet du Forum Afrique–Inde tous les trois ans depuis 2008. Ce forum se positionne sur une relation de longue durée entre l’Inde et l’Afrique, et se donne pour objectif de construire un partenariat durable au 21^e siècle. Il ambitionne la construction d’une relation avec l’Afrique entière (Pan-Afrique), au-delà des relations bilatérales qui ont pu se nouer entre l’Inde et les Etats Africains et entre l’Inde et plusieurs communautés économiques régionales africaines. Les axes de coopérations sont le développement des ressources humaines, la santé, l’amélioration des compétences, ou encore les technologies d’informations et de communication. Chaque sommet est marqué par des déclarations, des accords sur des plans d’actions, et une présentation des engagements d’aide par le gouvernement indien.

Figure/Tableau 2-22 Sommet du Forum Afrique–Inde (2008 – 2011)

	1 ^{er} forum (2008)	2 ^e forum (2011)
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Organisé à New Delhi en Inde - Présentation de la « Déclaration de Delhi ». Participation de chefs d’Etats et de ministres de 14 Etats Africains. Des sujets sur le changement climatique ont été abordés. - Présentation du « Cadre de coopération Afrique – Inde », qui traite entre autre de la coopération économique, la coopération politique (paix, sécurité, société civile, gouvernance), les sciences, la technologie et la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisé à Addis Abeba en Ethiopie. Présentation de la « Déclaration Addis Abeba ». - Participation de chefs d’Etats et de ministres de 15 Etats Africains. - Présentation du « Cadre renforcé de coopération Afrique – Inde », qui traite entre autre de la coopération économique, la coopération politique (paix, sécurité, société civile, gouvernance), les sciences, la technologie et la recherche, le développement de la société et amélioration des compétences, la santé, la culture et le sport.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de Préférences Tarifaires à Taux Zéro pour les Pays les Moins Développés. Parmi les 50 pays visés, 34 sont des Etats Africains. ○ Dans le cadre du projet de subvention l’Inde s’engage à fournir 500 millions de dollars sur 5-6 ans dans les domaines de développement des ressources humaines et l’amélioration des compétences. ○ Création d’institutions d’enseignement supérieur panafricaines pour former à la science, aux technologies de l’information et à la formation à l’emploi, ainsi que de l’investissement sur la R&D pour l’énergie renouvelable et le développement de l’agriculture. ○ Doublement des bourses longue durée pour les étudiants africains qui font des études dans les universités indiennes, et augmentation du nombre d’inscriptions au programme de coopération technique de 1100 à 1600 personnes. ○ Création d’institution de bénévolat pour l’Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Allocation de 5 milliards de dollars de lignes de crédit pour l’Afrique dans les 3 années à venir. Renforcement de l’aide aux infrastructures pour faire progresser l’intégration des régions. ○ Création d’une université virtuelle africaine et fourniture de nouvelles bourses à 10000 étudiants pour les universités concernées. ○ Allocation de bourses à plus de 22000 étudiants pour venir étudier dans les universités indiennes durant les 3 prochaines années. ○ Création de trois organismes de recherche panafricaines. ○ Mesures prises pour améliorer l’accès aux villes indiennes par les compagnies aériennes des Etats Africains. ○ Mesures prises à travers des entreprises de conseil en affaires entre l’Inde et l’Afrique pour promouvoir le commerce et l’investissement mutuel. ○ Attribution de 2 millions de dollars pour la mission commune en Somalie

Source: synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir du site internet du forum du sommet Afrique – Inde (<http://www.indiaafricasummit.nic.in/?1200>), des communiqués de presse de l’Union Africaine

(http://www.africa-union.org/root/au/Conferences/2008/april/India-Africa/press_releases.htm),

et des communiqués de presse du gouvernement indien

(<http://pib.nic.in/newsite/erelease.aspx?relid=37177>)

(7) Comparaison entre les conférences d’aides de la TICAD et des autres pays extérieurs pour l’Afrique

Les contenus des débats ainsi que les années où ont été organisées la TICAD et les autres conférences extérieurs ont été comparés. En comparant les dates d’organisation, on s’aperçoit que mis à part les conférences entre chefs d’Etats d’Afrique et de France organisées depuis les années 1970, toutes les conférences avec l’UE, la Chine, la Corée et l’Inde sont postérieures à l’an 2000,

après que l'Afrique ait montré des signes d'amélioration. L'économie des Etats Africains stagnait entre les années 80 et 90, et les seules conférences qui aidaient l'Afrique durant cette période étaient la TICAD, le SPA, et la conférence entre chefs d'Etats d'Afrique et de France. En tenant compte de l'essoufflement de l'aide du SPA dans les années 2000, on peut dire que seuls la TICAD et la France poursuivait ses aides pendant cette période de stagnation économique de l'Afrique.

Par ailleurs, la France tout comme certains pays de l'UE, en tant qu'ancien pays colonisateurs disposent historiquement de profonds liens économiques et sociaux avec les Etats Africains, et certains pays sont même géographiquement très proches. La TICAD est co-organisée par les Nations Unies, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), la Banque Mondiale ou encore la CUA (Commission de l'Union Africaine), mais le Japon en tant que co-organisateur ne dispose pas de ce type de liens profonds avec les Etats Africains. Dans ce contexte historiques, le Japon a organisé la TICAD en tant que conférence pour aider les Etats Africains au début des années 90 lorsque l'économie était stagnante compte beaucoup. On peut noter au passage que seules les conférences d'aides à l'Afrique de la TICAD rassemblaient des organismes internationaux et des organismes nationaux.

En regardant le contenu des conférences, les sujets abordés portaient largement sur l'ensemble des sujets de préoccupation de l'Afrique. Et seule la TICAD affiche clairement comme objectif central la « croissance économique axée sur le secteur privé », la « Sécurité humaine » et la « coopération utilisant des ressources étrangères (coopération sud-sud) », ce qui la caractérise. Alors que les aides fournies par la Chine et l'Inde affichent clairement les montants des aides sur des sujets bien déterminés, la TICAD met l'accent sur le débat sur la politique à mener, et n'affiche pas systématiquement de montant vis-à-vis des différents aides fournis.

Figure/Tableau 2-23 Comparaison entre la TICAD et les conférences extérieures

	TICAD	Multilatéral		Bilatéral			
		SPA	UE	France	Chine	Corée	Inde
Année	1993	1988	2000	Années 70	2000	2006	2008
Fréquence / Total	Tous les 5 ans / 4 fois	Tous les ans (Abandonné en 2008)	Tous les 3 ans / 3 fois	Tous les 2-3 ans / 25 fois	Tous les 3 ans / 5 fois	Tous les 3 ans / 3 fois	Tous les 3 ans / 2 fois
Caractéristique des conférences	- Débat sur la politique - Accord sur les projets d'actions - Processus de suivi des décisions	- Mobilisation de fonds pour l'aide à l'Afrique - Débat sur les modalités d'aides	- Débat sur la politique - Accord sur les projets d'actions	- Débat sur la politique	- Débat sur la politique - Accord sur les projets d'actions - Présentation du montant de l'aide par le pays hôte	- Débat sur la politique - Accord sur les projets d'actions - Présentation du montant de l'aide par le pays hôte	- Débat sur la politique - Accord sur les projets d'actions -Présentation du montant de l'aide par le pays hôte
Différences entre les conférences sur les thèmes centraux abordés et sur d'autres caractéristiques	-« Propriété de l'Afrique », « Sécurité des Personnes », « coopération utilisant des ressources étrangères (coopération sud-sud) » sont des thèmes caractéristiques	- Pas d'aide sur un secteur particulier	- « Droits de l'homme » est caractéristique -Beaucoup de relations avec les accords de Cotonou	- Chaque fois, les sujets débattus changent en fonction de la situation de l'Afrique	- Les domaines d'aides sont très étendus. Les montants des aides allouées sont affichés.	-Les domaines d'aides sont plutôt étendus. La première conférence a affiché les montants des aides, mais la deuxième ne semble pas avoir affiché clairement les montants.	- Les domaines d'aides sont très étendus. Les montants des aides allouées sont concrètement affichés.

Source: Synthèse réalisée par Mitsubishi UFJ Research & Consulting Co., Ltd. à partir des documents disponibles sur chaque pays.

2-3 Résumé

Résumé du Chapitre 2

Les ordres du jour des forums TICAD I – IV étaient définis en tenant compte des principaux thèmes de développement d'actualité de l'Afrique, ainsi que des débats qui se déroulaient sur la scène internationale. De ce fait la TICAD a traité de sujets différents lors de chaque session, mais

dans l'ensemble elle a maintenu une approche cohérente et centrée sur le développement économique de l'Afrique, particulièrement celle du secteur privé (afin que le développement économique du secteur privé tire l'économie globale), en plaçant chaque individu vivant en Afrique au centre des dispositifs, et enfin en renforçant la protection contre les dangers qui menacent les vies, la vie quotidienne et la dignité (sécurité humaine). La promotion de la coopération sud-sud afin de faire bénéficier de l'expérience du développement asiatique est également une particularité de ces forums.

La TICAD I organisée en 1993 a appelé l'ensemble de la communauté internationale à porter son attention au développement de l'Afrique, pour lequel les dons Européens s'essoufflaient, en clamant qu'il ne pouvait y avoir de paix et de développement dans le monde si on laissait l'Afrique à son sort³². C'est ainsi que tout en généralisant l'adoption des concepts d'appropriation et de partenariat dans la communauté internationale, ce forum a aussi indiqué l'importance, pour les pays d'Afrique, de s'inspirer de l'expérience des pays asiatiques sur le développement. Lors de la TICAD II en 1998, il a été proposé de continuer dans le même élan pour le développement de l'Afrique que lors de la TICAD I. Lors de la TICAD II l'« appropriation » et le « partenariat » sont devenus deux concepts de base et ont orienté l'ensemble du processus de la TICAD.

Lors de la TICAD III, organisée en 2003, les politiques d'aide à l'Afrique par la TICAD se sont concentrées sur trois axes : « un développement centré sur la personne », « la réduction de la pauvreté par la croissance économique », et « la consolidation de la paix ». De plus, la sécurité humaine, qui est un des principaux piliers de la politique étrangère japonaise, a été intégrée à la Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD.

Lors de la TICAD IV, organisée en 2008, les politiques d'aide à l'Afrique par l'accélération de la croissance, le renforcement de la sécurité humaine (atteinte des OMDs, consolidation de la paix et bonne gouvernance), et sur la réponse aux problèmes environnementaux et au changement climatique. Le forum a abouti sur la « déclaration de Yokohama », le « Plan d'action de Yokohama », qui ont été des feuilles de routes orientant la manière dont les processus du TICAD allaient aider concrètement au développement et à la croissance de l'Afrique pendant les 5 années suivantes. Le niveau d'avancement annuel est suivi à travers un rapport. L'approche exhaustive et l'introduction de ces mécanismes de suivi ont fait la particularité de la TICAD IV par rapport aux TICADs précédentes.

Par ailleurs ces processus de la TICAD ont été menés de manière coordonnés avec les différentes tendances internationales à l'égard de la réduction de la pauvreté et de la globalisation, particulièrement entre la fin des années 1990 et le début des années 2000.

En particulier depuis les années 2000, le développement de l'Afrique est un sujet récurrent dans

³² « Retour sur les traces de 10 ans de conférences pour le développement de l'Afrique (TICAD) », de Horiuchi Shinsuke (2004) (<http://www.idea-jpn.co.jp/reports/TICAD-10year-nosokuseki.pdf>)

les réunions entre chefs d'Etats développés. Dans les années 90 il n'y avait pas beaucoup d'autres forums d'aide à l'Afrique en dehors de la TICAD, mais depuis les années 2000 où l'Afrique a montré une amélioration de son économie, l'Europe, la Chine, la Corée et l'Inde ont commencé à organiser des forums d'aide à l'Afrique. La TICAD reste néanmoins le seul forum réunissant à la fois les organismes internationaux et les organismes nationaux.

Par ailleurs, en se penchant sur le contenu des discussions, on voit que la TICAD traite de manière très large l'ensemble des sujets de préoccupation de l'Afrique. La particularité de la TICAD est de traiter les sujets de « croissance économique axée sur le secteur privé », de « Sécurité humaine » et de « coopération utilisant des ressources étrangères (coopération sud-sud) ».

3. Évolution de la situation de l'Afrique au cours des 20 dernières années

3-1. Évolution socioéconomique de l'Afrique depuis 1993

Cette section présente, données à l'appui, l'évolution socioéconomique de l'Afrique de 1993 à aujourd'hui. Il s'agit ici d'une description objective de l'évolution socioéconomique de l'Afrique sans considération particulière de l'implication avec le processus de la TICAD.

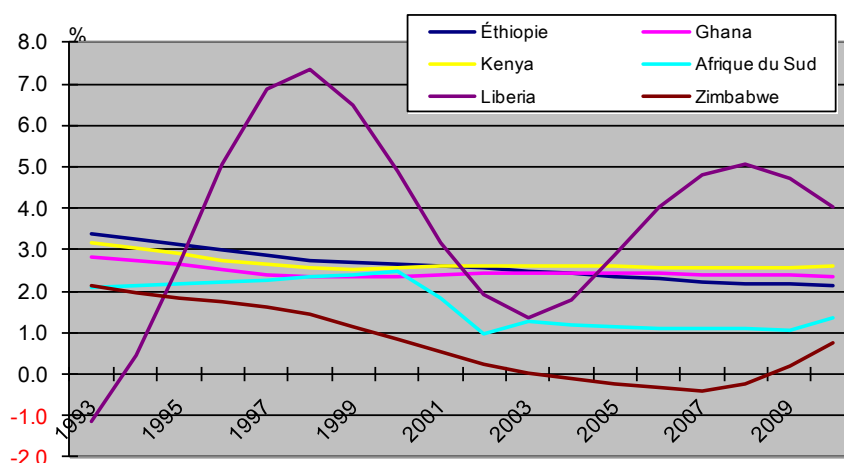
3-1-1. Population

(1) Taux de croissance démographique

La population de l'Afrique (Afrique du Nord et Afrique subsaharienne) est passée de 683 millions en 1993 à 1,02 milliard en 2010. Le taux de croissance démographique était en moyenne de 2,4% par an pendant cette période. Tandis que le taux de croissance démographique annuel moyen dans les pays d'Afrique du Nord était de 1,6%, il était de 2,6% dans les pays de l'Afrique sub-saharienne. Au vu des changements depuis 1993, le taux de croissance annuel moyen pour l'ensemble de l'Afrique a diminué progressivement de 2,6% en 1993 à 2,4% en 2000, et 2,3% entre 2005 et 2010. Cette tendance est observée aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne.

Par pays, les taux de croissance démographique annuels moyens les plus élevés entre 1993 et 2010 sont observés dans les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris le Liberia (3,7%), le Niger (3,5%), le Tchad (3,1%) et la Guinée équatoriale (3,1%). En revanche, les pays avec le taux de croissance démographique le plus bas sont le Zimbabwe (0,7%), Maurice (0,9%), et les Seychelles (1,1%).

Figure/Tableau 3-1 Évolution du taux de croissance démographique (%)



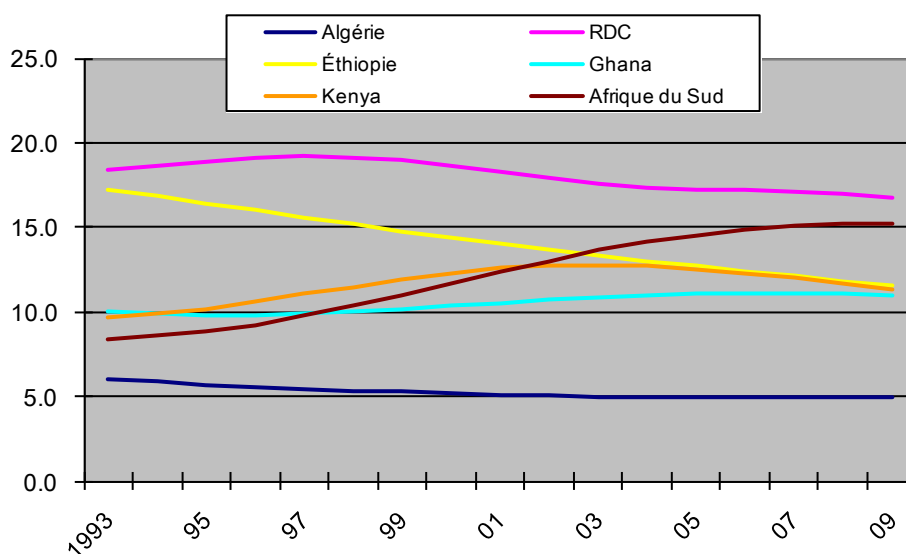
Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

Au regard des données de la population des hommes et des femmes, le taux de croissance démographique de l'ensemble de l'Afrique pour la période considérée est légèrement supérieur chez les hommes, à l'exception de l'Afrique du Nord où le taux de croissance démographique est légèrement plus élevé chez les femmes. Par pays, une différence relativement importante entre les hommes et les femmes est observée au Cap Vert, Lesotho, et Swaziland, où le taux de croissance est supérieur chez les hommes. À l'inverse, en Côte d'Ivoire, Gambie, et Libye, le taux de croissance démographique est invariablement plus élevé chez les femmes, et l'écart avec les hommes est relativement prononcé.

(2) Taux de mortalité

Sur l'ensemble de l'Afrique, le taux de mortalité pour 1.000 habitants s'est amélioré, passant de 14,3 décès en 1993, à 12,1 en 2009. Le taux de mortalité s'améliore aussi bien en Afrique de Nord qu'en Afrique subsaharienne, mais l'écart entre les deux régions reste important, à 5,6 et 13,5 respectivement en 2009. La différence entre pays était encore plus marquée. En effet, tandis qu'en Algérie, au Cap Vert, et en Libye, le taux de mortalité était en dessous de 5 décès en 2009, en République d'Afrique Centrale, en République Démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, et en Zambie, il était proche de 17. En outre, certains pays voient leur taux de mortalité augmenter depuis 1993. Cette tendance est particulièrement prononcée dans les pays d'Afrique australe, tels que le Botswana, le Lesotho, l'Afrique du Sud, et le Swaziland. Comme indiqué dans ce qui suit, il est estimé que cela est dû à la prévalence du VIH/SIDA.

Figure/Tableau3-2 Évolution du taux de mortalité (pour 1.000 habitants)

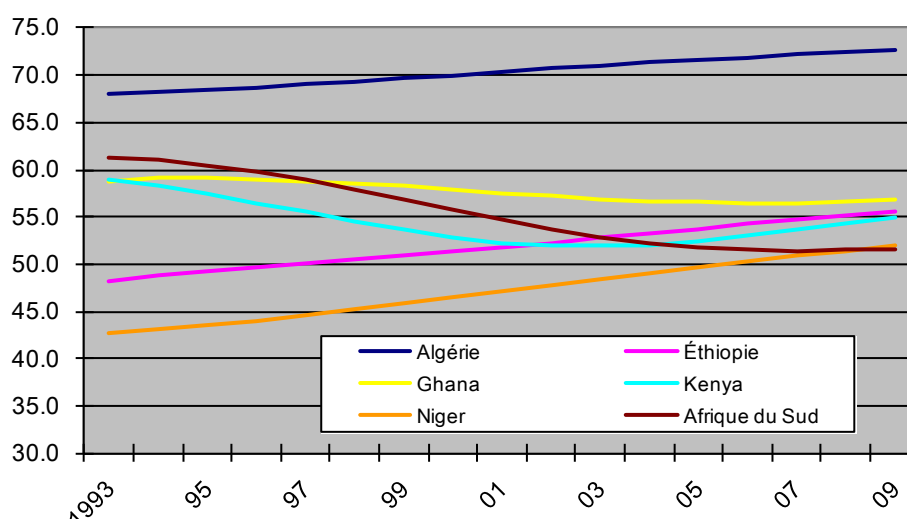


Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(3) Espérance de vie moyenne

L'espérance de vie moyenne est passée de 53 ans à 55,6 ans de 1993 à 2009 pour l'ensemble de l'Afrique, soit un allongement de la vie de 2,7 ans. En Afrique de Nord, l'allongement de la vie était encore plus important, avec une espérance de vie moyenne de 5,3 ans de plus, et de 2,5 ans en Afrique subsaharienne. Par pays, le Rwanda se distingue avec un allongement de la durée de vie de plus de 20 ans, qui est passée de 26,4 ans à 51,0 ans. Et même en dehors de ce cas exceptionnel, l'espérance de vie a augmenté de près de 10 ans dans des pays comme l'Érythrée, la Guinée, le Niger, et la Sierra Leone. Toutefois, nombre de pays ont assisté à une réduction de l'espérance de vie moyenne depuis 1993. Dans ces pays, la diminution de la durée de vie moyenne est comparativement plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Comme c'est le cas également en ce qui concerne le taux de mortalité, cette tendance est marquée dans les pays d'Afrique australe du Botswana, Lesotho, Swaziland, et l'Afrique du Sud.

Figure/Tableau3-3 Évolution de l'espérance de vie moyenne



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

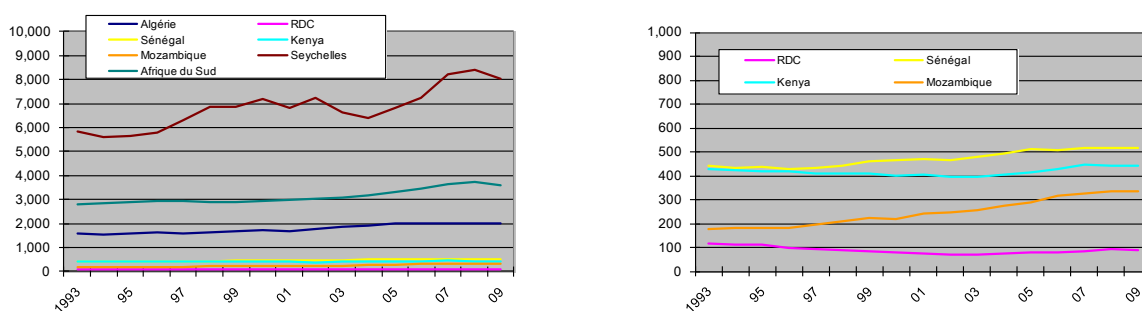
3-1-2. Revenus et consommation

(1) Revenu national par habitant

Les données du revenu national par habitant ne sont pas complètes, et les données pour la période de 1993 à 2009 sont disponibles uniquement pour un nombre limité de pays. Dans ces circonstances, le revenu national par habitant pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne est passé de 462 dollars en 1993 (Prix fixés de 2000, appliqués également pour ce qui suit) à 551 dollars en 2009. L'écart

entre pays est important, de 91 fois entre le plus élevé, les Seychelles (8.048 dollars), et le plus bas, la République Démocratique du Congo (88 dollars). Pendant la même période, le revenu par habitant a augmenté dans de nombreux pays. Il a augmenté de 1,8 à 2 fois dans des pays tels que le Botswana, Cap Vert, Mozambique, et Ouganda (toutefois, le niveau du revenu au Mozambique et en Ouganda se situe autour de 300 dollars). Par contre, une baisse du revenu national par habitant est observée en République Démocratique du Congo et à Madagascar.

Figure/Tableau3-4 Évolution du revenu national par habitant (dollar)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

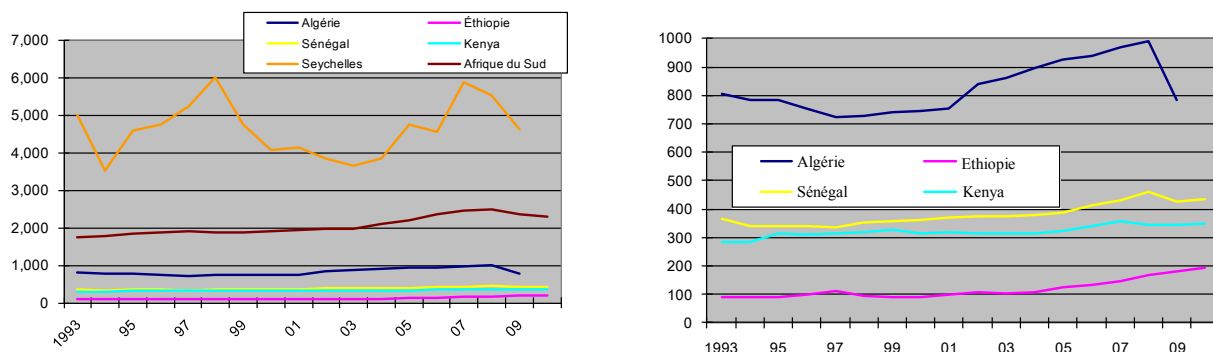
(2) Dépenses de consommation des ménages par personne

Les données des dépenses de consommation des ménages par personne ne sont pas complètes, et les données pour la période de 1993 à 2010 sont disponibles uniquement pour un nombre limité de pays. Dans ces circonstances, les dépenses de consommation des ménages par personne pour l'ensemble de l'Afrique sont passées de 422 dollars en 1993 à 552 dollars en 2010. L'écart entre pays n'est pas aussi considérable que dans le cas du revenu, mais il est tout de même important, allant jusqu'à 24 fois¹ entre le plus élevé, les Seychelles (4.622 dollars²), et le plus faible, l'Éthiopie (196 dollars). Comme pour dans le cas du revenu par habitant, les dépenses de consommation des ménages par habitant augmentent dans de nombreux pays. Une augmentation de 2 à 2,4 fois au Cap Vert, en Éthiopie, et à Maurice (sachant toutefois, comme indiqué ci-dessus, que le niveau des dépenses de consommation en Éthiopie est extrêmement bas), et de quasiment 3 fois au Botswana. En revanche, les dépenses ont diminué en Algérie, à Madagascar, et aux Seychelles.

¹ Lorsque le revenu est pris en considération, il est supposé que la RDC est le pays le plus bas, mais aucune donnée n'est disponible pour 2003 et les années suivantes

² Prix de 2009.

Figure/Tableau3-5 Évolution des dépenses de consommation des ménages par personne (dollar)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

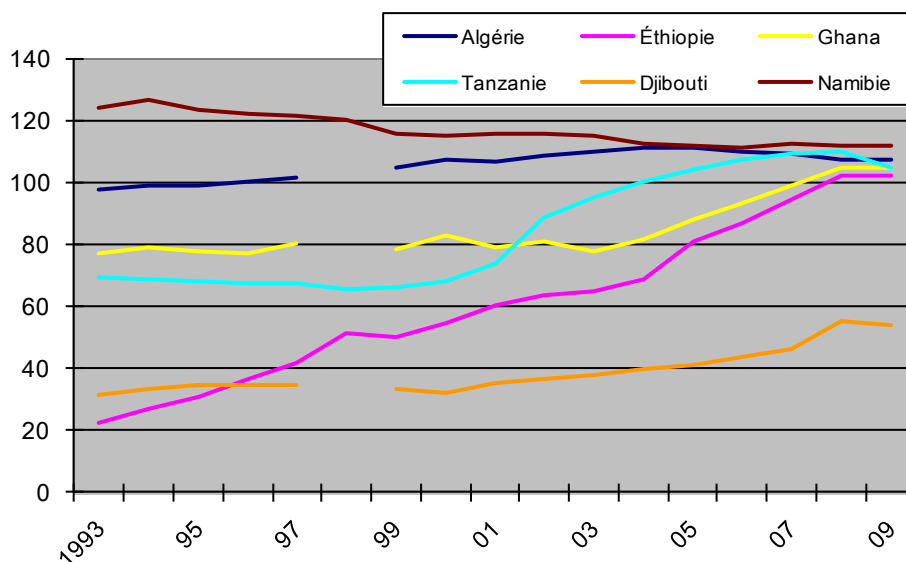
3-1-3. Éducation

(1) Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire

Les dernières données du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire (résultats bruts)³ dans l'ensemble de l'Afrique et pour l'Afrique subsaharienne datent de 2005, mais dans les deux cas, il est de 96%, ce qui représente une amélioration considérable par rapport à 1995. Cependant, il y a un écart de 10% entre garçons et filles, le taux d'inscription des filles étant plus bas que celui des garçons pour les deux régions considérées. Par pays, tandis que la plupart des pays affichaient en 2009 un taux de scolarisation de 100% ou plus pour les filles et les garçons, des pays tels que Djibouti, Guinée équatoriale, Niger, etc. enregistraient un taux extrêmement bas, dans la fourchette de 40 - 60%.

³Il s'agit du taux de tous les enfants inscrits dans les écoles concernées (indépendamment de l'âge) pour la population ayant l'âge approprié pour le niveau d'enseignement considéré. Parce que les enfants scolarisés sont comptabilisés sans tenir compte de l'âge, ce chiffre peut excéder 100%.

Figure/Tableau3-6 Évolution du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire (%)

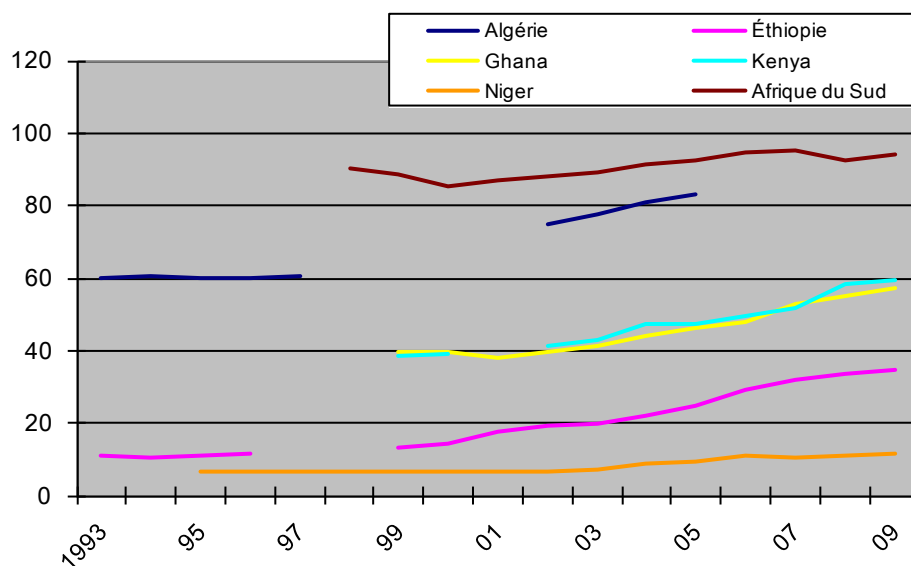


Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(2) Taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire

Le taux de scolarisation au niveau secondaire (résultats bruts), avec 37% en 2008 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, stagnait à un niveau bas par rapport à celui du primaire. Les données sont moins complètes que celles de l'enseignement primaire, mais, outre la Libye et les Seychelles où le taux d'inscription dépasse les 100%, seuls quelques pays, notamment l'Algérie, le Cap Vert, Maurice, l'Afrique du Sud, et la Tunisie excèdent un taux de 80%. Par contre, le taux est inférieur à 20% au Burkina Faso, Burundi, en République d'Afrique Centrale, et au Niger. Une ventilation par sexe indique que le taux d'inscription chez les filles tend en général à être inférieur. Toutefois, dans les pays cités ci-dessus ayant un taux de scolarisation au niveau secondaire élevé, l'inverse est observé, avec un taux de scolarisation plus élevé chez les filles que chez les garçons.

Figure/Tableau3-7 Évolution du taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(3) Taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation parmi la population des personnes âgées de 15 ans et plus est analysé avec à l'appui des données compilées en 2000 et 2009 (et années adjacentes). Le nombre de pays pour lesquels il est possible d'effectuer une comparaison entre les deux années en question est limité, mais le taux d'alphabétisation s'est amélioré dans tous ces pays, à l'exception de Madagascar. En 2009, seuls trois pays avaient un taux d'alphabétisation au-dessus de 90% ; il s'agit de la Guinée équatoriale, les Seychelles, et le Zimbabwe (toutefois, en regardant les données concernant uniquement les hommes, la liste inclut le Cap Vert, Gabon, Kenya, Libye, Maurice, et Sao Tomé-et-Principe). Parmi ces pays, seules les Seychelles enregistrent un taux d'alphabétisation supérieur à 90% aussi bien pour les hommes que pour les femmes. (Uniquement deux pays ont un taux d'alphabétisation des femmes au-dessus de 90% : le Lesotho et les Seychelles, et dans ces deux pays le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les femmes que chez les hommes). Un total de 13 pays, y compris ceux cités ci-dessus, enregistre un taux d'alphabétisation supérieur à 80%. D'autre part, le pays avec le taux d'alphabétisation le plus bas est l'Éthiopie (29,8%). Il y a trois pays, y compris l'Éthiopie, où le taux d'alphabétisation est inférieur à 40%, et sept dans lesquels il ne dépasse pas 50%. Ces pays se caractérisent par le fait que le taux d'alphabétisation chez les femmes est particulièrement bas par rapport au niveau enregistré chez les hommes.

Figure/Tableau3-8 Répartition par taux d'alphabétisation (15 ans et plus, total hommes et femmes) (2009*)

À partir de 30%	À partir de 40%	À partir de 50%	À partir de 60%	À partir de 80%	À partir de 90%	À partir de 100%
Éthiopie	Tchad Guinée	Bénin Gambie Sénégal Sierra Leone	République d'Afrique Centrale Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Liberia Mauritanie Maroc Mozambique	Angola Burundi Comores République Démocratique du Congo Érythrée Ghana Madagascar Malawi Nigeria Rwanda Soudan Tanzanie Tunisie Ouganda Zambie	Botswana Cap Vert Gabon Kenya Lesotho Libye Maurice Namibie Sao Tomé-et-Principe Swaziland	Guinée équatoriale Seychelles Zimbabwe

* : Comprend des données de 2008 et de 2010 pour certains pays.

Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

3-1-4. Santé et hygiène

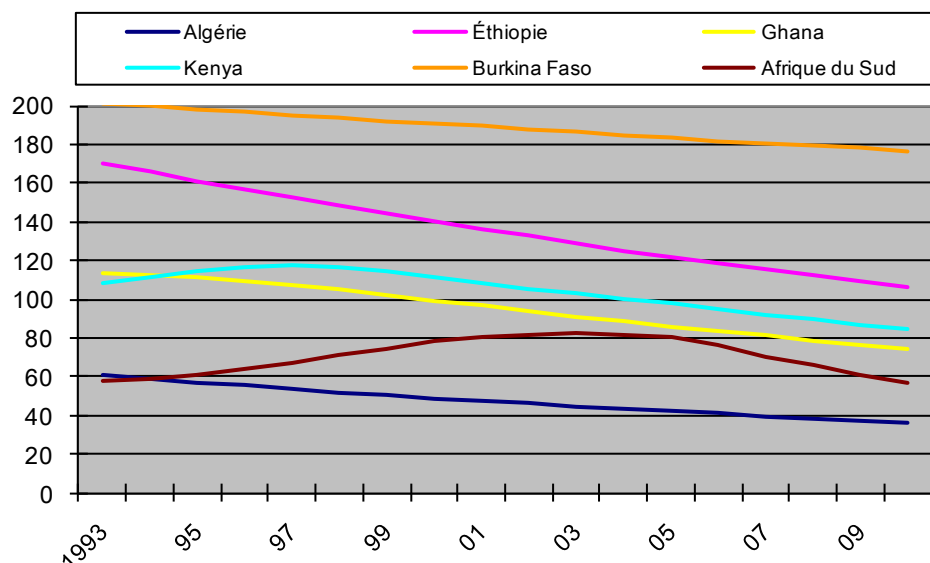
(1) Taux de mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile (pour 1.000 habitants) s'est amélioré, passant de 159 décès en 1993, à 115 en 2009 pour l'ensemble de l'Afrique. Il existe un écart important entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. En Afrique du Nord, le taux de mortalité infantile qui était de 70 décès en 1993 a chuté à 28 en 2009, tandis que ce taux en Afrique subsaharienne est passé de 172 à 125 décès sur la même période. Malgré la baisse observée, la valeur en Afrique subsaharienne demeure élevée. Par pays, l'Angola, le Burkina Faso, le Tchad, la République Démocratique du Congo, le Mali, la Sierra Leone et d'autres enregistraient, même en 2010, un niveau élevé, supérieur à 160 décès. En revanche, en dehors des pays de l'Afrique du Nord, les Seychelles et Maurice réalisent un niveau extrêmement bas dans la plage de 10 à 20 décès.

Les principaux facteurs qui font obstacle à la réduction du taux de mortalité infantile sont les quatre grands fléaux que sont la pneumonie, la diarrhée, le paludisme, et le VIH/SIDA⁴.

⁴Rapport des OMD de 2011

Figure/Tableau3-9 Évolution du taux de mortalité infantile (pour 1.000 habitants)

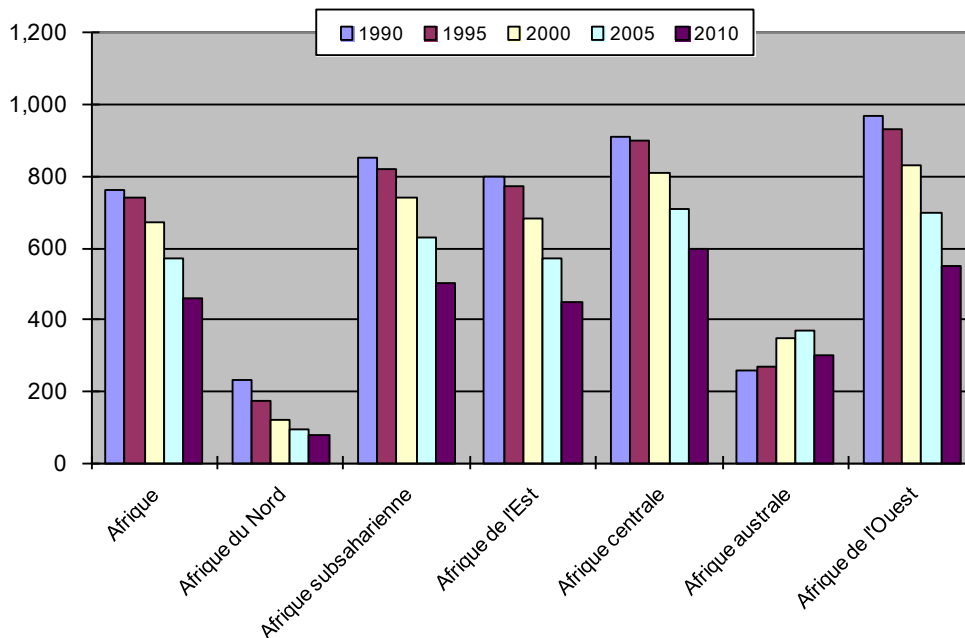


Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(2) Taux de mortalité maternelle

Le Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) dans l'ensemble de l'Afrique a décliné de 760 décès en 1990 à 460 en 2010. Par région, l'Afrique du Nord enregistre le taux le bas, avec une baisse de 230 décès en 1990 à 78 en 2010. Tandis que les taux en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest ont chuté de la plage de 800 à 900 décès à un niveau de 400 à 500, le taux en Afrique australe a augmenté de 260 en 1990 à 370 en 2005. Comme indiqué dans ce qui suit, il est estimé que cette tendance est due à la prévalence du VIH/SIDA. Par pays, outre les pays de l'Afrique australe, le taux de mortalité maternelle est également en augmentation au Burundi, Cameroun, Tchad, en République Démocratique du Congo, et en Somalie.

Figure/Tableau3-10 Évolution du taux de mortalité maternelle par région (pour 100.000 naissances vivantes)



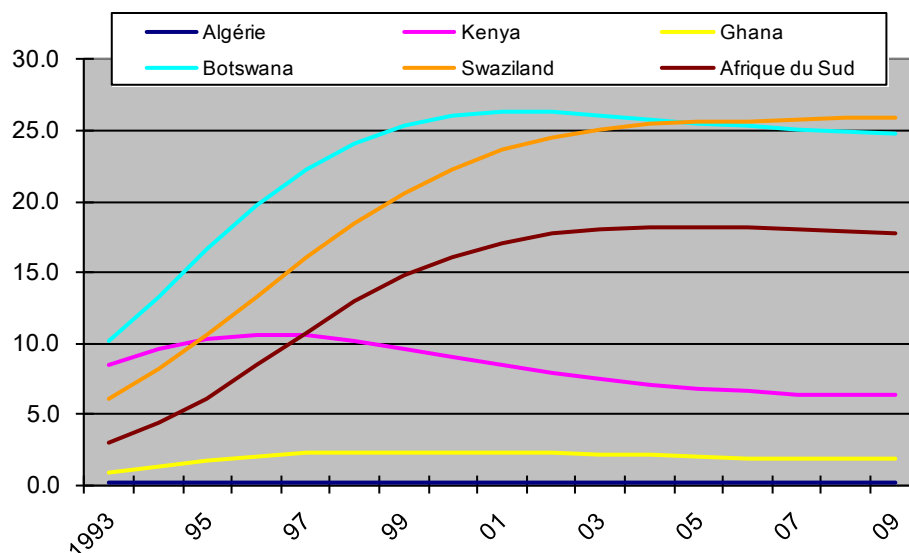
Source : OMS, UNICEF, FNUAP, et la Banque Mondiale, Tendances de la mortalité maternelle : 1990 à 2010.

(3) Taux de prévalence du VIH/SIDA

Le taux de prévalence du VIH/SIDA (pourcentage dans la population des personnes âgées de 15 à 49 ans) a augmenté dans l'ensemble de l'Afrique, de 3,4% en 1993 à 4,9% en 2000, puis est repassé à 4,3% en 2009. Ceci est entièrement dépendant des variations du taux de prévalence en Afrique subsaharienne, qui a augmenté de 4,3 en 1993 à 6,3% en 2000, puis est revenu à 5,4% en 2009. L'augmentation du taux de prévalence est frappante dans les pays d'Afrique australe tels que le Botswana, Lesotho, Afrique du Sud, et le Swaziland. Toutefois, même dans ces pays, des indications d'un virage à la baisse du taux de prévalence du VIH/SIDA commencent à se manifester, et une baisse est clairement amorcée chez les moins de 18 ans⁵.

⁵Rapport des OMD de 2011

Figure/Tableau3-11 Évolution du taux de prévalence du VIH/SIDA (pourcentage dans la population des personnes âgées de 15 à 49 ans)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(4) Taux de mortalité lié au paludisme

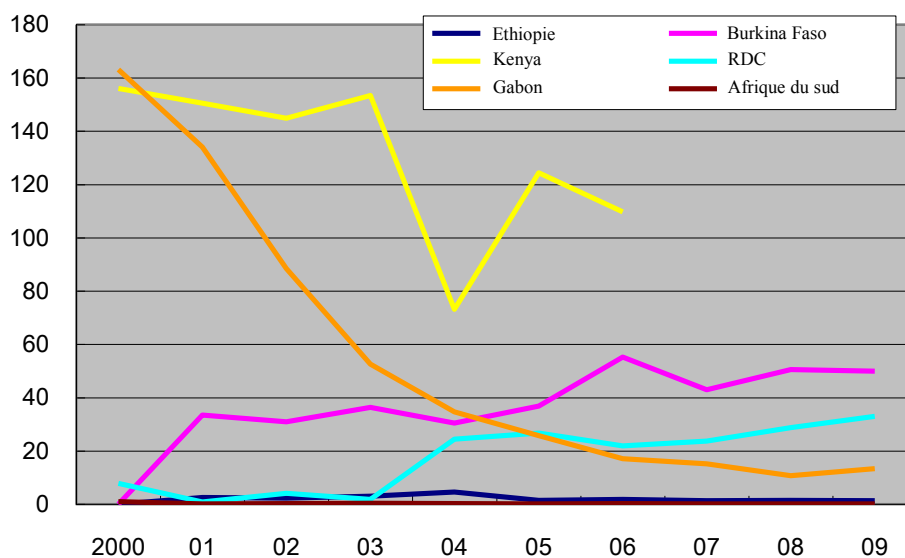
Selon l'OMS, le taux de mortalité lié au paludisme a diminué de plus de 25% dans le monde entier depuis 2000, et de 33% en Afrique, mais le plus grand nombre des décès liés au paludisme est observé chez les enfants, et il est estimé que 80% des décès liés au paludisme dans le monde sont concentrés dans 14 pays d'Afrique⁶. Par pays, bien que le taux baisse considérablement dans des pays tels que la Gabon et Sao Tomé-et-Principe, il augmente dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, notamment au Burkina Faso, Cameroun, en République Démocratique du Congo, Guinée-Bissau, et Sierra Leone.

La généralisation des moustiquaires traitées pour la protection contre les insectes, méthode la plus efficace pour lutter contre le paludisme, et la fourniture de thérapies à base d'artémisinine (ACT) aux personnes atteintes du paludisme dans les différents pays d'Afrique sont des questions urgentes. Bien que les traitements ACT se généralisent progressivement dans les hôpitaux publics, les informations concernant cette méthode thérapeutique dans les hôpitaux privés sont insuffisantes⁷.

⁶OMS, aide-mémoire No. 94 Paludisme (<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs094/en/index.html>)

⁷Identique à la mention précédente, et l'UA, la BAD, la CEA, et le PNUD, Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 2011 (Rapport OMD 2011), octobre 2011.

Figure/Tableau3-12 Évolution du taux de mortalité lié au paludisme (pour 100.000 habitants)

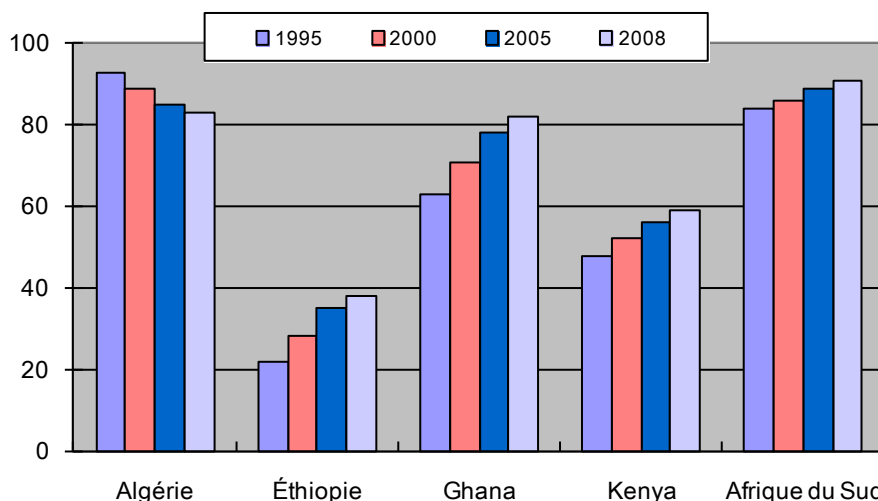


Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

(5) Taux d'accès aux points d'eau améliorés

Le taux d'accès aux points d'eau améliorés (% de la population) dans l'ensemble de l'Afrique a augmenté de 58% en 1993 à 65% en 2009. Par pays, le taux s'améliore dans quasiment tous les pays d'Afrique à l'exception de quelques pays (Algérie, Rwanda, Sierra Leone, et Soudan).

Figure/Tableau3-13 Évolution du taux d'accès aux points d'eau améliorés (% de la population)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

Cependant, ces améliorations sont principalement recensées dans le milieu rural. La situation dans les zones urbaines se répartit en deux groupes : les pays dans lesquels elle s'améliore et les pays dans lesquels elle se détériore à la suite d'une urbanisation rapide et l'augmentation de la population vivant dans des bidonvilles.

Figure/Tableau3-14 Proportion de la population utilisant des points d'eau améliorés dans les zones urbaines / zones rurales (%)

	1990	2008
Zone urbaine	86	86
Zone rurale	40	53
Total	53	65

Source : La BAD, la CEA, l'UA, et le PNUD, Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement 2011 : Rapport des OMD de 2011

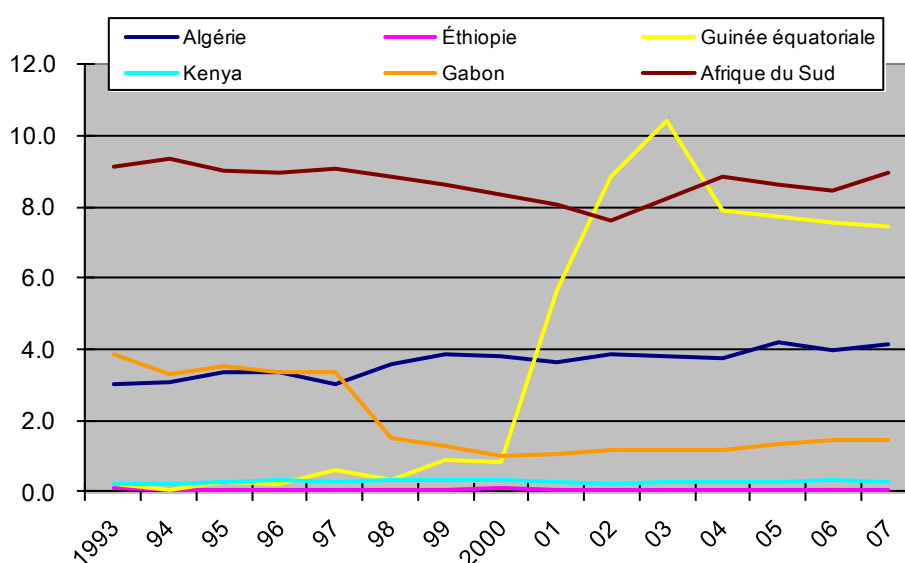
3-1-5. Environnement

(1) Émissions de dioxyde de carbone par habitant

Les émissions de dioxyde de carbone par habitant ont augmenté de 1,10 tonne (1993) à 1,18 tonne (2007) pour l'ensemble de l'Afrique, mais elles ont légèrement diminué dans l'Afrique

subsaharienne. Par pays, elles ont augmenté dans 33 pays et diminué dans 17 (les conditions restent inchangées dans deux pays). Le montant de l'augmentation était important en Guinée équatoriale et aux Seychelles, et à l'exception du Ghana qui enregistre une diminution de 2,4 tonnes, le niveau des émissions dans tous les autres pays était faible, en dessous d'une (1) tonne. Par ailleurs, la part des émissions de dioxyde de carbone de l'ensemble de l'Afrique dans le monde est extrêmement faible (inférieure à 4%), et les combustibles fossiles qui sont une source importante de dioxyde de carbone ne concernent que quelques pays (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Nigeria, Afrique du sud)⁸.

Figure/Tableau3-15 Évolution des émissions de dioxyde de carbone par habitant (tonnes métriques)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

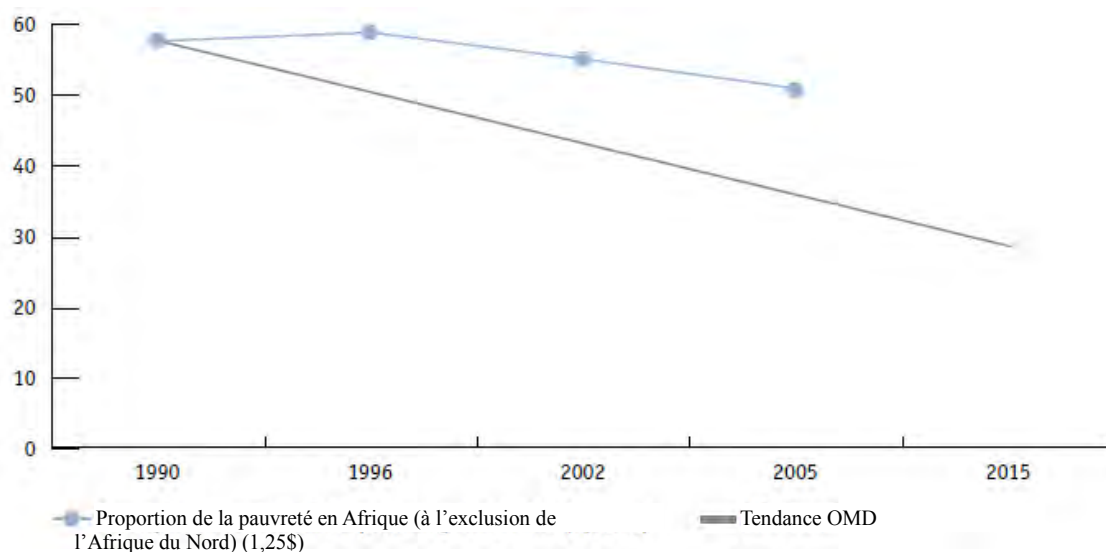
3-1-6. Pauvreté

(1) Taux de pauvreté / incidence de l'écart de pauvreté

Le taux de pauvreté (pourcentage d'habitants qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour), pour l'Afrique subsaharienne n'a pas connu le niveau d'amélioration anticipé malgré la croissance économique depuis les années 90. Il est resté élevé, à 58% en 1990 et 59% en 1996, puis a commencé à diminuer à 51% en 2005. Sous l'impact de la crise économique qui a suivi, il était craint que le taux de pauvreté se détériore à nouveau, mais selon la Banque Mondiale, la tendance à la baisse du taux de pauvreté s'est maintenue, et celui-ci était dans la plage des 47% en 2008.

⁸L'UA, la BAD, la CEA, et le PNUD (2011).

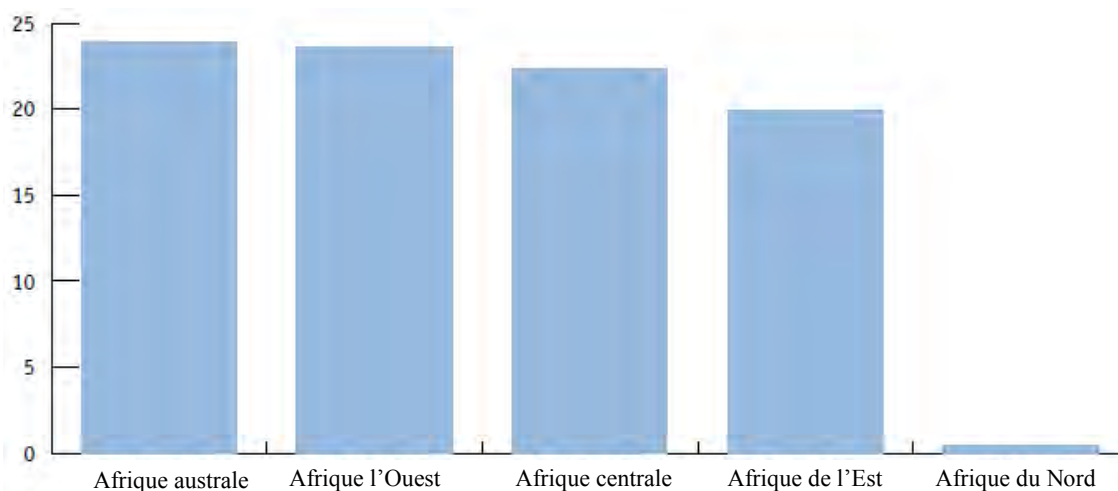
Figure/Tableau3-16 Évolution du taux de pauvreté en Afrique subsaharienne (%)



Source : UNCEA, la BAD, et le PNUD, Rapport des OMD 2011.

Par région, l'incidence de l'écart de pauvreté, qui indique la profondeur de la pauvreté chez les personnes vivant avec moins de 1,25 dollar a diminué en Afrique subsaharienne, tandis qu'elle était quasiment stable au niveau de 1% depuis 1990 en Afrique du Nord, mais elle demeure à un niveau supérieur à 20% dans toutes les autres régions. Autrement dit, ceci indique que le niveau de vie (en termes de revenu et de consommation) des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (1,25 dollar / jour) est toujours très inférieur au seuil établi.

Figure/Tableau3-17 Comparaison par région de l'incidence de l'écart de pauvreté (2008, %)

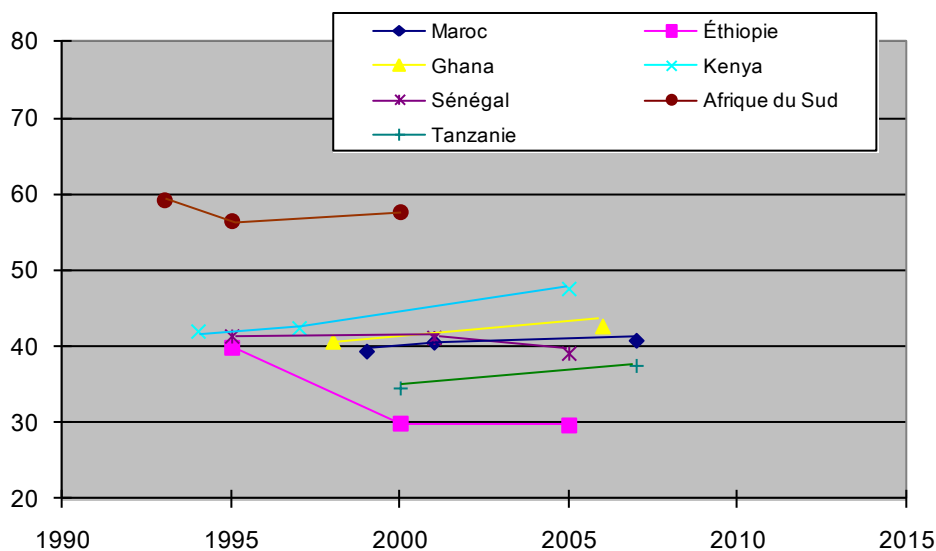


Source : UNCEA, la BAD, et le PNUD, Rapport des OMD 2011.

(2) Le coefficient de Gini

L'examen du coefficient de Gini (%), qui indique un écart du revenu intérieur, met en évidence une augmentation claire au Ghana, Kenya, et en Tanzanie, une légère hausse au Maroc, une légère baisse en Afrique du Sud, au Sénégal, et une importante chute en Éthiopie.

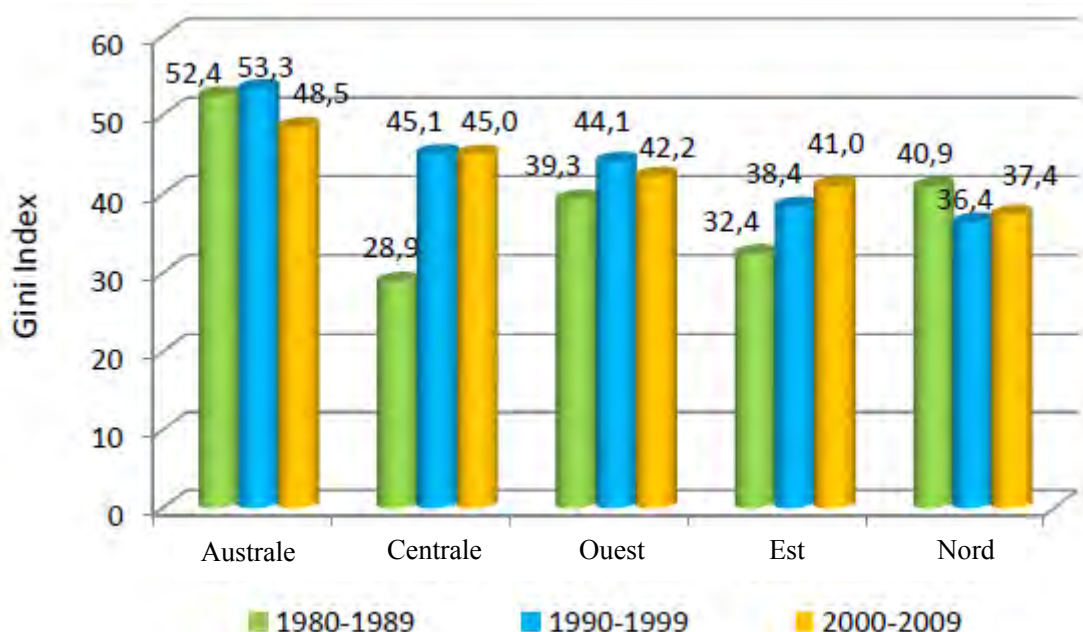
Figure/Tableau3-18 Évaluation du coefficient de Gini (indice) (%)



Source : Élaboré à partir des Indicateurs du Développement en Afrique

L'examen des résultats de l'analyse comparative du coefficient de Gini par région réalisée par la Banque Africaine du Développement et la Banque Mondiale indique que le niveau du coefficient de Gini et les changements afférents varient suivant les régions entre 1980 et 2000. Tandis qu'une comparaison entre 1980 et 2000 révèle une baisse du coefficient de Gini dans le sud et dans le nord, c'est-à-dire une réduction de l'écart du revenu, il s'avère que le coefficient de Gini a augmenté dans les autres régions, ce qui indique une expansion de l'écart du revenu. Une comparaison des régions indique que le coefficient de Gini dans le sud est uniformément plus élevé que dans n'importe quelles autres régions, et le Sud reste une région ayant un important écart de revenu.

Figure/Tableau3-19 Évolution du coefficient de Gini par pays (indice) (%)

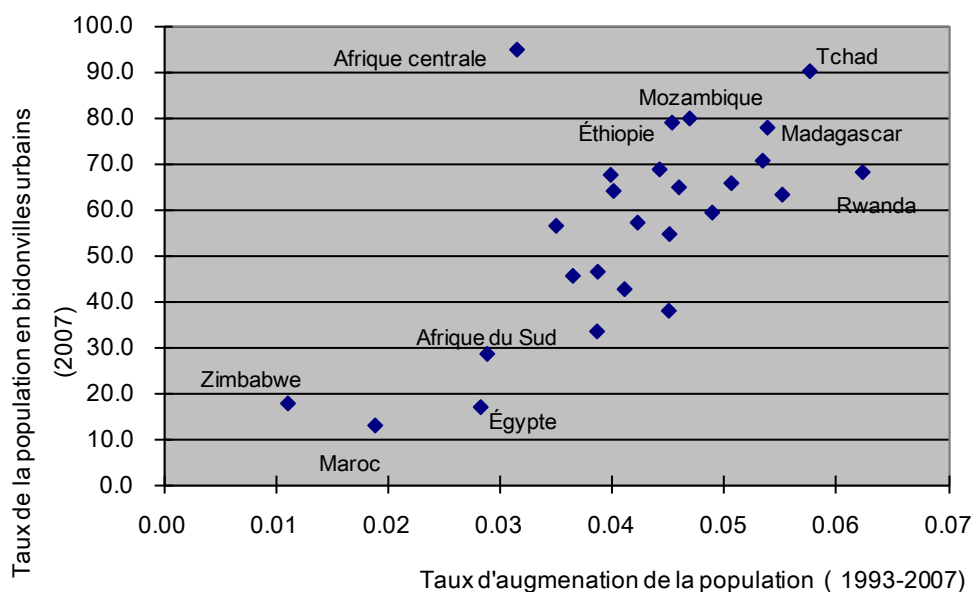


Source : La Banque Africaine du Développement «Notes d'information pour la stratégie à long terme de la BAD ; Note d'information No. 5 : Inégalité de revenu en Afrique», Mars 2012

(3) Taux de la population en bidonvilles urbains

Le taux population en bidonvilles urbains diminue aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne, mais le niveau demeure élevé en Afrique subsaharienne à 62% en 2007. Par pays, ce taux est extrêmement élevé, plus de 90% en République d'Afrique Centrale et au Tchad, et aux alentours de 80% en Éthiopie, Madagascar, et Mozambique. Les pays dans lesquels la population en bidonvilles urbains est élevée correspondent généralement à ceux ayant connu un fort taux de croissance démographique au cours de la période 1993 - 2007, ce qui suggère que l'augmentation de la population et l'expansion des bidonvilles urbains évoluent simultanément.

Figure/Tableau3-20 Taux de croissance démographique et taux de population en bidonvilles (%)



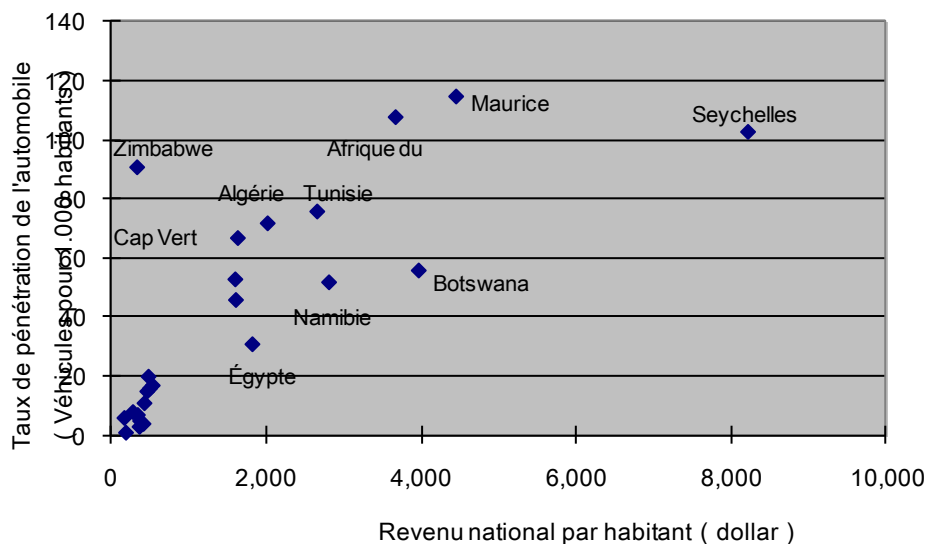
Source : Élaboré à parti des Indicateurs de Développement en Afrique, Base de données sur les indicateurs urbains mondiaux 2010

3-1-7. Autres

(1) Taux de pénétration de l'automobile

Étant donné qu'il est difficile d'assimiler le taux de pénétration de l'automobile (pour 1.000 habitants) chronologiquement, les chiffres de 2007 ou de 2008 ont été analysés. En 2007, le taux de pénétration de l'automobile était de 24,6 véhicules en Afrique subsaharienne. Par pays, les pays avec un taux supérieur à 100 véhicules sont la Libye, Maurice, Seychelles, et l'Afrique du Sud, suivis par le Zimbabwe, l'Algérie et la Tunisie. Si le taux de pénétration de l'automobile est visualisé de façon graphique avec le revenu national par habitant pour les pays dans lesquels le chiffre est connu, une large différence peut être observée dans le taux de pénétration de l'automobile entre les pays dont le revenu national par habitant dépasse 1.500 dollars et ceux avec un revenu national plus faible.

Figure/Tableau3-21 Revenu national par habitant et taux de pénétration de l'automobile (2007 -2008)

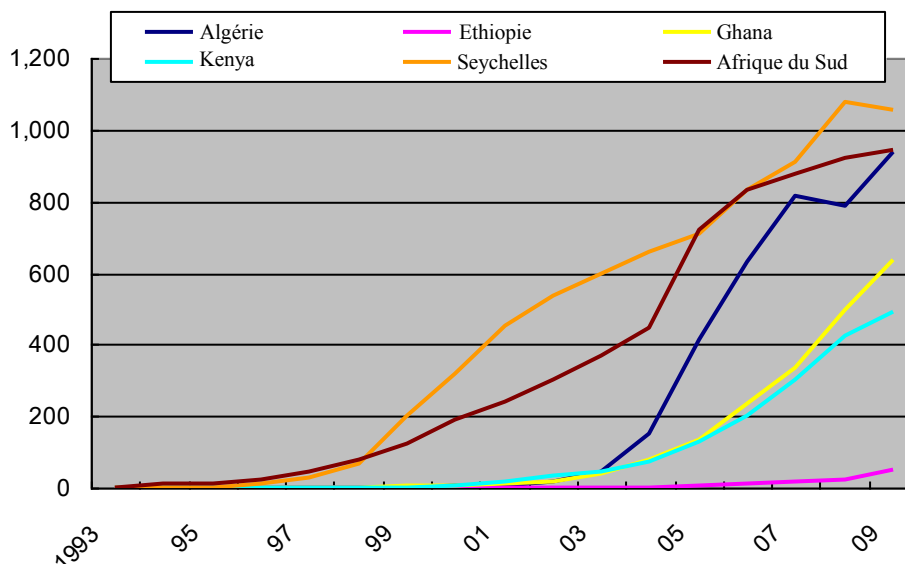


Source : Élaboré à partir des indicateurs du Développement en Afrique

(2) Nombre d'abonnements au téléphone cellulaire

Le nombre d'abonnements au téléphone cellulaire (pour 1.000 habitants) a grimpé en flèche depuis les années 1990 : pour l'ensemble de l'Afrique, il est passé de 1 (1995) à 443 (2009). L'augmentation est encore plus marquante en Afrique du Nord, où le nombre d'abonnements était de 786 en 2009. Par pays, en 2009 les Seychelles excédaient le chiffre de 1.000, et l'Algérie, Botswana, Gabon, Afrique du Sud, et Tunisie s'approchaient de 1.000. Par contre, les pays dans lesquels le nombre d'abonnements est faible comptent la République d'Afrique Centrale, l'Érythrée, l'Éthiopie, et la Somalie où il est inférieur à 100.

**Figure/Tableau3-22 Évolution du nombre d'abonnements de téléphone cellulaires
(pour 1.000 habitants)**



Source : Élaboré à partir des indicateurs du Développement en Afrique

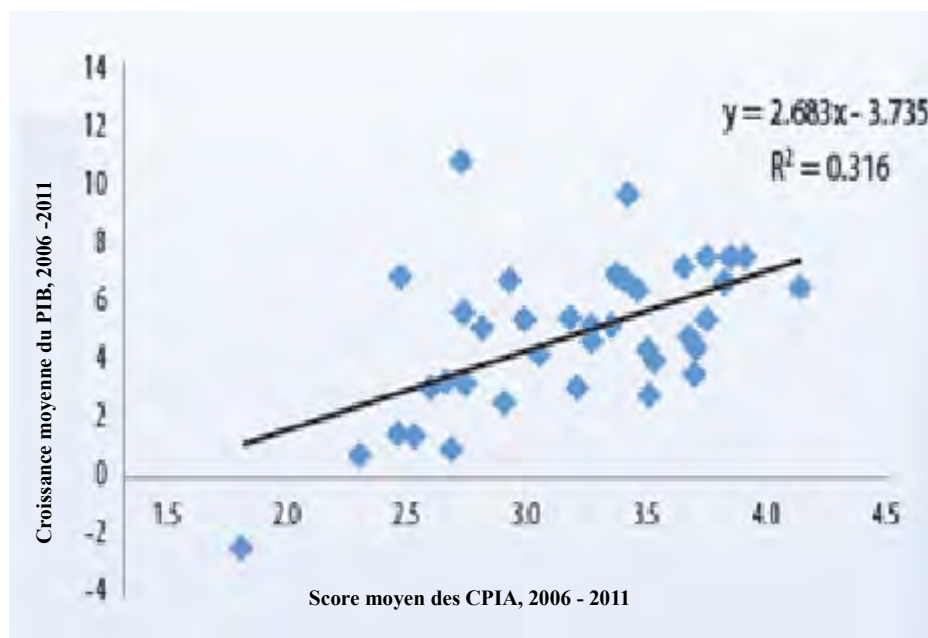
(3) Indice des CPIA (Évaluation de la politique et des institutions nationales)⁹

Cette évaluation indique une corrélation très étroite entre le score global des CPIA (Évaluations de la politique et des institutions nationales) dans 38 pays d'Afrique et le taux de croissance du PIB. Autrement dit, les pays avec de bonnes mesures politiques / structures tendent à afficher une croissance économique soutenue. Cette tendance est encore plus marquée en dehors des pays producteurs de pétrole¹⁰.

⁹Un indice d'évaluation mesuré sur une base annuelle dans les pays bénéficiant du Fonds IDA de la Banque Mondiale. Chaque pays fait l'objet d'une évaluation sur 16 critères regroupés en quatre catégories : (a) gestion économique, (b) politiques structurelles, (c) politiques de lutte contre l'exclusion et de promotion de l'équité et (d) gestion et institutions du secteur public. Pour chacun de ces critères, les pays sont notés sur une échelle de 1 (minimum) à 6 (maximum).

¹⁰La Banque Mondiale «CPIA Afrique - Évaluation de la politique et institutions nationales en Afrique», juin 2010. (http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/WB_CPIA_Report_v11.pdf)

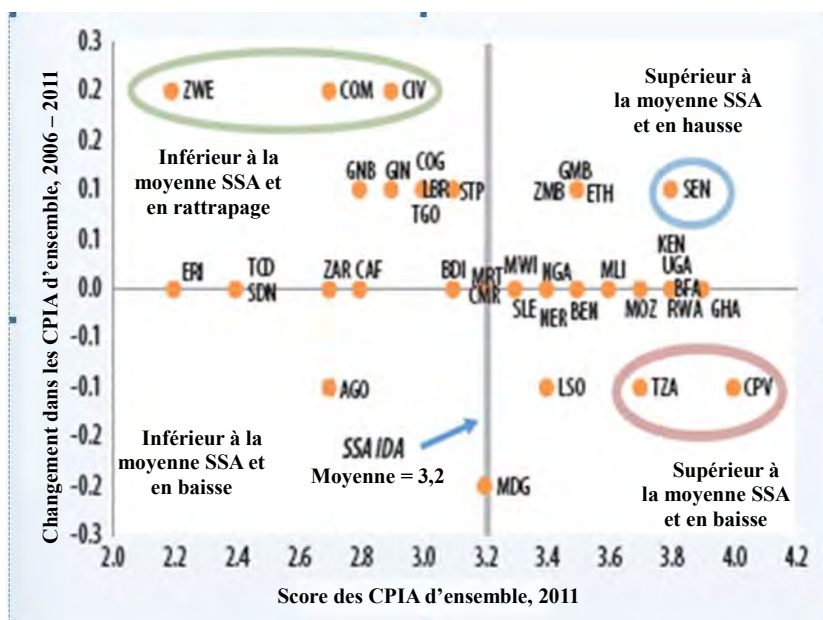
Figure/Tableau3-23 Corrélation entre le score des CPIA et le taux de croissance du PIB dans les pays d'Afrique (2006 - 2011)



Source : La Banque Mondiale (2012)

Le score moyen des CPIA dans l'ensemble de l'Afrique était stable à 3,2 en 2010 et en 2011, mais un examen par pays indique une augmentation de celui-ci dans 13 pays, un niveau constant dans 10, et une baisse dans 5 pour la même période. Tandis que parmi des pays dits vulnérables certains ont considérablement amélioré leur score (Comores, Côte d'Ivoire, Zimbabwe, etc.), une tendance à la baisse est observée parmi ceux qui affichent déjà un score élevé (Cap Vert, Tanzanie, etc.). La situation n'est pas homogène, mais d'une manière générale, depuis la crise financière d'envergure mondiale en 2008 et 2009, de nombreux pays africains sont confrontés à un environnement économique sévèrement dégradé et poursuivent des politiques visant la croissance et la réduction de la pauvreté.

Figure/Tableau3-24 Scores des CPIA dans les pays d'Afrique et leur évaluation (2011)



Source : La Banque Mondiale (2012)

3-2. Prévisions socioéconomiques pour l'Afrique dans les 20 prochaines années

Cette section présente la documentation existante se rapportant à l'évolution des indicateurs socioéconomiques en Afrique pour les 20 prochaines années.

3-2-1. Vision économique de l'Afrique de la Fondation pour les études supérieures en développement international (FASID)

Takanobu Akiyama et Eriko Takahashi (2010) établissent des prévisions jusqu'en 2030 en analysant les types d'économie en Afrique subsaharienne, principalement à l'aide de données macroéconomiques, et en ayant recours à un modèle simple et concis ciblant 37 pays de l'Afrique subsaharienne.¹¹

Tout d'abord, sur la base de leur analyse des données macroéconomiques, ils relèvent comme suit les principaux problèmes relatifs à la vision à moyen et long terme pour l'économie de l'Afrique subsaharienne.

¹¹Takanobu Akiyama et Eriko Takahashi «Chapitre 1 : Vision économique de l'Afrique», Recherche de nouvelles aides au développement pour l'Afrique subsaharienne, thèse sur les stratégies de développement en Afrique, Recherche sur la mondialisation et le développement international, FASID, mars 2010.

(1) Dans de nombreux pays, le taux de croissance démographique est élevé et le revenu par habitant est stagnant ou en baisse.

(2) Le fort taux de croissance démographique continue à l'avenir, et l'emploi dans les secteurs autres que l'agriculture augmente.

(3) La stagnation de l'emploi et du revenu dans le secteur agricole suit principalement le déclin des terrains agricoles par habitant.

(4) L'infrastructure économique et sociale est inadéquate, ce qui fait obstacle à l'amélioration de la productivité.

(5) Les montants des fonds du secteur privé d'outre-mer, tels que l'IDE, sont très faibles par rapport à d'autres régions en développement.

(6) Les montants de l'APD aux pays de l'Afrique subsaharienne augmentent ces dernières années, mais l'augmentation relative aux infrastructures économiques est faible.

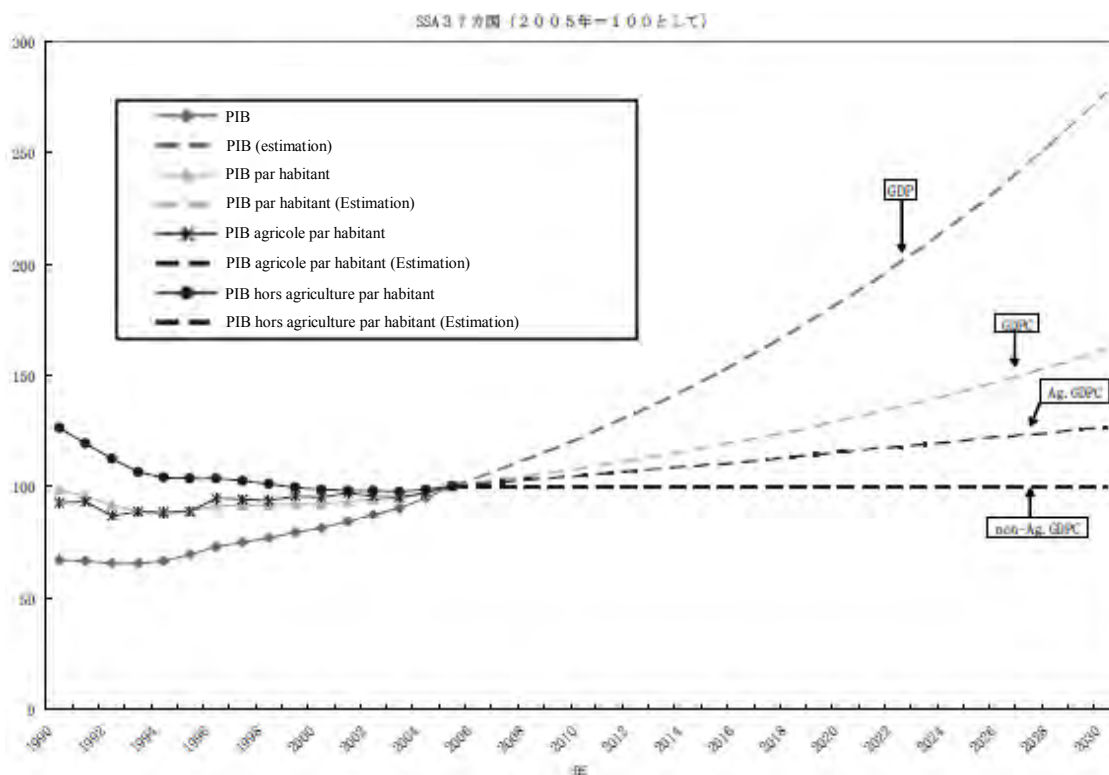
(7) Les produits primaires représentent une part importante des exportations de l'Afrique subsaharienne, et étant donné que le prix de ces produits varie considérablement, l'économie est instable.

Sur la base des analyses mentionnées ci-dessus, des prévisions sur le PIB et sur l'emploi d'ici 2030 dans le secteur agricole et les secteurs non agricoles ont été établies, comme suit, pour 37 pays de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, et pour 10 pays séparés (Kenya, Maurice, Namibie, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Botswana, Burkina Faso, Éthiopie et Gabon).

(1) Le PIB agricole par employé dans l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne augmentera de près de 1% annuellement. Toutefois, aucune augmentation ne peut être anticipée pour le PIB hors agriculture par employé. Cela s'explique par le fait que les employés dans les secteurs non agricoles augmenteront, mais peu d'amélioration dans la productivité par employé n'est anticipée.

(2) Étant donné que l'emploi dans tous les pays basculera sur les secteurs non agricoles, l'importance de la productivité non agricole dans l'économie grandira.

Figure/Tableau3-25 Afrique subsaharienne : Prévisions pour l'emploi par secteur et le PIB (Standardisés)



Source : Akiyama et Takahashi (2010)

- (3) Les prévisions pour le PIB agricole par employé varient considérablement suivant le pays, et celles-ci sont fortement influencées par la possibilité ou non d'élargir les terrains agricoles par employé agricole (c'est-à-dire qu'il est estimé que les pays ayant la possibilité d'élargir des terrains agricoles connaîtront une augmentation accrue de leur PIB agricole par employé (Tanzanie, Afrique du Sud, Maurice, et Gabon)).
- (4) Les prévisions pour le PIB hors agriculture par employé varient largement suivant le pays, et celles-ci sont probablement influencées par le montant de capital par employé (c'est-à-dire qu'il est estimé que les pays avec un montant de capital important par employé connaîtront une augmentation accrue de leur PIB hors agriculture (Burkina Faso, Tanzanie, Sénégal, Afrique du Sud, Maurice, et Botswana)).
- (5) En Afrique du Sud et à Maurice, le taux de croissance démographique est faible, et le PIB agricole et le PIB hors agriculture par employé augmenteront. Les prévisions dans ces deux pays mettent en évidence l'importance de l'effet des taux de croissance démographique sur la productivité.

(6) Le PIB hors agriculture par employé au Gabon et en Zambie n'augmente pas, mais cela est lié au fait que ces deux pays sont riches en ressources et souffrent du «Syndrome hollandais».

Les prévisions indiquées dans ce qui précède conduit aux suggestions suivantes pour la stratégie de développement.

- (1) Pour réduire la pauvreté, le revenu par habitant doit augmenter, mais le revenu par habitant ne grimpe pas en raison du taux de croissance démographique qui est élevé. Pour cette raison, des mesures de limitation de la population sont nécessaires, et outre le planning familial conventionnel, il serait souhaitable d'améliorer l'éducation des femmes.
- (2) À l'heure actuelle, le PIB hors agriculture par employé est supérieur au PIB agricole, mais il est estimé qu'un déclin se produira tandis que la population sur ces secteurs augmente. En outre, dans le cas où la croissance de la population des 10 à 15 dernières années et la stagnation ou la baisse de la productivité dans les secteurs non agricoles continueraient, la pauvreté s'intensifiera dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Et, non seulement les bidonvilles continueront d'augmenter dans les villes, principalement en raison de l'augmentation de la population, mais la sécurité publique pourrait devenir un problème social. Prenant ceci en considération, il est nécessaire de stimuler la productivité dans les secteurs non agricoles et de créer de l'emploi sur ce segment.

3-2-2. OCDE, Perspectives sur le développement mondial 2010 : Basculement de la richesse

Au vu de la croissance de l'économie globale depuis 1990, l'OCDE (2010) se concentre sur les vitesses variées de la croissance des pays en développement et analyse l'économie globale en appliquant les groupes du monde «à quatre vitesses» proposé par James Wolfensohn, l'ancien président de la Banque Mondiale.¹² Les catégories sont les suivantes :

Pays traditionnellement riches : Les pays à revenu élevé qui ont contrôlé l'économie globale au cours de ces 50 dernières années. Le RNB par habitant était supérieur à 9.625 dollars en 2000 et à 11.455 dollars en 2007.

Les pays émergents : Les pays à revenu faible ou intermédiaire connaissant un taux de croissance élevé, tels que la Chine et l'Inde. Le taux de croissance du PIB par habitant est deux fois celui des pays de l'OCDE à revenu élevé (supérieur à 3,75 en 2000 et à 3,0% en 2007).

Les pays à la traîne : La performance de croissance est parfois forte, mais elle n'est pas régulière. Ces pays ne nécessitent pas l'assistance de la communauté internationale. Le RNB par habitant était

¹²OCDE, Perspectives sur le développement mondial 2010 : Basculement de la richesse, 2010.

de 755 - 9.265 dollars en 2000 et de 935 - 11.455 dollars en 2007.

Les pays en stagnation ou en déclin : Les pays les plus pauvres appartenant pour la plupart à l'Afrique subsaharienne. Le RNB par habitant était inférieur à 755 dollars en 2000 et à 935 dollars en 2007.

En 2000, les pays africains étaient répartis comme suit dans les groupes définis ci-dessus.

Groupe	Pays
Les pays émergents	Nigeria, Éthiopie, Afrique du Sud, Tanzanie, Soudan, Ouganda, Maroc, Ghana, Mozambique, Angola, Tchad, Tunisie, Rwanda, Sierra Leone, Namibie, Botswana, Maurice, Guinée équatoriale, Cap Vert
Les pays à la traîne	Égypte, Algérie, Cameroun, Libye, Congo, Lesotho, Gabon, Swaziland, Djibouti, Seychelles
Les pays en stagnation ou en déclin	République Démocratique du Congo, Kenya, Côte d'Ivoire, Madagascar, Burkina Faso, Malawi, Niger, Mali, Zambie, Zimbabwe, Sénégal, Guinée, Bénin, Burundi, Togo, République d'Afrique Centrale, Liberia, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau, Comores

Ces groupes ne sont pas figés et ne sont pas des indicateurs de potentiel de croissance future. Le nombre de pays dans chaque groupe a changé comme suit entre les années 1990 et les années 2000.

Figure/Tableau3-26 Nombre de pays dans chaque groupe composant le monde «à quatre vitesses»

	Années 1990	Années 2000
Les pays riches	34	40
Les pays émergents	12	65
Les pays à la traîne	66	38
Les pays en stagnation ou en déclin	55	25
Total	167	168

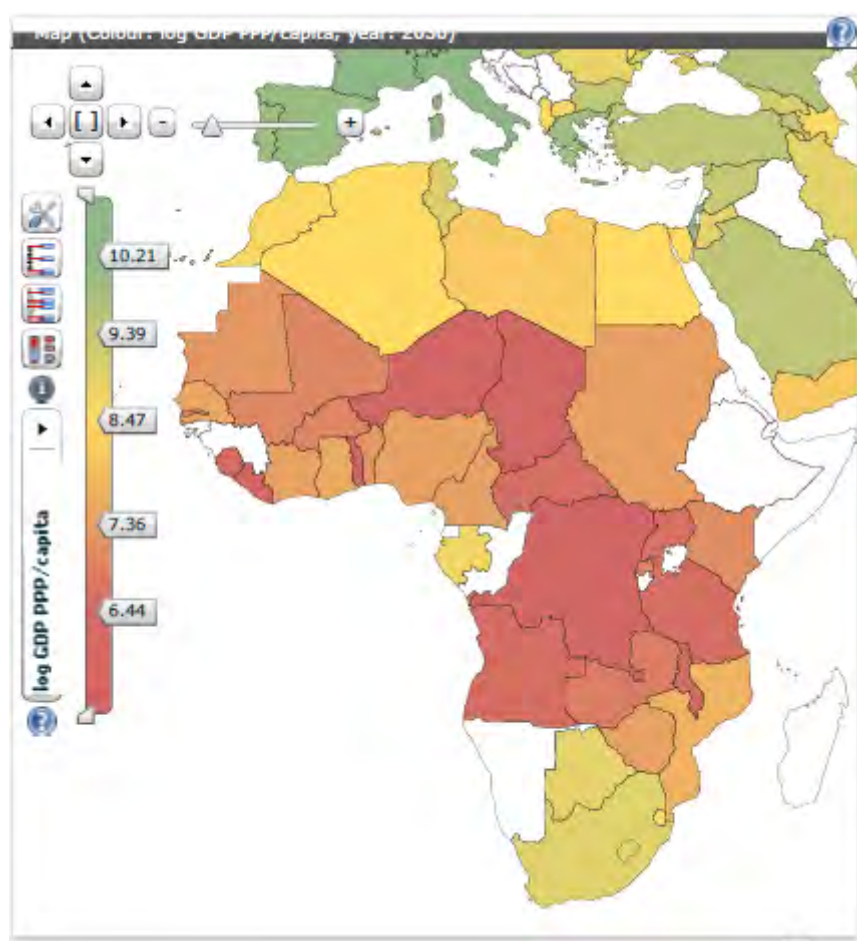
Source : OCDE (2010)

Sur la base des groupes définis ci-dessus, l'OCDE projette la croissance économique des pays à travers le monde en 2030. La carte ci-dessous indique les prévisions du PIB par habitant (PPA, affichage logarithmique) en 2030 pour les pays africains.¹³ Celle-ci révèle de larges écarts entre des pays qui appartenaient à un même groupe en 2000. Par exemple, en 2000, l'Afrique du Sud, le Botswana, et la Tunisie faisaient partie des pays «émergents», mais tandis qu'il est estimé que ces pays feront partie des pays les plus «riches» d'Afrique en 2030, les estimations indiquent que le

¹³ <http://webnet.oecd.org/pgdexplorer/>

Tchad, qui appartient au même groupe des pays émergents, figurera dans le groupe des pays «en stagnation ou en déclin» en 2030. D'autre part, il est estimé que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, et le Zimbabwe, qui faisaient partie des pays «en stagnation ou en déclin» en 2000, atteindront un niveau économique proche de celui des pays «émergents» tels que le Ghana et le Mozambique. Par ailleurs, des pays «à la traîne» tels que l'Égypte, l'Algérie, et le Gabon connaîtront un niveau de développement juste derrière celui de l'Afrique du Sud, le Botswana, et la Tunisie.

Figure/Tableau3-27 Distribution du PIB par habitant* en 2030



* : PIB par habitant (PPA, affichage logarithmique)

Source : OCDE

Il est indiqué que les pays doivent adopter les stratégies de développement suivantes pour assurer la réalisation du développement quel que soit le groupe auquel ils appartenaient en 2000.

- Promotion des investissements directs étrangers Sud-Sud, apprentissage des meilleures pratiques des grappes de services et zones industrielles d'exportation, et utilisation des investissements pour la mise à jour des technologies.

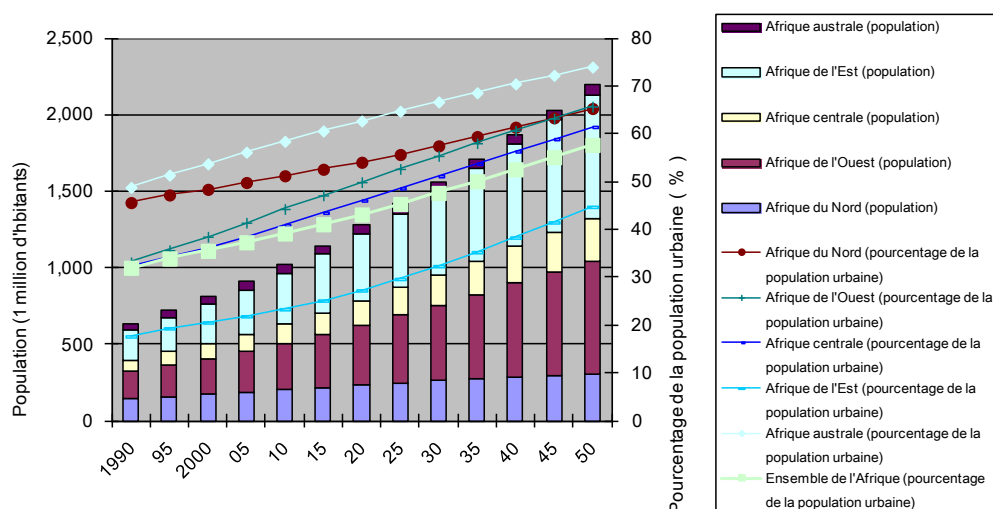
- Dans les pays riches en ressources, mise en œuvre de politiques de gestion des revenus appropriées utilisées en tant que ressource pour encourager la croissance économique intérieure et les investissements.
- Amélioration de la productivité agricole pour faire face à la demande pour les exportations de produits agricoles.
- Efforts visant à offrir des emplois de qualité et à améliorer la protection sociale en mettant en œuvre de politiques de croissance favorables aux pauvres.
- Élargissement de l'enseignement par les pairs dans le cadre des relations Sud-Sud pour favoriser la conception de politiques sur la base d'expériences réussies de pays en développement.

3-2-3. Division de la population du Département des affaires économiques et sociale des Nations Unies, Perspectives d'urbanisation dans le monde / ONU-HABITAT, l'état des villes d'Afrique 2010

Tous les deux ans, la Division de la population du Département des affaires économiques et sociale des Nations Unies publie les perspectives d'urbanisation dans le monde, une estimation à long terme des populations urbaines et rurales dans tous les pays du monde. Selon les données les plus récentes¹⁴, la population de l'Afrique passera de 635,3 millions en 1990 à 2 milliards 191,6 millions en 2050, et le pourcentage de la population vivant dans les villes passera de 32% à 58%. Au cours de ce processus, la population africaine et la part de la population urbaine en 2030 atteindront respectivement 1 milliard 562 millions d'habitants et 48%, soit près de la moitié de la population totale.

¹⁴Perspectives d'urbanisation dans le monde, la révision de 2011 ([http : //esa.un.org/unup/index.html](http://esa.un.org/unup/index.html))

Figure/Tableau3-28 Estimation de la population et de la part de la population urbaine par région



Source : Élaboré à partir des Perspectives d'urbanisation dans le monde, la révision de 2011

L'examen de l'état de la croissance démographique par région indique que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est, qui représentaient chacune 30% du total de la population de l'Afrique en 2012, continuent d'augmenter à un rythme régulier. En 2030 et 2050, la population de l'Afrique de l'Ouest atteindra un niveau démographique juste sous la barre des 500 millions et de 744 millions respectivement, et la population de l'Afrique de l'Est de 543 millions et de plus de 800 millions respectivement. Ainsi, la part de l'Afrique de l'Ouest passera de 32% à 34% et celle de l'Afrique de l'Est de 35% à 37% du total de la population de l'Afrique. D'autre part, en Afrique australe, où la population est la moins élevée, la population augmentera légèrement entre 2010 et 2030, passant de 58 millions à 64 millions. Puis en raison d'un ralentissement de croissance démographique, elle ne devrait pas excéder 67 millions d'habitants en 2050. Dans ces circonstances, la part de l'Afrique australe dans le total de la population de l'Afrique diminuera de 6% en 2010 à 4% en 2030, puis 3% en 2050.

La progression de l'urbanisation n'ira pas de pair avec l'évolution démographique puisqu'il est estimé que l'Afrique australe maintiendra invariablement la plus forte part de population vivant dans les villes. Le taux de sa population urbaine en 2010, 2030, et 2050 est de 58%, 67%, et 74%, respectivement, des données qui confirment le rythme accéléré de l'urbanisation dans la région en question. D'autre part, en Afrique de l'Est où la part de la population vivant dans les villes est la plus faible, il est estimé que celle-ci augmentera, passant de 23% en 2010 à 32% en 2030, puis à 45% en 2050, avec une accélération de la tendance après 2025.

ONU-HABITAT a réalisé une analyse détaillée de l'impact socio-économique que pourrait avoir une telle urbanisation, et émet par exemple les recommandations suivantes concernant les

caractéristiques communes et approches pour l'ensemble de l'Afrique. ¹⁵

- La polarisation et la confrontation dans les villes augmenteront en raison du laisser-faire face à l'urbanisation rapide, et la situation pourrait devenir celles d'îles de richesses dans une mer de pauvreté.
- Toutefois, l'urbanisation ne doit pas être considérée uniquement comme étant problématique. La planification urbaine et les réglementations sur les constructions devraient être élaborées en utilisant à bon escient l'énergie humaine et en maintenant le dynamisme dans les villes.
- Les gouvernements africains devraient considérer le transfert des fonctions gouvernementales de la capitale vers une ville secondaire.
- La décentralisation fiscale conforme à la décentralisation politique devrait être stimulée pour éviter le déclin urbain, la détérioration des services, et la prolifération des bidonvilles.
- Des mesures devraient être prises pour faire face à la pénurie de nourriture et d'eau potable associée à la progression de l'urbanisation.

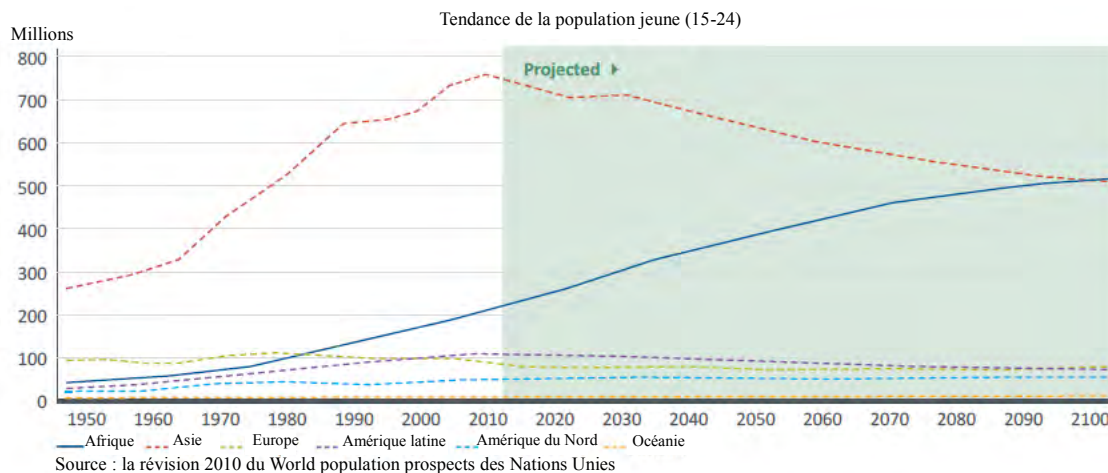
3-2-4. La fondation Mo Ibrahim - La jeunesse africaine, réaliser le potentiel

Des discussions rendant compte de la tendance à la hausse de la population jeune en Afrique à travers le 21ème siècle, de la situation dans laquelle se trouvent ces jeunes et des problèmes auxquels ils sont confrontés, et abordant l'ordre du jour qui s'impose pour y faire face, se sont tenues dans le cadre du Forum Ibrahim organisé à Dakar en novembre 2012 par la Fondation Mo Ibrahim.¹⁶ D'après ce compte-rendu, l'Afrique sera la seule région du monde où la part de la population jeune (15 - 24 ans) continuera de croître jusqu'à la fin du 21ème siècle. Par conséquent, sa population jeune augmentera de 340 millions entre 2000 et 2100, et la part de la population jeune de l'Afrique dans le monde atteindra 31% en 2050, et 41% en 2100.

¹⁵ONU-HABITAT, l'État des villes d'Afrique 2010 : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains, novembre 2010.

¹⁶Fondation Mo Ibrahim, «La jeunesse africaine, réaliser le potentiel», novembre 2012.

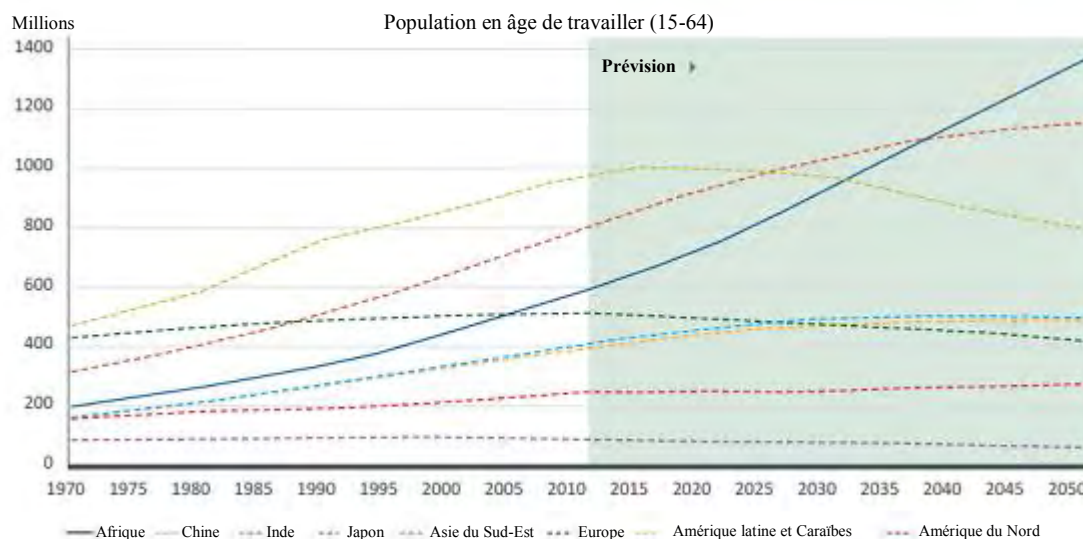
Figure/Tableau3-29 Estimation de l'augmentation de la population jeune (15 - 24 ans)



Source : Fondation Mo Ibrahim (2012).

Dans ce contexte, la population active (15 - 64 ans) s'élargira également. Ces chiffres seront le triple de ceux de l'Europe en 2050, et l'Afrique représentera plus d'un quart de la main-d'œuvre dans le monde.

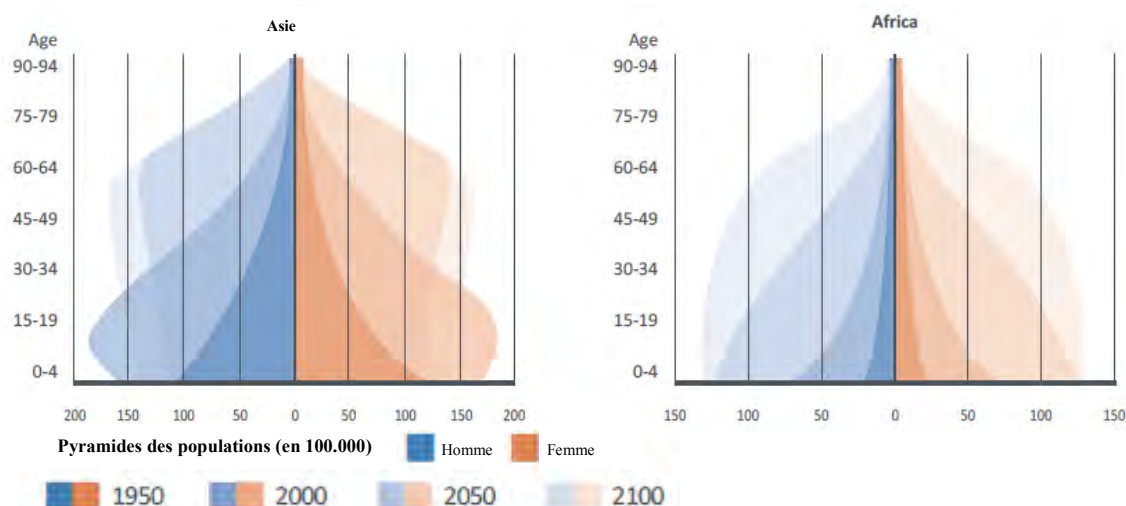
Figure/Tableau3-30 Estimation de l'augmentation de la population active (15-64 ans) dans le monde



Source : Fondation Mo Ibrahim (2012).

Par ailleurs, une comparaison de l'évolution de la composition de la population par âge avec l'Asie révèle une composition frappante d'une «Asie vieillissante» et d'une «jeune Afrique».

Figure/Tableau3-31 Comparaison de pyramides de la population



Source : la révision 2010 du World population prospects des Nations Unies

Source : Fondation Mo Ibrahim (2012).

Par ailleurs, ce compte-rendu soulevait la nécessité de créer de façon décisive des emplois, qui font défaut, répondant aux besoins à la de l'augmentation de la population jeune ; de refléter dans les décisions politiques la voix des jeunes, et de favoriser le dialogue entre générations.

3-3. Conclusion du chapitre

Dire que la situation socio-économique de l'Afrique s'est en général beaucoup améliorée résume l'évolution socio-économique de l'Afrique de 1993 à nos jours. Par exemple, le taux mortalité infantile et maternelle, ainsi que le taux de mortalité lié au paludisme ont diminué, et l'espérance de vie moyenne a augmenté. Les revenus et la consommation ont augmenté, et, dans les pays dépassant un certain niveau de revenu, le taux de pénétration de l'automobile s'est accéléré. En outre, le téléphone cellulaire est très largement répandu dans de nombreux pays. L'accès à l'éducation (enseignement primaire) et aux points d'eau de qualité s'est amélioré.

En revanche, dans quelques domaines, l'écart entre régions ou pays s'est accentué. Dans les pays d'Afrique australe en particulier, le taux de prévalence du VIH/SIDA augmente de façon marquante, ce qui entraîne l'augmentation du taux de mortalité et la diminution de l'espérance de vie moyenne. L'écart concernant le revenu et la consommation est important suivant les pays, et, par exemple, pour le revenu national par habitant, la différence entre le pays dans lequel il est le plus haut et le pays dans lequel il est le plus bas est de l'ordre de 90 fois. Par ailleurs, en ce qui concerne l'éducation, il

existe des différences entre les garçons et les filles. En outre, pour ce qui est de la situation de la pauvreté, bien que le taux de pauvreté diminue, le niveau de vie des personnes en dessous du seuil de pauvreté est encore critique, et, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, l'écart de pauvreté se creuse au niveau national. Dans les pays où le taux de croissance démographique est élevé, les bidonvilles urbains ont tendance à gagner du terrain.

Quatre données estimatives ont été introduites se rapportant aux aspects sociaux et économiques de l'Afrique au cours des 20 prochaines années. Deux d'entre elles se rapportent à la croissance économique. Dans la «Vision économique de l'Afrique», une croissance s'appuyant sur le secteur agricole est anticipée dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, mais étant donné qu'il est estimé que le revenu par habitant n'augmentera pas en raison du taux de croissance démographique élevé et que la pauvreté s'envenimera, il sera nécessaire de contrôler la population, de rehausser la productivité et de créer de l'emploi dans les secteurs non agricoles. Les prévisions de croissance de l'OCDE se concentrent sur les différences de rapidité de croissance des pays et indiquent la stratégie de développement nécessaire pour chacun des pays. Les deux autres données se rapportent à la population. Les estimations démographiques de l'ONU-HABITAT prévoient l'augmentation rapide de la population et l'augmentation de la part de la population installées dans les villes, et indiquent des approches concernant les impacts socio-économiques. Par ailleurs, la Fondation Mo Ibrahim se concentre sur l'augmentation de la population jeune, et soulève notamment la nécessité de créer de l'emploi, et de refléter dans la prise de décision la voix des jeunes.

4. L'aide des co-organisateur de la TICAD au développement de l'Afrique (Afrique du Nord incluse) depuis 1993 : réalisations, tendances et résultats

4-1. L'aide au développement apportée par le gouvernement japonais

L'aide japonaise à l'Afrique a principalement progressé à travers la promotion du processus de la TICAD. Comme indiqué plus haut, le Japon a promu cette aide conjointement avec les organisations coopérantes lors de chacune des conférences organisées à partir de 1993, de la TICAD I à la TICAD IV. Aux environs de 1993 en particulier, année de la première conférence de la TICAD, le Japon a contribué à l'adoption de la « Déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique », qui a créé une occasion de réveiller l'intérêt de la communauté internationale pour le continent, à une époque où les bailleurs de fonds des pays développés ressentaient une certaine lassitude. Les résultats de chaque conférence de la TICAD ayant été indiqués au chapitre 1, le présent chapitre classe ci-dessous les principes et tendances de l'aide japonaise, y compris les décisions prises à chacune de ces conférences¹.

4-1-1. L'aide au développement de l'Afrique : principes, tendances spécifiques et analyse

(1) Principes de bases et tendances de l'aide du Japon au développement de l'Afrique

Au titre des principes de base de l'aide japonaise à l'Afrique, aide par l'intermédiaire de la TICAD incluse, il faut citer les efforts autonomes de l'Afrique (l'appropriation), l'aide de la communauté internationale (le partenariat), la coopération Afrique-Asie, la garantie de la sécurité humaine et le respect de la diversité africaine². À l'heure actuelle, en particulier, le Japon donne son appui selon le principe d'une aide apportée à l'Afrique pour ce dont elle a besoin, afin de soutenir son autonomie. Les principaux thèmes maintenant bien établis sont « l'éradication de la pauvreté à travers la croissance économique (appui à la croissance économique par la promotion du commerce et de l'investissement et par le développement agricole et rural) », le « développement centré sur la personne » (aide qui bénéficie directement aux personnes, comme la santé et les soins médicaux, l'éducation, l'aide alimentaire, etc.), et « la consolidation de la paix (appui à une paix durable qui constitue la condition préalable au développement) »³.

De solides efforts sont également déployés dans chacun des domaines prioritaires de l'aide japonaise à l'Afrique dans le cadre de la TICAD V : (1) infrastructure régionale, (2) appui à l'agriculture et aide alimentaire, (3) promotion du commerce et de l'investissement, (4)

¹ La classification qui suit a été réalisée principalement au moyen du site de la TICAD du Ministère des Affaires étrangères <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/index.html>

² Site Web du Ministère des Affaires étrangères http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/pdfs/k_seisaku05.pdf

³ Site Web du Ministère des Affaires étrangères http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/pdfs/k_seisaku05.pdf

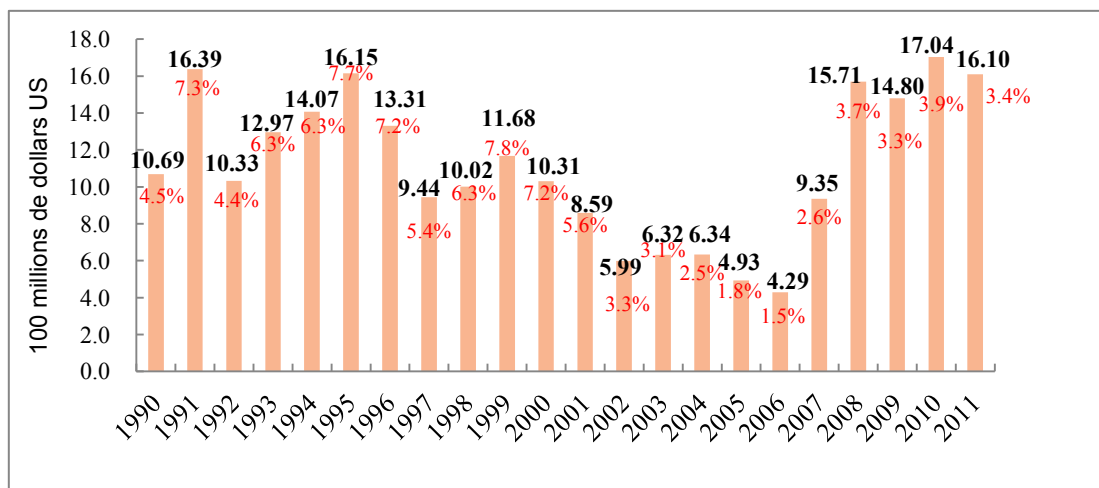
développement communautaire, (5) enseignement et formation des ressources humaines, (6) santé et soins médicaux, (7) eau et (8) partenariat « Cool Earth ».

Par exemple, au titre du suivi postérieur à la TICAD IV (2008), plus de 130 études préparatoires à des projets de coopération ont été mises en œuvre jusqu'à octobre 2009 dans les 8 domaines précités. Dans le domaine (1), celui de l'infrastructure régionale, 13 couloirs ont été construits, et un appui a été apporté à la mise en place de procédures douanières plus fluides (postes frontières à arrêt unique ou *One Stop Border Post*) en 14 endroits du continent africain. Dans le domaine (2), le Japon a poursuivi sa participation à la « Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique » (*Coalition for African Rice Development : CARD*), et mis en œuvre dans le secteur agricole 11 projets d'aide financière non-remboursable, 8 projets de coopération technique, et 21 projets d'aide financière non remboursable pour les micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine. Dans ce même domaine, les quelque 23,3 milliards de yens d'aide alimentaire versés au bénéfice de 30 pays, les quelque 20 milliards de yens d'aide humanitaire versés par le biais d'organisations internationales, et la majeure partie des 100 millions de dollars versés au titre de l'aide alimentaire d'urgence ont été distribués à l'Afrique (dans tous les cas en 2008-2009). Dans le domaine (3), ainsi que le chapitre 5 l'indique en détail, les réalisations à mentionner comprennent notamment le Mécanisme en faveur de l'investissement en Afrique de la JBIC (2,5 milliards de dollars), les efforts public-privé pour promouvoir le commerce et l'investissement (y compris le Cinquième Forum Afrique-Asie pour les affaires), ainsi que la mise en œuvre de prêts en yens au secteur privé par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement (BAD)⁴.

⁴ D'après « Le suivi de la TICAD IV », Ministère des Affaires étrangères
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc4_gh.html

Figure/Tableau 4-1 Évolution de l'aide japonaise à l'Afrique

(En haut : unité : 100 millions de dollars ; en bas : part de l'aide japonaise dans le total de l'aide à l'Afrique des pays du CAD)



Source: élaboré à partir du site OECD Stat Extracts

(2) Domaines prioritaires de l'aide japonaise au développement de l'Afrique

Les engagements cités plus haut ont finalement été mis en œuvre au titre des initiatives suivantes, dans chacun des domaines prioritaires⁵.

① Consolidation de la paix

Les conflits armés en Afrique causent de graves dommages humains, parmi lesquels l'effondrement des activités économiques et la fragmentation de la vie quotidienne de la population. C'est pourquoi le Japon engage ici un vaste programme d'initiatives dans le cadre de la TICAD : aide aux réfugiés et aux personnes déplacées internes, actions pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), activités de déminage et de récupération et de destruction des armes légères et de petit calibre (ALPC). Par ailleurs, dans le domaine de la bonne gouvernance, les organismes concernés par la TICAD appuient le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), qui est l'une des initiatives du NEPAD.

D'un autre côté, en position de nouveau pilier de la coopération internationale pour la construction de la paix, le Japon répond à un large éventail de processus de paix en cours en Afrique. Il apporte

⁵ Les résultats décrits ci-dessous sont un résumé basé sur les informations du site Web du Ministère des Affaires étrangères http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/pdfs/k_seisaku05.pdf


ainsi son aide dans les 3 domaines de la garantie de la sécurité, de la gouvernance politique et de la transition des systèmes, et de la reconstruction et du développement socio-économique.

L'aide japonaise s'exerce également à travers la contribution au Fonds pour la paix de l'Union africaine (UA), la prise en charge des coûts d'opérations de maintien de la paix (OMP), l'envoi d'une mission d'observation électorale en République démocratique du Congo, la contribution au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (FNUCP), et la contribution (environ 200 millions de dollars à la création) au Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (*UN Trust Fund for Human Security: UNTFHS*).

Figure/Tableau4-2 Bénéfices de l'aide japonaise dans le domaine de la construction de la paix

■ Projet de renforcement des compétences de base et de la formation professionnelle au Soudan du Sud

La guerre civile entre le Nord et le Sud soudanais a pris fin en 2005, mais la population a perdu de nombreuses opportunités de formation en raison du terrible épuisement du territoire et de l'extrême pauvreté de la vie quotidienne. C'est pourquoi la JICA a démarré un projet de formation professionnelle au Soudan du Sud en 2006, un an après la signature de l'accord de paix. L'objectif du projet est que les techniques acquises par les bénéficiaires des formations, y compris les réfugiés de retour, soient mises à profit pour améliorer la vie quotidienne, et que les techniciens ainsi formés contribuent à la reconstruction et à l'établissement de la paix.



Incluant également la fourniture de matériel nécessaire à la formation et la réfection des installations, le projet a apporté des formations et des conseils destinés à renforcer les capacités du centre de formation de Juba, qui sera à l'avenir un organisme de formation central, ainsi que celles des prestataires de formation informels (ONG, etc.), qui mènent des formations courtes focalisées sur l'acquisition des techniques directement liées à l'amélioration de la vie quotidienne. Pour les méthodes de formation et le renouvellement des matériaux didactiques, la JICA a coopéré avec les instructeurs ougandais du centre de formation de Nakawa, en Ouganda, dont elle est partenaire depuis longtemps, en s'appuyant sur l'idée de formations « d'africain à africain ».

C'est ainsi que 3 861 personnes ont bénéficié de formations dans les domaines de l'automobile, de la tôlerie, de la soudure, etc. (chiffres à l'achèvement du projet en septembre 2009)

L'étude de traçabilité effectuée pour les personnes qui ont bénéficié de cette formation montre que 70% de ces personnes ont pu obtenir un emploi et leurs revenus ont été améliorés de 138% (2008).

Source : élaboré à partir du site de la JICA (<http://www.jica.go.jp/activities/issues/peace/case.html> et http://www.jica.go.jp/project/south_sudan/0604444/news/general/081007.html)

② Développement centré sur la personne

Dans le cadre du développement centré sur la personne, le Japon a défini 4 domaines prioritaires – (1) santé et soins médicaux, (2) eau et hygiène, (3) formation des ressources humaines, (4) alimentation – et mis en œuvre l'aide décrite ci-après, afin de créer l'infrastructure humaine d'un développement durable.

1) Santé et soins médicaux

Pour l'atteinte des OMD, le Japon a annoncé l'« Initiative pour la santé et développement » et le « Plan d'action contre les maladies infectieuses en Afrique ». Il a ainsi mis en œuvre la distribution

de moustiquaires afin de réduire le paludisme (la participation aux « actions à gain rapide » ou *Quick Win Actions* a permis de fournir jusqu'en 2007 près de 10 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée), et a contribué au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le Japon a également appuyé les mesures de lutte contre la grippe aviaire et a fondé le Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique. Des actions sont aussi en cours par l'intermédiaire de programmes de santé maternelle et infantile, du planning familial, de l'offre d'informations, de l'autonomisation des femmes et des mesures contre les maladies infectieuses telles que l'infection au VIH/SIDA.

En particulier, l'aide de la JICA à la région Afrique dans le domaine de la santé est concentrée sur 2 points positionnés comme sous-secteurs prioritaires : la santé maternelle et infantile et la lutte contre les maladies infectieuses. La JICA mentionne à ce sujet les trois éléments de son appui à la création de mécanismes, à savoir le renforcement des capacités administratives dans le domaine de la santé ; le renforcement fonctionnel des bases de santé et de soins médicaux pour une meilleure qualité de leurs services, et le renforcement du système de coopération entre ces bases ; et enfin le renforcement des personnels de santé et médicaux⁶.

⁶ Source : élaboré à partir de « La coopération de la JICA dans le domaine de la santé – aujourd'hui et demain », pp 5,7, 8 <http://www.jica.go.jp/activities/issues/health/pdf/positionpaper.pdf>

Figure/Tableau4-3 Bénéfices de l'aide japonaise dans le domaine de la santé

■ Renforcement du système de santé dans les régions pauvres du Sénégal



Les régions de Tambacounda et de Kédougou, qui comptent parmi les régions pauvres du Sénégal, présentent de mauvais indicateurs de santé en comparaison avec la moyenne nationale. Par exemple, le taux de mortalité infantile et post-infantile est de 200 pour 1 000, soit environ le double du taux national, qui est en moyenne de 121 pour 1 000.

Définissant ces deux régions comme zones prioritaires de coopération dans le domaine sanitaire, la JICA met en œuvre depuis 2007 un programme de renforcement des services concernés, visant à améliorer la santé des quelques 700 000 habitants. Concrètement, elle met en place de la manière suivante un appui multisectoriel centré sur la santé.

- (1) Amélioration du taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile : consultations de maternité au niveau des communautés, etc.
- (2) Formation des ressources humaines et renforcement des installations pour pouvoir offrir des soins maternels et néonataux de haute qualité
- (3) Renforcement de la coopération entre les établissements médicaux et de santé dans les régions
- (4) Renforcement d'ensemble du système de santé par l'amélioration des capacités administratives des directions régionales de la santé
- (5) Approvisionnement en eau sûre et aménagement routier

■ Projet de coopération technique pour le développement de capacité du système régional d'administration de la santé



En Tanzanie, où la décentralisation est en cours, il est devenu indispensable de renforcer les fonctions des secrétariats régionaux de la santé et les fondations de l'offre de services médicaux et de santé, en incluant différents niveaux – central, régional, district, installations –, pour que les collectivités régionales puissent offrir des services de haute qualité.

Ciblant les 21 régions de Tanzanie, la JICA a démarré ce projet en 2008 dans le but de renforcer les fonctions des secrétariats régionaux de la santé et de promouvoir leur autonomie.

En résultat, les secrétariats régionaux de la santé ont réussi à obtenir des budgets de suivi auprès du gouvernement central, les méthodes de communication des rapports de suivi ont été améliorées, et une collecte d'informations fluide par le gouvernement central est devenue possible. Par ailleurs, l'élaboration et la distribution de kits de dissémination d'information sur les politiques ont permis de stimuler l'élaboration de plans annuels par les régions. En résultat, les 21 régions ont soumis leurs plans annuels au Ministère de la Santé et des Affaires sociales. De leur côté, les secrétariats régionaux de la santé ont adopté l'auto-évaluation de leurs capacités de gestion, qu'ils pratiquent maintenant régulièrement.

■ Programme d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en Zambie



La prévalence du VIH chez les adultes en Zambie atteint le chiffre élevé de 14,3% (2007). Le contrôle du nombre de nouvelles infections et la réduction du nombre de décès dus au VIH comptent donc parmi les objectifs nationaux les plus prioritaires. Les infections à la tuberculose qui accompagnent la propagation du VIH constituent également un important problème médical et de santé.

La JICA met en œuvre depuis 2006 le « Programme d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose », apportant un soutien d'ensemble aux mesures nationales de lutte contre les maladies infectieuses. Le programme fournit un soutien technique et un renforcement des capacités à l'intention de différents organismes acteurs de la lutte, depuis le niveau des administrations centrales jusqu'à celui des communautés, dans différents domaines : renforcement technique des soins médicaux et du dépistage, élaboration de politiques de lutte contre le SIDA, sensibilisation à la prévention, soutien à l'amélioration des revenus des patients, etc.

Dans ce cadre, la « méthode des soins itinérants », mise au point avec le Ministère de la Santé pour permettre des soins du SIDA même dans les régions où les ressources humaines et matérielles sont limitées, a permis de maintenir un bas niveau d'abandon des traitements grâce à un bon accès à la population concernée et une haute qualité des soins. Le projet a démontré la possibilité de mettre en œuvre et d'étendre un système de soins propre au Ministère de la Santé. Le système a ainsi été adopté comme l'une des politiques nationales de lutte contre le SIDA, et depuis 2010, l'extension de la méthode des soins itinérants à tout le pays est prévue en coordination avec d'autres organismes d'aide.

Source : élaboré sur la base des p. 5, 7 et 8 du document « Aide de la JICA dans le domaine de la santé – Aujourd'hui et Demain » JICA (2010)

<http://www.jica.go.jp/activities/issues/health/pdf/positionpaper.pdf>

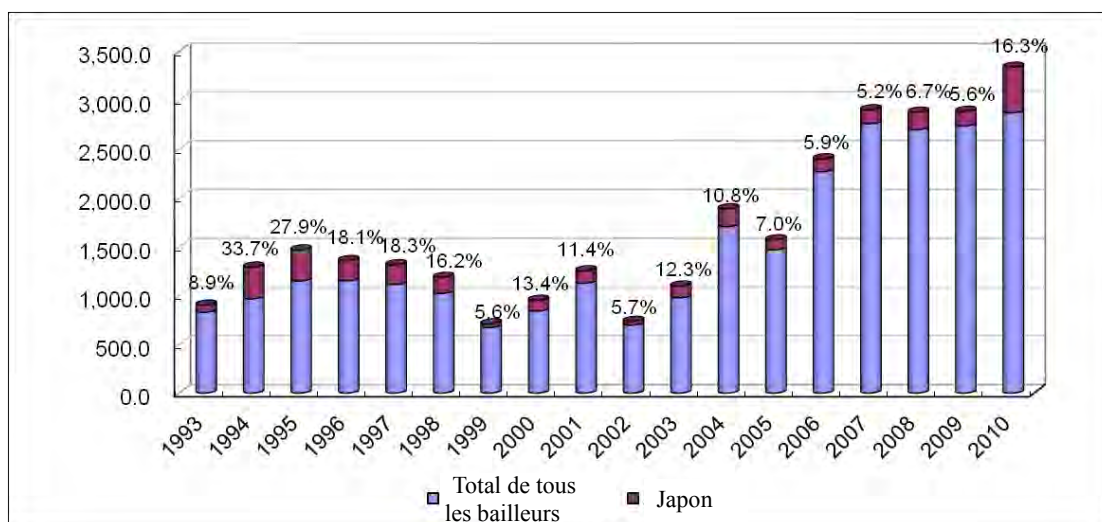
2) Eau et hygiène

Les réalisations de l'aide japonaise dans les domaines de l'eau et de l'hygiène occupent une part importante de l'aide à l'Afrique. Comme le montre la Figure 4-4, l'APD japonaise comptait pour 10 à 30% dans les années 1990, et 16,3% en 2010 du total de l'APD mise en œuvre dans ce domaine depuis 1993 jusqu'à l'année 2010.

L'année 2006 a vu le démarrage du Partenariat Étendu de l'Eau et de l'Hygiène (*Water and Sanitation Broad Partnership Initiative : WASABI*). Une aide compréhensive mettant à profit les connaissances, l'expérience et les technologies japonaises est ainsi apportée dans ce secteur. L'appui est donné en gardant à l'esprit les besoins de chaque pays et leurs efforts autonomes en adaptation avec leur stade de développement.

Figure/Tableau4-4 Pourcentage du montants de l'APD du Japon dans les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène

(1992-2010, basé sur les engagements, Unité : un million, %)



Source : Elaboré à partir de la base de données de l'OECD/CAD

La Figure/Tableau4-5 donne une estimation approximative du degré auquel l'aide japonaise dans le domaine de l'approvisionnement en eau contribue au taux d'accès à une eau sûre en Afrique. Ce tableau indique quelle part le nombre de bénéficiaires des projets de la JICA a occupé dans l'augmentation de la population ayant accès à une eau sûre dans chaque pays africain, entre 1993, année du démarrage de la TICAD, et 2010. Le tableau montre que le taux de contribution de ces projets est spécialement élevé dans le cas du Sénégal (14,53%) et de la Tanzanie (13,53%).

Figure/Tableau4-5 Estimation du taux de contribution de l'aide Japonaise dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène

Pays	Année	Population (A)	Taux d'accès (B)	Population ayant accès à une eau sûre (A) × (B) = (C)	Augmentation de la population ayant accès à une eau sûre 1993(C) - 2010(C)	Nombre de bénéficiaires des projets de la JICA (personnes)	Taux de contribution
Éthiopie	1993	53 456 000	17%	9 087 520	28 224 040	553 558	1,96%
	2010	84 799 000	44%	37 311 560			
Kenya	1993	26 304 000	46%	12 099 840	11 347 940	433 500	3,82%
	2010	39 742 000	59%	23 447 780			
Ghana	1993	15 431 000	59%	9 104 290	11 276 850	401 100	3,56%
	2010	23 699 000	86%	20 381 140			
Mozambique	1993	15 005 000	37%	5 551 850	4 593 100	235 500	5,13%
	2010	21 585 000	47%	10 144 950			
Sénégal	1993	7 956 000	62%	4 932 720	4 019 760	583 986	14,53%
	2010	12 434 000	72%	8 952 480			
Afrique du Sud	1993	39 343 000	83%	32 654 690	12 837 120	10 819	0,08%
	2010	49 991 000	91%	45 491 810			
Tanzanie	1993	27 944 000	55%	15 369 200	6 545 770	885 702	13,53%
	2010	41 349 000	53%	21 914 970			

Sources :

Population totale : site Web du FMI <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2012/02/weodata/download.aspx>

Taux d'accès à une eau sûre : World Bank Databank <http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=1&id=4>

Nombre de bénéficiaires des projets de la JICA : élaboration par MURC d'après les rapports d'étude du concept de base de la JICA pour des projets liés à l'approvisionnement en eau entre 1993 et 2007.

Dans le cadre de la TICAD IV, le Japon s'est aussi engagé à fournir un total de 30 milliards de yens d'aide pour l'aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau, la formation de techniciens dans le domaine de l'eau, et l'envoi d'équipes d'intervention pour la sécurité en matière d'eau (*Water Security Action Team : W-SAT*)⁷.

3) Formation des ressources humaines

Le Japon avait déclaré parmi ses engagements de la TICAD IV qu'il appuierait la construction de

⁷ « La coopération au développement dans les domaines de l'eau et de l'hygiène », Ministère des Affaires étrangères, 2010

1 000 écoles et collèges (5 500 salles de classe) et le renforcement des capacités de 10 000 enseignants de mathématiques et de sciences. Aujourd'hui, des résultats existent : par exemple, en octobre 2009, des projets de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences avaient été déployés dans 10 pays africains, et 33 pays partageaient leurs connaissances dans ce domaine en participant au réseau SMASE-WECSA (*Strengthening of Mathematics and Science Education in Western, Eastern, Central and Southern Africa*), un réseau d'Afrique sub-saharienne fondé principalement sur le Projet d'enseignement des mathématiques et des sciences au Kenya. L'amélioration des capacités d'administration de 10 000 écoles par la participation de la population locale (modèle « École pour tous ») est un autre exemple de ces réalisations. Par ailleurs, en plus des projets d'aide financière non-remboursable, de coopération technique, et d'aide financière non-remboursable pour les micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, exécutés dans le domaine de l'éducation et de la formation des ressources humaines, le Japon conduit activement des études pour l'identification et l'exécution de nouveaux projets (à la fin mars 2009, il s'agissait de 7 projets d'aide financière non-remboursable, de 5 projets de coopération technique et de 36 projets d'aide financière non-remboursable pour les micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine)⁸.

La figure 4-6 donne une estimation approximative du degré de contribution de l'aide japonaise en Afrique dans le domaine de l'éducation scolaire. La contribution que la construction d'écoles par le Japon apporte à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'éducation scolaire est extrêmement limitée, mais le tableau indique que cette contribution est d'environ 4% au Sénégal.

Figure/Tableau4-6 Estimation du taux de contribution de l'aide japonaise dans le domaine de l'éducation scolaire

Pays	Année	Nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire (A)	Nombre d'enfants scolarisés au collège (B)	Nombre total d'enfants scolarisés à l'école primaire et au collège (A) + (B) = (C)	Augmentation du nombre d'enfants scolarisés 2011(C)-2002 (C)	Nombre de bénéficiaires des projets de la JICA (personnes)(D)	Taux de contribution (D)/(C)
Éthiopie	2002	7 213 043	1 695 955	8 908 998	9 559 247	32 000	0,33%
	2011	14,297 969	4 170 276	18 468 245			
Ghana	2002	2 586 434	1 092 311	3 678 745	2 258 054	7 200	0,32%
	2011	3 860 381	2 076 418	5 936 799			
Mozambique	2002	3 023 321	158 076	3 181 397	2 754 386	2 900	0,11%
	2011	5 253 670	682 113	5 935 783			
Sénégal	2002	1 197 081	285 366	1 482 447	1 039 850	41 050	3,95%
	2011	1 725 839	796 458	2 522 297			

⁸ « Le suivi de la TICAD IV », Ministère des Affaires étrangères, 2009
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/pdfs/tc4_follow_up.pdf

Sources : Nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire et au collège : World Bank Databank
<http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=1&id=4>

Nombre de bénéficiaires des projets de la JICA : documents élaborés par MURC d'après des documents de la JICA

4) Aide alimentaire

Le Japon a mis en œuvre une aide alimentaire pour l'éradication de la faim. Voir le paragraphe (3) Développement agricole et rural ci-après, dans la partie ③ Réduction de la pauvreté par la croissance économique.

③ Réduction de la pauvreté par la croissance économique

En vue de transmettre à l'Afrique l'expérience du développement asiatique, le Japon a apporté son aide en positionnant 3 domaines comme clés de la croissance économique : 1) l'aménagement d'infrastructure, 2) la promotion du commerce et de l'investissement, et 3) le développement agricole et rural.

1) Aménagement d'infrastructure

Entre la TICAD I et la TICAD III (de 1993 à janvier 2008), le Japon a mis en œuvre environ 5 milliards de dollars d'aide à l'infrastructure. Ayant lancé son initiative de soutien intégré au développement du secteur privé en Afrique « EPSA pour l'Afrique » (*Enhanced Private Sector Assistance for Africa*), il s'est engagé à prêter 1 milliard de dollars entre 2005 et 2010, et a atteint ses objectifs⁹. Par ailleurs, le Japon a aidé l'aménagement d'infrastructure en centrant son appui sur la facilitation des procédures de douane par des postes frontières à arrêt unique (*One Stop Border Post*), sur la base du Plan d'action à court terme STAP (*Short Term Action Plan*) du NEPAD portant sur l'infrastructure¹⁰.

Concernant les aménagements d'infrastructure dans le cadre des engagements de la TICAD IV, jusqu'en 2009, le Japon a mis en œuvre avec constance des aides financières non remboursables et des coopérations techniques pour appuyer l'aménagement des réseaux routiers régionaux ou la facilitation des procédures de douane (postes frontières à arrêt unique) en 14 endroits, ou pour mettre en place des lignes de transport dans le cadre de l'aménagement d'infrastructure électrique. Ceci sans compter la conduite active d'études pour l'identification et l'exécution de nouveaux projets (à la fin mars 2009, il s'agissait de 16 projets d'aide financière non-remboursable, de 4 projets de coopération technique et de 10 projets d'aide financière non-remboursable pour des

⁹ Communiqué de presse du 22 mai 2012, Ministère des Affaires étrangères
http://www.mofa.go.jp/mofaj/press/release/24/5/0522_02.html

¹⁰ « La politique de coopération du Japon envers l'Afrique », Ministère des Affaires étrangères, 2008
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/pdfs/k_seisaku05.pdf

micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine)¹¹.

2) Promotion du commerce et de l'investissement

Ainsi qu'indiqué en détail au chapitre 5, le Japon a mis en œuvre son « Initiative pour le développement », un appui d'ensemble qui inclut notamment l'organisation de la Conférence Asie-Afrique de la TICAD pour le Commerce et l'Investissement (AATIC), destinée à débattre des politiques de promotion du commerce et de l'investissement entre l'Asie et l'Afrique, l'organisation du Forum d'Affaires Asie-Afrique (AABF), l'aménagement d'infrastructure et le développement de capacités à chaque étape – production, vente, achat –, ainsi que la défiscalisation et la déréglementation de principe de l'accès aux marchés. Le Japon a également promu le mouvement « Un village, un produit », dont il est l'initiateur.

3) Développement agricole et rural

En vue d'une « Révolution verte » en Afrique, le Japon a tout d'abord développé le riz NERICA¹² (*New Rice for Africa*), une nouvelle variété hybride combinant le riz d'Afrique de l'ouest résistant aux maladies et à la sécheresse et le riz asiatique à haut rendement. En tant qu'événement annexe à la TICAD IV, le Japon a également annoncé la Coalition pour le développement du riz africain (*Coalition for African Rice Development : CARD*), une initiative destinée à doubler en 10 ans la production de riz sur le continent. Il consacre des efforts à soutenir le développement agricole en promouvant la riziculture dans les régions africaines.

Le Japon a par ailleurs développé l'Initiative des villages africains (*African Village Initiative : AVI*) basée sur le principe de la « garantie de la sécurité humaine ». Il soutient ainsi le développement agricole et vise à stimuler l'autonomie des communautés locales à travers la combinaison de différents programmes : aménagement d'infrastructure (construction d'écoles dans les communautés rurales, installation de puits et d'eau courante dans l'enceinte des écoles), développement des capacités de la population, modèles de repas scolaire gratuits. Le Japon a également appuyé le « Village africain du millénaire » (*African Millenium Village : AMV*) pour soutenir le renforcement des capacités dans les zones rurales pauvres en Afrique.

Concernant l'aide alimentaire envers l'Afrique, le Japon a mis en œuvre une aide alimentaire urgente de 100 millions de dollars dans le cadre du suivi de la TICAD IV (l'équivalent distribué

¹¹ « Le suivi de la TICAD IV », Ministère des Affaires étrangères, 2009
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/pdfs/tc4_follow_up.pdf

¹² Le riz NERICA a été développé en Afrique de l'Ouest grâce au soutien commun du Japon, du PNUD, de la Banque africaine de développement (BAD), de l'USAID, de la FAO et de la Fondation Rockefeller. Riche en protéines et résistant aux adventices et aux insectes, sa période de culture est plus courte que celle des variétés conventionnelles (récolte possible en 90 jours contre 140 jours de culture pour le riz conventionnel)

entre mai et juillet 2008 en faveur de l'Afrique) et un programme d'amélioration de la productivité agricole y compris le doublement de la quantité de production du riz. Ce programme consistait essentiellement en l'aménagement des installations d'irrigation, l'amélioration des espèces et la formation de 50 000 formateurs agricoles. De plus, le Japon a distribué en faveur de 30 pays d'Afrique par le biais d'organisations internationales 23 milliards 380 millions yens durant les exercices 2008 et 2009 (jusqu'à septembre), et dans le cadre des aides humanitaires (aide alimentaire par le biais des organisations internationales, aides humanitaires) 20 milliards 370 millions pour 33 pays africains durant l'exercice 2008¹³.

Aujourd'hui, le Japon continue de mettre en œuvre son soutien selon le principe d'une aide apportée à l'Afrique pour ce dont elle a besoin, afin d'appuyer son autonomie, principalement d'après les 3 piliers cités plus haut.

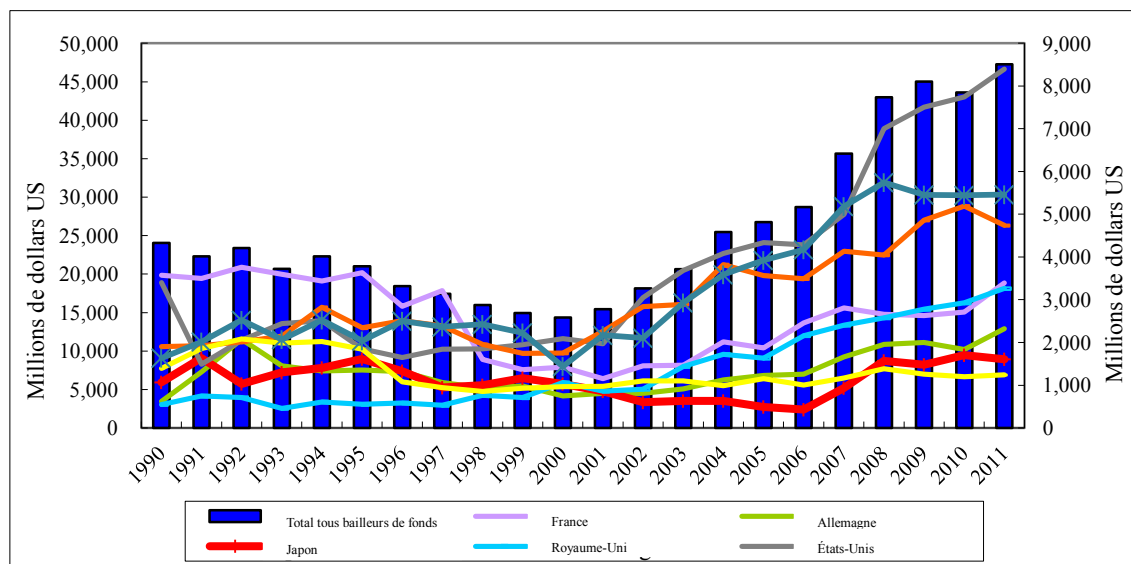
4-1-2. Réalisations et tendances de l'aide du Japon à l'Afrique

La Figure/Tableau4-7 est une représentation de l'aide du monde entier à l'Afrique.

Elle montre que le montant d'APD en faveur de l'Afrique a suivi une tendance baissière de 1990 à 2000, mais est passé à une tendance haussière à partir de 2001. Ce sont maintenant plus de 40 milliards de dollars qui sont distribués à l'Afrique chaque année au titre de l'APD. En arrière-plan de cette augmentation depuis l'année 2000, il faut citer l'augmentation des montants de l'aide des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, l'augmentation de l'aide de la Banque mondiale, et enfin l'augmentation de l'aide du Japon à partir de 2005.

¹³ Suivi de la TICAD IV, Ministère des Affaires étrangères (2009)
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/pdfs/te4_follow_up.pdf

Figure/Tableau4-7 Évolution des montants d'APD versés pour l'Afrique par les principaux bailleurs de fonds (unité : millions de dollars US ; axe de gauche : montants nets des dépenses d'aide et montant total de l'aide ; axe de droite : montant de l'aide des principaux organismes)



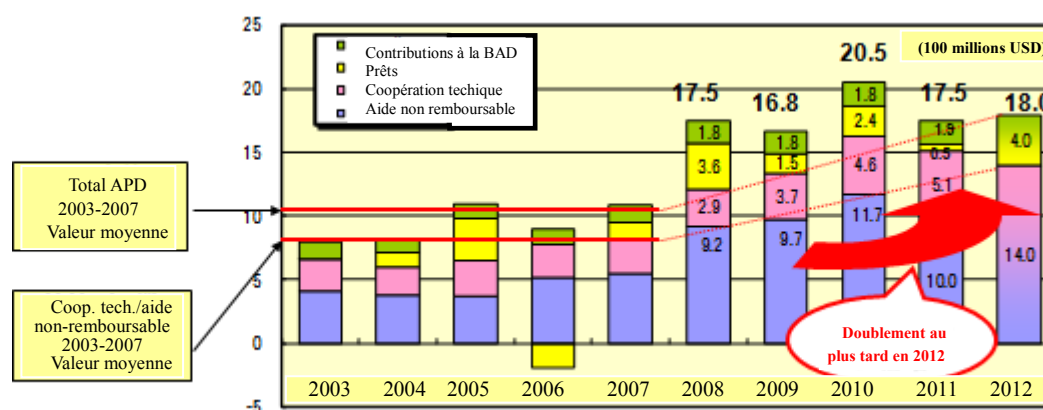
Note : les montants totaux diffèrent légèrement d'avec la figure 4-8, car les sources des données diffèrent

Source : élaboré à partir du site OECD Stat Extract

Dans les années 90, le montant de l'APD japonaise pour l'Afrique évoluait autour d'un milliard de dollars annuel, mais il s'est accru significativement à partir de 2000, notamment en raison du plan de doublement de l'APD à l'Afrique de la TICAD IV. Ce montant, qui était de 1 226 millions de dollars en 2000, a fortement augmenté pour atteindre 2 596 millions de dollars en 2006. En 2010, il était de 1 887,66 millions de dollars. Comme le montre la figure 4-8, l'atteinte de l'objectif de doublement de l'APD japonaise pour l'Afrique est prévue pour 2012¹⁴.

¹⁴ D'après « Le suivi de la TICAD IV », Ministère des Affaires étrangères
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc4_gh.html

Figure/Tableau4-8 Plan de doublement de l'APD japonaise pour l'Afrique

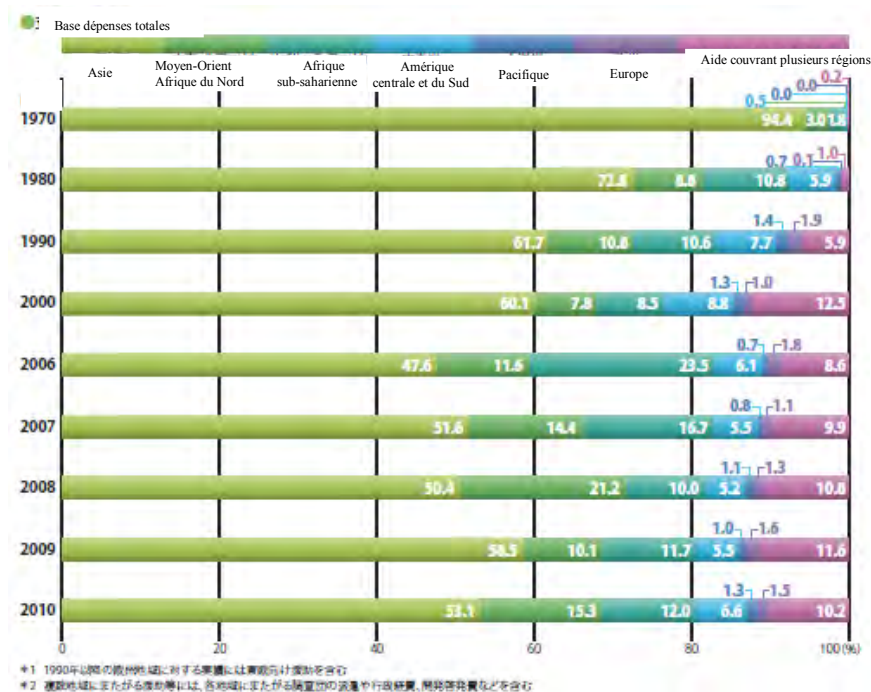


	Valeur critère (valeur moyenne de l'aide à l'Afrique en 2003-2007) (millions de dollars)	Valeur objectif (cumulée) (millions de dollars)
Dons bilatéraux	700	1 400
Prêts gouvernementaux (prêts en yens)	80	Plus de 160
Contributions à la Banque africaine de développement (BAD)	120	240
Total APD pour l'Afrique	900	1 800

Source: documents de la JICA

Pour résultat des évolutions décrites ci-dessus, la part de l'aide à l'Afrique (région sub-saharienne) dans le montant total de l'APD japonaise a fortement augmenté, passant de 7,8% en 2000 à 23,5% en 2006, comme le montre la figure 4-9. En 2010, elle était de 12,0%.

Figure/Tableau4-9 Évolution de la distribution régionale de l'APD japonaise (unité : millions de dollars, %, montants nets de dépense)



Source: « Livre blanc de l'APD 2011 », p.50, Ministère des Affaires étrangères, 2011

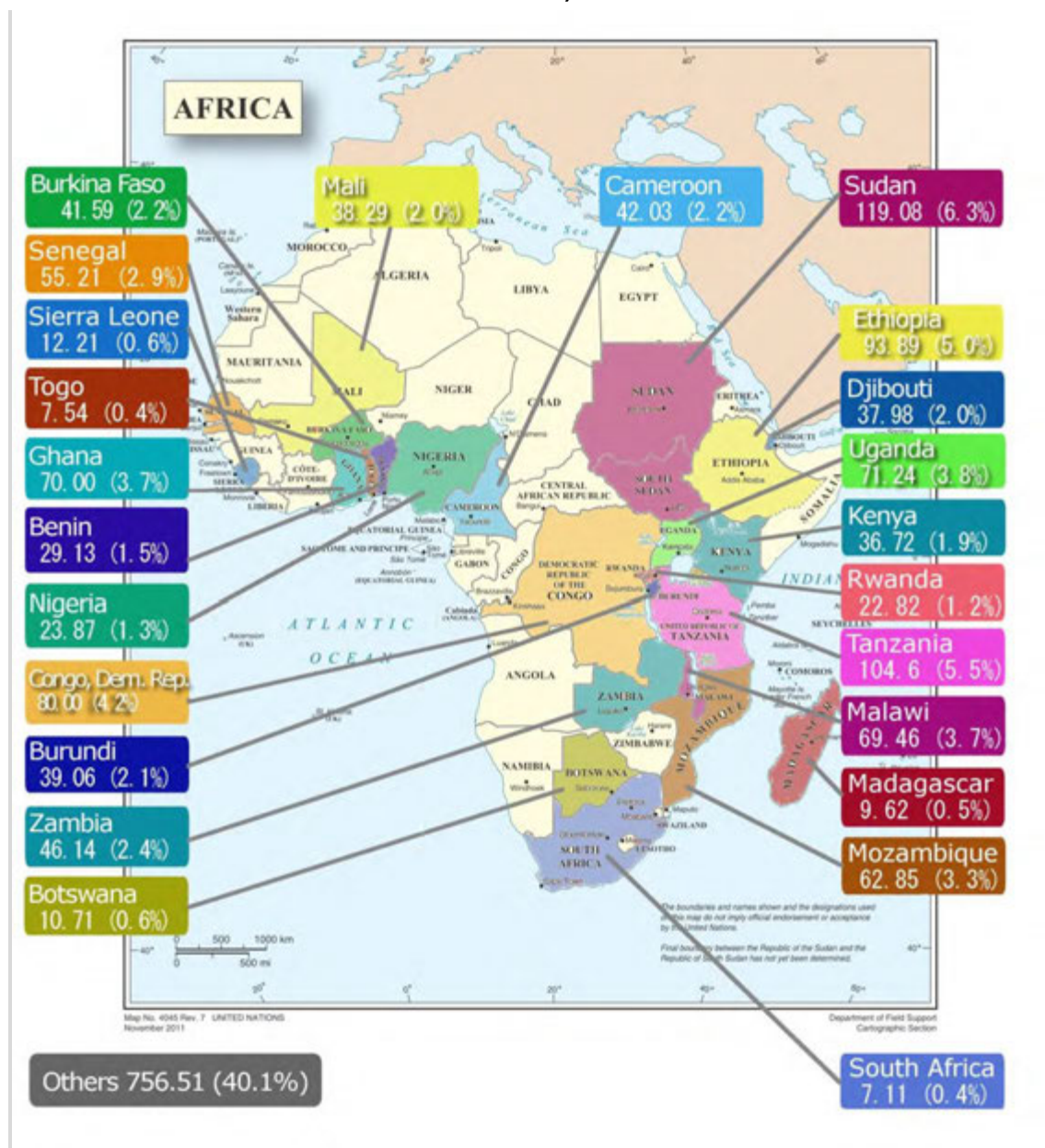
La Figure 4-10 classe les 10 bénéficiaires des plus importants montants de l'APD japonaise, et la Figure 4-11 montre les principaux pays bénéficiaires sur une carte. Les pays venant en tête pour les montants fournis sont surtout les pays plus avancés d'Afrique du Nord qui bénéficient de prêts, comme l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, et d'autres pays tels que le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Ghana, etc.

Figure/Tableau4-10 Pays bénéficiaires des plus importantes réalisations de l'APD japonaise dans la région Afrique (unité : millions de dollars ; dépenses nettes)

	1993		1998		2003		2008		2011	
	Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant
1	Égypte	275,1	Ghana	149,0	Tunisie	85,5	Soudan	109,6	Éthiopie	119,7
2	Kenya	141,7	Égypte	85,3	Tanzanie	67,6	Maroc	105,8	Tanzanie	119,4
3	Zambie	90,9	Tanzanie	53,9	Maroc	64,8	Tanzanie	71,0	Soudan	96,7
4	Tanzanie	88,8	Kenya	52,5	Éthiopie	56,5	Ouganda	57,0	RD Congo	92,5
5	Ghana	83,1	Mozambique	40,6	Mozambique	35,3	Ghana	54,0	Sénégal	82,8
6	Mauritanie	55,3	Côte d'Ivoire	40,0	Angola	33,1	Tunisie	54,0	Kenya	79,7
7	Éthiopie	45,9	Maroc	39,4	Ghana	29,8	RD Congo	51,2	Ouganda	57,1
8	Madagascar	45,9	Malawi	34,7	Sénégal	28,7	Éthiopie	47,1	Somalie	52,0
9	Maroc	40,8	Zambie	33,6	Zambie	25,4	Zambie	37,1	Mozambique	48,5
10	Côte d'Ivoire	39,5	Sénégal	33,6	Mauritanie	20,6	Mali	34,5	Zambie	46,1

Source: élaboré à partir du site OECD Stat Extract

Figure/Tableau4-11 Montants des réalisations de l'APD japonaise dans les principaux pays africains (année 2010, unités : millions de dollars; montants de dépenses nettes)

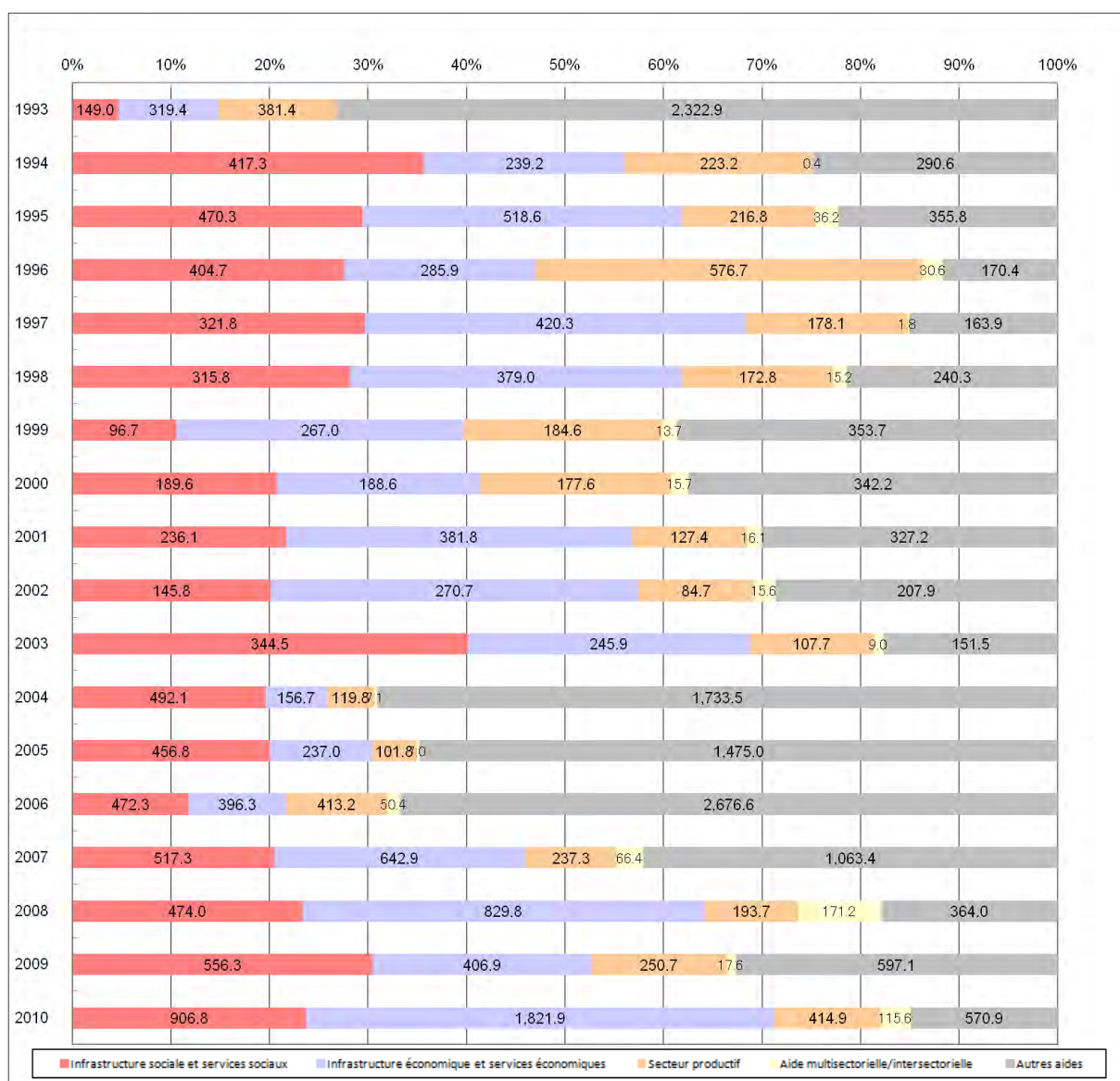


Source: élaboré à partir du site OECD Stat Extract

(1) Réalisations et orientations par secteur

La ventilation par secteur des réalisations de l'APD japonaise pour l'Afrique montre que l'aide au secteur de l'infrastructure sociale et des services sociaux et à celui de l'infrastructure économique et des services économiques ont occupé le premier rang des années 90 aux années 2000.

Figure/Tableau4-12 Aide japonaise à l'Afrique par secteur, évolution des totaux et de la ventilation (unité: millions de dollars; sur la base des engagements)



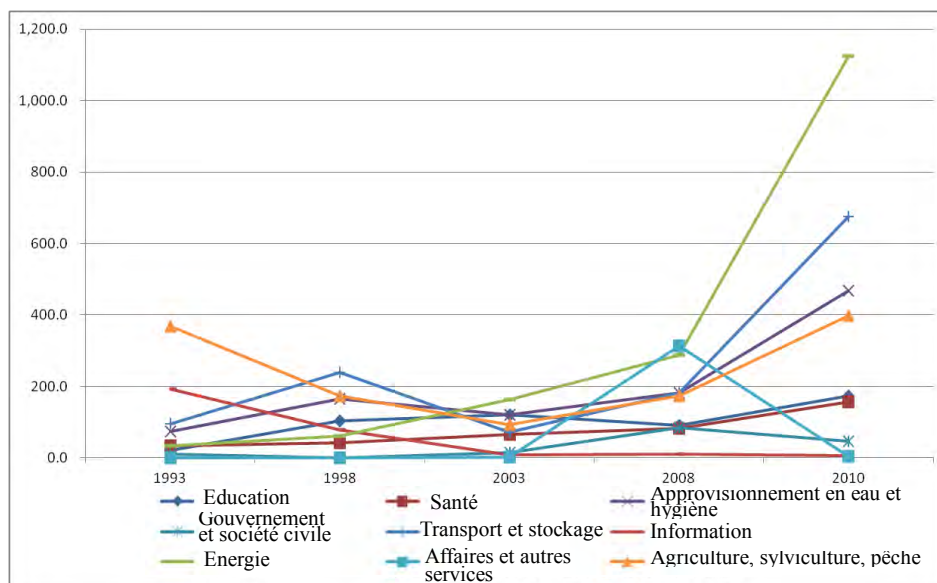
Source: élaboré à partir du site OECD Stat Extract

Dans les années 90, l'aide apportée au secteur de l'infrastructure économique et des services

économiques et au secteur productif (agriculture, sylviculture, pêche) était importante, mais depuis le milieu de cette période, l'aide en faveur de l'infrastructure sociale et des services sociaux (éducation, eau, santé) est en augmentation. Il est également visible que l'appui aux secteurs des transports et de l'énergie est en rapide augmentation depuis la deuxième moitié des années 2000.

Figure/Tableau4-13 Aide japonaise à l'Afrique par secteur, principaux postes et évolution (unité: millions de dollars; sur la base des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide totale	3,172.7	1,123.2	898.3	1,909.9	2,311.6
Aide par secteurs	849.8	882.8	605.6	1,492.4	1,724.9
Infrastructure sociale et services sociaux	149.0	315.8	264.4	509.4	616.1
Education	22.0	104.0	107.9	167.5	214.8
Santé	33.3	41.3	59.7	89.5	138.5
Population et santé reproductive	8.3	0.0	1.0	14.4	24.8
Approvisionnement en eau et hygiène	73.7	165.3	69.6	109.7	155.0
Gouvernement et société civile	11.2	0.0	14.4	105.9	45.4
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.4	5.3	11.8	22.3	37.5
Infrastructure économique et services é	319.4	379.0	148.3	702.0	708.4
Transports et stockage	94.5	239.7	82.3	205.1	437.0
Information	191.9	77.4	31.8	26.0	19.7
Energie	33.0	62.0	22.0	149.3	198.3
Transactions bancaires et services financiers	0.0	0.0	10.8	14.4	24.5
Affaires et autres services	0.0	0.0	1.5	307.2	28.9
Secteur productif	381.4	172.8	184.1	168.2	283.2
Agriculture, sylviculture, pêche	368.1	172.8	170.0	149.0	258.3
Industrie, mines, construction	13.3	0.0	12.3	12.2	15.8
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	1.3	5.6	3.5
Tourisme	0.0	0.0	0.5	1.5	5.6
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	15.2	8.7	112.8	117.1
Protection de l'environnement	0.0	5.4	3.8	109.2	65.5
Autres aides multisectorielles	0.0	9.7	4.9	3.6	51.7
Autres aides	2,322.9	240.3	292.7	417.6	586.7



Note: le graphe sous le tableau ne reprend que les postes principaux

Source: élaboré à partir du site OECD Stat Extract

L'aide à la protection de l'environnement, qui est une question intersectorielle, présente une augmentation d'ensemble, ce qui peut provenir du fait que le principe de « s'attaquer aux problèmes de l'environnement et du changement climatique » a été positionné comme l'un des thèmes principaux de la TICAD lors de la TICAD IV de 2008. D'autre part, toujours à l'occasion de la TICAD IV, le gouvernement japonais a décidé d'apporter un appui ad-hoc d'un montant de 92,19 millions de dollars à 21 pays africains à travers le « Cadre conjoint Japon-PNUD » pour l'établissement d'un partenariat relatif à l'adaptation au changement climatique en Afrique »¹⁵ fondé entre le Japon et le PNUD. La coopération avec le PNUD progresse ainsi dans ce domaine.

(2) Réalisations et orientations par modalité de l'APD

L'APD japonaise, aide à l'Afrique incluse, est en majeure partie mise en œuvre au titre de projets externes à l'aide aux gouvernements¹⁶. Ceci, parce qu'elle suit des directives qui placent la priorité sur l'« effort autonome », la « création de ressources humaines » et le « renforcement des capacités ».

L'aide des bailleurs de fonds européens aux finances publiques occupe une place majoritaire dans

¹⁵ http://www.mofa.go.jp/mofaj/press/release/h20/12/1185415_922.html

¹⁶ L'APD japonaise jusqu'en 2009 correspond à « autre que ci-dessus » du fait que depuis l'année 2010, les définitions du tableau 1 des statistiques du Comité d'aide au développement (CAD) ont changé, ainsi que celle du terme « Projet ».

l'aide à l'Afrique, mais les pays bénéficiant de ce type d'aide de la part du Japon sont au nombre de 3 : la Tanzanie (aide non-remboursable d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté et prêt d'appui à la réduction de la pauvreté, Phases 4 à 8), le Ghana (aide financière non-remboursable d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté et plan d'appui aux réformes économiques) et la Zambie (aide financière non-remboursable d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté)

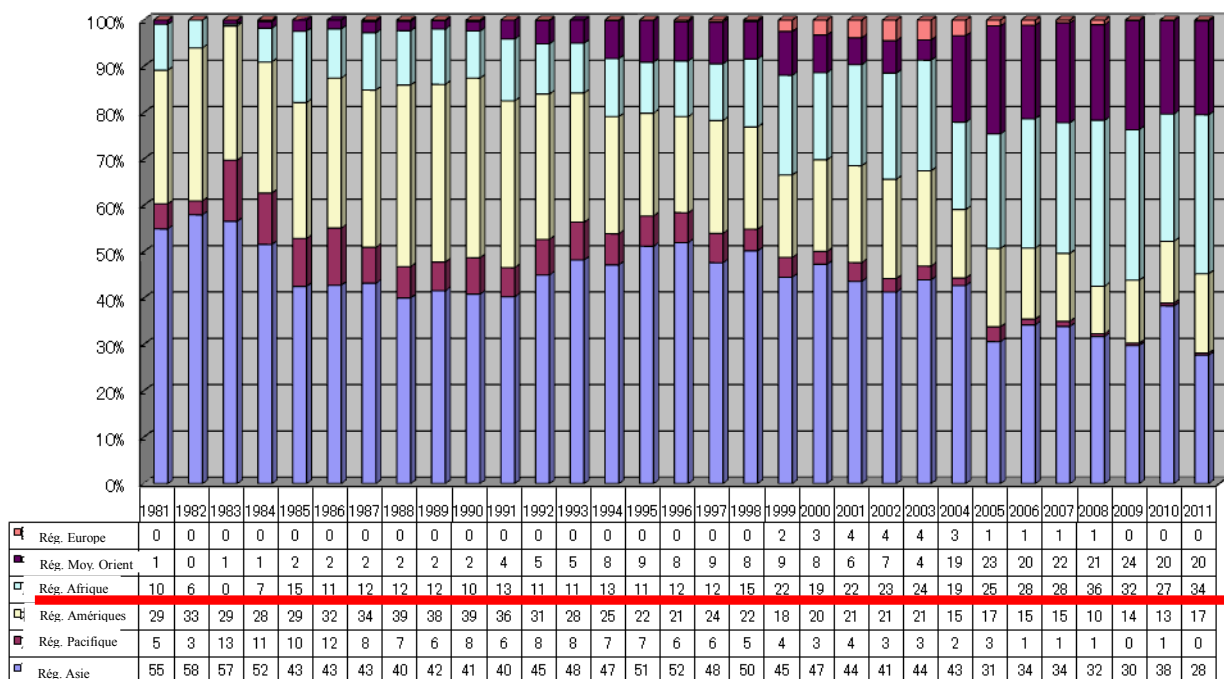
Si le Japon déploie son aide à l'Afrique sous forme de projets, c'est en partie en raison de la mise en avant du renforcement des capacités, en tant que thème transversal, dans le « Programme d'action de Tokyo pour le développement de l'Afrique au XXI^e siècle » de la TICAD II. Il avait alors été indiqué que les pays africains devaient analyser leurs politiques et leur planification du développement, ainsi que renforcer leurs capacités de planification, de mise en œuvre, de gestion et de suivi, en vue de renforcer l'appropriation de leurs stratégies de développement nationales¹⁷. C'est également dans le cadre du renforcement des capacités que le Japon met l'accent sur les transferts de technologie sur le terrain par la coopération et l'aide technique.

En raison de l'accent placé sur les optiques de la « création de ressources humaines » et du « renforcement des capacités », le Japon accueille chaque année une dizaine de milliers de stagiaires, principalement dans le cadre de stages de la JICA¹⁸. Indiquant l'évolution du nombre de stagiaires en formation dans des pays tiers avec l'assistance de la JICA, la Figure 4-14 donne un exemple de cette priorité. Le tableau du bas montre que la part des stagiaires des pays asiatiques parmi les stagiaires en formation dans un pays tiers, qui occupait plus de la moitié du total, décroît annuellement depuis 1980. Il est également visible que le nombre des stagiaires provenant d'Afrique et du Moyen-Orient est en augmentation depuis 2000. En 2008, le nombre de participants en provenance de la région Afrique a dépassé celui de la région Asie, et aujourd'hui, plus de 30% des participants viennent de la région Afrique.

¹⁷ Site Web du Ministère des Affaires étrangères http://www.mofa.go.jp/Mofaj/area/ticad/kodo_1.html

¹⁸ Site Web de la JICA http://www.jica.go.jp/activities/schemes/tr_japan/case.html

Figure/Tableau4-14 Parts respectives des régions dans le nombre des stagiaires accueillis en formation dans un pays tiers avec l'assistance du Japon (unité : %)



Source: Site de connaissances de la JICA

<http://gwweb.jica.go.jp/km/FSubject2101.nsf/B9EBD9A793E2456249256FCE001DF569/2EFA24027F28EB3549257558002D123E?OpenDocument>

(3) Réalisations et orientations de l'aide pour la coopération inter-régionale, l'intégration régionale et les partenariats

Comme indiqué au chapitre 1, la coopération inter-régionale et l'intégration régionale en Afrique forment une question traitée depuis longtemps par les aides autres que l'aide par secteur et l'aide par modalité présentées plus haut. Les réunions de suivi de la TICAD IV ont elles aussi déclaré des objectifs d'élargissement des partenariats avec l'Afrique, en particulier d'approfondissement de l'intégration régionale. Elles ont concrètement mis en avant l'importance qu'il y avait à « reconnaître le rôle de l'UA/NEPAD et des CER (communautés économiques régionales), et encourager la coopération triangulaire dans le contexte de la coopération intra-africaine et de la coopération mutuelle Afrique-Asie »¹⁹.

Par exemple, le Japon appuie la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) par l'envoi d'experts

¹⁹ Site Web des réunions de suivi de la TICAD IV, Ministère des Affaires étrangères
<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/measures/5.html>

japonais au secrétariat de l'organisation et une contribution au fonds de partenariat de l'EAC, pour développer l'union douanière et l'intégration des marchés²⁰.

Vis-à-vis du NEPAD, le Japon apporte son soutien par l'envoi d'experts et une contribution permanente à l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'Investissement en Afrique, afin de promouvoir le point 4 du Plan d'Action de Yokohama, « Fournir une assistance pour le renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance économique et celle des entreprises »²¹.

Le Japon a envoyé depuis 1996 un total de 5 experts au secrétariat de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) dans les domaines de l'infrastructure régionale, du commerce et de l'investissement, et il organise des manifestations telles que l'« Exposition SADC » (salon d'exposition d'échantillons) en partenariat avec le JETRO, le « Forum d'Afrique australe » et le « Séminaire Japon SADC sur l'investissement d'infrastructure »²². Le Japon soutient Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de deux façons, indirectement par des contributions aux agences des Nations Unies (UNHCR, UNICEF, PAM), et directement à travers des contributions à la Communauté²³.

Le Japon apporte par ailleurs son aide à l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont le rôle est de promouvoir la mise en place des postes frontière à arrêt unique en Afrique de l'Ouest. Ce soutien inclut différents moyens, tels que l'envoi de conseillers en développement d'infrastructure (envoi d'experts dans le cadre de prêt d'APD) à partir de janvier 2011, la collecte d'informations pour la sélection des régions prioritaires, et l'étude de l'appui aux projets de l'UEMOA, ainsi que l'accroissement des résultats de la coopération par le partenariat avec d'autres bailleurs de fonds²⁴.

²⁰ Site Web du Ministère des Affaires étrangères

http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/sonota/k_kikan_24/pdfs/155.pdf

²¹ Site Web des réunions de suivi de la TICAD IV, Ministère des Affaires étrangères

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000050.html>

²² Site Web de présentation des relations avec la SADC, Ministère des Affaires étrangères

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/sadc/gaiyo.html>

²³ Site Web de présentation des relations avec la CEDEAO, Ministère des Affaires étrangères

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/ecowas.html>

²⁴ Site Web de la JICA http://partner.jica.go.jp/resource/TOR2012/20120316_149.html

4-2. L'aide des ONG japonaises à l'Afrique

4-2-1. Orientations de l'aide des ONG japonaises à l'Afrique

D'après le Centre japonais des ONG pour la coopération internationale (JANIC) les activités de coopération internationale des ONG japonaises (2011) se répartissent régionalement de la manière suivante : Asie 80%, Afrique 25%, Amérique centrale et du Sud 14%, Europe 7% et Océanie 5% (réponses multiples). Ainsi, beaucoup de ces ONG aident principalement l'Asie, mais 25% d'entre elles sont également actives en Afrique. La répartition par pays, indiquée par la figure 4-15, montre que le Kenya (22%), le Soudan (20%) et la Zambie (16%) occupent les premières places.

Les secteurs les plus traités sont ceux des ressources humaines (70%), de l'aide à la vie quotidienne (55%), de l'aide d'urgence (45%) et de l'aide aux communautés (44%), et beaucoup d'organisations mettent en œuvre une aide pour les OMD numéros 2, 1 et 7, à savoir l'éducation, la pauvreté et la faim, et l'environnement²⁵.

Figure/Tableau4-15 Ventilation par pays de l'aide des ONG japonaises à l'Afrique
(unité: %)

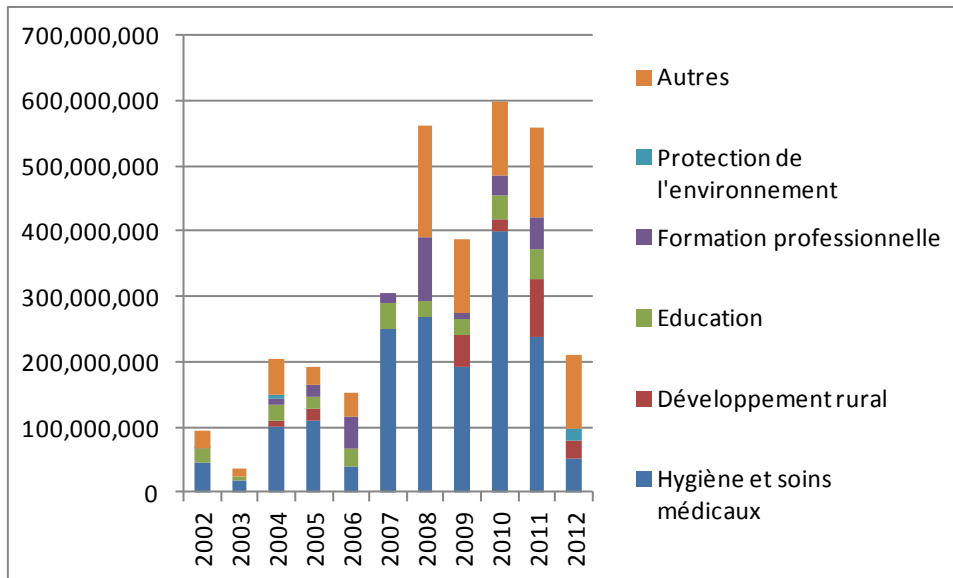


Source : « Recueil de données des ONG 2011 », p.33, JANIC, 2011

²⁵ « Recueil de données des ONG 2011 », p.28, JANIC, 2011

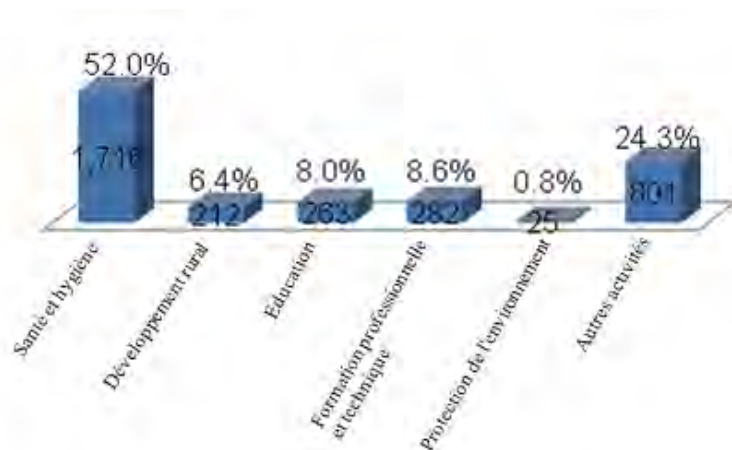
Par ailleurs, comme indiqué par la figure ci-dessous, les réalisations de l'aide non remboursable du partenariat entre les ONG et le Ministère des Affaires étrangères, qui est maintenant devenu l'un des principaux systèmes d'aide des ONG japonaises, présentent des montants en augmentation annuelle constante, même si celle-ci n'est pas linéaire. L'aide mise en œuvre dans les secteurs de la médecine et de l'hygiène est particulièrement importante, avec 52% du total en chiffres cumulés. La formation professionnelle et l'éducation viennent ensuite.

Figure/Tableau4-16 Aide à la région Afrique apportée par les ONG concernées - Système de subventions d'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères, réalisations et évolution (2002-2012, unité : yens)



Source : élaboré d'après la liste des réalisations de l'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères

Figure/Tableau4-17 Montants et parts respectives des différents types d'aide à la région Afrique - Système de subventions d'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères (2002-2012, unités: en haut %, en bas millions de yens)



Source : élaboré d'après la liste des réalisations de l'aide non remboursable du partenariat ONG-Ministère des Affaires étrangères

4-3. L'aide au développement apportée par les Nations Unies

4-3-1. La stratégie du PNUD pour le développement de l'Afrique

Le PNUD est une organisation qui joue un rôle coordinateur entre différentes agences des Nations Unies, et qui coopère invariablement avec le processus de la TICAD en tant que co-organisateur depuis la TICAD I. Le PNUD considère dans les termes suivants les 10 années passées depuis l'organisation de la TICAD I, en 1993 : « Pour l'Afrique, la dernière décennie, marquée par des progrès politiques et économiques de plus en plus rapides, a été porteuse d'espoir. La plupart des Africains vivent à présent sous un régime démocratique, les taux de croissance économique continuent d'augmenter progressivement et les pays africains sont de plus en plus nombreux à faire du développement une réalité pour leur population »²⁶. Malgré l'apparition de ces lueurs d'espoir, le PNUD est conscient que l'Afrique reste face à d'immenses problèmes de développement vastes et complexes – depuis les destructions de l'environnement jusqu'à la propagation du VIH/SIDA –, et remarque que si la situation ne change pas, l'ensemble de l'Afrique n'atteindra pas les OMD.

Aujourd'hui le PNUD déploie ses opérations dans 45 pays d'Afrique sub-saharienne, mettant en œuvre une aide au renforcement des capacités pour appuyer l'avènement d'un développement humain durable pour les gouvernements et les communautés locales des pays bénéficiaires. Il continuera désormais de donner son aide pour l'autonomisation des personnes et la construction de nations résilientes en Afrique²⁷.

Centrée sur l'humain par le renforcement du secteur privé, l'élargissement de la protection sociale, la création d'emploi pour les catégories pauvres et le renforcement de la sécurité alimentaire. Le PNUD apporte aussi son aide pour créer des voies vers la prévention des conflits, la construction de la paix et le rétablissement à long terme, pour l'avènement de nations et de sociétés résilientes. Il donne également son appui au contrôle de l'impact des désastres naturels ou liés au changement climatique, pour permettre la réduction des dommages humains et matériels et le rétablissement des personnes. Enfin, le PNUD vise à assurer la durabilité du développement par l'utilisation saine, sous l'angle économique, social et environnemental, des richesses naturelles de l'Afrique, et par l'appui aux processus de développement à faible émission de carbone. Les efforts du PNUD basés sur les 4 piliers qu'il place au premier plan – (1) Réduction de la pauvreté et OMD, (2) Gouvernance démocratique, (3) Environnement et énergie et (4) Prévention des conflits et relèvement – sont décrits ci-dessous²⁸.

²⁶ Rapport annuel 2004, PNUD, 2004

²⁷ <http://web.undp.org/africa/documents/FF-UNDP-Africa.pdf>

²⁸ <http://www.undp.org/africa/>

(1) Réduction de la pauvreté et OMD²⁹

En coordination avec les Nations Unies et d'autres partenaires du développement, le PNUD donne un soutien spécifique aux principaux moteurs de croissance qui stimulent le développement africain, et un appui en vue de l'atteinte des OMD. Au titre des efforts de « suivi au niveau des pays », le PNUD appuie la collecte des données relatives aux OMD par les pays africains. L'évaluation des besoins en matière d'OMD est déjà mise en œuvre dans 39 pays d'Afrique sub-saharienne, et ces résultats sont mis à profit dans l'élaboration de leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté. En tant qu'initiative pour « le partage des connaissances et le plaidoyer », le PNUD élabore une « Évaluation internationale » constituée d'un Programme d'action en 8 points visant les progrès du développement dans les 5 ans à venir. Conjointement avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, le PNUD élabore également un rapport annuel intitulé « Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». À titre d'initiative pour « l'intensification des efforts de réalisation des OMD », le PNUD a formulé le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD, présentant ainsi un cadre systématique pour l'identification des goulots d'étranglement et l'élaboration de plans d'actions par les pays africains en vue d'atteindre leurs OMD prioritaires respectifs. Par ailleurs, en tant qu'initiative de « soutien concernant les OMD », le PNUD déploie des programmes d'appui dans différents pays et régions : Éthiopie, Libéria, Tanzanie, Afrique de l'Ouest, etc., en coopération avec d'autres partenaires du développement³⁰.

(2) Gouvernance démocratique³¹

Le PNUD promeut et appuie la participation des Africains aux processus de décision, en particulier les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés et les catégories pauvres. Il a ainsi soutenu 19 processus électoraux en 2011. Pour améliorer la responsabilisation et l'efficacité des services publics, le PNUD met en œuvre une aide technique à 28 conférences, soutenant l'adoption de budgets basés sur l'amélioration des fonctions administratives et le principe des résultats. Le PNUD appuie l'intégration et la promotion des règles et principes internationaux et régionaux concernant la gouvernance, y compris en matière de corruption, de droits humains, d'autonomisation des femmes et de garantie d'égalité pour tous. Enfin, il vise à stimuler le partage des connaissances sur les bonnes pratiques de gouvernance³².

²⁹ <http://www.undp.org/africa/poverty.shtml>

³⁰ http://web.undp.org/africa/documents/FF_MDG.pdf

³¹ <http://www.undp.org/africa/governance.shtml>

³² http://web.undp.org/africa/documents/FF_governance.pdf

(3) Environnement et énergie³³

Le PNUD met en œuvre son soutien pour élargir l'accès des pays en développement à des sources d'énergies modernes et fiables, réduire la pauvreté, et améliorer la santé humaine. Par exemple, il appuie la mise en place de solutions sûres et abordables pour les communautés des pays en développement en matière d'alimentation électrique non connectée au réseau et d'énergie renouvelable. Afin de matérialiser des voies de développement qui stimulent la croissance économique et la réduction de la pauvreté tout en étant durables du point de vue environnemental, le PNUD appuie également l'élaboration de stratégies par les pays en développement et la construction de mécanismes. En outre, il appuie le renforcement des capacités des personnes et organismes chargés des prises de décision, afin que les pays africains et les organisations régionales puissent traiter le problème du changement climatique. Il donne également son soutien pour que les organismes publics intègrent des réponses adaptées dans leurs plans de développement et créent des communautés résilientes au changement climatique.³⁴

(4) Prévention des crises et relèvement³⁵

Mettant particulièrement l'accent sur l'appui aux femmes, le PNUD donne son soutien pour que les communautés locales et les gouvernements évitent les conflits et les antagonismes à travers le dialogue et la participation inclusive. Dans le cadre de l'après-conflit, le PNUD déploie son aide en vue de réaliser des processus de relèvement rapides, pour que les autorités gouvernementales offrent l'accès à la sécurité et à la justice, ainsi que les services publics fondamentaux, y compris l'état de droit. Pour promouvoir le relèvement rapide, il appuie aussi le rétablissement des moyens d'existence des personnes par la stimulation de l'emploi et des activités génératrices de revenu. Enfin, le PNUD déploie des partenariats mondiaux avec les autres partenaires du développement pour la prévention des conflits et le relèvement³⁶.

Les figures suivantes récapitulent les montants des dépenses du PNUD par domaine pour ces dernières années. Les tendances de la période 2010-2012 montrent que deux domaines prioritaires (réduction de la pauvreté, gouvernance démocratique) occupent 60 à 70% de l'ensemble des dépenses.

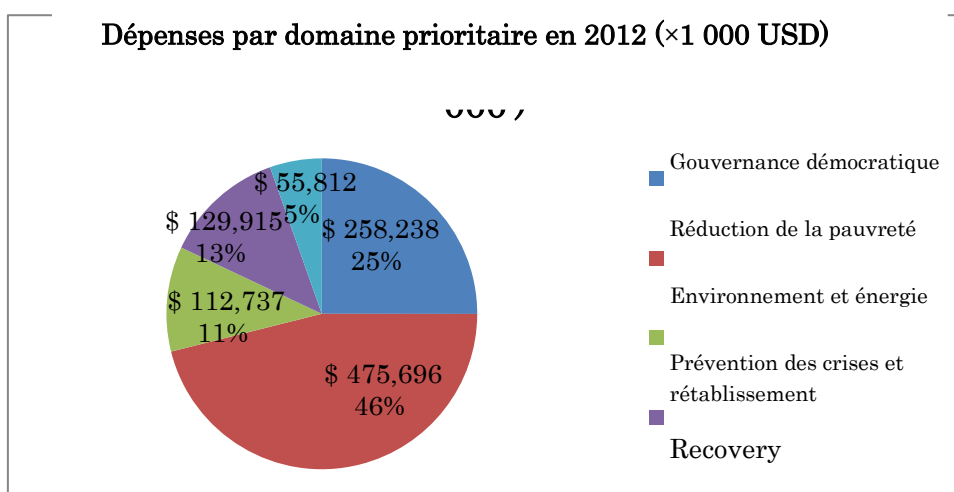
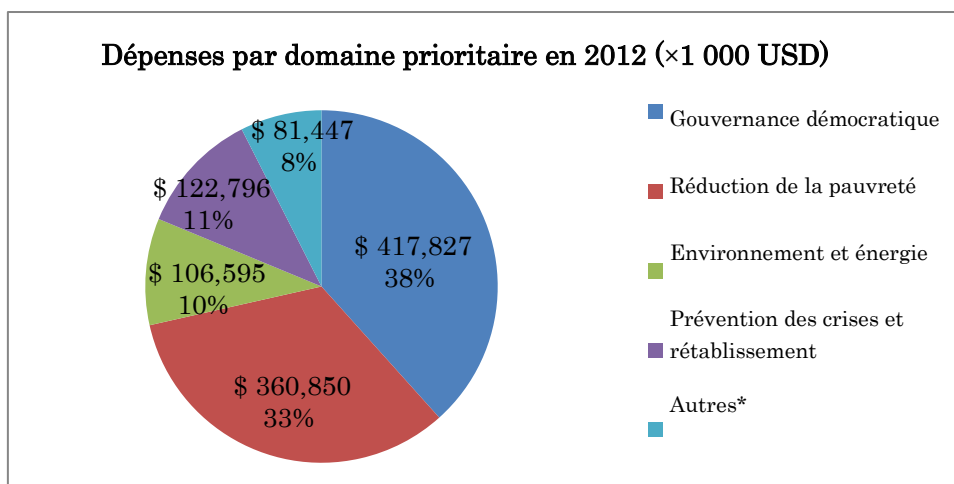
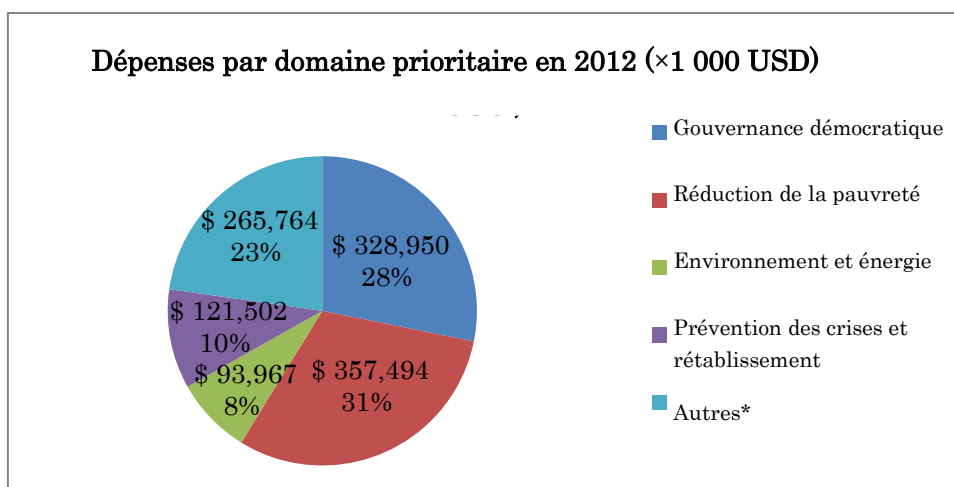
³³ <http://www.undp.org/africa/environment.shtml>

³⁴ http://web.undp.org/africa/documents/FF_environment.pdf

³⁵ <http://www.undp.org/africa/crisis.shtml>

³⁶ http://web.undp.org/africa/documents/FF_crisis.pdf

Figure/Tableau4-18 Montant des dépenses du PNUD par domaine (Brut)



Source : à partir des documents du PNUD

En matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, domaines soulignés par la TICAD, le PNUD a fondé un Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud (SU/SSC) et engagé des actions. Ce Groupe a été établi au PNUD en 1978, sur la base d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec l'objectif de promouvoir, de coordonner et de soutenir au niveau mondial la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement, dans le cadre du système des Nations Unies. Les rôles du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud sont les suivants³⁷.

- Rôle de promoteur et d'hôte

Le Groupe apporte son soutien afin que les réunions de l'Assemblée générale et les commissions de haut niveau concernant la coopération Sud-Sud, ou encore les organismes intergouvernementaux concernés, puissent prendre des décisions basées sur des informations relatives à ce domaine. D'autre part, il organise une fois par an une Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud pour promouvoir le partage des expériences entre les pays en développement.

- Rôle de facilitateur et d'intermédiaire

Dans un but de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud, le Groupe apporte son soutien pour que les partenaires du développement puissent identifier, reproduire et diffuser les connaissances, l'expérience, les spécialisations et les solutions techniques des pays en développement. L'« Académie mondiale du développement Sud-Sud » est mise en œuvre en tant qu'outil prévu à cet effet. Offrant un lieu où les partenaires du développement peuvent identifier, documenter, cataloguer, apprendre mutuellement et mettre en réseau les solutions pour le développement, l'Académie soutient les études et la recherche.

- Rôle d'innovateur et de coopérant

Le Groupe développe des mécanismes rénovateurs afin que les partenaires puissent échanger, entre pays du Sud, leurs connaissances, leur expérience, leurs spécialisations et leurs techniques concernant le développement. Par exemple, le « Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie » établit une plate-forme permettant aux partenaires de mettre en œuvre, voire de soutenir, les échanges de connaissances et de techniques entre les pays en développement dans les principaux domaines – garantie de sécurité alimentaire, hygiène publique, énergies renouvelables sûres, changement climatique, etc. –, ou d'investir dans d'autres initiatives

³⁷ <http://www.undp.or.jp/undpandjapan/tcdc/>

de développement humain.

En tant que co-organisateur de la TICAD, le PNUD contribue largement dans le processus de la TICAD par la détermination, la concrétisation et la mise en œuvre des plans d'action de la TICAD ainsi que le suivi de l'avancement de l'harmonisation de la communauté internationale pour l'atteinte des objectifs de la TICAD. En outre, il apporte des appuis durant les activités préparatoires au niveau du contenu et de la gestion de chaque conférence à plusieurs niveaux (par exemple, niveau administratif, niveau ministériel) et il met en œuvre des activités de plaidoyer au Japon et à la communauté internationale.

4-3-2. L'aide du PNUD à l'Afrique : Exemples de projets par le PNUD en faveur de l'Afrique dans le cadre de sa collaboration avec la TICAD IV

Au titre des projets caractéristiques et des bonnes pratiques du PNUD dans le cadre de sa coopération avec la TICAD IV, les initiatives suivantes seront ici présentées : (1) Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), (2) Projet Villages du Millénaire et (3) Programme d'Adaptation en Afrique. Les Centres de formation aux opérations de maintien de la paix établis avec le Fonds de partenariat Japon-PNUD seront également présentés.

① Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP)

Le MAEP est un mécanisme destiné à ce que les pays africains évaluent mutuellement leur gouvernance dans les domaines de la politique, de l'économie et des activités des entreprises, et partagent leurs expériences. Le mécanisme est positionné comme l'un des piliers prioritaires du NEPAD, qui met l'accent sur l'amélioration de la gouvernance. Il reçoit une attention soutenue de la communauté internationale en tant que critère de mesure des progrès du NEPAD, et en tant que mécanisme promouvant le renforcement des initiatives pour l'amélioration de la gouvernance des pays africains³⁸. Dans son rôle de partenaire principal de cette initiative, le PNUD a appuyé le développement de méthodes d'examen mutuel par les pays africains participants. Le PNUD a également apporté un appui au NEPAD à travers un projet de 3,5 millions de dollars US visant à renforcer la gouvernance démocratique dans les différents pays et la constitution de budgets pour l'atteinte des OMD, ainsi que renforcer les capacités de mise en place de systèmes de télécommunications³⁹. Les pays qui ont jusqu'ici mis en œuvre un examen mutuel ou démarré son processus sont les suivants : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Maurice, Nigeria, Rwanda, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo, Ouganda⁴⁰. Les critères⁴¹ d'examen dans le cadre du MAEP sont les suivants.

³⁸ Source : informations du Ministère des Affaires étrangères <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/aprm.html>

³⁹ « Rapport annuel 2006 », PNUD, 2006

⁴⁰ <http://www.afrimap.org/ReportTheme/APRM>

⁴¹ Source : informations du Ministère des Affaires étrangères <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/africa/aprm.html>

- Gouvernance économique et gestion

L'examen porte sur les domaines suivants, au titre des objectifs de mise en œuvre de politiques macroéconomiques et financières équilibrées, pour une économie stable et un développement durable et la réduction de la corruption : (1) gestion macroéconomique par le déficit des finances publiques, la dette publique, le taux d'inflation, etc., (2) gestion des fonds publics et gestion financière, et lutte contre la corruption par l'indépendance de la banque centrale et de l'organisme d'audit comptable, et (3) transparence et prévisibilité des politiques des finances publiques et financières.

- Démocratie et gouvernance politique

L'examen porte sur les domaines suivants, au titre des objectifs de promotion de la démocratie basée sur la loi, de liberté individuelle, et de garantie d'égalité devant la loi : (1) ratification et respect des règles internationales telles que la Charte de l'UA et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, (2) politiques domestiques et système judiciaire équitables garantis par la constitution, (3) participation des femmes à la vie politique et protection des personnes socialement vulnérables, et (4) système efficace de prévention de la corruption.

- Gouvernance des entreprises

L'examen porte sur les domaines suivants, au titre des objectifs de promotion de l'investissement des entreprises privées : (1) protection des contrats basée sur la loi, (2) existence d'un système de comptabilité et d'audit conforme aux standards internationaux, (3) établissement d'un système de marché capitalistique d'après les standards internationaux, et (4) existence de règles de sécurité, du travail et de l'environnement conformes aux standards internationaux.

- Développement socio-économique

L'examen porte sur les domaines suivants, au titre des objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable : (1) initiatives gouvernementales pour la réduction de la pauvreté, la formation des ressources humaines, la participation sociale des femmes, (2) indicateurs sociaux de santé, d'éducation, de pauvreté, etc., et (3) efforts en vue du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable concernant les OMD et le développement durable.

② Projet Villages du Millénaire

Le Projet Villages du Millénaire est une initiative mise en œuvre depuis 2005 par le PNUD en coopération avec l'« Earth Institute » de l'Université de Columbia à New York et l'ONG « Millenium Promise » en vue de renforcer le combat contre la pauvreté dans les régions africaines les plus défavorisées, où un retard de l'atteinte des OMD est à craindre.

Ayant démarré expérimentalement en 2005 au Kenya et en Éthiopie, le Projet Villages du Millénaire est véritablement déployé depuis 2006 en tant que projet sur 10 ans. Il a été mis en œuvre jusqu'ici dans 79 villages de 10 pays africains (Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Ouganda), ciblant 400 000 personnes⁴². Le projet vise à promouvoir la garantie de la sécurité humaine à travers une approche de développement basée sur la participation et le leadership des communautés, afin que celles-ci s'échappent de la pauvreté chronique. Depuis le départ, le projet est soutenu par le Japon à travers le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS)⁴³ et les aides non remboursables pour le développement communautaire.

Pour résultat des efforts entrepris jusqu'ici, le rapport « Harvests of Development in Rural Africa » publié en mai 2010 présente, à titre de données à moyen terme de la première phase, les remarquables développements indiqués ci-dessous, réalisés au cours des 3 premières années des Villages du millénaire⁴⁴.

- Le volume de récolte du maïs a été multiplié par près de 3 en moyenne. La malnutrition chronique des enfants de moins de 2 ans a baissé de 30%.
- Le taux de prévalence du paludisme a chuté de 60% en moyenne. C'est l'effet de la multiplication par 7 de l'utilisation des moustiquaires.
- Des repas scolaires ont été distribués à plus de 80% des enfants. Ceci a produit des résultats sur l'augmentation du taux de scolarisation et l'amélioration de l'apprentissage.
- Le nombre de femmes accouchant auprès de sages-femmes de métier a augmenté de 40% en moyenne. Les maladies et décès materno-infantiles ont reculé.
- L'accès à des sources d'eau améliorées a été multiplié en moyenne par plus de 3, l'accès à des installations d'hygiène améliorées a été multiplié par près de 7.

La nécessité de nouvelles contributions du secteur privé aux Villages du millénaire ayant été rappelée, d'actifs débats se développent entre les dirigeants d'entreprise du monde entier sur les activités économiques durables qui contribuent jusqu'ici à l'atteinte des OMD⁴⁵. Les exemples suivants sont une illustration des partenariats entre les entreprises et le PNUD par l'intermédiaire

⁴² Site de l'« Earth Institute » de l'Université de Columbia à New York
<http://www.earth.columbia.edu/articles/view/1799>

⁴³ Source : informations du Ministère des Affaires Étrangères
http://www.mofa.go.jp/mofaj/press/release/h20/3/1178535_904.html

⁴⁴ Source : « Rapport intermédiaire sur le Projet des Villages du Millénaire, février 2011 », Millenium Promise Japan

⁴⁵ Source : informations du bureau de Tokyo des Nations Unies
http://www.undp.or.jp/private_sector/seminar_20101019.shtml

du Projet Villages du Millénaire⁴⁶.

- Ericsson : déploie des efforts pour la diffusion des télécommunications et l'appui à la télémédecine.
- Glaxo Smith Kline : déploie dans des villages du Malawi et du Sénégal le Projet PHASE mis en œuvre dans le monde entier en coopération avec des NGO (construction de toilettes, élaboration et distribution de matériaux de sensibilisation, distribution de produits d'hygiène, etc.)
- JM Eagle : la plus grande entreprise de fabrication de tuyauterie du monde, basée aux États-Unis. Depuis qu'elle a démarré ses activités dans les villages du Sénégal, elle a également déployé celles-ci au Ghana, en Ouganda, au Kenya, au Malawi, au Mali, au Rwanda et en Tanzanie.
- Lenovo : planifie l'appui à la mise en place des TIC dans tous les villages.
- Sumitomo Chemical : développement de la moustiquaire imprégnée d'insecticide « Olyset Net ». Création d'emploi en Tanzanie par le transfert de technologie en faveur d'une usine locale.
- Mitsui : fourniture d'installations d'irrigation utilisant la génération d'électricité solaire photovoltaïque et des pompes dans un village du millénaire au Mozambique.
- Panasonic⁴⁷ : don de 1 000 lanternes solaires aux villages du millénaire de Tanzanie, en vue de soutenir l'amélioration de la vie quotidienne dans les régions non électrifiées grâce aux énergies renouvelables.

③ Programme d'Adaptation en Afrique (PAA)

Le PAA a été créé en vue de fournir un soutien à 20 pays d'Afrique⁴⁸ pour que ceux-ci développent à long terme les capacités nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des programmes pour l'adaptation et la réduction des risques des changements climatiques. Positionné comme programme stratégique, le PAA vise à créer l'environnement permettant aux pays d'utiliser plus efficacement les informations pour l'adaptation, et de décider et de réaliser des activités adéquates. Créé au sein du « 'Cadre conjoint Japon-PNUD' pour l'établissement d'un partenariat relatif à l'adaptation au changement climatique en Afrique », établi lors de la TICAD

⁴⁶ Source : informations du bureau de Tokyo des Nations Unies
http://www.undp.or.jp/private_sector/seminar_20101019.shtml

⁴⁷ <http://www.undp.or.jp/news2/detail.php?id=7>

⁴⁸ Burkina-Faso, Cameroun, Congo, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tanzanie, Tunisie

IV organisée en mai 2008 à Yokohama, le PAA a bénéficié d'une contribution de 92 millions de dollars US du gouvernement du Japon. D'autre part, ce programme est coordonné avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), ainsi qu'avec les autres parties prenantes. Le contenu des activités est indiqué ci-dessous⁴⁹.

- Le renforcement des plans à long terme nécessaires pour gérer les risques actuels et futurs provenant du changement climatique.
- Un leadership efficace et un cadre organisationnel sont établis pour faciliter la coordination entre les programmes et l'intégration.
- La mise en œuvre de mesures concrètes est appuyée.
- Un large éventail de choix est assuré pour les options de financement, pour que les mesures adéquates soient mises en œuvre durablement.
- Un système de gestion des connaissances est établi et le partage des informations et des connaissances sont stimulés.

Le PAA déploie différentes activités et différents projets de développement pour la réduction de l'impact du changement climatique.

④ Centres de formation aux opérations de maintien de la paix (OMP) en Afrique

Durant les dernières années, même si beaucoup de pays et régions d'Afrique voient leurs conflits et guerres civiles s'acheminer vers un règlement, certains d'entre eux continuent d'être en situation d'instabilité. Le Japon et PNUD renforcent les capacités des centres de formation aux opérations de maintien de la paix dans le but de renforcer les capacités et la relance de la prévention, la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Afrique. Depuis le démarrage de l'appui du gouvernement du Japon et du PNUD, en 2008, un soutien de 26 millions de dollars en tout a été mis en œuvre au bénéfice de 10 centres de formation aux opérations de maintien de la paix en Afrique (Égypte, Ghana, Kenya, Mali, Rwanda, Bénin, Nigeria, Afrique du Sud, Cameroun, Éthiopie)⁵⁰. Des installations ont été réhabilitées, du matériel incluant des ordinateurs a été fourni, et des formations ont été menées. Des instructeurs japonais (civils et officiers des forces d'autodéfense) ont également été envoyés dans les centres. Les bénéficiaires de ce programme contribuent à la consolidation de la paix aux niveaux national, régional et international.

⁴⁹ Source : informations du bureau de Tokyo des Nations Unies
http://www.undp.or.jp/publications/pdf/1011_05.pdf

⁵⁰ http://www.mofa.go.jp/mofaj/press/release/24/12/1214_06.html

4-4. Aide au développement par le groupe de la Banque mondiale

4-4-1. Stratégie de la Banque mondiale pour l'aide à l'Afrique

Le groupe de la Banque mondiale se compose de 5 organisations qui sont la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD (International Bank for Reconstruction and Development, IBRD)), l'Association internationale de développement (AID (International Development Association, IDA)), la Société financière internationale (SFI (International Finance Corporation, IFC)), le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI (International Center for Settlement of Investment Disputes, ICSID)) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI (Multilateral Investment Guarantee Agency, MIGA)). Le présent article portant sur l'aide au développement pour l'Afrique aborde l'aide portée par l'IDA.

La Banque mondiale participe au processus de la TICAD à partir de la réunion au niveau ministériel de 2001. L'Afrique est placée par la Banque mondiale comme la zone la plus prioritaire pour le développement. La Banque mondiale est le plus grand organisme qui octroie l'aide au développement pour la région d'Afrique. En s'engageant dans les problèmes en Afrique de façon prioritaire, la Banque mondiale apporte son appui à l'Afrique pour que cette dernière puisse assurer sa propre position dans l'économie mondiale en voie d'expansion qui s'évolue rapidement.

Dans son rapport, « Can Africa Claim the 21st Century? » (Banque mondiale, 2000) établi en collaboration avec ses organismes partenaires de l'Afrique, la Banque mondiale met en question principale les 4 piliers à savoir ; (1) le développement de la gouvernance et le règlement des conflits, (2) l'investissement dans les ressources humaines, (3) l'amélioration de la compétitivité et la diversification économique, et (4) la diminution de la dépendance à l'aide et le renforcement du partenariat. Elle rappelle l'importance de la promotion de la croissance économique, du renforcement de la compétitivité et du commerce extérieur, et du développement des impacts de l'aide. Le présent cadre s'appuie sur « la réalité pleine d'espoir (hopeful realism) » par rapport à la capacité de l'Afrique en vue de réaliser la réduction de la pauvreté. Il se focalise sur les visions dans les 5 secteurs suivants :

1. Développement du secteur privé ;
2. Développement de l'intégration régionale ;
3. Développement des capacités ;
4. Doublement des canaux d'assistance ;
5. Augmentation de la proportion de l'Afrique dans le commerce extérieur du monde.

Quant à la relation avec le NEPAD, la Banque mondiale soutient constamment le concept et la stratégie de développement du NEPAD. Le NEPAD a un concept d'innovation basée sur l'effort autonome et la propre responsabilité pour le développement sous l'initiative des meneurs des pays d'Afrique en révisant la structuration dépendante de l'aide des pays développés. Le NEPAD met l'importance sur la paix, la démocratie, le droit de l'homme, la bonne gouvernance et la gestion saine de l'économie et a pour but d'élever le taux de croissance économique à 7% à l'horizon 2015. Pour s'y aligner, la Banque mondiale a pour objectif en Afrique d'élever le taux de croissance annuel à 7% en mobilisant les ressources publiques et privées pour le développement et de partager largement les bienfaits de la croissance économique, en collaboration avec chacun des pays⁵¹.

L'aide à l'Afrique de la Banque mondiale consiste principalement en le partage des connaissances (knowledge sharing), l'étude et l'analyse (research and analysis) ainsi que le conseil politique (policy advice). Pour ce qui est des secteurs concrets de l'aide, la Banque mondiale soutient les objectifs de développement du NEPAD et appuie l'initiative des pays d'Afrique dans l'infrastructure, l'agriculture, le commerce interrégional, la santé, la nutrition, la population, l'éducation, le développement à l'initiative de communautés régionales et le transfert de fonds. Sa stratégie d'aide assure la cohérence avec les priorités et les besoins de la partie africaine. En outre, la Banque mondiale a annoncé dans sa politique qu'elle destinerait à l'Afrique presque la moitié du financement de l'IDA à octroyer comme le fonds de développement à des conditions modérées pour l'aide à des pays de faible revenu. Ainsi elle renforce son financement pour l'eau, la santé, le transport et l'agriculture⁵². Par ailleurs, le Fonds catalytique pour la croissance en Afrique (ACGF) a été créé en mars 2006 pour encourager l'investissement à l'infrastructure. Ce fonds est destiné aux projets à réaliser sous le patronage du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (Infrastructure Consortium for Africa) instauré en 2005 par le Banque africaine de développement, l'Union Africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le NEPAD, la Commission Européenne, le G8 et la Banque mondiale.

À part ce qui précède, il y a les aides sous l'initiative de la Banque mondiale pour l'aide au développement de l'Afrique, pourtant à titre d'exemple, cet article aborde le Plan d'action pour l'Afrique (PAA). La Banque mondiale a lancé en 2005 le Plan d'action pour l'Afrique (PAA) dans le but global de promouvoir la croissance économique considérant la réduction de la pauvreté. Le PAA met l'accent sur « le partage élargi de la croissance » et précise les 8 secteurs essentiels et prioritaires suivants :

- Renforcement du secteur privé de l'Afrique ;

⁵¹ « Rapport de l'aide à l'Afrique (exercice 2007) » Banque mondiale (2007)

⁵² « Nouvelles tendances de l'aide au développement : extrait N°33 Rapport annuel de la Banque mondiale 2003 » International Development Research Institute (IDRI), FASID (2003)

- Agrandissement du renforcement de la capacité économique pour les femmes ;
- Formation de la capacité pour élever la compétitivité face à l'économie globale ;
- Amélioration de la productivité agricole ;
- Amélioration de l'accès à et la fiabilité de l'énergie propre ;
- Élargissement et aménagement de réseaux routiers et de corridors de trafic ;
- Élargissement de l'accès à l'assainissement ;
- Renforcement du système de la santé de tout le pays et Prévention et soins du paludisme et du VIH/SIDA.

Le PAA se base sur « la création de l'état compétant », « les actions axées sur les résultats » et « le renforcement du partenariat de développement » aussi bien que « le partage élargi de la croissance ». En tant que secteurs prioritaires nécessitant les actions concrètes, les 25 initiatives ci-dessous à réaliser par la Banque mondiale dans la région d'Afrique entre 2006 et 2008, période d'exécution pour la 14^{ème} reconstitution de l'IDA (IDA14) ont été précisés et le cadre de suivi indiquant leurs objectifs quantitatifs, responsabilité d'exécution et risques a été déterminé. En outre, l'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures et la coopération plus efficace avec d'autres bailleurs de fonds qui apportent de telles aides y sont promis clairement⁵³. Autrement dit, le PAA donne le cadre axé sur les résultats pour appuyer les politiques et les actions importantes que mettront en œuvre les pays d'Afrique afin d'atteindre les objectifs concrets, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement.

⁵³ « Rapport annuel de la Banque mondiale 2006 » Banque mondiale (2006)

Figure/Tableau4-19 Plan d'action pour l'Afrique de la Banque mondiale

Objectifs	Actions
Appuyer l'établissement des stratégies nationales de développement axées sur les résultats par chaque pays	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élargir les actions d'analyse et de conseil en collaboration avec les partenaires de développement, Appuyer les stratégies nationales renforcées pour être axées sur les résultats, pour tous les 29 pays dont le nouveau ou le 2ème document de la stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) est en cours d'établissement ; 2. Soutenir tous les 29 pays ayant la stratégie pour la réduction de la pauvreté (SRP) pour les permettre l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de suivi et évaluation des stratégies nationales, y compris l'aménagement d'un système statistique avant la fin 2008 ;
Évaluer et rapporter l'avancement de programmes et projets	<ol style="list-style-type: none"> 3. Recueillir, dans les 10 pays, les informations de base et comparatives dans les principaux domaines auxquels sont fournis les services publics et Effectuer, en ce temps, une étude couvrant le tableau de notation par le pays emprunteur, qui répond aux objectifs et vise le pays emprunteur et les fournisseurs de services tout en limitant les éléments faisant l'objet de l'étude ;
Améliorer la capacité et gérer les dépenses publiques	<ol style="list-style-type: none"> 4. Inclure obligatoirement dans la nouvelle stratégie d'assistance pays (Country Assistance Strategy : CAS) un programme systématique pour le renforcement des capacités basé sur le conseil du groupe de travail chargé du développement des capacités, Augmenter en 3 ans de telles stratégies d'assistance pays (CAS) en nombre de 15 à 25 ; 5. Apporter un appui, dans les 20 pays, pour le renforcement du nœud, essentiel du système de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilisation d'explication financière (par exemple, la comptabilité, la gestion de fonds en espèces, la gestion de l'approbation des ressources, l'approvisionnement gouvernemental et la mise en œuvre de l'étude de poursuite des dépenses publiques ainsi que l'introduction d'un cadre cohérent d'évaluation des performances) ;
Fournir dans les pays post-conflits, les services fondamentaux à travers le renforcement des capacités	<ol style="list-style-type: none"> 6. Établir la stratégie d'assistance pays pour les 5 pays post-conflits avant 2007, en collaboration avec les partenaires de développement suivant la situation de chacun des pays, dans le but prioritaire d'assurer les services fondamentaux et la responsabilité d'éclaircissement à tous les deux niveaux, soit communautaire soit régional ;
Déterminer ce qui joue un rôle de locomotive pour la croissance	<ol style="list-style-type: none"> 7. Élaborer les conseils concrets sur la réforme politique et l'action publique permettant d'accélérer la croissance, sur la base de l'analyse concernant la croissance au niveau national et sectoriel des 12 pays au moins y compris 2 pays ou plus de revenu intermédiaire (4 pays ou plus de revenu intermédiaire respectivement pour exercice 2006, 2007 et 2008) ;
Développer le secteur privé dans l'Afrique	<ol style="list-style-type: none"> 8. Élargir l'initiative des micros, petites et moyennes entreprises (MSME) de l'Afrique par l'IDA(AID)/l'IFC(SFI) pour viser 8 pays à l'horizon 2007, S'engager prioritairement au renforcement des capacités et à l'approvisionnement de fonds des sociétés dirigées par les femmes ; 9. Apporter un soutien pour augmenter le nombre de commission de concertation

Objectifs	Actions
	<p>d'investissements qui est cinq (5) en 2005 à huit (8) avant 2008 (augmenter 1 commission chaque année) et Elaborer un programme concret afin de supprimer les contraintes importantes pour l'investissement privé. Discuter à la commission le programme en utilisant les résultats de « l'étude environnementale de programme » et de « l'évaluation de l'environnement de l'investissement » ;</p> <p>10. Augmenter le pays d'intervention du « partenariat avec l'entreprise privée » de l'IFC (SFI) (incluant les programmes relatifs à l'agriculture) en passant un (1) pays en 2005 à dix (10) pays en 2008 ;</p>
Faciliter la promotion d'exportations	<p>11. Détecter, dans les 10 pays, les contraintes « intérieures du pays » face à la compétitivité de l'exportation et à l'intégration régionale, en collaboration avec le partenaire de développement et Apporter un appui dans l'analyse et l'activité afin de supprimer lesdites contraintes (3 pays en 2006, 3 pays en 2007 et 4 pays en 2008) ;</p> <p>12. Augmenter le financement à 23 pays de l'Afrique subsaharienne, jusqu'à hauteur de 530 millions de dollars avant la fin 2006 sous l'initiative de la promotion du commerce extérieur (augmentation d'environ 80 millions de dollars pour la période de 2001 à 2003) ;</p>
Éliminer des différences dans l'infrastructure	<p>13. Augmenter de manière significative le financement pour l'aménagement de l'infrastructure des pays de l'Afrique subsaharienne, avec le montant concret d'environ 1,8 milliards de dollars avant 2006, environ 2,0 milliards de dollars en 2007 et près de 2,4 milliards de dollars en 2008 ;</p> <p>14. Augmenter le financement à environ 2,5 milliards de dollars avant 2008 en utilisant des aides supplémentaires à l'infrastructure par les pays donateurs, comme une action faisant partie du Consortium de l'infrastructure pour l'Afrique ;</p>
Apporter une assistance à l'intégration régionale	<p>15. Utiliser l'aide financière par le groupe de la Banque mondiale (environ 1,0 milliards de dollars par an jusqu'à l'année 2008 destinés au financement dans l'infrastructure à l'échelle régionale et le domaine relatif à la santé) en collaboration avec le partenaire de développement y compris le secteur privé ;</p>
Développer des compétences pour la croissance et le renforcement de la compétitivité	<p>16. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de l'IDA qui appuie l'enseignement secondaire pour les 12 pays et un plan d'action des différents organismes des enseignements techniques et secondaires et de recherches couvrant la formation agricole pour les 8 pays ;</p>
Améliorer la productivité agricole et la rendre durable	<p>17. Exploiter un programme de l'échelle mondiale (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale : GCRAI, etc.) afin d'élargir l'investissement dans la technologie et la technique agricoles et de renforcer le système de réforme agricole au niveau national ;</p> <p>18. Augmenter 50% de plus du montant d'investissement pour les secteurs public et privé avant la fin 2008 en comparaison avec le montant en 2005, pour l'extension de la terre irriguée, en positionnant la Banque mondiale comme partenaire principal sur le plan financier ;</p>
Faire lier la population	<p>19. Augmenter l'investissement dans l'aménagement des voies rurales. D'abord, viser</p>

Objectifs	Actions
de la couche pauvre aux marchés	l'augmentation annuelle de 20% pour les voies secondaires ;
Accélérer le développement humain	<p>20. Multiplier, avant la fin 2008, le programme de vaccination contre le paludisme à 150% dans les 17 pays ;</p> <p>21. Multiplier une assistance autre qu'un financement au programme VIH/SIDA dans les 10 pays incluant 2 pays de revenu intermédiaire ou plus et Réduire la différence de la capacité financière avant 2007 ;</p> <p>22. Renforcer l'appui à l'enseignement primaire par l'IDA à travers « l'initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (EFA-FTI) » visant plus de 15 pays.</p> <p>23. Renforcer les interventions à un rythme requis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs au genre à travers le renforcement du système national dans les 10 pays avant 2008 ;</p>
Renforcer le partenariat au niveau national	<p>24. Réorganiser l'organisme des groupements de concertation comme « la réunion annuelle sur les ressources et les résultats » et en même temps, élargir les zones cible et renforcer le partenariat relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement et à l'harmonisation ; Renforcer la relation entre l'aide financière et les résultats et viser l'accomplissement de l'agenda de l'harmonisation et de la cohérence du niveau national dans l'étendue plus vaste. Dans ce cadre, la Banque mondiale apporte son appui à l'évaluation indépendante sur la relation entre le pays emprunteur et les pays donateurs dans les 5 pays africains ;</p> <p>25. Permettre aux communautés de développement d'exploiter comme l'intérêt du public les connaissances d'analyse et de services que possède la Banque mondiale, en ayant recours à des différentes options ; permettre aux pays donateurs de fournir une aide élargie sous le partenariat avec l'IDA, tout en maintenant leur identité.</p>

Sources: « Sommaire exécutive du Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale, Mesures pour les enjeux du développement de l'Afrique », Documents de la Banque mondiale

En mars 2007, l'évaluation du PAA sur 18 mois après sa mise en œuvre a fait l'objet des discussions au sein du conseil d'administration de la Banque mondiale et l'état d'avancement du plan y est apprécié comme étant généralement satisfaisant. En fait, comme les exemples des résultats concrets produits jusqu'ici dans le cadre du PAA, la Banque mondiale reconnaît les faits suivants⁵⁴ :

- Les projets financés par la Banque mondiale ont permis à 1,7 millions de populations d'accéder à l'eau propre ;
- Les systèmes d'irrigation du terrain agricole de 15 524 hectares ont été construits à travers les programmes appuyés par la Banque mondiale ;

⁵⁴ « Rapport d'assistance à l'Afrique (exercice 2007) » Banque mondiale (2007)

- 86 116 enseignants ont été formés dans les pays bénéficiaires de l'assistance ;
- Le message de la prévention du VIH a été parvenu à 173 millions de personnes.

Il a été constaté que les interventions dans le développement du secteur privé, la réduction de l'écart dans l'infrastructure, la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme apportaient des effets au rythme dépassant la prévision d'une part. D'autre part, il a été observé que davantage des effets auraient été obtenus si le nombre des objectifs à atteindre avait été limité et que l'importance des résultats avait été clairement annoncée, bien que les interventions aient réussi dans l'ensemble du plan d'action. En tenant compte de cela, la Banque mondiale s'est fixée sur les 8 domaines importants de projet susmentionnés, qui sont la clé⁵⁵.

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a établi en 2007 les directives pour les mesures aux besoins des pays vulnérables (particulièrement, les pays en voie de reconstruction après le conflit). Concrètement, la Banque mondiale s'est permis de prendre les mesures immédiates afin d'apporter une aide à un des cas ou plusieurs cas suivants⁵⁶ :

- Reconstruction et rétablissement des biens physiques ;
- Rétablissement de moyens des activités productrices et économiques ;
- Maintien et rétablissement des services indispensables ;
- Établissement et préservation des capitaux humain, institutionnel et social, tels que la reprise des activités économiques par des groupements vulnérables ;
- Promotion de la construction de la paix ;
- Appui, en phase initiale qui est importante dans le renforcement des capacités pour la reconstruction à long terme, à la gestion des catastrophes, la réduction de risques, etc. ;
- Appui aux mesures pour atténuer et/ou éviter les influences potentielles par la situation critique/le risque d'urgence ou du futur dans les pays à haut risque.

Le montant arrêté par la 15^{ème} reconstitution (IDA15) s'élève à 41,6 milliards de dollars, 30% de plus par rapport au montant de l'IDA14. Pour l'assistance de la Banque mondiale à l'Afrique de 2008 à 2011, période d'exécution de l'IDA15, la Banque mondiale a multiplié le fonds pour l'Afrique subsaharienne, en lançant les orientations axées notamment sur l'aide pour l'infrastructure à l'échelle régionale et les projets d'intégration régionale. Elle a décidé concrètement que la moitié du montant de l'IDA15 (environ 20 millions de dollars US) serait été consacrée à l'Afrique

⁵⁵ « Rapport annuel de la Banque mondiale (exercice 2007) », Banque mondiale (2007)

⁵⁶ « Rapport d'assistance à l'Afrique (exercice 2007) », Banque mondiale (2007)

subsaharienne et que cette moitié serait investie dans l'aménagement des infrastructures (environ 3 milliards de dollars US par an), et environ 15% seraient destinés pour l'aménagement des infrastructures à l'échelle régionale (environ 450 millions de dollars par an). En outre, 4 millions de DTS seront répartis annuellement pour les projets d'intégration régionale (en dehors de l'application du système de distribution de fonds axé sur les résultats) en tant que mesures budgétaires suscitant l'élaboration et la mise en œuvre accélérée des projets de l'intégration régionale qui sont susceptibles d'être négligée au niveau de chaque pays. Par ailleurs, il s'est révélé également, dans « le Rapport de développement mondial 2009 » ayant analysé le développement des pays sous-développés en introduisant le point de vue de l'économie spatiale, que l'intégration régionale et le développement des corridors seraient l'intervention importante⁵⁷. Ainsi, la Banque mondiale place l'aménagement des infrastructures comme une des composantes de la stratégie d'assistance à la croissance et apporte son soutien combiné de la promotion des industries, de l'aménagement du cadre de commerce extérieur et d'investissement, etc. Pour toute de fonds de tels mouvements, il est à rappeler que l'importance de l'assistance à l'infrastructure en Afrique a été appréciée de nouveau dans la communauté internationale de développement après le Sommet du G8 2005 à Gleneagles.

Une étude de recherche positive mise en œuvre prouve « l'importance de la stratégie de croissance » considérant le courant du tel « retour à l'infrastructure dans le développement ». La Banque mondiale a fourni de nombreuses leçons tirées par les expériences de la croissance sur plus de 45 ans de chacun des pays du monde, notamment des pays d'Afrique et indique les orientations de la stratégie de croissance en Afrique, dans « Challenges of African Growth—Opportunities, Constraints and Strategic Directions » (Banque mondiale, 2007), rapport d'analyse résumé principalement par Monsieur Benno J. Ndulu ayant travaillé à la Banque mondiale comme économiste pendant longtemps.

Ledit rapport a recherché la réponse à trois (3) principales questions, soit (i) Quelles sont des opportunités ou des options pour la croissance dans les pays d'Afrique qui ont les situations considérablement différentes entre les pays ? (ii) Quelles sont les contraintes majeures pour rechercher de telles opportunités ?, (iii) Quels sont les choix stratégiques que doivent faire le gouvernement de chaque pays d'Afrique et les partenaires de développement lorsqu'ils soutiennent les actions des pays d'Afrique ? En tenant compte de ladite analyse, le rapport a fait remarquer que la stratégie de croissance doit couvrir les mesures contre le choc externe, les mesures contribuant à l'amélioration de la productivité des existants et nouveaux investissements, l'importance de la politique et de la gouvernance, l'indépendance de la structure monoculturelle, de l'isolement et de la segmentation géographiques, etc. et que concrètement les quatre (4) « I » (Investissement,

⁵⁷ « Discussion sur la stratégie de la croissance en Afrique et Suggestions pour l'intervention du Japon » GRIPS Discussion Paper N°18, Development Forum (mars 2009), GRIP 2009

Infrastructures, Innovation et Institution) sont les défis importants de la politique du futur⁵⁸. Ensuite, ledit rapport présente les 6 leçons pour la stratégie de croissance transsectorielle comme suit :

Figure/Tableau4-20 Six (6) leçons des défis pour la croissance auxquels l’Afrique est confrontée : opportunité, contraintes et orientation stratégique

Les expériences de la croissance des pays d’Afrique sont très diversifiées et temporaires. Toutefois, cette région confronte à ses 2 propres défis. C’est-à-dire que la croissance étant lentement dans les grands pays et très instable dans nombreux pays en Afrique, la croissance dans les grands pays ainsi que la gestion soigneuse face à l’impact du choc sont le thème important pour la stratégie de croissance dans cette région.

Il est important de tenir compte du faible niveau de l’investissement pour expliquer la lenteur de la croissance économique en Afrique, toutefois, ce qui distingue clairement cette dernière des autres régions du monde est la lenteur dans le développement de la productivité. Dans une telle situation, il est requis non seulement d’établir les conditions qui attirent de nouveaux investisseurs, mais aussi de rechercher plus activement les mesures utiles à l’amélioration de la productivité des existants et nouveaux investissements.

Comme de nombreuses analyses sur la croissance transsectorielle, les cas exemples vérifiés dans le présent rapport de la Banque Mondiale amènent à supposer que la politique et la gouvernance soient très importantes pour la croissance. De ce fait, il est nécessaire de clarifier d’autres contraintes auxquels chacun des pays à la force et de faire face à celles-ci, mais il sera perpétuel et espérée pour toute stratégie de croissance adoptée par chacun des pays, de faire durer les résultats obtenus dans ces derniers années par l’amélioration du cadre de la politique.

Il a été prouvé le fait qu’il serait nécessaire que l’Afrique surmonte les conditions désavantageuses dues à l’isolement et la segmentation géographiques et à la dépendance aux ressources naturelles afin qu’elle puisse diminuer l’écart sur la croissance avec d’autres régions du monde.

Les résultats de l’analyse positive laissent entendre que l’Afrique aura une très grande influence par la croissance économique des pays partenaires du commerce extérieur et met en relief le fait qu’il est important de renforcer la compétitivité et de réduire les obstacles commerciaux afin que l’Afrique profite des opportunités données sur le marché international.

À l’issue de l’analyse, le retard de la transition démographique joue un rôle très important pour expliquer le fait que la croissance économique est relativement lente en Afrique. Il est nécessaire d’avancer la recherche en ce domaine afin de vérifier ce qui est utile pour accélérer la transition démographique en Afrique.

Source: Défis pour la croissance auxquels l’Afrique est confrontée : Opportunités, contraintes et orientations stratégiques [traduction provisoire]⁵⁹

⁵⁸ « Discussion sur la stratégie de la croissance en Afrique et Suggestions pour l’intervention du Japon» GRIPS Discussion Paper N°18, Development Forum (mars 2009), GRIP 2009

⁵⁹ http://siteresources.worldbank.org/INTJAPANINJAPANESE/Resources/AFRFlagshipOverview_J_.pdf

La stratégie d'assistance à l'Afrique (Africa's Future and the World Bank's Support to it) annoncée en mars 2011 par la Banque mondiale a énuméré (1) la compétitivité et l'emploi, (2) la vulnérabilité et la résilience, et (3) la gouvernance et la capacité du secteur public, comme secteurs prioritaires pour lancer sa vision et sa stratégie d'assistance pour les 10 prochaines années. Elle s'affirme ainsi comme acteur énergétique de l'assistance à la croissance, celle-ci comprenant le développement des infrastructures et le développement du secteur privé. Il est expliqué concrètement comme suit⁶⁰ :

(1) Compétitivité et emploi (Competitiveness and employment)

- Amélioration des services des infrastructures (invitation des fonds privés pour combler le gap des financements à l'infrastructure, réforme politique et organisationnelle des infrastructures, partage de la meilleure pratique pour la réforme politique de la réglementation et transfert des connaissances relatives au partenariat public-privé (PPP), amélioration des dépenses publiques, suivi et évaluation des programmes des infrastructures, harmonisation des politiques pour l'aménagement des infrastructures à l'échelle régionale, etc.). L'énergie, le transport et l'eau et la santé publique (cités suivant l'ordre de priorité) sont prioritaires ;
- Aménagement global du cadre de l'investissement pour les activités des affaires (réforme de la réglementation relative au travail et terrain, restrictions atténuées pour les activités libres des affaires, aménagement d'un mécanisme de dialogue entre le public et le privé, amélioration de l'accès au fonds (microfinancement, financement à long terme, financement pour les PME,) développement des capacités des affaires, renforcement des capacités des femmes, aménagement du pôle compétitif et des ZES (zone économique spéciale)) ;
- Formation de la main d'œuvre saine et expérimentée (amélioration de la qualité globale des enseignements moyen et supérieur basée sur le renforcement de l'accès à l'éducation de base, amélioration de la formation technique, apprentissage des techniques orientées vers le marché, croissance de l'enfance renforcée par la nutrition, etc., renforcement de la santé des adultes, offre des programmes visant les jeunes, etc.) ;
- Intervention pour changer la connaissance des peuples sur l'Afrique (changer l'image de « la pauvreté, la croissance retardée, le conflit et la maladie » pour reconnaître l'Afrique comme « frontière de la promotion ») (collaboration avec les médias, etc.).

⁶⁰ World Bank (2011) Africa's Future and the World Bank's Support to it (March 2011)

(2) Vulnérabilité et résilience (Vulnerability and resilience)

- Mesures contre les effets négatifs du changement climatique (amélioration du service météorologique, aménagement du système d'alerte propice, préparation d'un plan des mesures d'urgence, renforcement d'un code de construction, aménagement d'un mécanisme des mesures contre les risques, etc.) ;
- Introduction des mesures adéquates pour la gestion durable de l'eau (renforcement de la rétention de l'eau, du système d'irrigation, amélioration des semences, gestion de l'électricité hydraulique et des bassins versants, etc. de façon transrégionale) ;
- Maîtrise du gaz à effet de serre.

(3) Gouvernance et capacité du secteur public (Governance and public sector capacity)

- Renforcement de l'accès de la population à l'information, développement et renforcement des capacités statistiques, évaluation des impacts, renforcement du rôle des médias, etc. (Il est attendu que la coopération Sud-Sud joue un rôle important dans le présent secteur, du fait que ce dernier comprend les problèmes politiquement délicats) ;
- Construction d'un système de gestion des dépenses publiques et mise en incitation pour l'évaluation basée sur la performance des fonctionnaires (notamment pour les secteurs de la santé et de l'éducation). Envisager la mise à niveau des interventions, telles que la mise à disposition de fonds basée sur la performance du Rwanda, l'assistance basée sur les résultats de la Maurice, etc. pour un des exemples (en se focalisant sur le renforcement des capacités des corps législatif et judiciaire de gouvernement et l'amélioration des capacités de gouvernements régionaux).

Les questions majeures dans le développement du secteur privé s'articulent autour de l'assainissement de la fonction du marché (amélioration du cadre de l'investissement, accroissement des assistances directes aux entreprises), l'amélioration de l'accès au service direct (aménagement des infrastructures, développement des services sociaux), la promotion de la responsabilité sociale des entreprises pour le développement du marché couvrant la population pauvre. En outre, la Banque mondiale met l'importance sur la promotion de l'intégration du secteur de commerce extérieur et du secteur financier et lance l'assistance à la logistique et aux projets sectoriels de la finance régionale, ainsi que la coopération régionale pour l'aménagement des infrastructures entre autres la mise en commun des installations de production électrique, les corridors de trafic, la gestion de bassins versants, les services d'accès à large bande et le corridor de la croissance du secteur privé.

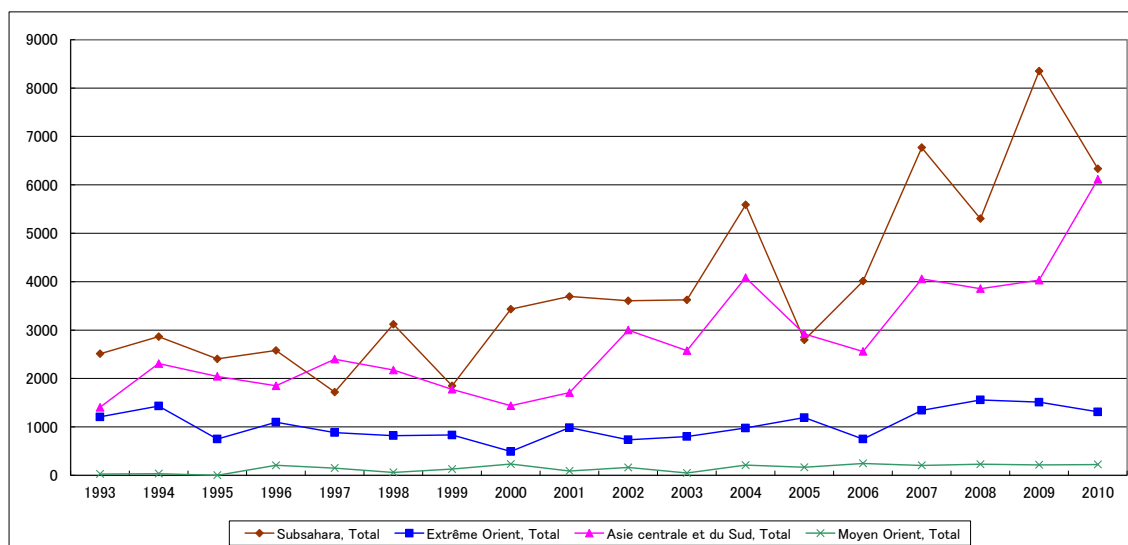
4-4-2. Montant de l'aide à l'Afrique de la Banque mondiale

Comme susmentionné, le partage des connaissances (knowledge sharing), la recherche et l'analyse (research and analysis) ainsi que le conseil politique (policy advice) sont les facteurs principaux de l'aide à l'Afrique de la Banque mondiale. Cette dernière apporte de nombreuses assistances qui ne se reflètent pas sur son montant de l'aide. Par contre, le présent article fait une analyse centrée sur le montant de l'aide comme un des aspects de la rétrospective de l'aide à l'Afrique de la Banque mondiale.

En ce qui concerne l'évolution de la répartition régionale des montants de l'aide extérieure (basés sur les engagements) de la Banque mondiale (IDA) depuis 1993, l'Afrique peut être considérée, dans l'ensemble, comme zone bénéficiaire de la plus grande assistance, alors que dans le passé le montant le plus élevé a été financé pour l'Asie centrale et du Sud selon les années. Malgré la fluctuation des montants de l'aide, le montant de l'aide à l'Afrique subsaharienne s'élève à 6 333,4 millions de dollars en 2010, ce qui est environ 2,5 fois par rapport au montant de l'aide en 1993 (2 510,4 millions de dollars). Quant à la répartition régionale, le montant de l'aide à l'Afrique subsaharienne occupe 43,3% du montant global de l'aide, suivi par l'Asie centrale et du Sud (41,8%) (Figure/Tableau4-21). Par ailleurs, en Afrique, les pays dont le volume de l'aide est élevé en 2010 sont (i) la Tanzanie (15,8%), (ii) le Kenya (11,1%), (iii) République démocratique du Congo (9,3%), (iv) l'Éthiopie (8,8%) et (v) le Ghana (7,4%) (Figure/Tableau4-22).

Figure/Tableau4-21 Répartition régionale des montants de l'aide extérieure de l'IDA (unité : millions de dollars US, taux d'occupation pour l'aide aux pays moins avancés (%), calculés en fonction des engagements)

	1993		1998		2003		2008		2010	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Montant total	5 701,2	100,0%	7 038,4	100,0%	7 602,5	100,0%	11 404,7	100,0%	14 610,5	100,0%
Ensemble de l'Afrique	2 587,9	45,4%	3 263,9	46,4%	3 623,2	47,7%	5 300,9	46,5%	6 333,4	43,3%
Afrique subsaharienne	2 510,4	44,0%	3 118,9	44,3%	3 623,2	47,7%	5 300,9	46,5%	6 333,4	43,3%
Ensemble de l'Asie	2 636,7	46,2%	3 052,3	43,4%	3 423,8	45,0%	5 640,9	49,5%	7 646,3	52,3%
Asie de l'Est	1 207,5	21,2%	818,8	11,6%	801,5	10,5%	1 557,2	13,7%	1 310,0	9,0%
Asie centrale et du Sud	1 402,6	24,6%	2 173,8	30,9%	2 574,9	33,9%	3 855,4	33,8%	6 114,4	41,8%
Moyen Orient	26,6	0,5%	59,8	0,8%	47,4	0,6%	228,3	2,0%	222,0	1,5%



Note: L'Afrique est répartie en pays de l'Afrique subsaharienne, pays de l'Afrique du Nord et la région de l'Afrique (traversant les pays).

Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE (RSE)

Figure/Tableau4-22 Principaux pays visés par l'aide à l'Afrique de l'IDA : taux d'occupation par rapport à l'aide globale à l'Afrique (unité : %, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
1	Éthiopie (14,3%)	Éthiopie (23,6%)	RD Congo (14,2%)	Nigeria (18,5%)	Tanzanie (15,8%)
2	Tanzanie (13,3%)	Uganda (10,9%)	Tanzanie (10,7%)	Éthiopie (12,3%)	Kenya (11,1%)
3	Ghana (10,4%)	Côte d'Ivoire (9,8%)	Uganda (8,8%)	Tanzanie (8,5%)	RD Congo (9,3%)
4	Uganda (7,4%)	Cameroun (6,7%)	Ghana (6,8%)	Côte d'Ivoire (8,0%)	Éthiopie (8,8%)
5	Zimbabwe (7,3%)	Malawi (6,5%)	Nigeria (6,4%)	RD Congo (7,6%)	Ghana (7,4%)

Source : Tableau établi suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE (RSE)

En ce qui concerne l'aide à l'Afrique par secteur de l'IDA (basée sur les engagements), la part de l'aide pour le secteur des infrastructures et services sociaux s'est graduellement diminuée depuis 2000, alors que la portion dans le secteur des infrastructures et services économiques a augmenté. Les parts de ces deux secteurs ont été renversés en 2009 et l'aide au secteur des infrastructures et services économiques était la plus importante en 2009 et 2010. L'addition des portions de ces deux secteurs en 2010 correspond à moins de 80% du montant global de l'aide, et le secteur de production, le multisecteur et le secteur transversal poursuivent.

Figure/Tableau4-23 Aide à l'Afrique de l'IDA par secteur

(unité : millions de dollars, calculé en fonctions des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Toute l'aide pour l'Afrique	2 504,8	2 582,0	3 623,2	5 300,9	6 333,4
Aide par secteur	1 982,4	2 514,4	3 577,1	5 247,3	6 318,8
Infrastructures et services sociaux	612,5	1 151,6	2 067,4	2 134,6	2 463,2
Éducation	329,1	375,5	359,8	246,5	313,5
Santé	85,8	342,0	318,2	503,4	483,8
Population & Santé reproductive	0,0	27,2	178,9	89,1	166,5
Alimentation en eau & Assainissement	67,3	36,0	225,6	284,2	422,2
Gouvernement & Société civile	34,9	278,2	780,3	886,5	647,6
Autres infrastructures & services sociaux	95,4	92,7	204,6	124,9	429,5
Infrastructures & services économiques	1 086,4	759,7	872,2	1 553,5	2 547,8
Transport & entreposage	386,2	516,8	503,2	909,4	1 240,5
Informations	97,1	0,0	29,3	24,8	37,4
Énergie	306,0	180,3	166,1	321,6	997,2
Transaction bancaire & Services financiers	297,2	5,0	52,5	158,8	86,8
Affaires & services divers	0,0	57,6	121,2	138,8	185,9
Secteurs de production	226,2	259,4	628,0	1 034,6	861,5
Agriculture, sylviculture, pêche	158,3	203,9	335,5	785,6	652,2
Industrie, industrie minière, construction	67,9	5,0	203,2	213,0	179,3
Politique et réglementation du commerce extérieur	0,0	50,5	89,3	36,0	27,0
Tourisme	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0
Multisecteur & Secteur transversal	57,3	343,8	9,5	524,6	446,3
Conservation de l'environnement	6,0	71,8	0,0	40,5	15,1
D'autres thèmes multisectoriels	51,3	272,0	9,5	484,2	431,3
D'autres aides	522,4	67,6	46,2	53,6	14,6



Source : Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE (RSE)

4-5. Aide au développement par les pays émergents et les ONG dans l'aide de la TICAD (Afrique)⁶¹

4-5-1. Orientations et stratégies de l'aide à l'Afrique de la Chine, de la République de Corée et de l'Inde (nouveaux bailleurs de fonds)

L'aide à l'Afrique par la Chine, la République de Corée et l'Inde n'est pas exercée à travers le processus de la TICAD, pourtant la TICAD étant un forum ouvert aux autres bailleurs de fonds et organisations, le présent article est consacré pour présenter, à titre de référence, les interventions respectives de ces pays.

(1) Chine

L'aide à l'Afrique occupe une place importante dans l'aide extérieure de la Chine⁶². Il est signalé comme toile de fonds qu'elle envisage à obtenir les ressources de l'Afrique et que l'Afrique est attirante en tant que marché. La Chine s'efforce de renforcer la relation avec l'Afrique tout en associant le gouvernement et le secteur privé.

L'aide à l'Afrique de la Chine date de 1956. Plus de 800 projets de l'aide ont été réalisés jusqu'à mai 2006 et plus de 44,4 milliards de yuans (5,7 milliards de dollars US) ont été déboursés pour l'aide. Le montant de l'aide à l'Afrique subsaharienne de la Chine est estimé à entre 1,0 et 1,5 milliards de dollars US sur la période de 2004 à 2005⁶³ (Figure/Tableau4-24). Selon le document du Ministère japonais des affaires étrangères⁶⁴, la Chine a mis en œuvre pour les pays de l'Afrique avant la fin 2009, i) 884 projets de type jeu complet⁶⁵, ii) l'envoi des missions médicales composées de 17 000 personnes au total, iii) l'envoi de 312 jeunes volontaires, iv) la formation de 26 488 personnes et v) 159 projets de prêts à intérêts privilégiés pour les 39 pays, etc. À part cela, la Chine a annulé les dettes de 312 projets pour les 35 pays de l'Afrique. Lors de la 1^{ère} conférence ministérielle à Pékin du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) tenue en octobre 2000 (voir plus bas), le gouvernement de la Chine s'est engagé d'annuler les dettes pour 156 projets que possède l'Afrique dont le montant total s'élève à 10,5 milliards de yuans (1,3 milliards de dollars US). En outre, il a

⁶¹ Le présent article est élaboré sur la base et en ajoutant des résultats de l'étude JICA « Étude de collecte et vérification des informations de la politique de développement de l'Afrique (Développement économique (collaboration entre la macroéconomie et l'aide) » effectuée en 2011 par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd.

⁶² Documents de référence, Livre blanc 2011 Ministère des affaires étrangères (MOFA)
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/hakusyo/11_hakusho_sh/pdfs/s_all.pdf

⁶³ "What Drives China's Growing Role in Africa?" IMF Working Paper (WP/07/211) 2007

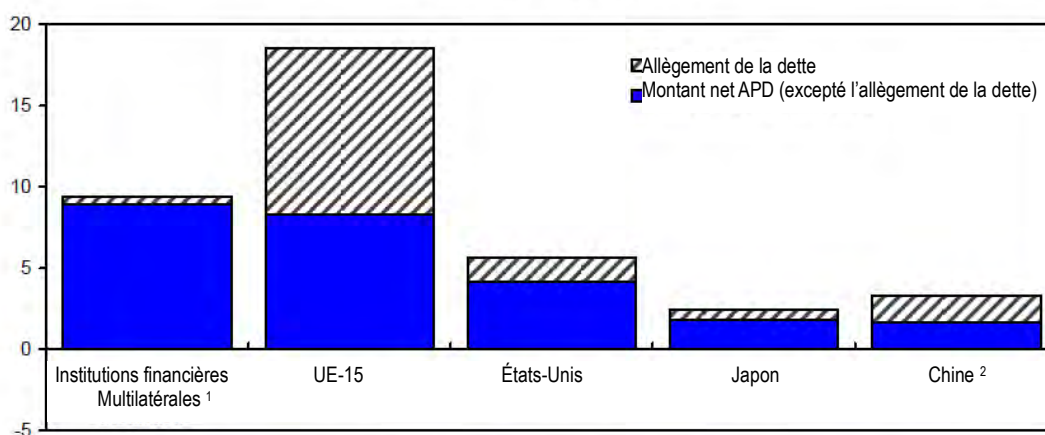
⁶⁴ Documents de référence, Livre blanc 2010 MOFA
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/hakusyo/10_hakusho_sh/pdfs/s3-2.pdf

⁶⁵ Dans un projet de type jeu complet, la Chine est responsable de tout processus de la construction de la conception aux travaux de construction du projet. La partie chinoise prend en charge forfaitairement l'ensemble ou une partie des équipements, matériaux de construction et la mise à disposition des ressources humaines, l'instruction pour la construction et la fabrication, la mise à disposition de la formation technique et la formation des ressources humaines, etc. (Source : Document de référence, Livre blanc 2010, MOFA).

déclaré l'annulation des dettes de 10 milliards de yuans (1,3 milliards de dollars US) lors du Sommet de Pékin (voir plus bas) en novembre 2006⁶⁶.

Figure/Tableau4-24 Aide publique au développement des principaux bailleurs de fonds pour l'Afrique subsaharienne (2006)

Figure 5. Aide publique au développement pour l'Afrique subsaharienne par les principaux bailleurs de fonds, 2006 (milliard de dollars US)



Source : CAD/ODCE, et Bureau national de statistiques de la Chine

¹ Les institutions multilatérales comprennent la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement. Ces institutions ont délivré l'allègement de la dette significatif entre 2000 et 2005.

² L'auteur estime pour 2005 que 50% de la valeur des projets contractés sont l'APD (y compris l'assistance technique et aide en nature). Les projets contractés rapportés par le Bureau national de statistiques de la Chine comprennent les projets financés par le gouvernement chinois dans le cadre de ses programmes d'aide extérieure. L'allègement de la dette comprend tous les prêts sans intérêt qui sont arrivés à échéance à la fin 2005, comme annoncés par le gouvernement chinois en novembre 2008.

Source: « What Drives China's Growing Role in Africa? » Dossier de travail, FMI (WP/07/211), FMI 2007

Veillez-vous référer à la Chapitre 2 pour le Forum sur la Coopération sino-africaine (Forum on China-Africa Cooperation : FOCAC) qui est le cadre de la coopération de la Chine pour l'Afrique.

(2) République de Corée

La République de Corée apporte sa plus grande assistance à l'Asie de l'Est, pourtant l'aide à l'Afrique occupe la 2^{ème} place en 2009 et 2010 après l'Asie de l'Est. Alors que le montant de l'aide s'est évolué au niveau inférieur jusqu'à 2003, il est en augmentation après 2004 et une grande augmentation s'observe depuis 2006. La proportion de l'aide de la Corée du Sud à l'Afrique subsaharienne (basée sur les engagements) occupe 25,2% de l'ensemble de son aide et la proportion de l'aide à l'Afrique est de 26,7% (Figure/Tableau4-25). Les pays bénéficiant l'aide en grand

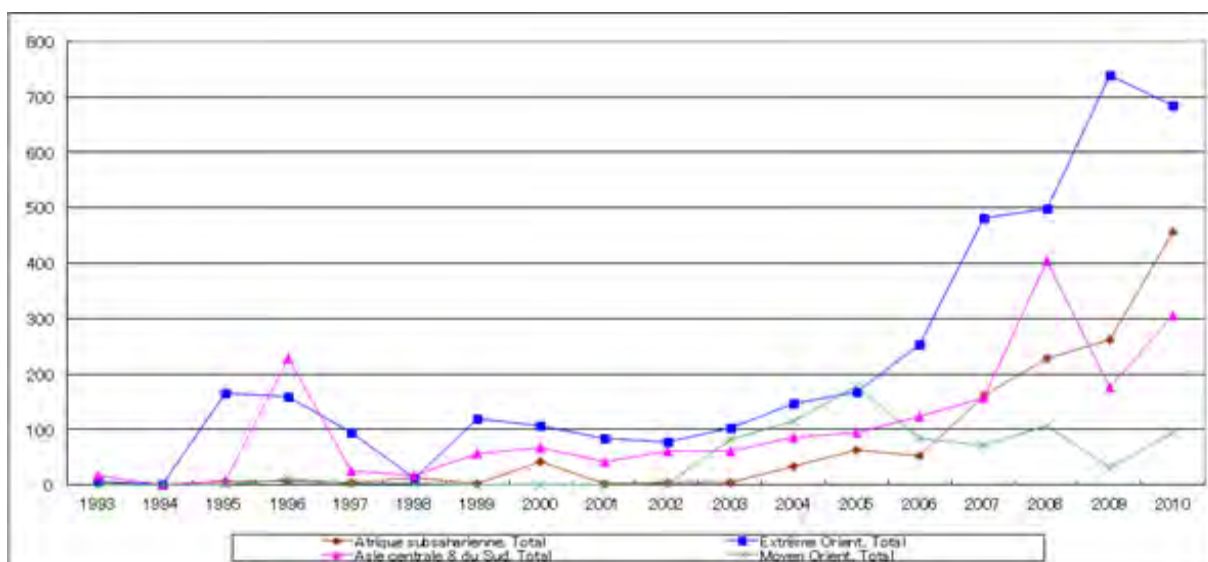
⁶⁶ "What Drives China's Growing Role in Africa?" IMF Working Paper (WP/07/211) 2007

volume (basée sur les engagements) sont, en 2010, (i) l'Angola (20,2%), (ii) la Tanzanie (16,3%), (iii) le Ghana (13,0%), (iv) le Mozambique (12,6%) et (v) le Sénégal (11,9%)

Figure/Tableau4-26).

Figure/Tableau4-25 Répartition régionale des montants de l'aide extérieure de la République de Corée (unité : millions de dollars US, %, calculés en fonction des engagements)

	1993		1998		2003		2008		2010	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Montant total	46,8	100,0%	166,8	100,0%	316,6	100,0%	1 454,9	100,0%	1 809,6	100,0%
Ensemble de l'Afrique	6,2	13,2%	14,2	8,5%	9,0	2,8%	255,0	17,5%	484,1	26,7%
Afrique subsaharienne	5,5	11,7%	12,0	7,2%	5,2	1,6%	229,4	15,8%	455,6	25,2%
Ensemble de l'Asie	23,5	50,3%	32,2	19,3%	245,6	77,6%	1 023,0	70,3%	1 091,3	60,3%
Asie de l'Est	6,0	12,8%	13,1	7,9%	101,9	32,2%	499,0	34,3%	684,6	37,8%
Asie centrale et du Sud	16,8	35,8%	16,2	9,7%	61,1	19,3%	405,0	27,8%	305,7	16,9%
Moyen Orient	0,7	1,6%	2,9	1,7%	82,6	26,1%	106,6	7,3%	95,2	5,3%



Note: L'Afrique est répartie en pays de l'Afrique subsaharienne, pays de l'Afrique du Nord et la région de l'Afrique (traversant les pays).

Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE (RSE)

Figure/Tableau4-26 Principaux pays visés par l'aide à l'Afrique de la République de Corée : Taux d'occupation par rapport à l'ensemble de son aide à l'Afrique (unité : %, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
1	Égypte (7,0%)	Angola (58,7%)	Égypte (19,1%)	Mozambique (18,1%)	Angola (20,2%)
2	Cameroun (5,3%)	Tunisie (9,1%)	Algérie (12,9%)	Tanzanie (15,3%)	Tanzanie (16,3%)
3	Tanzanie (4,9%)	Égypte (5,3%)	Éthiopie (11,7%)	Cameroun (14,0%)	Ghana (13,0%)
4	Soudan (4,7%)	Afrique du Sud (3,8%)	Tanzanie (8,7%)	Madagascar (11,9%)	Mozambique (12,6%)
5	Éthiopie (4,5%)	Éthiopie (3,7%)	Maroc (7,6%)	Libéria (4,1%)	Sénégal (11,9%)

Source : Tableau établi suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE (RSE)

La Corée du Sud s'est adhéree, en janvier 2010, au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. En novembre de la même année, elle a organisé le Sommet du G20 à Seoul et réussi d'inclure le sujet sur le développement dans le thème de discussions qui a été traditionnellement centré sur la finance. Et elle a pris l'initiative pour « l'accord de Séoul sur le développement » indiquant les principes des interventions du G20, telles que la promotion du partenariat de développement solide et responsable. Le gouvernement sud-coréen, dans le plan d'action pluriannuel de ledit accord, a déclaré le partage de connaissances et la promotion de la coopération Sud-Sud et établi le mécanisme permettant de suivre le programme du partage des connaissances (Knowledge Sharing Program : KSP) auquel le gouvernement concentre ses efforts, dans le cadre international.

Ainsi, la Corée du Sud place l'aide publique au développement (APD) en tant que stratégie de base nationale. Elle s'oriente sur la mise en valeur de l'APD comme un outil principal de pouvoir de convaincre en s'appuyant sur ses expériences de développement et promeut systématiquement l'APD dans l'ensemble du pays pour la rendre intellectuelle⁶⁷. De plus, la Corée du Sud a organisé avec succès le 4^{ème} Forum de Haut Niveau sur l'Efficiency de l'Aide (High Level Forum on Aid Effectiveness : HLF-4) en novembre 2011 à Busan en matière d'amélioration des effets de l'aide. Elle fait ses efforts pour se servir d'intermédiaire avec les partenaires traditionnels de développement en tant que nouveau bailleur de fonds et de jouer un rôle prépondérant au sein des discussions relatives à la coopération de développement dans la communauté internationale.

Veuillez-vous référer à la Chapitre 2 pour le Forum sur la Coopération économique Corée du Sud-Afrique (Korea Africa Economic Cooperation: KOAFEC) qui est le cadre de la coopération de la Corée du Sud pour l'Afrique.

(3) Inde

L'Inde met l'importance sur ses pays voisins pour la sélection des pays et régions bénéficiaires de l'aide. Environ 87% du montant de l'aide ont été alloués aux pays voisins, tels que le Bhutan, le Sri

⁶⁷ « Nouveau bailleur de fonds dynamique, Corée du Sud », Journal de développement international, avril 2011

Lanka, l'Afghanistan, le Myanmar (la Birmanie), le Népal et les Maldives⁶⁸ et le reste, soit environ 13% sont octroyés aux pays de l'Afrique, de l'Asie centrale et de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud⁶⁹.

L'aide de l'Inde allouée à l'Afrique occupe 2^{ème} ou 3^{ème} place dans l'ensemble de son aide depuis 2001 où les données statistiques sont disponibles. Quant à sa portion par rapport à l'ensemble du montant des aides, son taux demeure à 5,3% en 2009, 5,1% en 2010 et 4,9% en 2011. Alors que le montant de l'aide à l'Afrique est en augmentation, le montant de l'aide au Myanmar se multiplie rapidement dans ces dernières années. Sur la base des montants budgétaires en 2011, le montant de l'aide au Myanmar (190,0 milliers de roupies) dépasse le montant de l'aide à l'Afrique (150,0 milliers de roupies) (Figure/Tableau4-27). Par ailleurs, toute l'aide à l'Afrique est le don.

Figure/Tableau4-27 Répartition régionale de l'aide aux pays tiers du gouvernement indien (unité : 10 millions de roupies en rang supérieur, taux d'occupation par rapport à l'aide aux pays sous-développés (%), montant correspondant en dollars US en rang inférieur)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1	Asie du Sud et Asie centrale 807,7 (85,3%) USD 171,2mil	Asie du Sud et Asie centrale 917,0 (77,5%) USD 188,9mil	Asie du Sud et Asie centrale 1 105,3 (81,7%) USD 237,6mil	Asie du Sud et Asie centrale 1 164,0 (71,6%) USD 257,2mil	Asie du Sud et Asie centrale 1 296,3 (69,2%) USD 294,3mil	Asie du Sud et Asie centrale 880,5 (57,3%) USD 194,6mil	Asie du Sud et Asie centrale 1 392,5 (81,7%) USD 337,0mil	Asie du Sud et Asie centrale 2 296,9 (86,9%) USD 530,6mil	Asie du Sud et Asie centrale 1 846,2 (78,3%) USD 380,3mil	Asie du Sud et Asie centrale 2 317,0 (79,4%) USD 505,1mil	Asie du Sud et Asie centrale 2 463,0 (80,8%) USD 524,6mil
2	Asie du Sud-Est 16,8 (1,8%) USD 3,6mil	Afrique 8,0 (0,7%) USD 1,6mil	Afrique 71,6 (5,3%) USD 15,4mil	Afrique 106,8 (6,6%) USD 23,6mil	Afrique 61,0 (3,3%) USD 13,8mil	Asie du Sud-Est 44,6 (2,9%) USD 9,9mil	Afrique 50,0 (2,9%) USD 12,1mil	Afrique 95,0 (3,6%) USD 21,9mil	Afrique 125,0 (5,3%) USD 25,8mil	Afrique 150,0 (5,1%) USD 32,7mil	Asie du Sud-Est 190,0 (6,2%) USD 40,5mil
3	Afrique 7,7 (0,8%) USD 1,6mil	Asie du Sud-Est 5,5 (0,5%) USD 1,1mil	Asie du Sud-Est 4,0 (0,3%) USD 0,9mil	Asie du Sud-Est 6,2 (0,4%) USD 1,4mil	Asie du Sud-Est 22,0 (1,2%) USD 5,0mil	Afrique 20,0 (1,3%) USD 4,4mil	Asie du Sud-Est 20,0 (1,2%) USD 4,8mil	Asie du Sud-Est 35,0 (1,3%) USD 8,1mil	Asie de l'Est 125,0 (5,3%) USD 25,8mil	Asie du Sud-Est 90,0 (3,1%) USD 19,6mil	Afrique 150,0 (4,9%) USD 32,0mil

N.B.: Montants estimatifs et corrigés pour la période de 2001 à 2010. Montant budgétaire pour 2011.

Source: Document de référence, Livre blanc 2011, MOFA

Le Programme indien de la coopération technique et économique (Indian Technical and Economic Cooperation Programme : ITEC) a commencé en septembre 1964 en tant que programme de la coopération bilatérale du gouvernement. Il est du ressort du service de la coopération technique de la direction des relations économiques du ministère indien des affaires étrangères. S'ajoute à la coopération bilatérale, ledit programme couvre l'assistance à des programmes régionaux de la coopération technique. Pour le cas de l'Afrique, l'Inde a récemment établi la relation avec le comité économique pour l'Afrique (Economic Commission for Africa : ECA) des Nations Unies ainsi que l'Union Africaine (UA). Le gouvernement indien déploie la coopération technique à 158 pays y compris les pays d'Afrique dans le cadre du programme ITEC ainsi que du programme d'assistance spéciale à l'Afrique du Royaume du Commonwealth (Special Commonwealth African Assistance

⁶⁸ Le Myanmar est classé dans "l'Asie du Sud-Est" à la Figure et Tableau 4-87. Par ailleurs, tout le montant de l'aide à "l'Asie du Sud-Est" est destiné à l'aide au Myanmar.

⁶⁹ Documentation de référence, Livre blanc 2011, Ministère des affaires étrangères
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryu/hakusyo/11_hakusho_sh/pdfs/s_all.pdf

Programme : SCAAP) et essaie d'assurer la mise en commun des expériences de développement de l'Inde dans de divers secteurs. Ladite coopération technique est constituée des composantes suivantes⁷⁰ :

- Invitation des stagiaires des pays partenaires du programme ITEC à l'Inde (programme de formation) ;
- Activités relatives aux projets et programmes pour l'étude de faisabilité, les services de conseil, etc. ;
- Envoi d'experts indiens ;
- Voyage de formation ;
- Don aux pays partenaires du programme ITEC (en nature) ;
- Secours en cas de catastrophes.

Le Sommet Inde-Afrique, première conférence des chefs d'État, auquel ont participé l'Inde et 14 états d'Afrique, s'est tenu à New Delhi en avril 2008. Au sein de cette conférence, Monsieur Singh, premier ministre indien, a déclaré l'élargissement de la relation avec l'Afrique, et en même temps annoncé le financement de 500 millions de dollars US pour l'aide à l'Afrique. Il a été expliqué que son pays apporterait une assistance centrée notamment sur les secteurs, tels que la formation des ressources humaines, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, le développement de la technologie agricole, la recherche et le développement des matériaux pour l'énergie renouvelable et l'enseignement sur la science, l'information et la technologie. Pour toile de fonds de ladite conférence, il est rappelé que cela permettrait à l'Inde d'assurer les ressources énergétiques nécessaires à sa croissance économique et de renforcer sa relation avec l'Afrique qui est un marché prometteur⁷¹.

Par ailleurs, le 2^{ème} Sommet Inde-Afrique sur le thème de la « Promotion du partenariat : partage des visions » a été organisé en mai 2011 à Addis-Abeba⁷². Du point de vue de la promotion de la coopération Sud-Sud, la conférence a abouti à un accord pour le renforcement du partenariat de la coopération économique dans les secteurs entre autres l'agriculture, le commerce/l'industrie/l'investissement, le développement des PME, la finance et l'intégration régionale. Plus de détails concrets sont présentés plus bas⁷³. L'aide de l'Inde est caractérisée par le commerce extérieur et le transfert de technologie. Il est supposé qu'elle intervienne davantage en

⁷⁰ <http://www.itec.mea.gov.in/>

⁷¹ Informations données par NHK (Japan Broadcasting Cooperation)

⁷² <http://www.au.int/en/summit/AfricaIndia>

⁷³ <http://www.indiaafricasummit.nic.in//staticfile/framework-en.pdf>

Afrique.

- Agriculture

Il a été confirmé de nouveau que l'Afrique et l'Inde continueraient de se coopérer pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. L'importance de la recherche et du développement pour l'amélioration de la productivité agricole ainsi que la nécessité de la sécurité alimentaire ont été traitées comme les sujets de discussion. De ce point de vue, les deux parties se sont mises d'accord de se préparer pour la réalisation du Programme global de développement agricole pour l'Afrique (Comprehensive Africa Agricultural Development Programme (CAADP)).

- Commerce, industrie et investissement

La partie africaine a expliqué la nécessité du flux de fonds venant du secteur privé et du financement privé afin d'arriver au développement durable et que les intrants par la partie indienne seraient investis dans l'aménagement des infrastructures et la promotion de l'exportation. Par ailleurs, étant donné que le Schéma de préférences tarifaires en franchise (Duty Free Tariff Preference Scheme) déjà introduit a permis les pays moins avancés de l'Afrique d'accéder au marché indien, il a été confirmé que l'utilisation dudit schéma serait encouragée. De plus, la partie indienne a confirmé qu'elle s'engagerait dans l'assistance à la formation des ressources humaines dans le but d'appuyer l'industrialisation de l'Afrique et l'industrie des services. Il a été convenu qu'elle s'occuperait de l'aménagement de l'environnement légal et institutionnel pour la promotion du partenariat public-privé.

- Développement des PME

La partie indienne a exprimé son intention d'intervenir au développement de PME des pays d'Afrique à travers la mise en place des centres de formation professionnelle et la formation, et suggéré l'implication de la chambre indienne du commerce et de l'industrie dans ces activités. La partie indienne a montré sa disposition notamment de s'engager d'aider les entrepreneurs africains.

- Finance

La partie indienne a expliqué qu'elle s'efforcera de promouvoir le flux de fonds de l'Inde à l'Afrique afin d'encourager la coopération Sud-Sud. Elle a présenté son intention d'effectuer le prêt en plus de l'aide financière non remboursable pour l'Afrique et qu'une telle aide attirerait le financement direct du privé à l'Afrique. Il a été confirmé de nouveau que les deux parties s'efforceraient pour le développement du secteur financier de l'Afrique ainsi que le

renforcement du partenariat des organismes financiers privés (commerciaux) entre l'Afrique et l'Inde.

- Intégration régionale

La partie indienne a expliqué son intention d'appuyer les interventions visant à l'intégration économique de la région africaine.

4-5-2. Orientations et stratégie pour l'ONG (y compris fondations)

Les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et les fondations apportent une assistance étroite sur place en Afrique, en tant qu'organisation de la coopération internationale. Le volume de leur fonds varie, pourtant il y a des organisations, comme la Fondation Bill-et-Melinda-Gates, qui ont la capacité financière d'assurer une aide équivalente au don de la JICA. Ainsi une grande somme est investie pour aider l'Afrique par les ONG et les fondations, etc. Les secteurs et les formes de leur aide étant diversifiés, il s'avère que les ONG et les fondations visent plus souvent le secteur de la santé et de l'assainissement couvrant la lutte contre le VIH/SIDA, etc., en considérant les secteurs d'activités des principales ONG et fondations, traitées ci-après :

(1) Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

L'AGRA est une organisation non gouvernementale fondée en 2006 en partenariat avec la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill-et-Melinda-Gates, et soutenue actuellement par le département britannique pour le développement international (DFID). L'AGRA met l'importance sur les 4 pays, soit le Ghana, le Mali, le Mozambique et la Tanzanie et envisage à promouvoir le partenariat public-privé dans le but de faire un saut pour l'amélioration de la productivité agricole. À part ces pays essentiels, elle vise l'Afrique du Sud, le Malawi, la Zambie, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie, le Rwanda, le Nigeria, le Niger et Burkina Faso et propose la création de la chaîne de valeur dans le secteur agricole.

L'AGRA met en œuvre le programme de semences, le programme d'amélioration du sol, le programme d'accès au marché, le programme de la politique et du partenariat et le programme à l'initiative financière innovante et apporte son aide à l'éducation agricole et à la gestion efficiente des ressources hydrauliques. À travers ces activités, elle vise à atteindre, à l'horizon 2020, les 3 objectifs ci-dessous⁷⁴ :

- Réduire à 50% l'insécurité alimentaire dans au moins 20 pays d'Afrique ;

⁷⁴ <http://www.agra-alliance.org/>

- Doubler le revenu de 20 millions de petits agriculteurs de l'Afrique ;
- Amorcer des activités pour réaliser durablement la révolution verte dans au moins 15 pays en Afrique (appui aux petits agriculteurs, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques).

Un mémorandum d'entente (memorandum of understanding) a été signé avec la JICA en juin 2009 pour le renforcement du partenariat entre la JICA et l'AGRA. Il sert à mettre en œuvre constamment « l'initiative de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) » dont les objectifs se sont reflétés dans le plan d'action de Yokohama, qui est le document produit suite à la 4^{ème} Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement en Afrique (TICAD IV, mai 2008)⁷⁵.

(2) Fondation Bill-et-Melinda-Gates

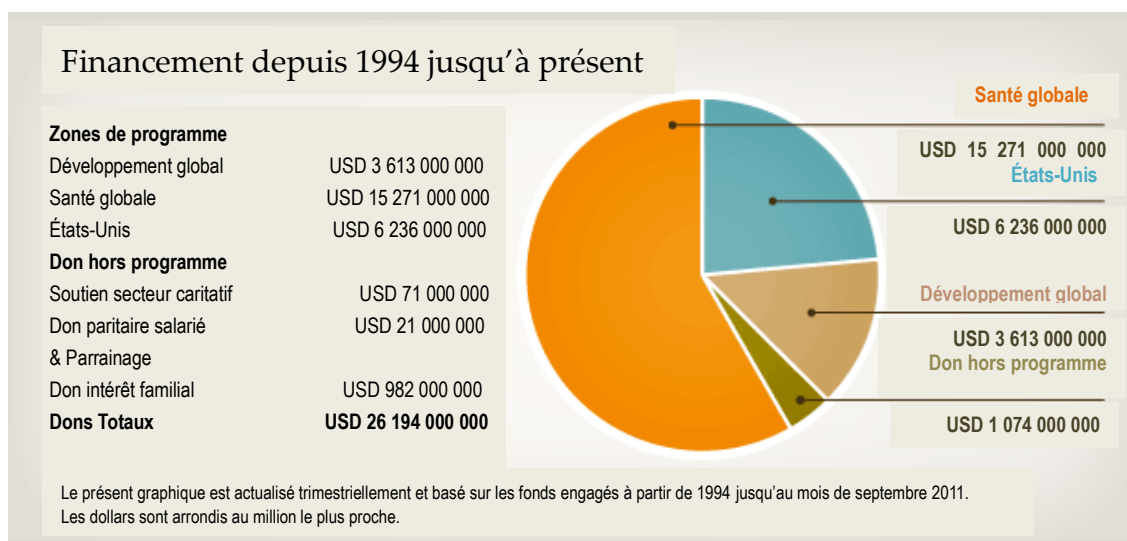
La Fondation Bill-et-Melinda-Gates est une fondation créée par Bill Gates, le président-directeur général du Microsoft et sa femme, Melinda et est la plus grande fondation du monde. En mars 2012, la somme globale de ses biens s'élève à 35,6 milliards de dollars US et le personnel compte 1 025, le montant accumulé, depuis sa création, des dépenses pour le don est de près de 23,46 milliards de dollars US. Le montant dépensé pour le don s'élève respectivement à 2,6 milliards de dollars US en 2010 et à 3,4 milliards de dollars US en 2011 (Figure/Tableau4-28). Le montant de don de la fondation est au même niveau que le don exécuté par la JICA⁷⁶ (Résultats en 2010 : 271,2 milliards de yens)⁷⁷ et en extension pour surpasser les organismes de l'aide gouvernementale.

⁷⁵ Communiqué de presse JICA, 1er juin 2009 ; http://www.jica.go.jp/press/2009/20090601_02.html

⁷⁶ « Rapport annuel JICA 2011 », JICA 2011

⁷⁷ Montant totalisant les frais dépensés pour les programmes de la coopération technique de la JICA (excepté la coopération financière et le coût de gestion) et les résultats de la coopération financière non remboursable de la JICA (projets objet de la supervision de la mise en œuvre pour lesquels l'accord de don a été signé et la réalisation en cours)

Figure/Tableau4-28 Répartition du don de la Fondation Bill-et-Melinda-Gates



Source : Site web de la Fondation Bill-et-Melinda-Gates

<http://www.gatesfoundation.org/about/Pages/foundation-fact-sheet.aspx>

Les programmes d'assistance se composent des 1. Programme global de développement, 2. Programme global de santé, 3. Politique globale et plaidoyer et 4. Programme américain. Dans le cadre du programme global de développement, le développement rural, les services financiers pour les pauvres et l'appui aux secteurs de l'eau et de l'assainissement (subvention) sont mis en œuvre dans le but de faire dégager de la famine et de la pauvreté. Pour ce qui est du développement rural, la Fondation Gates vise à élever, avant 2013, la récolte de 50% à 100% des 4,1 millions de foyers des agriculteurs à travers sa subvention à l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Le programme global de santé se centre sur les maladies intestinales, la diarrhée, le VIH/SIDA, le paludisme, la pneumonie et autres maladies infectieuses et subventionne le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En ce qui concerne la politique globale et le plaidoyer, la fondation a mis en place une équipe chargée des services du plaidoyer et de l'analyse politique, des services par rapport aux gouvernements, et ouvert les bureaux en Inde, en Chine, en Angleterre et à Washington DC pour y développer ses activités. Elle envisage à installer désormais ses bureaux au Nigeria, en Éthiopie et en Afrique du Sud. Dans le cadre du programme américain, la fondation effectue aux États-Unis les activités donnant une opportunité d'accéder à l'éducation et à la technologie de l'information.

Les principaux programmes et/ou organismes concernant l'aide à l'Afrique, subventionnés par la Fondation Gates et le montant de subventions sont les suivants ⁷⁸ :

⁷⁸ <http://www.gatesfoundation.org/about/Pages/foundation-fact-sheet.aspx>

- GAVI Alliance 1,5 milliards de dollars US (programme élargi de vaccination des enfants) ;
- United Negro College Fund, Gates Millennium Scholars Program 1,37 milliards de dollars US (bourse) ;
- PATH Malaria Vaccine Initiative (MVI) 456 millions de dollars US (développement du vaccin pour le paludisme) ;
- Rotary International 355 millions de dollars US (éradication de la poliomyélite) ;
- Intensive Partnerships for Effective Teaching 290 millions de dollars US (formation des enseignants) ;
- Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) 264 millions de dollars US (amélioration des semences et du sol pour les agriculteurs de l'Afrique) ;
- Save the Children 112 millions de dollars US ;
- United Way of King County 85 millions de dollars US ;
- Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP) 66 millions de dollars US.

(3) CARE International⁷⁹

CARE est une organisation fondée en 1945, avec le concours de 22 organisations américaines, dans le but initial d'appuyer l'Europe de l'après-guerre. De nos jours, elle dispose de plus de 70 bureaux aux pays moins avancés et zones de conflit, en Asie, Afrique, Amérique centrale et Amérique du Sud ainsi qu'en Moyen Orient et ses 15 000 agents travaillent pour le soutien à l'autonomie des 65 millions de personnes par an. CARE se compose de 14 pays membres indépendants y compris le Japon et son secrétariat général se trouve à Genève en Suisse.

La vision de CARE est de « viser le monde généreux et équitable, plein d'espoirs, où les peuples peuvent vivre saufs avec dignité en surmontant la pauvreté », et elle a pour mission « d'appuyer l'individu et la famille des communautés les plus pauvres du monde » et pour ce faire, de générer le changement durable à travers les activités ci-après :

- Améliorer la capacité pour assurer l'autonomie ;
- Donner une opportunité économique ;
- Envoyer le secours en cas d'urgence ;

⁷⁹ Sur la base des informations publiées au site web de CARE International (<http://www.careintjp.org/>)

- Plaidoyer à tout niveau ;
- Intervenir à la discrimination de toute forme.

CARE met en œuvre les projets dont le montant s'élève à 80 milliards de yens par an. Elle déploie les activités de l'aide dans une perspective à long terme, en s'appuyant sur l'approche globale, qui est son point fort, à travers les secteurs diversifiés tels que l'augmentation de revenu, l'éducation, l'appui à l'autonomie, l'eau et l'assainissement, l'environnement et le développement communautaire. Lors de conflits et/ou catastrophes, elle déploie les activités de l'aide d'urgence dans tous les lieux du sinistre du monde en utilisant son réseau international qui dessert dans le monde entier.

CARE assure les activités dans les 24 pays de l'Afrique, depuis plus de 40ans. Elle concentre sur les enjeux divers auxquels confronte l'Afrique, tels que le VIH/SIDA, le problème agricole, le déficit alimentaire, le gouvernement instable et le problème de conflits. Quant au problème de la pauvreté, elle remarque sa relation avec le VIH/SIDA et intervient aux activités pour la survie, l'amélioration de la qualité de vie et la participation aux activités communautaires des malades séropositifs, et pour la prévention de la transmission du VIH.

Dans l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, notamment, la zone des Grands Lacs en République démocratique du Congo et au Rwanda, CARE s'efforce dans les activités en considérant les effets négatifs des conflits pour la position et les conditions des femmes. Par ailleurs, en Tanzanie, CARE accentue les activités de sensibilisation sur les problèmes de santé tels que le taux de mortalité chez les femmes enceintes. En outre en l'Afrique australe et de l'Ouest, elle met en œuvre des programmes, pour les pays confrontés à la situation d'urgence, pour faire face aux problèmes ci-dessous :

- Crise alimentaire en Afrique australe et de l'Ouest qui sont dans une situation d'urgence complexe et ayant les aspects multiples, à cause des facteurs à long terme ;
- Situation d'urgence relative au conflit en Côte d'Ivoire ;
- Reconstruction de l'après-guerre en Angola, au Sierra Leone et en République démocratique du Congo ;
- Aide aux réfugiés au Soudan et en Somalie.

CARE International Japan met en œuvre l'aide humanitaire dans les pays sous-développés en cas de sinistres et à la fois apporte une aide à l'autonomie des populations qui sont en l'état le plus difficile à travers ses activités centrées sur « le VIH/SIDA » et « les femmes et les enfants », pour la suppression des facteurs de pauvreté, ce qu'est sa mission.

(4) Oxfam International⁸⁰

Les activités de l'Oxfam ont débuté en 1942 par l'envoi des aliments et vieil habit de la ville d'Oxford à la population grecque qui était tombée dans une situation difficile à cause des offensives de l'armée du régime nazi. Elle est une organisation de la coopération internationale apportant son soutien aux peuples qui tentent de surmonter la pauvreté dans les 92 pays du monde et effectuant les activités visant à changer la situation qui provoque la pauvreté.

L'Oxfam vise le monde « où chaque personne vive avec la dignité dans les conditions considérées généralement requises, au respect des règles équitables et peut décider elle-même sa propre vie. » et exerce les activités en visant « un monde plus équitable ».

L'Oxfam est une union internationale, composée des 17 organisations privées indépendantes ayant pour objectif de résoudre le problème de la pauvreté dans le monde entier. Elle exerce les activités avec le fonds constitué des collectes annuelles de près de 56 milliards de yens, par près de 1,0 million de personnes du monde. Plus de 35 000 bénévoles contribuent à ses activités.

Les particularités des activités de l'Oxfam se trouvent dans le fait qu'elle apporte, de manière continue, son appui aux pays sous-développés depuis longtemps et qu'en s'appuyant sur ces expériences, elle effectue le plaidoyer et les activités de sensibilisation, etc. auprès des pays avancés à l'échelle mondiale. Elle fait des études et analyses des causes fondamentales de la pauvreté en se basant sur les expériences dans les activités sur place qui datent depuis longtemps. À l'issue de ces études et analyses, elle établit une proposition de contremesure à prendre par les gouvernements des pays développés et/ou les organisations internationales et leur font la proposition. Ainsi elle affronte la pauvreté et l'injustice de façon fondamentale.

Les 4 piliers des activités de l'Oxfam Japan sont les suivants :

- Plaidoyer/Campagne : En collaboration avec d'autres organisations intérieures et extérieures, l'Oxfam Japan fait appel aux gouvernements de chaque pays et organisations internationales pour l'introduction de la politique équitable considérant les intérêts des pauvres (plaidoyer), et elle organise les activités de sensibilisation (campagne) pour avoir le soutien de l'opinion publique pour une telle réforme. ;
- Aide au développement à long terme : L'Oxfam Japan met l'accent sur l'aménagement des infrastructures sociales par les efforts de la population locale, et apporte son soutien au développement des communautés durables à travers les activités de la santé et de l'hygiène, l'éducation de base, la lutte contre le VIH/SIDA, l'appui à l'agriculture, l'appui à l'emploi et

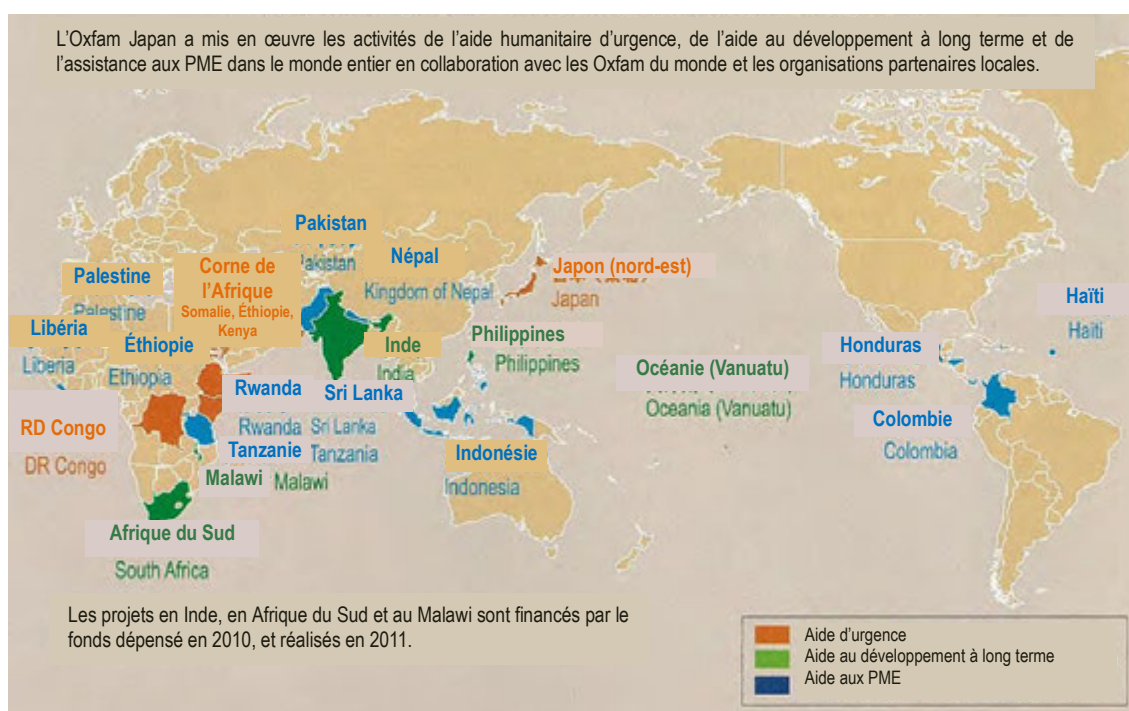
⁸⁰ Établi sur la base des informations au site web de l'Oxfam Japan (<http://www.oxfam.jp/>)

les mesures de prévention contre les sinistres.

- Aide humanitaire d'urgence : L'Oxfam Japan porte secours aux peuples pour lesquels la vie de base n'est pas assurée suite aux catastrophes naturelles et/ou conflits armés et soutient leur reconstruction.
- Programme de sensibilisation au Japon : L'Oxfam Japan planifie et organise des programmes, de manière à permettre à plus de personnes de participer, par les diverses voies, à la résolution des problèmes de la pauvreté.

Sur le continent d'Afrique, l'Oxfam Japan s'occupe des activités suivantes ; la mise à disposition de l'eau salubre et la vulgarisation des connaissances hygiéniques dans les villages extrêmement surpeuplés à cause des réfugiés et/ou les camps de réfugiés en République démocratique du Congo, l'aide humanitaire d'urgence aux peuples souffrant du manque sérieux de vivres dû à la sécheresse en Afrique de l'Est (Somalie, Éthiopie et Kenya), l'appui aux séropositifs du VIH/SIDA (visite médicale, conseils pour la connaissance sur la prévention et les soins, soutien aux orphelins du SIDA) en Afrique du Sud et au Malawi⁸¹.

Figure/Tableau4-29 Régions d'intervention de l'Oxfam Japan



Source : « Rapport annuel 2011 », Oxfam Japan, 2011

⁸¹ « Rapport annuel 2011 » Oxfam Japan, 2011

(5) World Vision

Les activités de World Vision ont été commencées par Bob Pierce, missionnaire chrétien, né aux États-Unis. World Vision a été fondée en septembre 1950 à l'Oregon des États-Unis. World Vision fait les activités en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) internationale. Les pays de soutien y compris le Japon organisent leur propre assemblée générale et conseil d'administration et sont respectivement responsables de la gestion de World Vision. En ce qui concerne l'orientation, le plan de programmes et le budget liés à l'ensemble de World Vision, la décision est prise au sein du conseil d'administration international, composé des administrateurs élus à chaque région. En exercice 2011, les activités sont mises en œuvre dans les 97 pays y compris les pays d'Afrique, son personnel compte 44 000, le nombre des enfants présentés aux parrains d'enfants (child sponsors) est de 3,31 millions. Le montant total de recettes s'évalue à 2,57 milliards de dollars US (2008), 2,58 milliards de dollars US (2009) et 2,61 milliards de dollars US (2010)⁸².

Figure/Tableau4-30 Pays des activités de World Vision



Source: Site web de World Vision Japan ; <http://www.worldvision.jp/>

Ses activités sont constituées de 1. l'aide au développement, 2. l'aide humanitaire d'urgence et 3. le plaidoyer dont la description est comme suit ⁸³ :

- Aide au développement : World Vision exerce les activités axées sur l'aide au développement régional à travers le parrainage d'enfants qui appuie le développement indépendante de la région en visant à la croissance saine des enfants. Ses activités portent sur l'aide à long terme dans un large domaine tel que l'éducation, la santé et l'hygiène, la formation agricole, le développement des ressources hydrauliques, l'amélioration de revenu, la formation des formateurs, la lutte contre le VIH/SIDA. Elle intervient positivement dans les programmes de l'aide au développement en partenariat avec les organisations gouvernementales et les organisations internationales.

⁸² <http://www.worldvision.jp/>

⁸³ Ibid.

- Aide humanitaire d'urgence : Pour répondre aux besoins du secours d'urgence en cas de catastrophes et/ou de l'aide humanitaire suite aux conflits, World Vision vient en aide humanitaire d'urgence par la distribution des biens tels que les vivres, les habits, les couvertures et les tentes et par les soins psychologiques du peuple. Après la période d'urgence, elle soutient la reconstruction des moyens d'existence tels que la santé et l'hygiène, l'éducation, le rétablissement agricole et la reconstruction de maisons, afin de permettre au peuple de regagner sa vie.
- Plaidoyer : World Vision fait les activités de plaidoyer en visant à transformer le monde en un lieu paisible en sûreté pour les enfants. À part ses activités de la promotion de « droits de l'enfant », elle travaille pour que la protection des droits de l'enfant devienne un sujet prioritaire sur la politique internationale, en organisant la campagne pour recueillir des signatures et l'activité de lobbying lors de la tenue du Sommet de G8.

World Vision Japan met en œuvre les 62 projets dans les 15 pays d'Afrique en exercice 2011 (octobre 2010 – septembre 2011). Elle apporte un soutien en relation étroite avec les lieux objet de l'assistance, tel que les mesures de prévention contre le VIH/DSIDA, les soins aux malades infectés, les programmes de la lutte contre la tuberculose, les programmes de la construction des écoles primaires, l'aide à l'amélioration de la nutrition, le programme de l'aide alimentaire, l'appui à l'agriculture et à l'élevage, le programme de développement régionale et l'aide humanitaire d'urgence⁸⁴.

⁸⁴ « Rapport annuel 2011 », World Vision Japan, 2011

4-6. Résultats de l'aide du Japon et des Co-organismes de la TICAD dans les pays faisant l'objet de l'étude

4-6-1. Résultats de l'aide du Japon et des Co-organismes de la TICAD dans les pays faisant l'objet de l'étude

L'assistance du Japon à l'Afrique après la TICAD I jusqu'à présent a été brièvement abordée. Le présent article et les suivants mettent en ordre, de manière concrète, les orientations de l'aide du Japon et des co-organismes (Banque mondiale et Organisations des Nations-Unies) dans les secteurs prioritaires de chacun de ces pays. Les 7 pays ont été élus comme les pays objet de l'étude à savoir ; l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Kenya qui sont importants pour le partenariat interafricain, le Mozambique qui est un pays essentiel en tant que centre du développement du corridor économique de la région australe, l'Éthiopie où se trouve le siège de l'Union Africaine, le Sénégal et le Ghana qui sont classés au rang supérieur en matière de montant octroyé de l'APD dans l'Afrique de l'Ouest. Cette rétrospective porte sur le résultat de l'aide du Japon pour chacun de ces pays et le résultat de l'aide dans les secteurs prioritaires du plan de développement des programmes. Les secteurs prioritaires de chaque pays sont montrés en matrice à la Figure/Tableau4-31.

Figure/Tableau4-31 Secteurs prioritaires de la présente étude et Secteurs prioritaires du plan de développement des programmes du Japon pour chacun des pays africains (en partie)

	Secteurs prioritaires de l'aide pour les pays exemples						
	Afrique du Sud	Mozambique	Éthiopie	Tanzanie	Kenya	Sénégal	Ghana
Transport (logistique)			○	○	○	○	○
Électricité				○	○	○	○
Développement du secteur privé		○	○		○		
Développement agricole et rural		○	○	○	○	○	○
Promotion de la pêche						○	
Éducation de base	○	○	○	○	○	○	○
Enseignement supérieur	○	○		○ Enseignement moyen			
Formation des ressources humaines pour l'industrie						○	△
Lutte contre les maladies infectieuses	○						○
Santé maternelle et infantile	○	○	○	○	○	○	○
Accès à l'eau salubre	○		○	○			
Environnement et changement climatique		○	○		○		
Construction de la paix				○			
Coopération Sud-Sud	○			○			

N.B. : Les secteurs ombrés sont les secteurs traités dans le présent rapport comme bons exemples.

Source: Tableau établi par Mitsubishi UFJ Research & Consulting, Co., Ltd. en se référant au plan de développement de programmes de chacun des 6 pays.

Accompagnée de la situation générale mise en ordre des plans de développement et de la coopération au développement des 7 pays susmentionnés, l'évolution des résultats de l'aide du Japon, de la Banque mondiale et des organisations des Nations Unies qui sont les co-organisateurs, dans les secteurs prioritaires de chaque pays, sont montrés ci-après ⁸⁵ :

⁸⁵ Les situations générales des plans de développement et de la coopération pour le développement de chaque pays sont résumées sur la base du "Livre des données par pays" du ministère des affaires étrangères.

Les orientations de l'aide du Japon à chaque pays ont révélé que le Japon a une tendance à apporter une aide principalement dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'eau ainsi que l'aménagement des infrastructures à tous les pays. Il s'est avéré que les secteurs prioritaires de l'aide du Japon sont déterminés au respect du plan de développement de chaque pays, tandis que d'autres bailleurs de fonds apportent un soutien en limitant les secteurs sélectionnés et concentrés. Il est montré que le Japon n'est pas incliné sur le secteur économique et/ou le secteur de construction et qu'il apporte un appui au développement social de manière continue.

(1) Afrique du Sud

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, le plan nationale de développement « Cadre Stratégique à moyen terme 2009 – 2014 » (The Medium Term Strategic Framework for the Period 2009 to 2014 : MTSF) a été annoncé par la présidence, au respect de la promesse électorale du Congrès National de l'Afrique (Africa National Congress : ANC) après l'inauguration du gouvernement Zouma en mai 2009. Le plan lance les 10 défis prioritaires de développement ci-dessous :

1. Accélération de la croissance, transformation en l'économie créatrice de l'emploi et du moyen de vie durable ;
2. Programme de grande taille pour l'aménagement des infrastructures économiques et sociales ;
3. Stratégie globale de développement régionale lié à la réforme agraire et rurale et à la sécurité alimentaire ;
4. Renforcement de la technique et de la base des ressources humaines ;
5. Amélioration des conditions de la santé de toute la population ;
6. Renforcement des mesures anticriminelles et anticorruption ;
7. Création de la société locale durable ayant la solidarité et la compassion ;
8. Développement de l'Afrique et recherche en davantage de la coopération internationale ;
9. Gestion et mise en valeur des ressources durables ;
10. Construction de l'état développé englobant l'amélioration des services publics et la consolidation du système démocratique.

En outre, il a été déclaré dans le discours financier de 2011 que le gouvernement mettrait l'importance sur la création de l'emploi, la réduction de la pauvreté, le développement de l'économie et que pour l'intervention concrète, il renforcerait l'aménagement des infrastructures, la promotion de l'industrie de type travail intensif, l'économie environnementale et le renforcement de développement rural.

① Résultat de l'aide à l'Afrique du Sud

La coopération économique du Japon à l'Afrique du Sud a commencé au début des années 90 après l'abolition de la politique du ségrégationnisme, par l'accueil des stagiaires ainsi que l'introduction de l'aide financière non remboursable pour les microprojets. Après la naissance du gouvernement démocratique en 1994, le «Programme de reconstruction et de développement (Reconstruction and Development Programme : RDP) » dont l'orientation de base est l'amélioration du cadre de vie des noirs ainsi que la « Croissance, Emploi et Redistribution (Growth, Employment And Redistribution : GEAR) » (1996) fondée sur l'orientation de base qui est la libéralisation de la politique économique ont été établis. Ainsi le Japon s'est mis véritablement à effectuer la coopération économique⁸⁶.

En outre, en matière de secteurs, le Afrique du Sud a élaboré en 2005 « l'Initiative de la croissance accélérée et partagée de l'Afrique du Sud (The Accelerated and Shared Growth Initiative of South Africa : ASGISA) »⁸⁷ ayant pour objectif de réduire de moitié le taux de chômage à l'horizon 2014 par l'investissement dans l'infrastructure, le développement de l'industrie, le développement des capacités, etc. Il a également établi en 2006 « l'Initiative conjointe sur l'apprentissage des techniques prioritaires (Joint Initiative on Priority Skills Acquisition : JIPSA) » axée sur la formation des ressources humaines indispensables pour son achèvement. Par la suite, le Japon a apporté son assistance qui s'aligne à l'ASGISA/JIPSA.

Jusqu'à présent, le Japon se fixe, à travers la consultation politique étroite avec l'Afrique du Sud, sur les 3 secteurs prioritaires, à savoir i) l'aide au développement des ressources humaines et à la promotion de l'industrie pour la croissance économique, ii) la promotion du développement de la pauvreté, iii) l'aide aux pays voisins par la mise en valeur des ressources de l'Afrique du Sud (aide aux pays tiers). Il manifeste son orientation de l'aide en envisageant le recours au prêt en yens, en plus des schémas qu'a utilisés le Japon jusqu'ici tels que la coopération technique, l'aide financière non remboursable pour les microprojets, tout en tenant compte de la discussion lors du 11^{ème} forum du partenariat sud-africain-nippon de 2011 et du plan national de développement de l'Afrique du Sud.

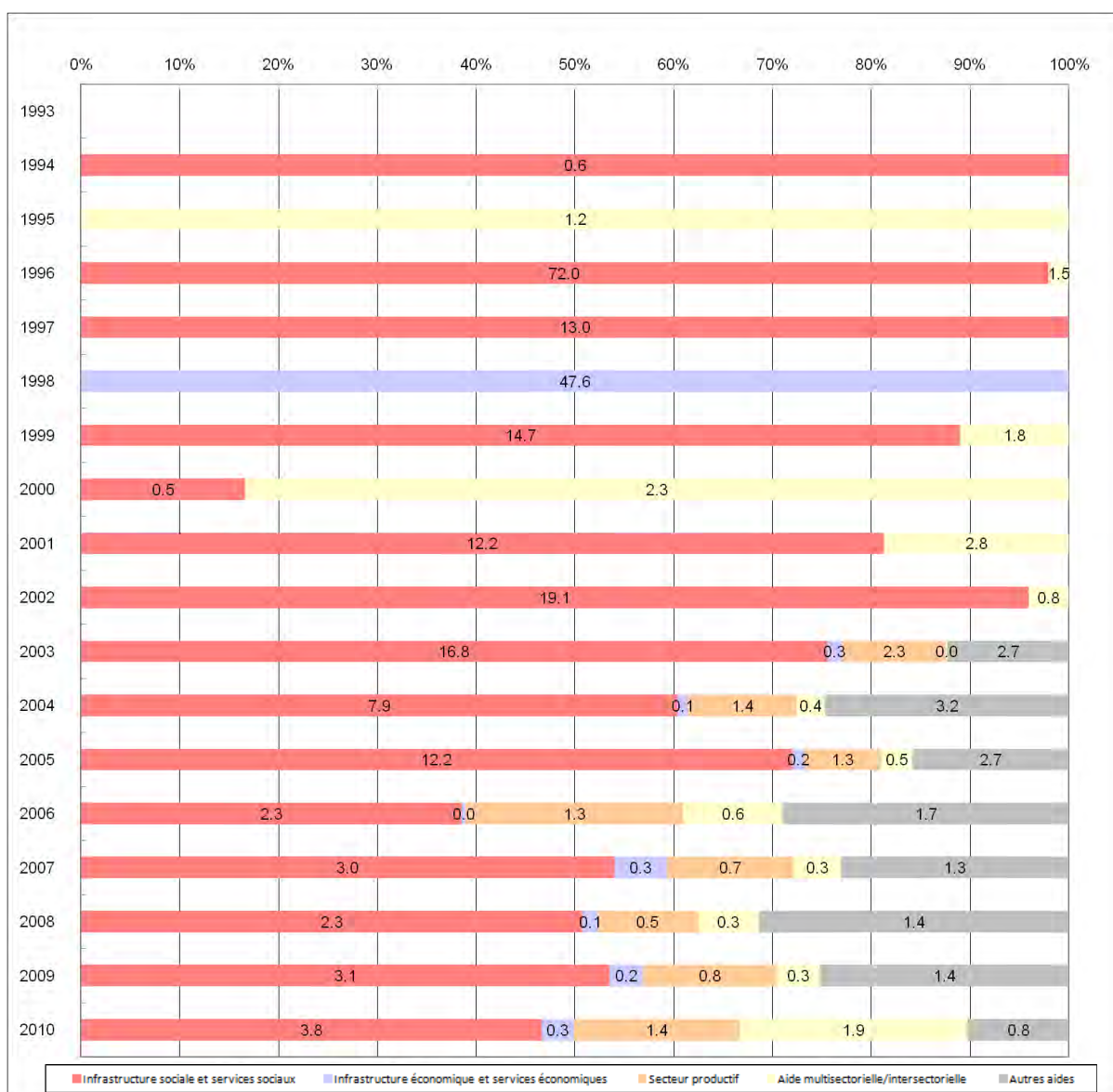
Le montant total de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud est graduellement diminué à fur et à mesure que l'Afrique du Sud est passée au pays moyennement avancé. Quant à la répartition par secteur, comme montrent Figure/Tableau4-32 et Figure/Tableau4-33, la plupart de fonds sont alloués pour les infrastructures et les services sociaux, tout particulièrement l'éducation et la santé, excepté

⁸⁶ Ministère des affaires étrangères, 2011 p.651 et le Département des finances « Croissance, Emploi et Redistribution : Stratégies macroéconomiques » (Growth, Employment, And Redistribution): A macroeconomic strategies) : <http://www.treasury.gov.za/publications/other/gear/all.pdf> (accédé le 4 octobre 2012)

⁸⁷ Présidence « Initiative de la Croissance accélérée et partagée de l'Afrique du Sud » (The Accelerated and Shared Growth Initiative of South Africa)

l'assistance de grande taille mise en œuvre dans le secteur de transport en 1998. Aux environs de l'an 2005, l'aide a été apportée également dans le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

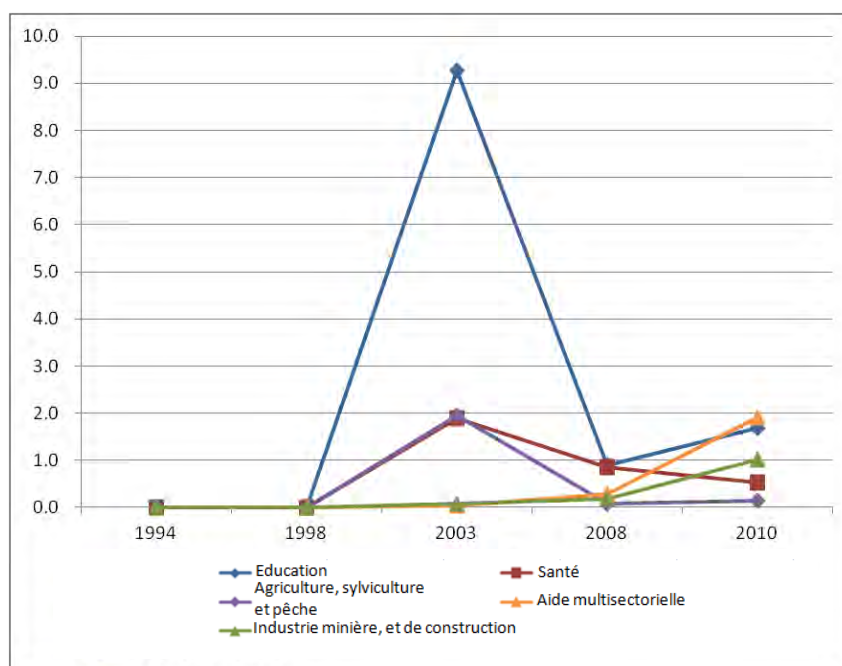
Figure/Tableau4-32 Montants de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud, évolution et détails (unité : millions de dollars US, basés sur les engagements)



Source: Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE

Figure/Tableau4-33 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud (unité : millions de dollars US, basés sur les engagements)

	1994	1998	2003	2008	2010
Aide pour l'Afrique du Sud	0.6	47.6	22.3	4.6	8.3
Aide par secteurs	0.6	47.6	19.5	3.2	7.4
Infrastructure sociale et services sociaux	0.6	0.0	16.8	2.3	3.8
Education	0.0	0.0	9.3	0.9	1.7
Santé	0.0	0.0	1.9	0.9	0.5
Population et santé reproductive	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	0.0	5.0	0.1	0.2
Gouvernement et société civile	0.6	0.0	0.4	0.4	0.4
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.0	0.3	0.2	0.1
Infrastructure économique et services économiques	0.0	47.6	0.3	0.1	0.3
Transports et stockage	0.0	47.6	0.0	0.0	0.0
Information	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
Secteur productif	0.0	0.0	2.3	0.5	1.4
Agriculture, sylviculture, pêche	0.0	0.0	1.9	0.1	0.1
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.1	0.2	1.0
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.3	0.2	0.2
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.0	0.0	0.3	1.9
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.0	0.1	0.4
Autres aides multisectorielles	0.0	0.0	0.0	0.2	1.5
Autres aides	0.0	0.0	2.7	1.4	0.8



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/ODCE

Les 3 secteurs prioritaires de l'aide du Japon à l'Afrique du Sud de l'avenir et les résultats de l'aide du Japon et des co-organisateurs de la TICAD dans lesdits secteurs sont comme suit ⁸⁸ :

(i) Appui au développement des ressources humaines et à la promotion de l'industrie pour la croissance économique

- Promotion de la technologie scientifique, lutte contre le changement climatique (envoi d'experts individuels, envoi de jeunes volontaires, appui à l'observation sismique dans les zones minières en utilisant la coopération technique du domaine scientifique pour des enjeux à l'échelle globale) ;
- Appui à l'éducation et à la formation des ressources professionnelles (programme de formation de l'assainissement, etc.), appui au système de la promotion de l'industrie (programme de formation en matière de droit intellectuel), appui aux activités de PME à travers le fonds du partenariat du PNUD, etc.).

Le résultat de l'aide à l'Afrique du Sud dans le secteur de l'éducation a révélé, comme montrent Figure/Tableau4-34 à Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-36, que l'aide du Japon est très limitée et que le montant de son aide n'est pas

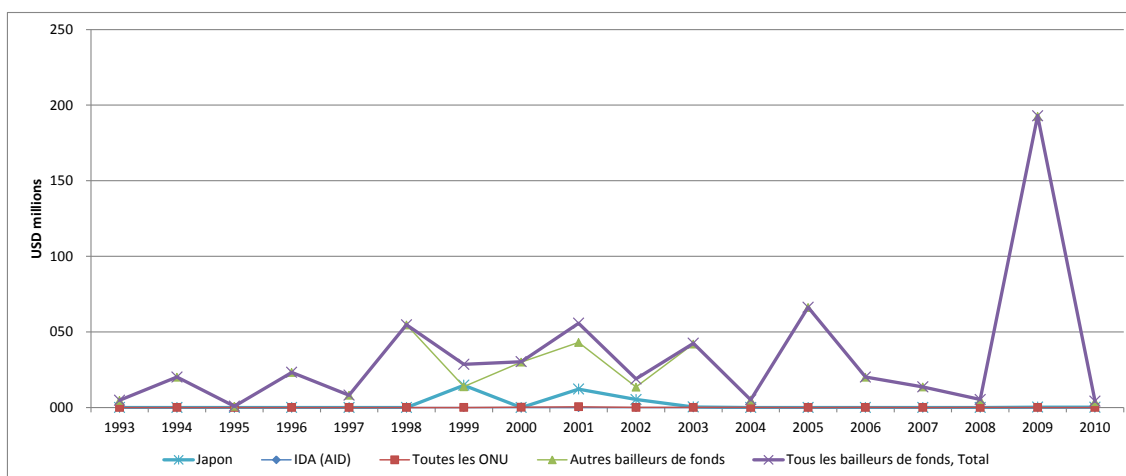
⁸⁸ Ministère des affaires étrangères, 2011 p.651

élevé.

Il en va de même pour la Banque mondiale (IDA) ainsi que les organisations des Nations Unies, qui sont les co-organisateur de la TICAD.

Figure/Tableau4-34 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'éducation de base (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

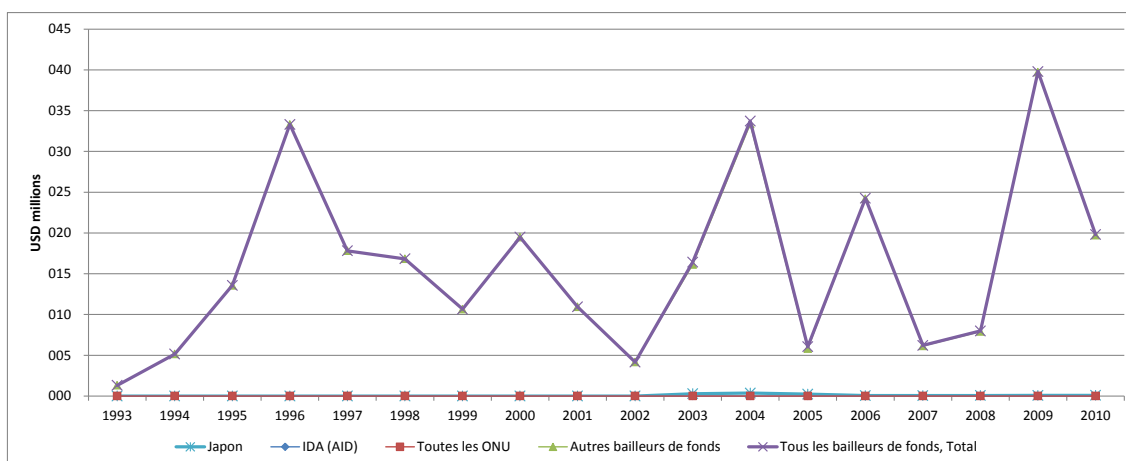
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres bailleurs de fonds	4,8	54,7	42,1	5,2	3,9
Tous les bailleurs de fonds, Total	4,8	54,7	42,5	5,3	4,2



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-35 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'enseignement supérieur (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

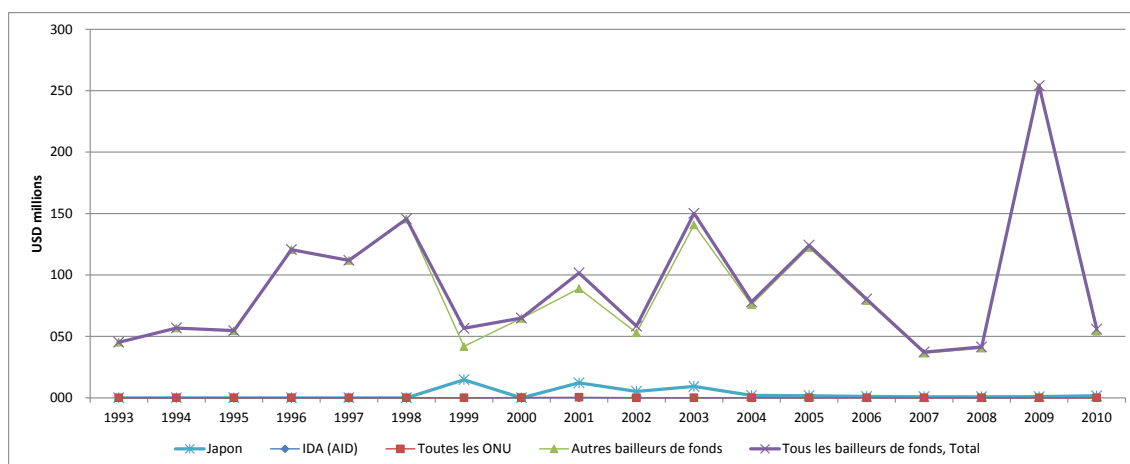
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	1,3	16,8	16,1	7,9	19,7
Tous les bailleurs de fonds, Total	1,3	16,8	16,4	8,0	19,8



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-36 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'éducation
(unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	9,3	0,9	1,7
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres bailleurs de fonds	45,3	145,5	140,8	40,4	54,2
Tous les bailleurs de fonds, Total	45,3	145,5	150,2	41,4	55,9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

(ii) Promotion du développement de la pauvreté

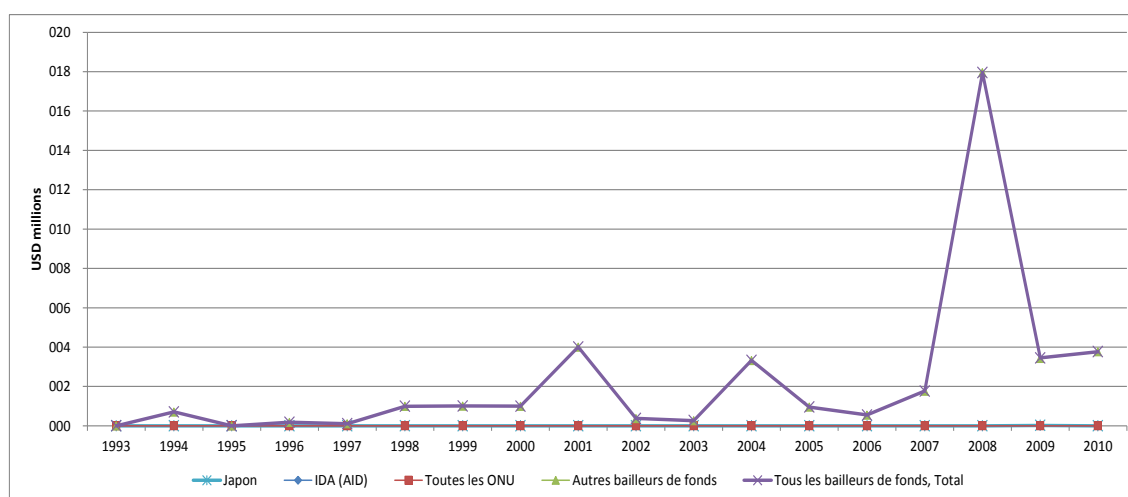
- Se centrer sur la formation de ressources humaines dans le secteur de soins médicaux et de santé, couvrant le VIH/SIDA (renforcement de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation, projet sur la capacité de gestion de maintenance de l'appareil médical de

l'Afrique australe, etc.) pour appuyer l'élargissement des services sociaux et contribuer à la réduction de la pauvreté.

En ce qui concerne la lutte contre les maladies infectieuses, la santé maternelle et infantile, l'alimentation en eau et l'assainissement, qui sont les secteurs prioritaires en Afrique du Sud, le résultat de l'aide du Japon, de la Banque mondiale et de l'ensemble des ONU est très limitatif d'après la statistique du CAD/OCDE.

Figure/Tableau4-37 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour la lutte contre les maladies infectieuses (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

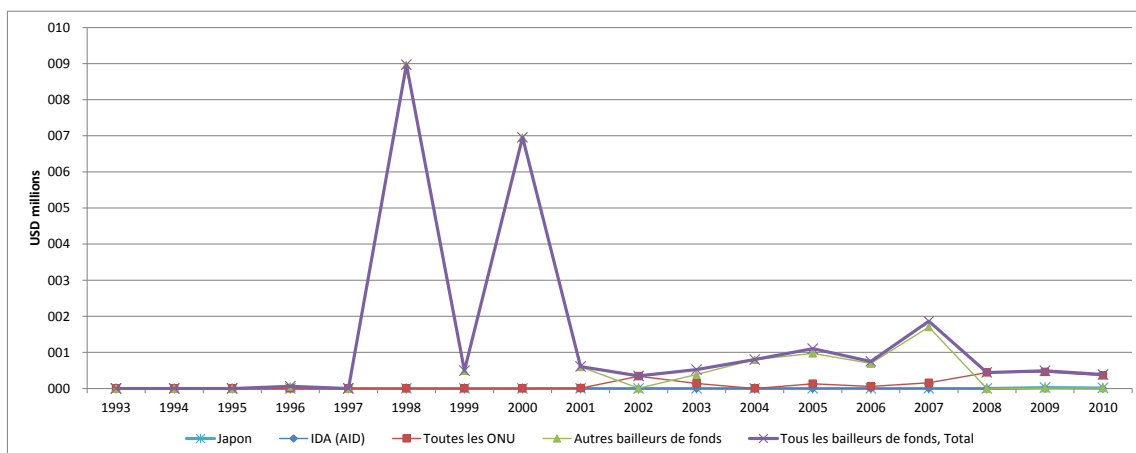
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	0,0	1,0	0,3	18,0	3,8
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	1,0	0,3	18,0	3,8



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-38 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,1	0,4	0,4
Autres bailleurs de fonds	0,0	9,0	0,4	0,0	0,0
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	9,0	0,5	0,4	0,4

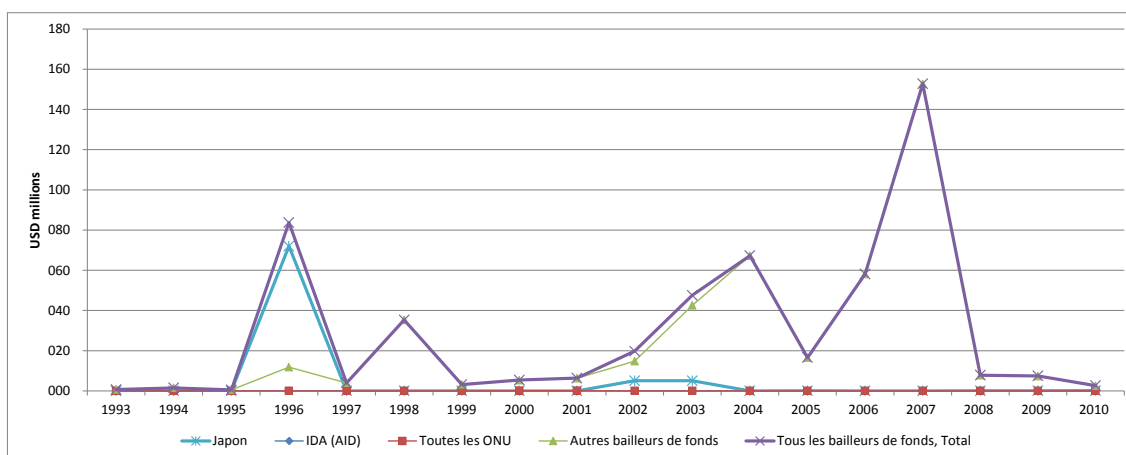


Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Toutefois, pour l'aide au secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement, comme montre la figure suivante, le Japon a apporté une aide dont le montant s'élève à 80 millions de dollars en 1996 et dépasse largement le montant des autres bailleurs de fonds. Et il a apporté une assistance de petite taille entre 2002 et 2004.

Figure/Tableau4-39 Montants de l'aide à l'Afrique du Sud pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	5,0	0,1	0,2
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	0,7	35,3	42,5	7,7	2,5
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,7	35,3	47,6	7,8	2,6



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Pour ce qui est de (iii) l'aide aux pays voisins à l'utilisation des ressources de l'Afrique du Sud, comme montre de, Brésil et Afrique du Sud).

Figure/Tableau4-40, le Japon met en œuvre l'envoi des ressources humaines des organisations locales de développement basées en Afrique du Sud, la promotion de la coopération par les pays tiers dans l'appui à des défis communs interrégionaux du secteur de la santé ainsi que les projets visant à l'aide au développement durable de l'ensemble de l'Afrique.

Par ailleurs, la JICA apporte son soutien dans le cadre du partenariat de la coopération Sud-Sud par le groupe IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud).

Figure/Tableau4-40 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans la coopération Sud-Sud et le partenariat public-privé, etc.

Aide aux pays voisins par la mise en valeur des ressources de l'Afrique du Sud



- L'envoi des ressources humaines de l'Afrique du Sud concerne l'envoi de conseillers de la TICAD pour l'aide à l'échelle régionale (Banque de développement pour l'Afrique australe (DBSA : Development Bank for Southern Africa), programme de la formation relative au développement de la capacité des organismes financiers de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et l'appui à des défis communs interrégionaux du secteur de la santé (envoi de conseillers pour l'évaluation et le suivi (VIH/SIDA), renforcement de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation de la lutte contre le VIH/SIDA). A travers ceux-ci, le Japon encourage la coopération Sud-Sud en mettant en valeur la capacité de l'Afrique du Sud dans le but d'appuyer le développement durable de l'Afrique dans son ensemble.
- En outre, le Japon a organisé en novembre 2012, à Johannesburg, le " Séminaire sur l'infrastructure en partenariat public-privé en Afrique " en collaboration avec la Société financière internationale (IFC) et la DBSA pour donner le lieu de discussions sur le "programme des infrastructures en partenariat public-privé (PPP) " auquel les entreprises privées et le gouvernement offrent ensemble le fonds et/ou le savoir-faire pour procéder à l'aménagement des infrastructures publiques. La JICA considère le PPP qui se dynamise au Japon et/ou à l'extérieur du pays, comme chance pour l'installation des entreprises privées en Afrique et/ou pour les affaires. Ainsi il promeut activement le PPP.

Source : Figure établie sur la base de « Livre des données pays : Afrique du Sud », MOFA 2011 (http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/kuni/11_databook/pdfs/05-42.pdf) et de site web JICA (http://www.jica.go.jp/topics/news/2012/20121122_01.html)

En ce qui concerne l'aide par schéma, le Japon n'effectue guère le prêt et l'aide financière non remboursable pour l'Afrique du Sud étant un pays moyennement avancé et il met en œuvre principalement la coopération technique. En 2010, le Japon a effectué l'aide financière non remboursable dont le montant est de 125 millions de yens (selon l'Échange de Notes) et la coopération technique dont le montant s'élève à 610 millions de yens (selon les dépenses réelles de

la JICA). Selon le résultat de l'aide jusqu'à l'exercice 2010, le montant du prêt est de 20,145 milliards de yens, 13,196 milliards de yens pour l'aide financière non remboursable (ces deux montants sont basés sur les Échanges de Notes.) et 8,672 milliards de yens pour la coopération technique (selon les dépenses réelles de la JICA)⁸⁹.

Figure/Tableau4-41 Résultat de l'aide à l'Afrique du Sud par schéma
(unité : 100 millions de yens)

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	-	0,69	5,35
2007	-	1,02	3,70
2008	-	0,94	4,88
2009	-	1,06	5,31
2010	-	1,25	6,10
Montant accumulé	201,45	131,96	86,72

Source : « Livre des données pays de l'aide publique au développement 2011 », MOFA 2011 p.652

(2) Mozambique

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement au Mozambique

Le gouvernement de le Mozambique a élaboré les « Plans d'action pour la réduction de la pauvreté absolue I et II » (Action Plan for the Reduction of Absolute Poverty : PARPA I, II) respectivement en 2001 et 2006, en tant que plan d'action de la réduction de la pauvreté. Elle intervient dans les secteurs prioritaires qui sont le développement des ressources humaines à travers la santé et l'éducation, le développement des infrastructures de base et de l'agriculture, le développement rural ainsi que la meilleure macroéconomie et la gestion financière. En mai 2011, « le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté » (Poverty Reduction Action Plan : PARP) (2011 à 2014), orientation de base pour le développement national à long terme a été approuvé par le conseil des ministres. Afin de réaliser désormais le développement économique global et le développement de la main d'œuvre à travers la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité du pays, les objectifs de la macroéconomie ont été fixés, à savoir i) de réduire jusqu'à 42% le taux de la pauvreté à l'horizon 2014, ii) d'atteindre le taux d'inflation moyen de 5,6%, iii) d'arriver au taux de croissance moyen de 7,7%. Par ailleurs, les secteurs prioritaires de développement sont les 5 secteurs suivants :

1. Augmentation de la production et Amélioration de la productivité dans le secteur agricole et le secteur de la pêche ;
2. Promotion de l'emploi ;
3. Développement humain et social ;
4. Gouvernance ;
5. Macroéconomie et Gestion financière.

⁸⁹ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.652, Tableau-4

① Résultat de l'aide au Mozambique

Le gouvernement du Japon a commencé à apporter son aide au Mozambique par le secours d'urgence pour les sinistres survenus en 1975. Après la fin de la guerre civile en 1982, le Japon a mis en œuvre son aide à travers tout particulièrement l'aide financière non remboursable et la coopération technique dans les années 90. En ce qui concerne l'aide financière non remboursable, les projets de l'aide alimentaire et de l'augmentation de la production agricole ont été réalisés. À cela s'ajoutent, les projets de l'aide ont été mis en œuvre dans les secteurs de l'alimentation en eau, de la santé et des soins médicaux, du transport, etc. Pour ce qui de la coopération technique, le Japon a accueilli les stagiaires et effectué des études de développement dans les domaines de la santé et des soins médicaux, des industries agroforestières et de pêche, de l'infrastructure, des ressources humaines, etc.⁹⁰

À l'heure actuelle, le Japon s'efforce de promouvoir le partenariat entre l'APD et le secteur privé en matière de commerce extérieur et d'investissement, comme proposé à la TICAD IV, avec sa principe d'appuyer positivement les secteurs qui contribuent à la réduction de la pauvreté du Mozambique, tout en considérant le PARPA ainsi que les consultations politiques entre le Japon et le Mozambique. Pour le prêt en yens en particulier, le Japon exprime son intention d'intervenir stratégiquement pour mettre en œuvre les projets dans les secteurs permettant d'encourager le commerce extérieur et l'investissement des entreprises japonaises au Mozambique. Sur la base de telles orientations, les 3 secteurs ci-dessous ont été convenus comme secteurs prioritaires de l'heure, lors de la 6^{ème} consultation politique entre le Japon et le Mozambique tenue en 2011⁹¹ :

(i) Dynamisation de l'économie régionale

Les projets permettant de promouvoir l'aide au développement de corridors, le développement rural et la dynamisation de l'industrie sont à mettre en œuvre. Notamment, la route qui mène au port de Nacala joue un rôle important en tant que corridor de développement économique, qui permet aux pays intérieurs voisinés avec le Mozambique d'être reliés au port extérieur. De ce fait, le Japon se concentre sur l'aménagement du corridor de Nacala et s'efforce d'encourager le développement de la région périphérique dudit corridor.

(ii) Environnement et lutte contre le changement climatique

Le Japon met en œuvre un projet utile au changement climatique et à l'environnement.

(iii) Amélioration de la capacité administrative et aménagement institutionnel

⁹⁰ Ministère des affaires étrangères (2011) p. 671

⁹¹ Ministère des affaires étrangères (2011) p.671

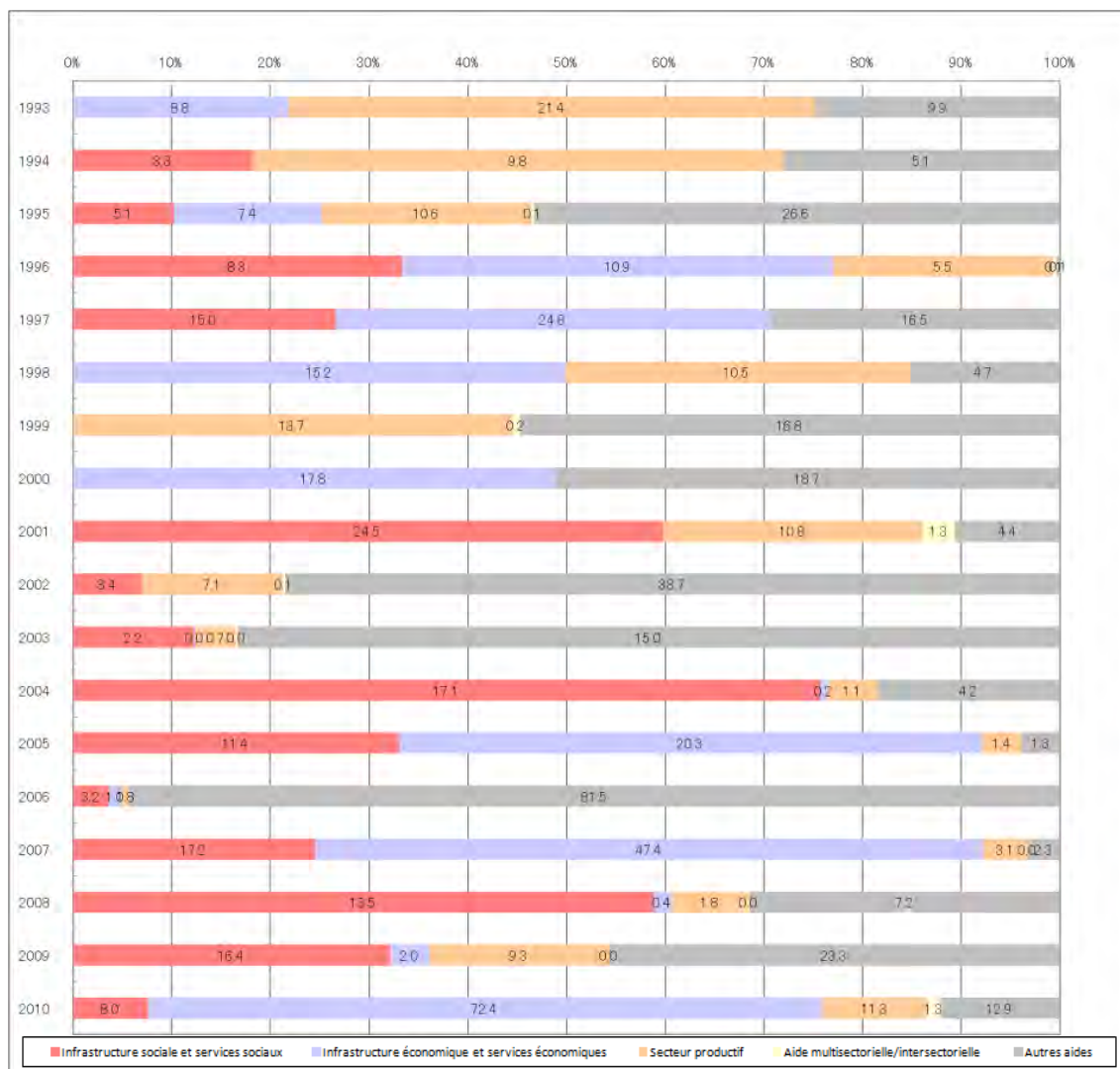
Le Japon réalise un projet permettant de développer la capacité des ressources humaines pour l'éducation, la santé et les soins médicaux.

En exercice 2010, le Japon a mis en œuvre les projets pour entre autres la préservation de forêts, l'alimentation en eau dans le domaine de l'environnement et du changement climatique, et les projets pour l'aide à la formation des ressources humaines et l'aide alimentaire dans le secteur de la santé et de l'éducation. En outre, il a apporté son soutien à l'ONG pour le déminage. Par ailleurs, le Japon est en train de mettre en œuvre, dans le secteur agricole, les projets de développement rural, de transfert de la technologie, etc. à travers le schéma de la coopération triangulaire, en collaboration avec le Brésil et le Vietnam⁹².

Selon l'évolution des résultats de l'aide du Japon au Mozambique (Figure/Tableau4-42), le montant de l'APD a été augmenté dans son ensemble depuis 2002 et presque doublé en 2010. En 2006 où le prêt en yens a été mis en œuvre, ledit montant a dépassé 100 millions de dollars. Pour ce qui est du montant par secteur, comme montre Figure/Tableau4-41, il s'est avéré que l'aide au secteur de production (agriculture, industrie et construction, etc.) était en grande proportion dans les années 90, bien que l'aide soit centrée sur le secteur des infrastructures et services sociaux après la TICAD I également pour le cas du Mozambique. Pour la tendance de ces dernières années, il s'avère que le Japon s'efforce également dans les infrastructures et services économiques (notamment le transport) et le secteur agricole.

⁹² Ministère des affaires étrangères (2011) p.672

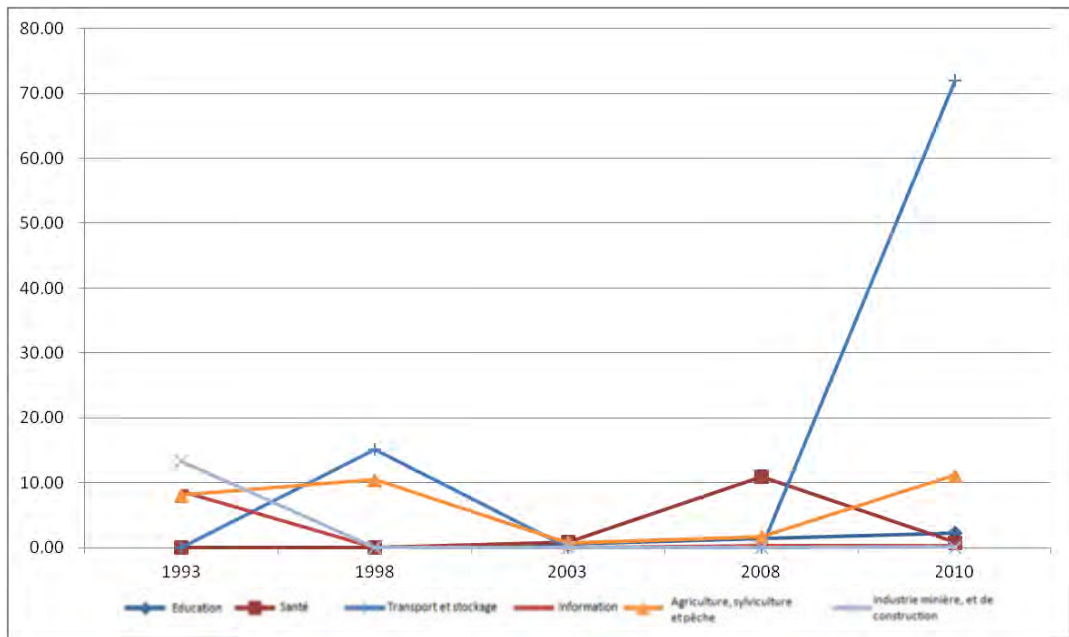
Figure/Tableau4-42 Montants de l'aide du Japon au Mozambique, détails et évolution (unité : millions de dollars US, calculés en fonctions des engagements)



Source: Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-43 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Mozambique (unité: millions de dollars US, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide pour le Mozambique	40.0	30.4	18.0	23.0	105.9
Aide par secteurs	30.2	25.7	3.0	15.8	93.1
Infrastructure sociale et services sociaux	0.0	0.0	2.2	13.5	8.0
Education	0.0	0.0	0.5	1.4	2.3
Santé	0.0	0.0	0.9	10.9	0.8
Population et santé reproductive	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	0.0	0.1	0.6	1.1
Gouvernement et société civile	0.0	0.0	0.3	0.3	3.1
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.0	0.3	0.3	0.6
Infrastructure économique et services économiques	8.8	15.2	0.0	0.4	72.4
Transports et stockage	0.0	15.2	0.0	0.1	72.0
Information	8.8	0.0	0.0	0.3	0.3
Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur productif	21.4	10.5	0.7	1.8	11.3
Agriculture, sylviculture, pêche	8.1	10.5	0.7	1.7	11.2
Industrie, mines, construction	13.3	0.0	0.0	0.0	0.1
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres aides multisectorielles	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3
Autres aides	9.9	4.7	15.0	7.2	12.9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Les Figure et Figure/Tableau4-44 et Figure/Tableau4-45 montrent le résumé plus détaillé par la statistique du CAD/OCDE des résultats des aides aux secteurs agricole et de développement rural, qui sont énumérés à 1. des secteurs prioritaires de développement. Le ministère de l'agriculture du Mozambique considère que la gestion durable du terrain agricole et des sources d'eau est primordiale pour le développement du secteur agricole, du point de vue de la sécurité alimentaire en particulier, et il cherche à atteindre la sécurité alimentaire et l'augmentation de revenu par les produits agricoles qui font partie des objectifs du Plan stratégique pour le développement du secteur agricole (The Strategic Plan for Development of the Agrarian Sector : PEDSA) 2011-2019⁹³.

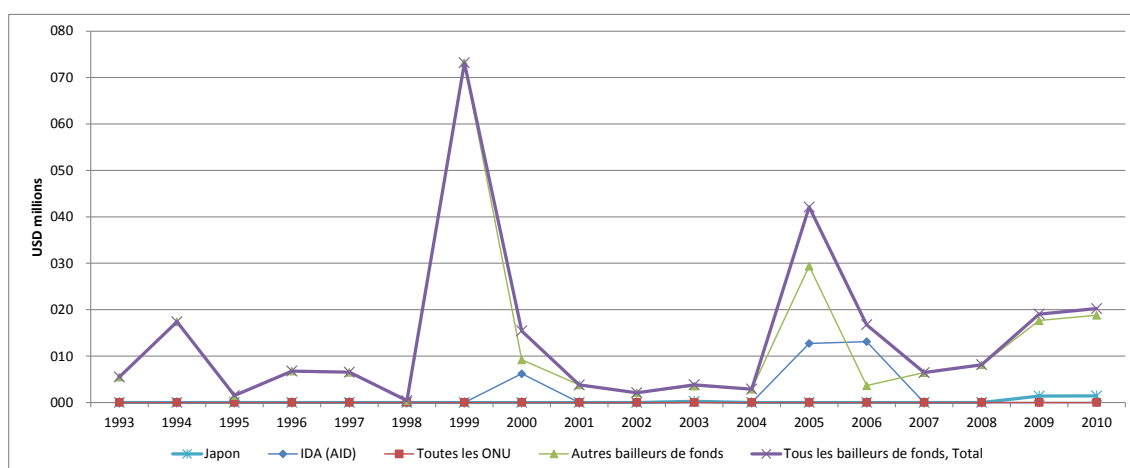
Le Japon met l'importance à l'assistance pour l'agriculture comme le secteur de production plutôt que l'assistance au développement rural, et la proportion du montant de l'assistance audit secteur est généralement élevée. Le Japon a mis en œuvre les projets dans le secteur de développement rural, avant et après 2000 et 2005 à 2006. Après la TICAD I, il a apporté son soutien dans le secteur agricole comme un des principaux bailleurs de fonds. Ainsi, son aide a occupé 10 à 20% du montant total de l'aide au secteur agricole dans les années 90, mais son taux est abaissé après 2000.

Par contre, le montant de l'aide de la Banque mondiale pour le secteur agricole occupe près de 25% du montant total en 2008. Cependant, la Banque mondiale n'a pas apporté l'aide si grande pour les autres années.

⁹³ « Plan stratégique pour le développement de secteur agricole » (The Strategic Plan for Development of the Agrarian Sector), Ministère de l'Agriculture (2010)

Figure/Tableau4-44 Montants de l'aide au Mozambique pour le développement rural
(unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

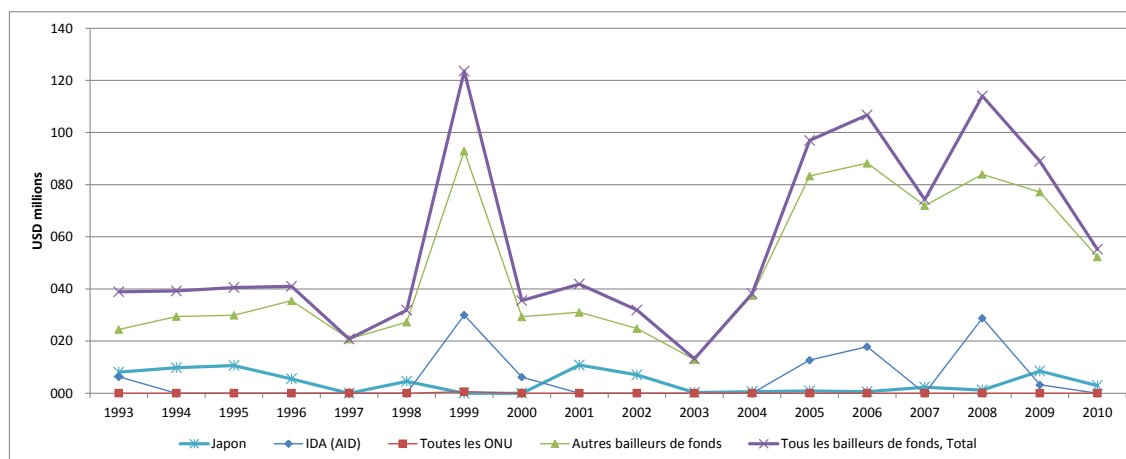
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,3	0,0	1,4
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	5,5	0,4	3,6	8,1	18,8
Tous les bailleurs de fonds, Total	5,5	0,4	3,8	8,1	20,2



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-45 Montants de l'aide au Mozambique pour l'agriculture
(unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

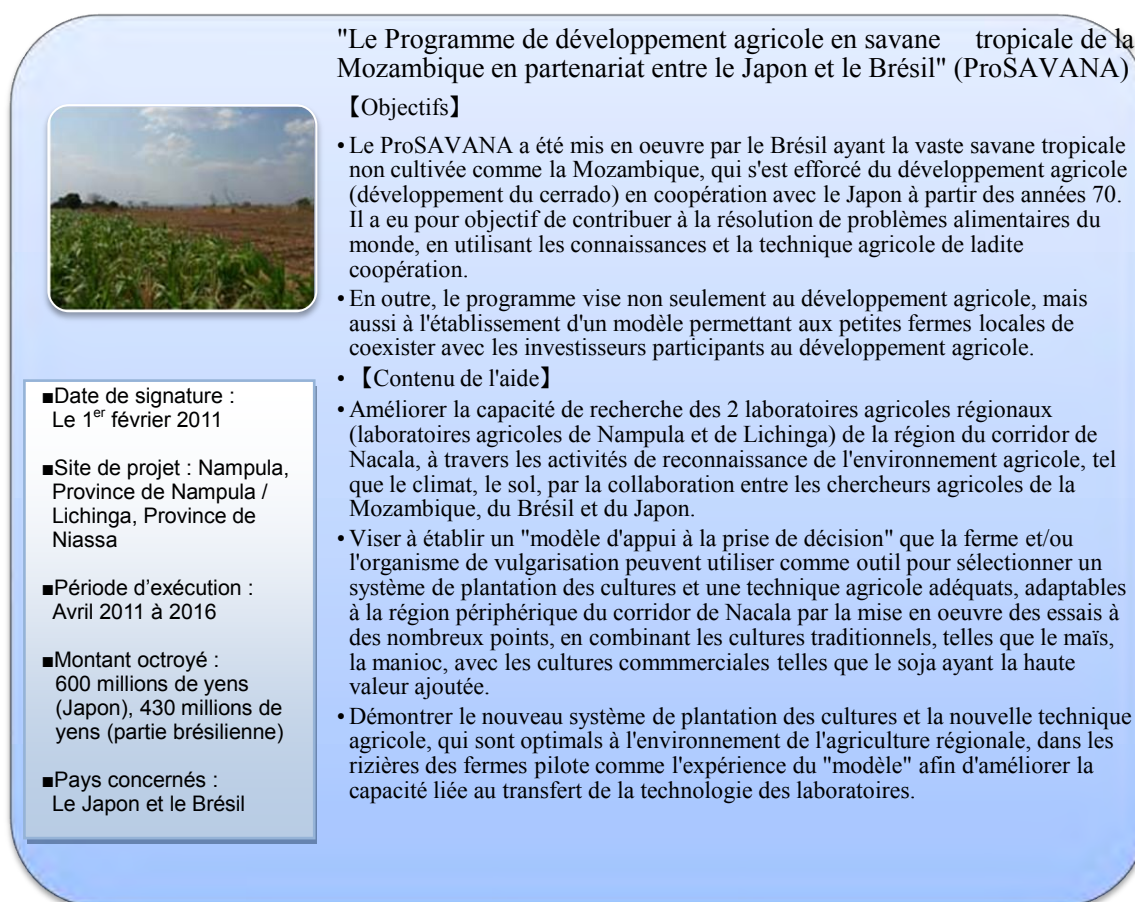
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	8,1	4,6	0,3	1,2	2,9
IDA (AID)	6,3	0,0	0,0	28,8	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	24,5	27,3	13,0	84,0	52,3
Tous les bailleurs de fonds, Total	38,9	31,9	13,2	114,0	55,2



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Le Japon a effectué les diverses assistances au Mozambique, qui est un pays agricole, riche en terre fertile et ressources forestières. Parmi ses principales interventions compte l'aide pour l'amélioration de la productivité agricole à travers le Projet pour la réhabilitation du système d'irrigation de Chokwe (The Project for Rehabilitation of Chokwe Irrigation Scheme), le Projet de l'amélioration des techniques pour le développement de la productivité de la riziculture dans Nante, District de Maganja da Costa, Province de Zambéria (Project for Improvement of techniques for increasing rice cultivation productivity in Nante, Maganja da Costa District, Zambezia Province), etc. À part cela, comme montre la figure ci-dessous, le Japon a mis en œuvre le ProSAVANA (programme de développement agricole en savane tropicale du Mozambique en partenariat entre le Japon et le Brésil) par la coopération triangulaire dans le secteur agricole. Ce projet contribue à l'amélioration de la productivité de l'agriculture en savane tropicale du Mozambique, par l'introduction de la technique d'amélioration du sol capitalisée à travers le développement agricole de cerrado au Brésil ainsi que des variétés adaptées de produits agricoles. Ainsi cette assistance vise à l'amélioration du moyen de vie des petits agriculteurs. De ce fait, c'est un des projets dont les résultats sont attendus.

Figure/Tableau4-46 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur agricole



Source : Figure établie sur la base de JICA Knowledge Site (base de données), etc.

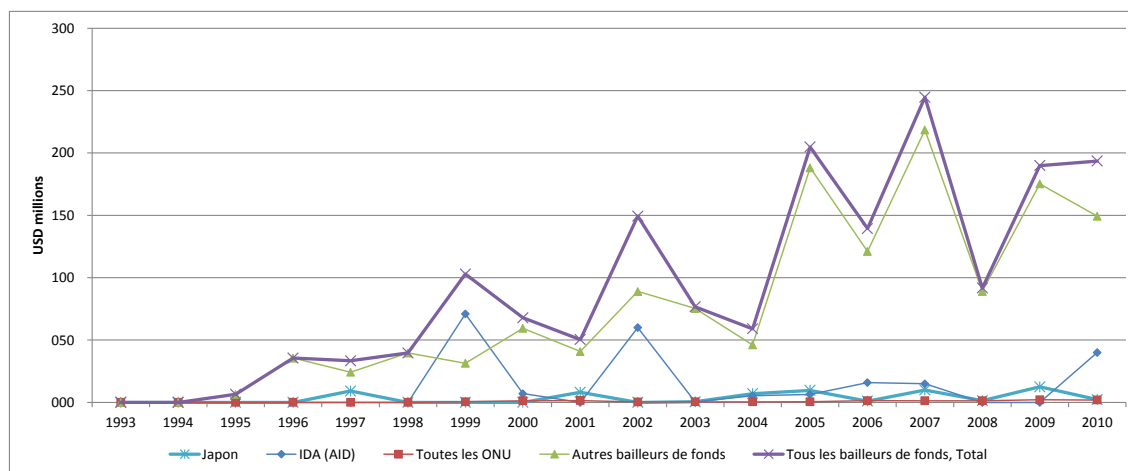
En ce qui concerne l'aide au secteur éducatif, comme montre Figure/Tableau4-47, le montant de l'aide est en augmentation dans son ensemble. Le montant total de l'aide a presque doublé notamment de 2002 à 2003. Il est supposé que c'est parce que le Japon a élaboré en 2002 « l'Initiative de l'éducation de base pour la croissance (Basic Education for Growth Initiative : BEGIN) en collaboration avec les ONU telles que l'UNESCO, la Banque mondiale, comme une des interventions pour les objectifs du Millénaire.

Toutefois, la présence du Japon est relativement peu grande dans le secteur éducatif, comme montre Figure/Tableau4-47. Pour le cas de 2010, le montant de l'aide du Japon demeure près de 1% du montant total de l'aide dans ledit secteur.

Par contre, pour le cas de la Banque mondiale, qui est le co-organisateur de la TICAD, le montant de son aide pour le secteur éducatif est en augmentation depuis le milieu des années 90, pourtant il varie selon les années.

Figure/Tableau4-47 Montants de l'aide au Mozambique pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonctions des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,5	1,4	2,3
IDA (AID)	0,0	0,0	0,5	0,0	40,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,4	1,3	1,9
Autres bailleurs de fonds	0,0	39,7	75,3	89,0	149,3
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	39,7	76,7	91,7	193,5

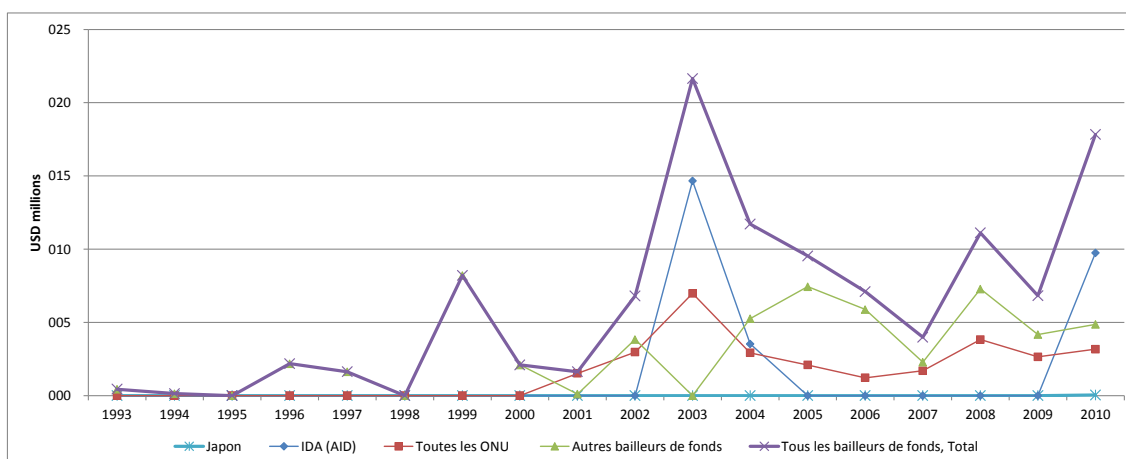


Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Pour ce qui est du secteur de la santé maternelle et infantile, bien que la présence du Japon soit peu visible, le montant totalisant l'aide de la Banque mondiale et de l'ensemble des ONU occupe la moitié du montant de l'aide audit secteur.

Figure/Tableau4-48 Montants de l'aide au Mozambique pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IDA (AID)	0,0	0,0	14,7	0,0	9,8
Toutes les ONU	0,0	0,0	7,0	3,8	3,2
Autres bailleurs de fonds	0,4	0,0	0,0	7,3	4,9
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,4	0,0	21,6	11,1	17,8



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

En ce qui concerne l'aide dans le secteur de l'environnement et du changement climatique, son montant s'augmente depuis 2003. La proportion de la contribution du Japon est très limitée. Le Japon met en œuvre l'envoi d'experts afin de renforcer la politique et la mise en œuvre, relatives à la gestion forestière durable et à la lutte contre le changement climatique.

La Banque mondiale (IFC) apporte son appui au « Développement de la résilience climatique dans le secteur agricole et le secteur de l'eau périurbaine à travers la mise à disposition des lignes de crédit de la banque mozambicaine » (Developing Climate Resilience in the Agricultural and Peri-urban Water Sectors through Provision of Credit Lines from Mozambican Bank), etc⁹⁴.

Quant au montant de l'aide par schéma, le Japon a effectué le prêt en yens en 2006 et 2009. S'ajoutant à cela, il a mis en œuvre en 2010 les projets dont le montant s'élève à 1,276 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) dans le cadre de l'aide financière non remboursable et à 910 millions de yens (selon les dépenses réelles de la JICA) pour la coopération technique. En ce qui concerne le montant accumulé de l'aide jusqu'à l'année 2010, le montant s'élève à 9,26 milliards de yens pour le prêt en yens, 86,843 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) pour l'aide financière non remboursable et 10,546 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA) pour la coopération technique⁹⁵. Jusqu'à présent, les projets de l'aide ont été principalement réalisés dans le cadre de l'aide financière non remboursable, dont les projets consistent en la construction du port de Beira et de ponts des provinces de Tete et de Zambézie, l'alimentation en eau et l'approvisionnement en vivres, etc. Par contre, le Japon a mis en œuvre, ces dernières années, les

⁹⁴ PPCR Sub-Committee "Climate Investment Fund – Strategic Programme for Climate Resilience Mozambique" p.52

⁹⁵ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.672 Tableau-4

projets de la coopération technique tels que l'accueil des stagiaires et l'envoi d'experts.

Figure/Tableau4-49 Résultats de l'aide au Mozambique par schéma
(unité : millions de dollars US)

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	32,82	19,64	8,77
2007	-	16,38	9,14
2008	-	39,4	9,09
2009	59,78	47,35	10,82
2010	-	12,76	9,10
Montant accumulé	92,60	868,43	105,46

Source : « Livre données pays de l'APD 2011 » p.672, MOFA 2011

(3) Éthiopie

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement en Éthiopie

Le gouvernement de l'Éthiopie met l'accent sur l'industrialisation initiée par le développement rural (Agricultural Development Led Industrialization : ADLI) comme le défi majeur de développement. Il se concentre sur le secteur privé comme un des piliers de la croissance économique. L'Éthiopie est reconnue en 2002 comme PTE (HIPC), et a élaboré « le Programme de développement durable et de réduction et la pauvreté » (Sustainable Development and Poverty Reduction Program : SDPRP) afin de bénéficier de nouvelles assistances. En outre, elle a établi en 2005, un plan quinquennal du « Plan de développement accéléré et durable pour mettre fin à la pauvreté » (Plan for Accelerated and Sustainable Development to End Poverty : PASDEP) dans le but d'achever avec la certitude les objectifs du Millénaire à l'horizon 2015.

En septembre 2010, l'Éthiopie a lancé un nouveau plan quinquennal de développement, « Plan de la croissance et de la transformation » (Growth and Transformation Plan : GTP). Il indique que l'Éthiopie créera, dans les 5 prochaines années, les bases pour la structure économique centrée sur l'industrie en mettant fin au développement traditionnel axé sur le développement rural en visant à la croissance économique basé sur les 2 piliers qui sont l'agriculture et l'industrie. Par ailleurs, elle a pour objectif majeur d'être comptée parmi les pays à revenu intermédiaire entre 2020 et 2030.

Ses principales politiques consistent en les 7 suivants :

1. Croissance économique et équitable poursuivie ;
2. Rôle assuré de l'agriculture comme la principale source de la croissance économique ;
3. Aménagement des conditions permettant à l'industrie de jouer un rôle important dans l'économie ;
4. Augmentation et amélioration de la quantité et de la qualité en matière de développement des infrastructures ;
5. Augmentation et amélioration de la quantité et de la qualité en matière de développement social ;
6. Développement des capacités et de la bonne gouvernance ;
7. Promotion de l'égalité du genre et amélioration des capacités de jeunes, égalité de chances.

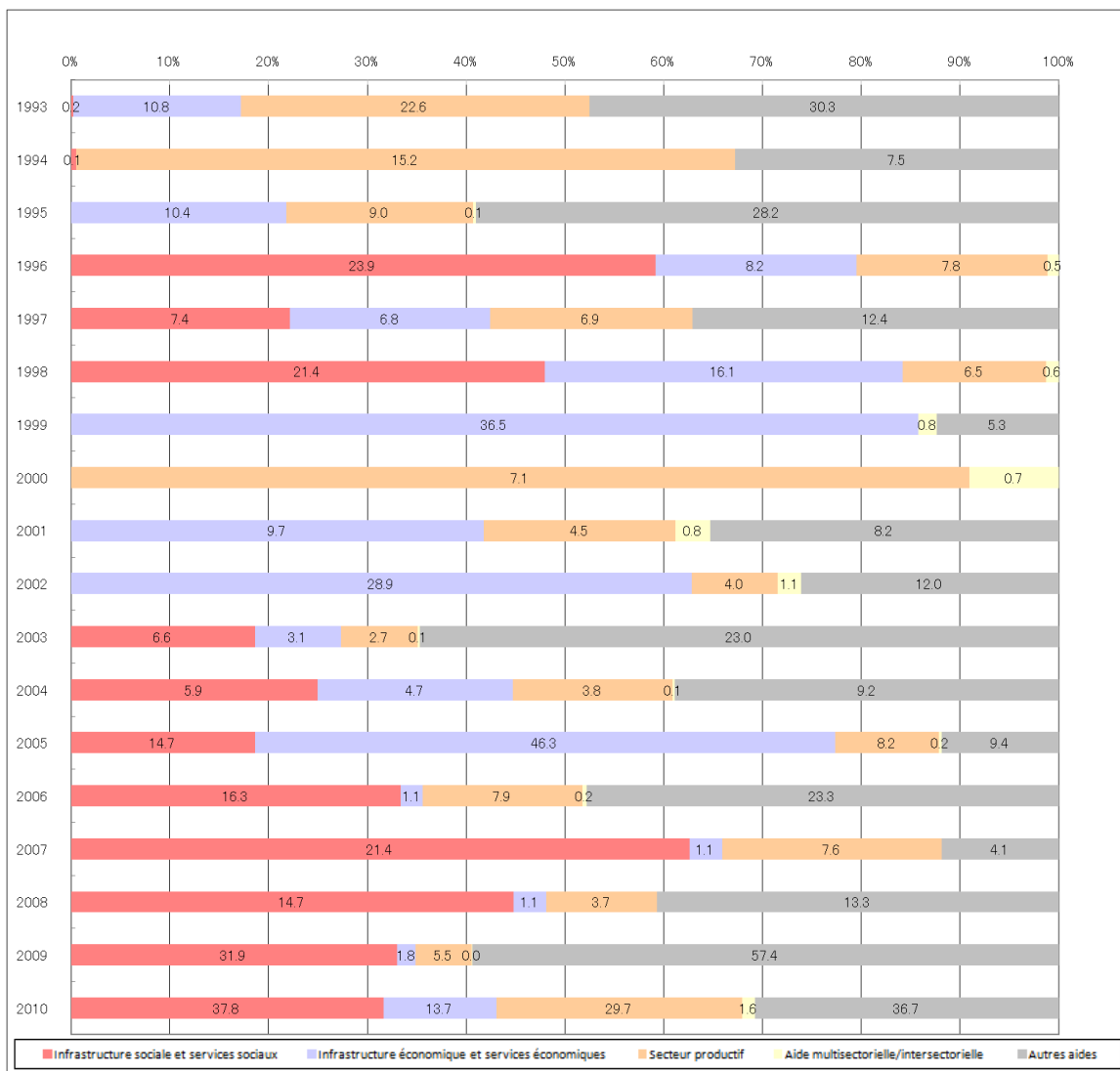
① Résultat de l'aide à l'Éthiopie

Le gouvernement du Japon a fixé ses orientations de l'APD au respect de son programme d'assistance pays, et il s'est déterminé d'appuyer la réduction de la pauvreté en Éthiopie, en ayant pour but principal d'« assurer la sécurité alimentaire »⁹⁶.

Comme montre Figure/Tableau4-50, la proportion de l'aide au secteur de production et au secteur des infrastructures et services économiques était élevée, pourtant après 2003, selon le résultat, l'aide du Japon est augmentée dans le secteur des infrastructures sociales (notamment l'alimentation en eau et l'assainissement) ainsi que le secteur de production (l'agriculture en particulier).

⁹⁶ Ministère des affaires étrangères, 2008

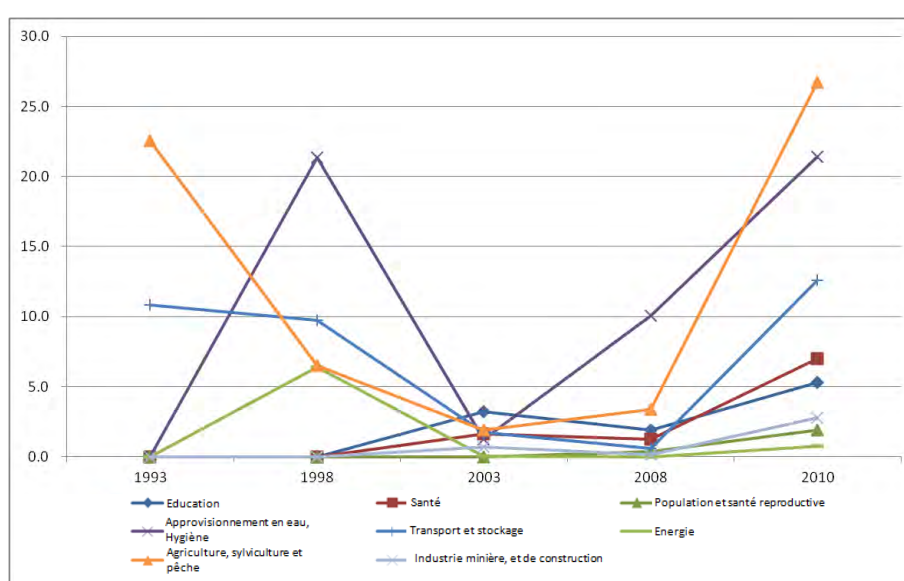
Figure/Tableau4-50 Montants de l'aide du Japon à l'Éthiopie, détails et évolution
 (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-51 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à l'Éthiopie
(unité : millions de dollars, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide pour l'Éthiopie	63.9	44.5	35.5	32.7	119.5
Aide par secteurs	33.6	44.5	12.5	19.4	82.7
Infrastructure sociale et services sociaux	0.2	21.4	6.6	14.7	37.8
Education	0.0	0.0	3.2	1.9	5.3
Santé	0.0	0.0	1.6	1.2	7.0
Population et santé reproductive	0.0	0.0	0.0	0.4	1.9
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	21.4	1.2	10.1	21.4
Gouvernement et société civile	0.2	0.0	0.3	0.1	1.4
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.0	0.2	1.0	0.8
Infrastructure économique et services économiques	10.8	16.1	3.1	1.1	13.7
Transports et stockage	10.8	9.7	1.7	0.6	12.6
Information	0.0	0.0	1.2	0.4	0.1
Energie	0.0	6.4	0.0	0.0	0.8
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0
Secteur productif	22.6	6.5	2.7	3.7	29.7
Agriculture, sylviculture, pêche	22.6	6.5	1.9	3.4	26.7
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.7	0.1	2.8
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Tourisme	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.6	0.1	0.0	1.6
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Autres aides multisectorielles	0.0	0.6	0.0	0.0	1.6
Autres aides	30.3	0.0	23.0	13.3	36.7



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Les secteurs prioritaires fixés dans le programme d'assistance pays sont les 6 secteurs suivants :

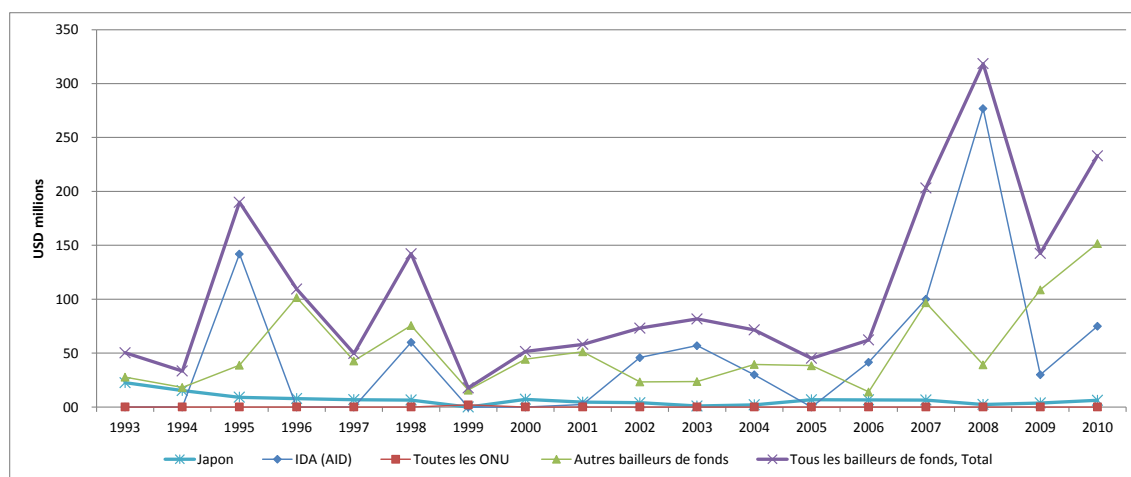
(i) Agriculture et développement rural

Le taux du montant de l'aide du Japon par rapport au montant total dans le secteur agricole était très élevé dans la première moitié des années 90, mais depuis lors il est à la baisse. Les projets, bien qu'ils soient peu nombreux, sont réalisés en vue de développer la production agricole et d'améliorer l'accès aux vivres sur le marché.

Par contre, l'aide de la Banque mondiale dans le même secteur occupe plus de la moitié de l'ensemble de l'aide depuis 1994. En 2010, l'Éthiopie a commencé le projet de grande taille, intitulé du « Projet de la croissance agricole » (The Agricultural Growth Project (AGP)) dans le but d'améliorer la productivité agricole et l'accès au marché des produits agricoles, visant notamment à des femmes et des jeunes⁹⁷.

Figure/Tableau4-52 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'agriculture (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	22,6	6,5	1,0	2,4	6,3
IDA (AID)	0,0	60,0	57,0	276,9	75,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	27,8	75,7	23,7	39,3	151,7
Tous les bailleurs de fonds, Total	50,4	142,1	81,7	318,5	233,0



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

⁹⁷ <http://www.worldbank.org/projects/P113032/agricultural-growth-program?lang=en>

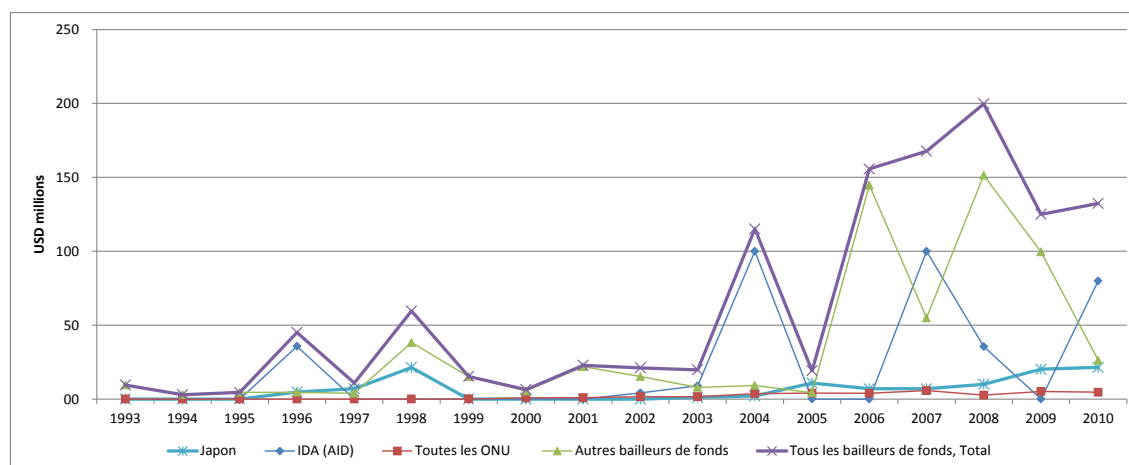
(ii) Gestion de l'eau pour la vie

Pour l'aide au secteur de l'eau, le Japon apporte son soutien de manière continue. En 2010, son aide occupe près de 10% de l'ensemble de l'aide audit secteur. Le Japon intervient notamment pour l'aménagement des infrastructures et le développement des capacités, etc. dans le secteur de l'eau souterraine.

Pareillement, la Banque mondiale assure, depuis 2002, plus de la moitié de l'aide dans le secteur de l'eau.

Figure/Tableau4-53 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	21,4	1,2	10,1	21,4
IDA (AID)	0,0	0,0	9,0	35,6	80,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	1,6	2,7	4,7
Autres bailleurs de fonds	9,5	38,2	7,9	151,4	26,2
Tous les bailleurs de fonds, Total	9,5	59,6	19,8	199,7	132,4



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

En Éthiopie, le taux d'accès à l'eau salubre est moins élevé et l'alimentation en eau salubre est un grand défi pour le pays. À cet effet, le Japon a mis en œuvre le Projet de formation en développement des eaux souterraines et alimentation en eau (The Ethiopian Water Technology Center Project Phase 1-3) à partir de 1998. Par l'installation d'un centre de formation à Addis-Abeba (nom actuel : Ethiopian Water Technology Center (EWTEC)), environ 1 900 stagiaires au total y ont

été formés.

Figure/Tableau4-54 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement



- Site de projet :
Addis-Abeba
- Période d'exécution:
1998-2003 (Phase I),
2005-2008 (Phase II),
2009-2013 (Phase III)
- Montant octroyé :
690 millions de yens
(Phase I)
360 millions de yens
(Phase II)

"Projet de développement des eaux souterraines et de formation de l'alimentation en eau (The Ethiopian Water Technology Center Project Phase 1-3)"

【Arrière-plan】

En Ethiopie, le taux d'accès à l'eau salubre demeure 34% en milieu rural, qui est très bas par rapport au taux moyen des pays subsahariens qui est de 49% (UNICEF/OMS). Notamment les habitants de la zone rurale où habitent 83% de la population du pays mettent beaucoup de temps et dépensent leurs efforts pour assurer de l'eau pour la vie quotidienne. Par contre, par la politique de décentralisation du gouvernement éthiopien en pouvoir, qui a débuté en 1994, le programme régional de l'alimentation en eau a été renvoyé aux gouvernements de chaque région. Les agences de l'eau au niveau communal avancent la réforme en prenant l'initiative du programme. Toutefois, il y a le retard dans la budgétisation à l'administration régionale et la formation des ressources humaines. Il est urgent de former les techniciens et d'assurer adéquatement la maintenance pour permettre à chaque gouvernement régional de déployer lui-même le programme de l'alimentation en eau.

【Contenu et résultat de l'aide】

En phase I, un centre de formation du secteur de l'eau a été créé à Addis Abeba et sa fonction en tant qu'organisme de formation des ressources humaines pour l'alimentation en eau a été consolidée. En phase II, les 5 filières de base sont établies et la fonction du centre a été élargie avec le commencement de la formation destinée à l'Afrique. Le matériel didactique de la formation a été développé à travers les activités d'étude et de recherche. Environ 1 900 personnes au total ont terminé la formation à la fin du projet. Le centre est reconnu par les parties prenantes telles que le gouvernement, les régions et d'autres bailleurs de fonds, comme organisme de noyau de la formation des ressources humaines qui s'occupent du développement des ressources hydrauliques. Le centre est agréé en 2012 comme institut public.

【Autres projets y afférant】

- Projet de l'étude de développement : Projet de développement de l'eau de la vallée Jarar et du bassin versant de Shebele et Projet d'urgence de l'alimentation en eau;
- Coopération technique "Projet de l'assainissement et de l'amélioration de vie dans les régions par la vulgarisation de pompes à corde pour l'eau potable", "Projet de l'amélioration de la technique de l'alimentation en eau dans la Région des nations, nationalités et peuples du Sud" (établissement d'un modèle par la vulgarisation de la technique adéquate et la vulgarisation des pièces de rechange)
- Aide financière non remboursable "Projet de l'alimentation en eau dans la région d'Amhara", "Projet de l'alimentation en eau dans la région d'Oromia", "Projet de l'alimentation en eau dans la région de Tigray", "Projet de l'alimentation en eau dans la région des nations, nationalités et peuples du Sud" et "Projet d'urgence de l'alimentation en eau (programme de l'aide financière non remboursable pour faire face au changement climatique)"

Source : Figure établie sur la base de JICA Knowledge Site (base de données), site web JICA et site web MOFA (http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryu/hakusyo/10_hakusho/honbun/b3/s2_2_1_03.html)

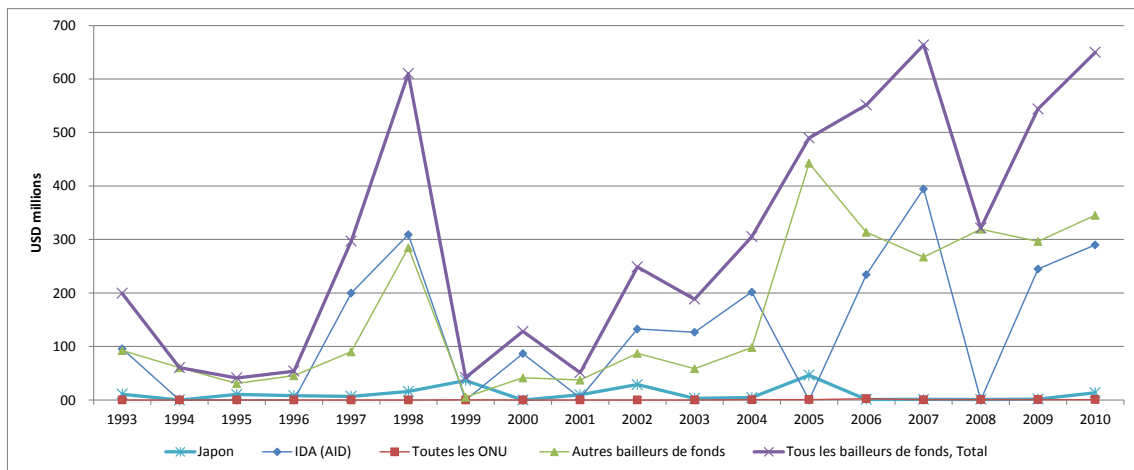
(iii) Infrastructures économiques et sociales

Dans le secteur des infrastructures économiques, la proportion du montant de son aide étant peu élevée, le Japon met en œuvre, jusqu'à présent, les projets de l'aide financière non remboursable pour appuyer l'aménagement de routes et ponts contribuant à la promotion de la commercialisation sur le marché et l'aménagement du système de la maintenance des routes, comme l'aide permettant d'assurer la sécurité alimentaire et a obtenu les résultats.

Par contre, la Banque mondiale est très présente dans ce secteur. Depuis 1993, son soutien occupe près de la moitié de l'aide dudit secteur et les divers programmes d'aide à l'aménagement des infrastructures sont mis en œuvre.

Figure/Tableau4-55 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'aménagement des infrastructures économiques (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	10,8	16,1	3,1	1,1	13,7
IDA (AID)	96,0	309,2	126,8	0,0	290,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,6	0,7
Autres bailleurs de fonds	92,5	284,7	58,6	319,3	345,4
Tous les bailleurs de fonds, Total	199,4	610,0	188,5	321,0	649,9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

(iv) Éducation

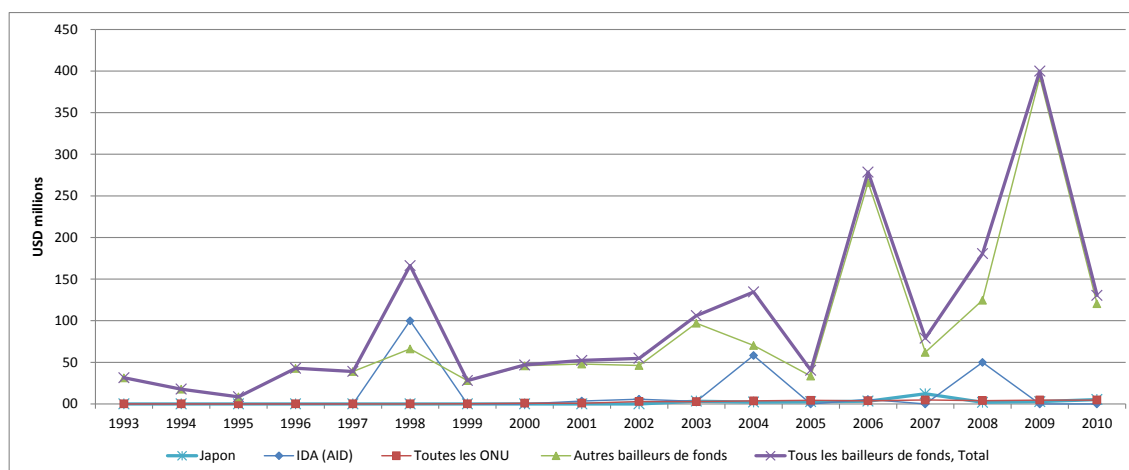
Le montant de l'aide du Japon est limité, également dans le domaine de l'éducation. Toutefois, il met en œuvre le projet de renforcement de l'enseignement en science et mathématique qui est la coopération technique et intervient pour l'amélioration de l'accès à l'éducation dans la localité

enclavée de la zone rurale dans la région d'Oromia, et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers le renforcement de la capacité de l'administration régionale, la construction des écoles et la gestion scolaire par la participation de la population. Le Japon vise, désormais, à vulgariser au niveau national les cas et les expériences de ladite région.

Concernant l'aide de la Banque mondiale, le montant de son assistance étant à la baisse pour quelques années à partir de 2007, il est important dans ce secteur. La Banque mondiale apporte son soutien de manière continue.

Figure/Tableau4-56 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	3,2	1,9	5,3
IDA (AID)	0,0	100,0	3,0	50,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	2,8	3,9	4,6
Autres bailleurs de fonds	31,5	66,2	97,0	124,7	120,5
Tous les bailleurs de fonds, Total	31,5	166,2	106,0	180,5	130,4



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

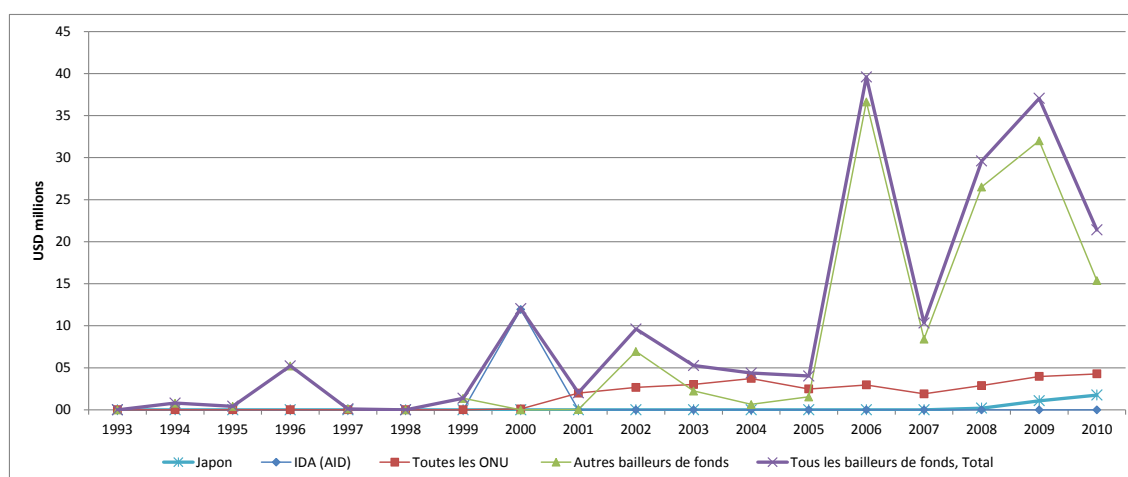
(v) Santé maternelle et infantile

Le Japon a établi un cadre administratif pouvant faire face adéquatement à des maladies infectieuses. Il met l'importance sur le développement de la capacité dudit cadre. Ainsi il envisage d'apporter un appui aux activités locales de la santé en donnant les instructions sur la nutrition aux communautés. En outre, le Japon apporte son soutien à la population qui n'est pas suffisamment couverte par la protection de l'état, par l'aide à travers les ONU et/ou en effectuant les microprojets dans le cadre de l'aide financière non remboursable. Par exemple, le Japon intervient, depuis 2008, dans le secteur de la santé maternelle et infantile, qui est le secteur prioritaire du plan de

développement des programmes.

Figure/Tableau4-57 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,2	1,8
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	3,0	2,9	4,3
Autres bailleurs de fonds	0,0	0,0	2,2	26,5	15,4
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	0,0	5,3	29,6	21,4



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

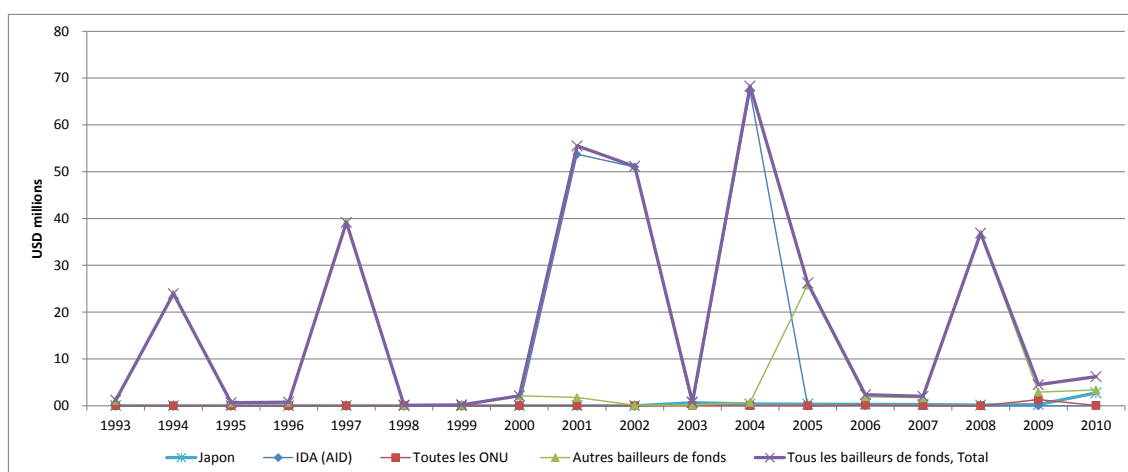
(vi) Développement de l'industrie

Pour le domaine de développement d'industrie y compris le secteur privé, le Japon met en œuvre le « Projet Kaizen » visant à l'amélioration de la qualité et de la productivité dans les 5 volets, à savoir « le cuir et le produit en cuir », « le métal », « la transformation de produits agricoles », « le fibre et le produit de vêtements » et « les produits pharmaceutiques », en se fondant sur les expériences du développement économique de l'Asie et sur la base des dialogues politiques à haut niveau concernant le développement d'industrie ainsi que des expériences du Japon⁹⁸.

⁹⁸ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.404-405

Figure/Tableau4-58 Montants de l'aide à l'Éthiopie pour le secteur privé (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,7	0,1	2,8
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres bailleurs de fonds	1,2	0,1	0,1	36,7	3,4
Tous les bailleurs de fonds, Total	1,2	0,1	0,8	36,9	6,2



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

En matière de schéma de l'aide, le montant de l'aide du Japon en 2010 s'élève à 4,131 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) pour l'aide financière non remboursable, 2,622 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA) pour la coopération technique. Pour le montant total des résultats jusqu'à 2010, le montant pour le prêt en yens est de 3,7 milliards de yens, celui de l'aide financière non remboursable s'élève à 97,323 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) et le montant pour la coopération technique est de 26,918 milliards de yens (selon les dépenses réelles)⁹⁹.

Figure/Tableau4-59 Résultat de l'aide à l'Éthiopie par an et par schéma (unité : 100 millions de yens)

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	-	34,63	14,03
2007	-	43,79	13,24
2008	-	62,54	13,62
2009	-	71,07	20,67
2010	-	41,31	26,22
Montant accumulé	37,00	973,23	269,18

Source: Ministère des affaires étrangères, 2011, p.406

⁹⁹ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.406

(4) Tanzanie

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement en Tanzanie

Le gouvernement de la Tanzanie a élaboré comme stratégie nationale de développement, la stratégie de l'élimination de la pauvreté en 1997, la « Vision développement en Tanzanie 2025 » en 1999, et présenté le cadre de la réduction de la pauvreté ainsi que l'orientation de développement. Sur la base de ces stratégies nationales de développement, la « stratégie de la réduction de la pauvreté » (Poverty Reduction Strategy : PRS) a été établi en 2000, la 2^{ème} PRS : « Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté » (appelée communément MKUKUTA) en juillet 2005, la 3^{ème} PRS (MKUKUTA II) en juillet 2010. Comme la 2^{ème} PRS, la 3^{ème} PRS en vigueur est un cadre global de la politique sur 5 ans, ayant pour but la réduction de la pauvreté et la croissance économique. « La croissance et la réduction de la pauvreté en revenu », « l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être social » et « la gouvernance et la responsabilité (accountability) » sont énumérés comme les 3 facteurs contribuant à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, en Tanzanie où les aides sont coordonnées à partir du milieu des années 90, la stratégie conjointe de l'aide (Joint Assistance Strategy for Tanzania : JAST) a été approuvée par les bailleurs de fonds en 2006, le document conjoint de programmes (Joint Program Document : JPD) a été établi en tant que la stratégie conjointe de l'aide par les bailleurs de fonds par rapport à la 2^{ème} PRS, et le plan d'action et le cadre de suivi de ladite stratégie ont été élaborés. Pour lier plus étroitement les politiques majeures du gouvernement avec son budget, l'aide budgétaire telle que le soutien au budget général (General Budget Support : GBS) et le fonds commun se fait avancer.

① Résultat de l'aide à la Tanzanie

Le gouvernement du Japon met en œuvre l'appui sur la base de KUKUTA II/MKUZU II élaborés en 2010, ayant pour objectif global « la croissance économique stable et l'établissement de la bonne circulation pour la réduction de la pauvreté », en se basant sur son programme d'assistance pays pour la Tanzanie, établi pour qu'il s'aligne sur MKUKUTA ainsi que MKUZU qui est la stratégie de développement pour Zanzibar¹⁰⁰.

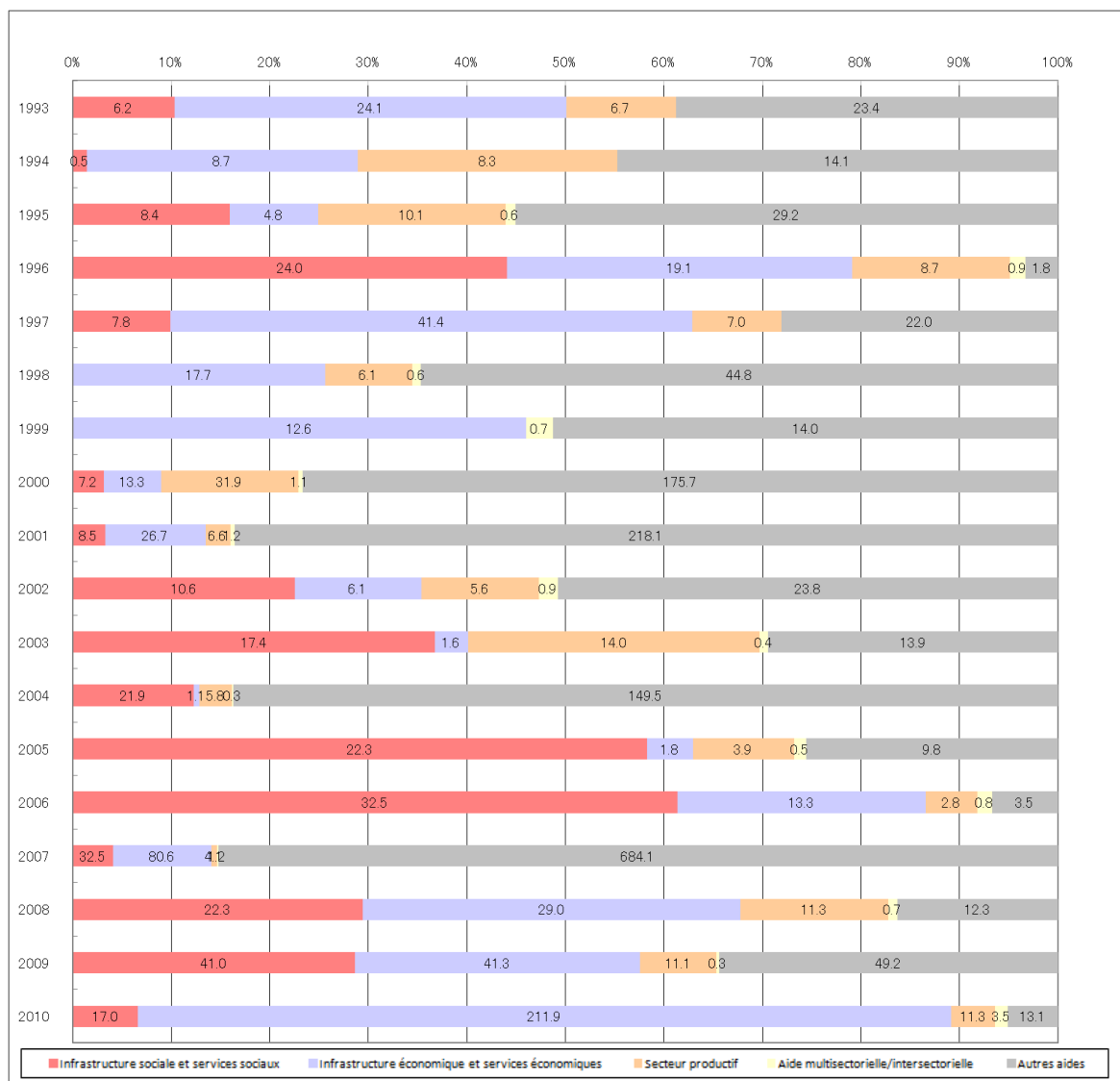
Comme montrent Figure/Tableau4-60 ainsi que Source : Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-61, l'aide du Japon portait notamment sur le secteur des infrastructures et services sociaux (transport en particulier) et le secteur de production centré sur l'agriculture dans les années 90, alors qu'elle est en augmentation pour le secteur des infrastructures et services sociaux

¹⁰⁰ Ministère des affaires étrangères, 2011 p.564

(surtout la santé, l’approvisionnement en eau et l’assainissement) depuis 2003.

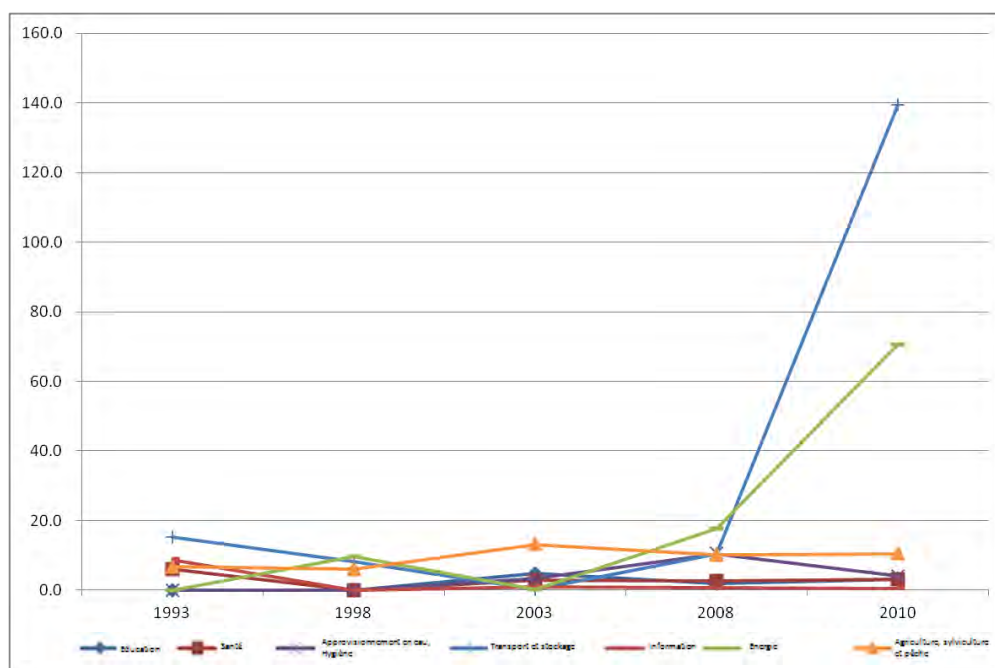
Figure/Tableau4-60 Montants de l’aide du Japon à la Tanzanie, détails et évolution
(unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)



Source : Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-61 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon à la Tanzanie (unité : millions de dollars, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide pour la Tanzanie	60.5	69.2	47.4	75.7	256.7
Aide par secteurs	37.1	24.4	33.4	63.3	243.7
Infrastructure sociale et services sociaux	6.2	0.0	17.4	22.3	17.0
Education	0.0	0.0	4.8	2.0	3.2
Santé	6.1	0.0	2.8	2.5	3.2
Population et santé reproductive	0.0	0.0	4.3	3.4	2.0
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	0.0	3.4	10.5	4.0
Gouvernement et société civile	0.2	0.0	1.1	1.9	2.1
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.0	1.0	2.0	2.5
Infrastructure économique et services économiques	24.1	17.7	1.6	29.0	211.9
Transports et stockage	15.3	8.2	0.1	10.4	139.5
Information	8.8	0.0	1.0	0.7	0.6
Energie	0.0	9.6	0.2	17.6	70.5
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.2	0.3	1.3
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1
Secteur productif	6.7	6.1	14.0	11.3	11.3
Agriculture, sylviculture, pêche	6.7	6.1	13.2	10.1	10.5
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.8	1.1	0.5
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.6	0.4	0.7	3.5
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.2	0.3	0.9
Autres aides multisectorielles	0.0	0.6	0.2	0.5	2.6
Autres aides	23.4	44.8	13.9	12.3	13.1



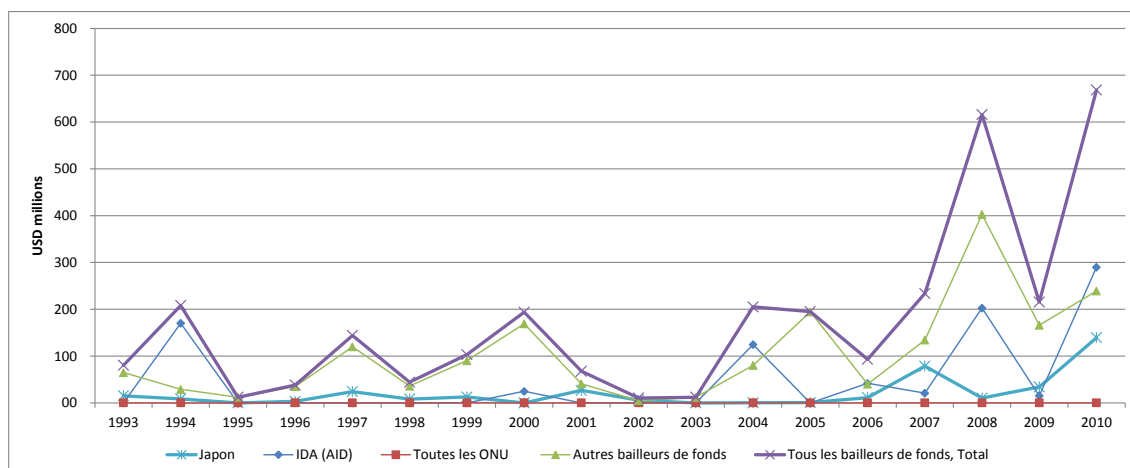
Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

L'aide à la Tanzanie dans le domaine de transport, qui est le secteur prioritaire du plan de développement des programmes, est comme montré dans Figure/Tableau4-63. L'aide du Japon dans le secteur de transport correspond à 20% de l'ensemble de l'aide en 2007 et 2010, bien que le résultat de l'aide audit secteur varie selon les années.

Par contre, la Banque mondiale est à la tête des bailleurs de fonds dans ce secteur et son aide occupe une place très importante.

Figure/Tableau4-62 Montants de l'aide à la Tanzanie pour le transport (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	15,3	8,2	0,1	10,4	139,5
IDA (AID)	0,0	0,0	0,1	202,8	289,9
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	64,9	36,1	11,9	402,6	239,1
Tous les bailleurs de fonds, Total	80,2	44,2	12,1	615,9	668,5

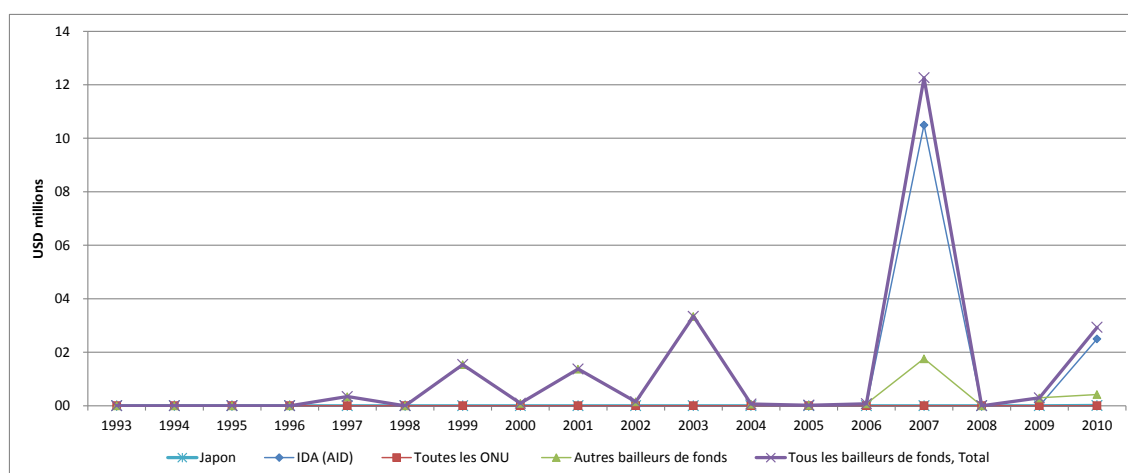


Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

Comme montre Figure/Tableau4-63, le Japon n'apporte presque aucun soutien dans le domaine de la production de l'énergie électrique ainsi que de l'énergie renouvelable, tandis que la Banque mondiale offre presque la moitié du montant total de l'aide.

Figure/Tableau4-63 Montants de l'aide à la Tanzanie pour la production de l'énergie électrique (énergie renouvelable) (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	0,0	0,0	3,3	0,0	0,4
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	0,0	3,3	0,0	2,9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Pour l'appui dans le secteur de développement rural et le secteur agricole, le Japon a de nombreux résultats notamment dans l'aide à l'agriculture. Le Japon a mis en œuvre les projets de l'aide dans le secteur de développement rural en 2003 et depuis 2009. Ces résultats de l'aide sont importants en matière de montant octroyé par un seul pays, bien que le montant total de l'aide à la Tanzanie pour le développement rural soit en diminution.

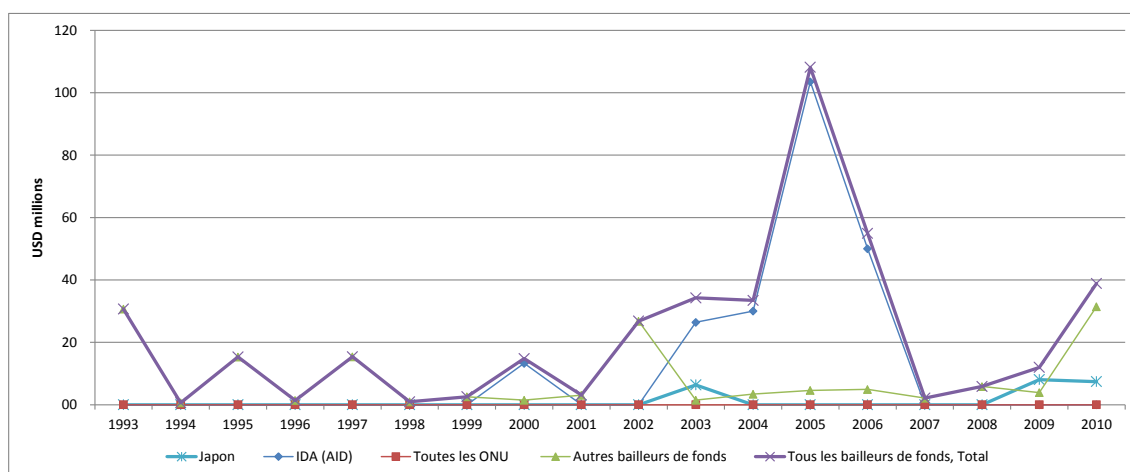
Comme indique Figure et Tableau 4-70, le Japon apporte son assistance à l'agriculture relative au programme de développement de secteur agricole (Agricultural Sector Development Program : ASDP) mis en place par le gouvernement de la Tanzanie depuis 2006. Il est nécessaire de renforcer, à chaque district, la capacité des personnes concernées du gouvernement par le plan de développement agricole de district (District Agricultural Development Plan : DADP) en Tanzanie où la décentralisation est en cours. À cet effet, l'aide du Japon consistait dans la coopération technique pour l'amélioration de la capacité de la mise en œuvre, de la gestion et du suivi de programmes.

Par contre, la Banque mondiale est à la tête des bailleurs de fonds et son aide occupe plus de la moitié de l'aide dans ces 2 secteurs ; développement rural et agriculture (Figure/Tableau4-64 et Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-65).

Figure/Tableau4-64 Montants de l'aide à la Tanzanie pour le développement rural (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

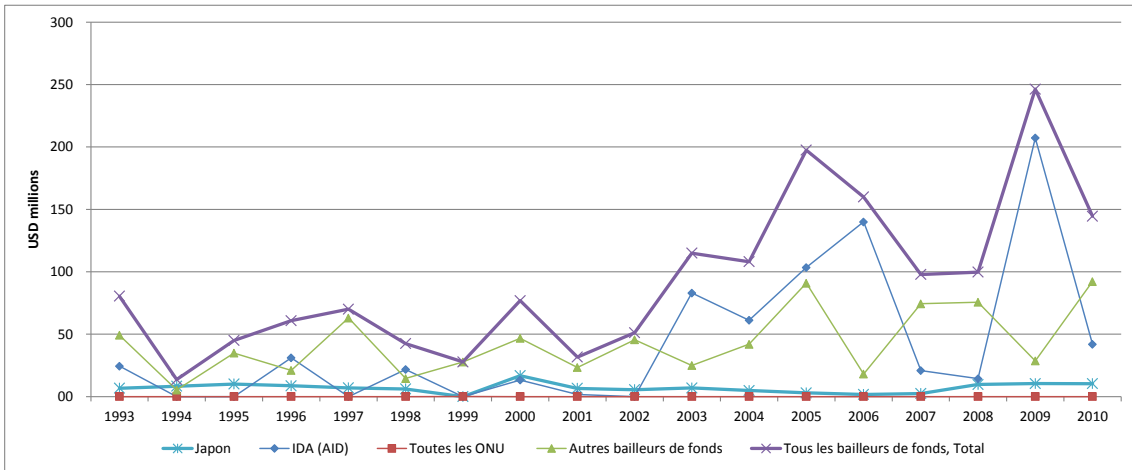
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	6,4	0,0	7,4
IDA (AID)	0,0	0,0	26,4	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	30,7	1,0	1,5	5,9	31,5
Tous les bailleurs de fonds, Total	30,7	1,0	34,3	5,9	38,9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-65 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'agriculture (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	6,7	6,1	7,0	9,7	10,4
IDA (AID)	24,5	21,8	83,0	14,4	41,9
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	49,2	14,6	25,0	75,7	92,2
Tous les bailleurs de fonds, Total	80,4	42,5	115,0	99,8	144,5



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-66 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur agricole



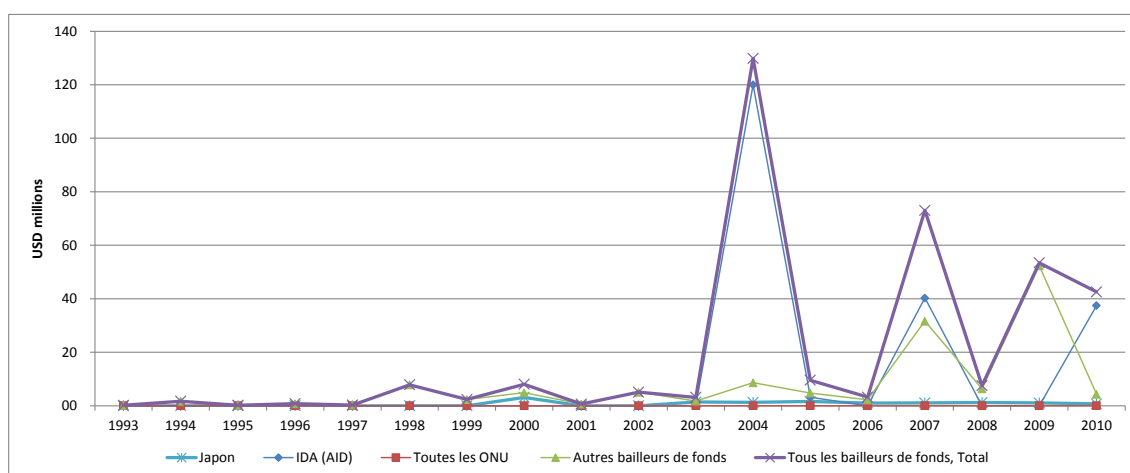
Source : Figure établie sur la base du JICA Knowledge Site (base de données) et site web, etc.

En ce qui concerne le secteur éducatif, malgré la proportion de son aide peu élevée, le Japon apporte une aide dans ledit secteur, centré sur l'enseignement en mathématique et en science, du fait que la Tanzanie participe à la coopération interafricaine du Japon à travers le projet de l'enseignement en mathématique et en science (Strengthening of Mathematics and Science Education in Western, Eastern, Central and Southern Africa : SMASE-WECSA) au Kenya expliqué plus bas.

L'aide de la Banque mondiale occupe une place importante, et en 2010 elle dépasse 90% de l'ensemble de l'aide à l'éducation.

Figure/Tableau4-67 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'enseignement moyen
(unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

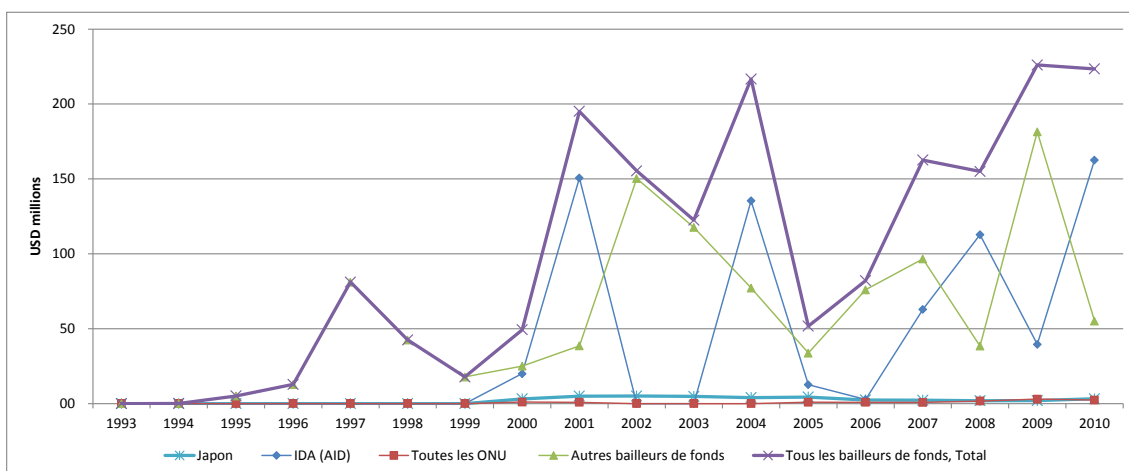
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	1,4	1,2	0,7
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	0,0	37,5
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	0,2	7,8	1,8	6,3	4,3
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,2	7,8	3,1	7,5	42,5



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-68 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	4,8	2,0	3,2
IDA (AID)	0,0	0,0	0,0	112,8	162,7
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	1,7	2,4
Autres bailleurs de fonds	0,0	42,6	117,7	38,5	55,2
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	42,6	122,5	155,0	223,4



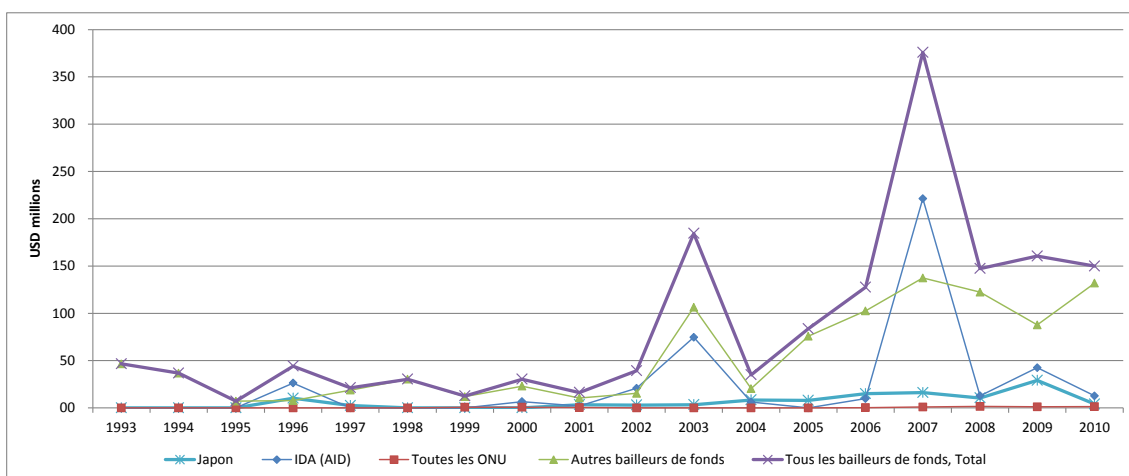
Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

Pour le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement, la contribution du Japon est importante en considérant le montant octroyé par un seul pays. Le Japon apporte son assistance, tout particulièrement, dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

La contribution de la Banque mondiale est également importante. La Banque mondiale est à la tête des bailleurs de fonds même dans ce secteur.

Figure/Tableau4-69 Montants de l'aide à la Tanzanie pour l'alimentation en eau et l'assainissement (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	3,4	10,5	4,0
IDA (AID)	0,0	0,0	74,7	12,8	12,7
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	1,6	1,3
Autres bailleurs de fonds	46,6	30,3	106,3	122,4	131,9
Tous les bailleurs de fonds, Total	46,6	30,3	184,4	147,3	149,9



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, la Tanzanie participe positivement au cadre de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD). L'Indonésie et la Malaisie ayant y participé comme partenaire de la CARD ont rapporté qu'elles avaient commencé à aider la Tanzanie et le Nigeria respectivement avec leur propre budget. Ainsi le partenariat est en train d'être développé¹⁰¹.

La CARD est l'initiative internationale élaboré en 2008 conjointement par la JICA et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (Alliance for a Green Revolution in Africa : AGRA). Les participants à la CARD sont 11 organisations internationales et ONG, etc. et ses activités visent les 23 pays d'Afrique. Dans le cadre de la CARD, l'appropriation (autonomie) de chaque gouvernement est respectée, et les gouvernements de chaque pays tiennent une réunion régulière avec le soutien technique du secrétariat de la CARD basé à Nairobi au Kenya, pour s'occuper de (1) l'élaboration du document de la stratégie nationale de développement de la riziculture (National Rice Development Strategy : NRDS), (2) la mise en relief des enjeux concrets et (3) l'établissement d'un concept de programme pour répondre à des enjeux. En ayant pour objectif important de « doubler » la production de riz, la CARD travaille pour le développement de la capacité liée à l'établissement et à l'exécution des politiques de la riziculture de chaque pays, en faisant approfondir l'échange des gouvernements de chaque pays d'Afrique¹⁰².

La Tanzanie participe au « programme des hôpitaux propres » dans le cadre du « Programme de Co-crédation de Savoirs Asie-Afrique » (Asia-African Knowledge Co-creation Program : AAKCP) qui est un essai permettant de partager les connaissances et les expériences de l'Asie et de l'Afrique et de trouver une solution pour les enjeux adaptée à la situation de l'Afrique. Dans ce cadre, la formation au pays tiers a été organisée au Sri Lanka et sont observés les cas de la coopération triangulaire, comme la vulgarisation de l'intervention Kaizen dans la région d'Afrique¹⁰³.

Quant aux schémas, le montant octroyé par le Japon à la Tanzanie est constamment élevé par rapport au montant pour les pays de l'Afrique subsaharienne s'il concerne l'aide financière non remboursable et la coopération technique. Le prêt en yens suspendu depuis 1982 à cause du problème de la dette a été repris en 2006.

Par ailleurs, le Japon place la Tanzanie comme le pays prioritaire dans le cadre de la coopération coordonnée, et effectue le programme sectoriel et l'aide budgétaire, etc. Dans le secteur agricole en particulier, le Japon joue un rôle positif, en tant que principal bailleur de fonds, pour la planification et la mise en œuvre de l'ASDP. En outre, le Japon a commencé à partir de 2001, à soutenir le budget

¹⁰¹ Site web JICA http://www.jica.go.jp/topics/2010/20100531_01.html

¹⁰² Site web JICA http://www.jica.go.jp/topics/news/2011/20111128_02.html

¹⁰³ Site web JICA <http://www.jica.go.jp/activities/issues/ssc/case/06.html>

général (General Budget Support : GBS) en utilisant l'aide financière non remboursable pour l'allègement de la dette et commencé pour la première fois le soutien au budget général (GBS) dans le cadre de l'aide financière non remboursable hors projet pour la période de 2004 à 2006. S'ajoutant à cela, il a engagé à partir de 2006 le GBS par le prêt en yens, à travers le prêt coordonné pour le Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (Poverty Reduction Support Credit : PRSC) de la Banque mondiale. En ce qui concerne le fonds commun, le fonds est consacré pour le suivi de la pauvreté (2003 à 2008), les dépenses du bureau ASDP (2003 à 2005) et pour le programme de réforme de la gestion de budget public à partir de 2005 et le programme ASDP à partir de 2006. Il est utilisé pour la subvention de développement aux collectivités locales à partir de 2008 et le programme de réforme de l'administration régionale à partir de 2009. Depuis 2007, un atelier de travail est mis en place, de façon alignée sur les 3 secteurs (cluster) de la 2^{ème} PRS, conjointement par le gouvernement de la Tanzanie et les bailleurs de fonds, en vue de la rétrospective annuelle du GBS. Le Japon assure le président conjoint de la partie des bailleurs de fonds dans l'atelier de travail du 1^{er} cluster : « la croissance et la réduction de la pauvreté en revenu » et participe positivement au dialogue politique avec le gouvernement de la Tanzanie¹⁰⁴.

Concrètement, le Japon a mis en œuvre l'aide aux infrastructures (routes, électricité et eau), l'aide au budget sectoriel (agriculture et gouvernance) par le fonds commun et l'aide par les microprojets (éducation, santé et eau, etc.) dans le cadre de l'aide financière non remboursable. Quant à la coopération technique, il a réalisé, au respect de secteurs prioritaires du programme d'assistance pays existant, les projets dans le domaine de l'agriculture, de l'infrastructure (routes, électricité et eau), de la gouvernance, de la santé, de l'éducation et du développement d'industrie. Pour ce qui est du prêt en yens, le Japon a mis en œuvre le GBS par le prêt coordonné avec la Banque mondiale et le projet de l'infrastructure par le prêt coordonné avec la Banque africaine de développement¹⁰⁵.

Figure/Tableau4-70 Résultat de l'aide à la Tanzanie par an et par schéma
(unité : 100 millions de yens)

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	88,57	37,76	24,44
2007	20,00	57,05	22,03
2008	20,00	51,50	20,62
2009	91,19	44,44	23,25
2010	60,48	83,78	25,98
Montant accumulé	486,51	1 586,57	699,45

Source : Ministère des affaires étrangères (MOFA) 2011 p.462

¹⁰⁴ MOFA, 2011 p.565 et « Programme d'assistance pays pour la Tanzanie » MOFA, 2008
<http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/pdfs/tanza0806.pdf>

¹⁰⁵ « Livre données pays Aide publique au développement » p.564, MOFA, 2011
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/kuni/11_databook/pdfs/05-12.pdf

(5) Kenya

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement au Kenya

Le Kenya a établi en 2008 « la Vision Kenya 2030 » visant à prendre rang parmi les pays émergents industrialisés à revenu intermédiaire, qui offre la vie de haut niveau à toute sa population à l'horizon 2030. Dans cette vision, l'économie, la société et la politique sont situées comme les 3 piliers pour la prospective tout en assurant 1) la croissance économique moyenne annuelle de 10% à l'horizon 2030, 2) le développement social intègre de la vie dans l'environnement propre et sécuritaire et 3) la réalisation du système démocratique centré sur la population, qui met l'importance sur la solution des problèmes, axé sur les résultats et ayant la responsabilité pour l'explication. Les secteurs prioritaires de développement sont les 10 secteurs suivants :

1. Stabilisation de la macroéconomie ;
2. Continuation de la réforme de la gouvernance ;
3. Promotion de l'équité et de la création de la richesse pour la population pauvre ;
4. Infrastructure ;
5. Énergie ;
6. Innovation de la science et de la technologie ;
7. Réforme agraire ;
8. Développement des ressources humaines ;
9. Sécurité ;
10. Réforme du secteur public.

① Résultat de l'aide au Kenya

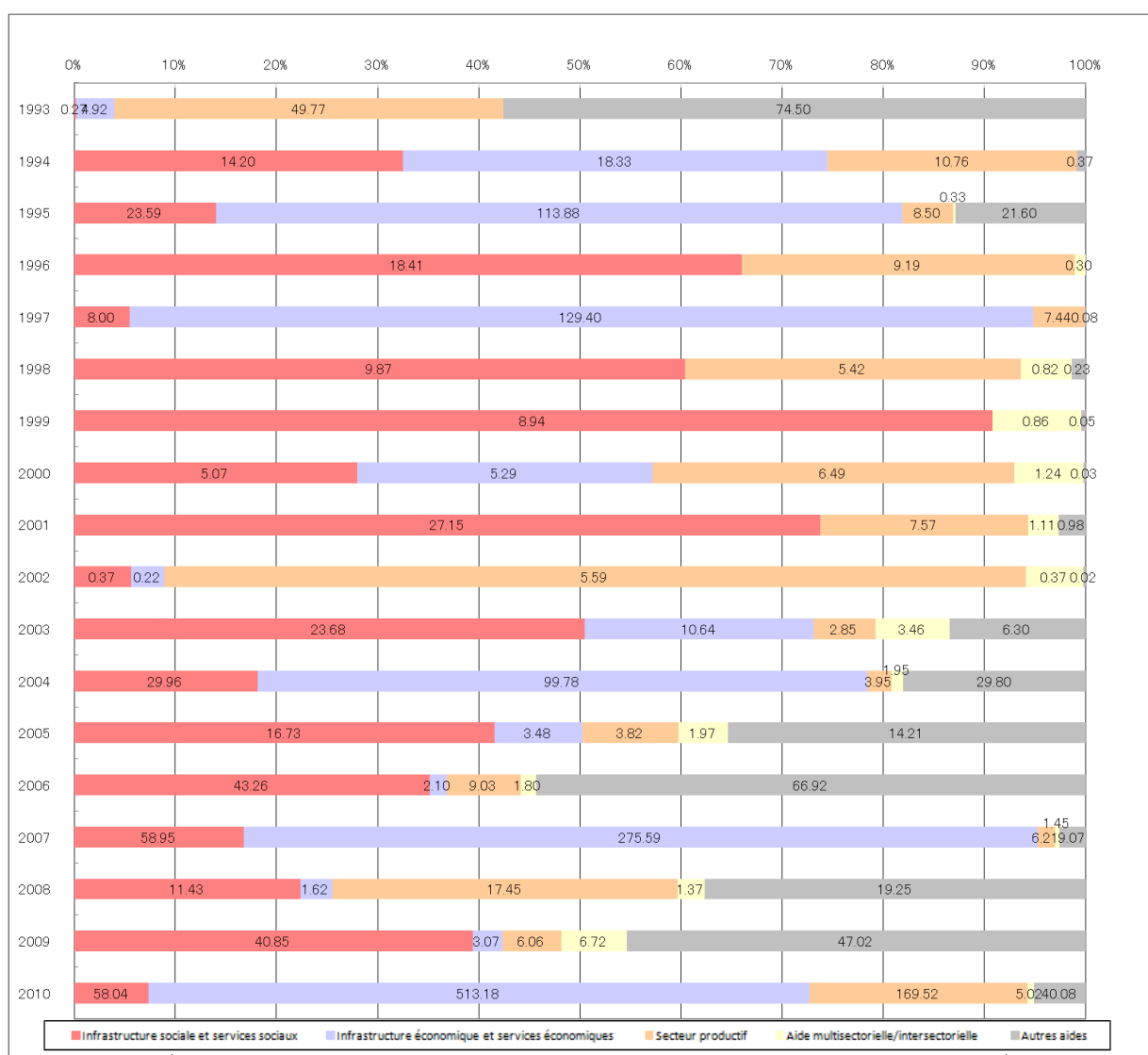
La coopération économique du Japon au Kenya a commencé en 1963 par l'accueil des stagiaires kenyans au Japon. À nos jours, le Kenya est un des pays qui bénéficie de plus de l'aide du Japon dans l'Afrique subsaharienne. Le Kenya joue un rôle du dirigeant sur le plan politique et économique particulièrement dans l'Afrique de l'Est, par l'intervention à la paix et à la stabilité régionales. Ayant une grande éventualité pour le développement dans l'Afrique subsaharienne, le Kenya s'engage positivement dans la démocratisation et la réforme économique. Dans ce contexte, l'aide est apportée au Kenya du point de vue de « la réduction de la pauvreté » et de « la croissance durable », qui sont les enjeux prioritaires de l'APD, en tenant compte du fait que la valeur de l'aide sera importante¹⁰⁶.

L'évolution de l'aide du Japon au Kenya et celle de l'aide à chaque secteur sont comme montrées dans Figure/Tableau4-71 et Source: Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

¹⁰⁶ Ministère des affaires étrangères, 2011 p.461

Figure/Tableau4-72. Étant donné que le prêt en yens de grande taille est mis en œuvre, le montant de l'aide de 2010 a augmenté plus de quatre fois par rapport à l'aide de 2008. Quant à l'aide par secteur, le fonds utilisé est réparti dans le domaine des infrastructures et services sociaux, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation ainsi que le secteur de la population et de la santé reproductive sur toute la période après 1993. En outre, il s'est avéré que l'aide est apportée continuellement dans le transport et l'agriculture.

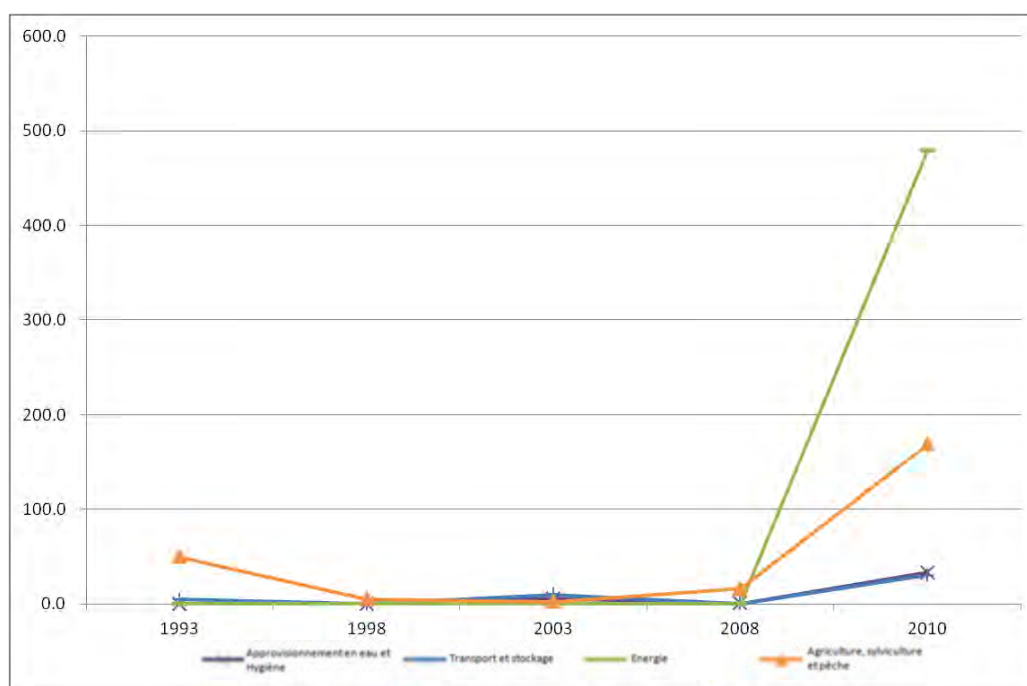
Figure/Tableau4-71 Montants de l'aide du Japon au Kenya, détails et évolution (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)



Source: Figure établie suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-72 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Kenya
(unité : millions de dollars, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide pour le Kenya	129.5	16.3	46.9	51.1	785.9
Aide par secteurs	55.0	16.1	40.6	31.9	745.8
Infrastructure sociale et services sociaux	0.3	9.9	23.7	11.4	58.0
Education	0.0	0.3	7.0	3.6	6.8
Santé	0.0	9.2	6.3	1.6	10.6
Population et santé reproductive	0.0	0.0	0.0	1.7	5.1
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	0.0	5.9	0.7	33.4
Gouvernement et société civile	0.3	0.0	3.9	2.2	1.1
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.4	0.6	1.6	1.0
Infrastructure économique et services économiques	4.9	0.0	10.6	1.6	513.2
Transports et stockage	4.9	0.0	9.9	0.6	30.3
Information	0.0	0.0	0.7	0.3	0.4
Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	478.7
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.0	0.7	3.3
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.1	0.0	0.5
Secteur productif	49.8	5.4	2.8	17.5	169.5
Agriculture, sylviculture, pêche	49.8	5.4	2.5	16.4	168.4
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.3	0.7	0.6
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.1	0.3	0.5
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Aide multisectorielle intersectorielle	0.0	0.8	3.5	1.4	5.0
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.7	1.3	0.7
Autres aides multisectorielles	0.0	0.8	2.7	0.0	4.3
Autres aides	74.5	0.2	6.3	19.3	40.1



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Le Japon s'est fixé ses orientations de base pour encourager l'auto-assistance de la partie kényane et appuyer les efforts pour la réduction de la pauvreté et la croissance durable. Concrètement, il apporte une aide comme ci-dessous sur la base du programme d'assistance pays établi en 2000, visant les 6 secteurs prioritaires suivants¹⁰⁷ :

(i) Formation des ressources humaines

- Dans le secteur de l'éducation de base, l'envoi d'experts et de jeunes volontaires est mis en œuvre et les infrastructures et les équipements éducatifs sont renforcés ;
- Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la formation technique, le Japon met en œuvre la formation des techniciens et dirigeants des PME et apporte une aide visant à renforcer la fonction des organisations qui pourront être une base de développement des ressources humaines en Afrique, pour que ses effets puissent être propagés même à l'extérieur du Kenya ;
- La formation des ressources humaines est mise en œuvre à travers l'envoi d'experts capables de donner le conseil politique ainsi que l'accueil des stagiaires, en vue d'améliorer la capacité administrative ;
- En tant qu'aide faisant partie du soutien à la démocratisation, le Japon apporte son aide à travers l'envoi d'experts servant à l'amélioration de la capacité organisationnelle, l'accueil des stagiaires à l'occasion du séminaire de la démocratisation, etc.¹⁰⁸ .

Comme Figure/Tableau4-73 et Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-74 indiquent, l'aide du Japon occupe près de 14,5% de l'ensemble du secteur éducatif en 2010 et le Japon est bien présent. Le montant de l'aide n'est pas si important dans le secteur de l'éducation de base pourtant il est en augmentation dans ces dernières années.

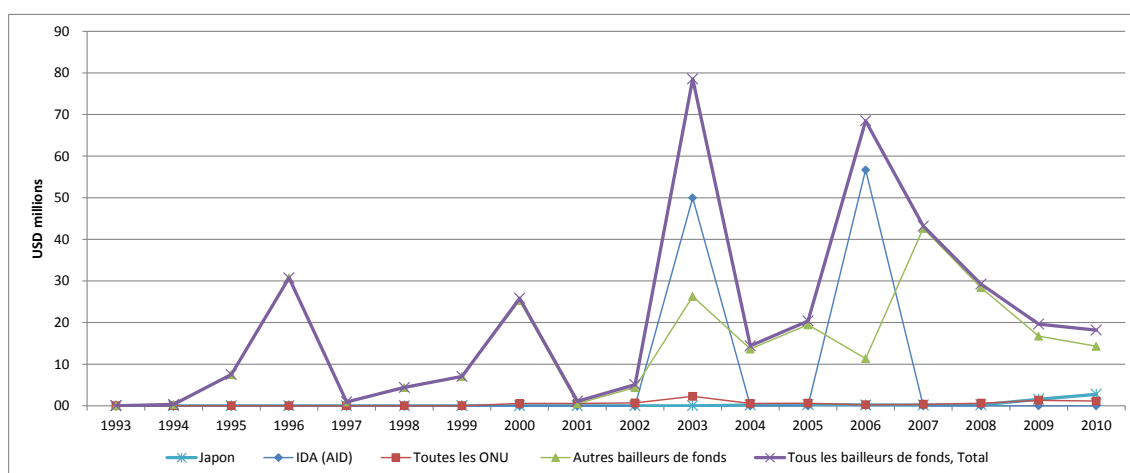
L'aide de la Banque mondiale a occupé près de la moitié de l'aide dans le secteur de l'éducation de base jusqu'à 2006. Le montant de son aide est en diminution dans ces dernières années. Quant aux organisations des Nations Unies, elles apportent une assistance de manière continue, bien que le montant de leur aide soit limité sur l'ensemble de l'aide.

¹⁰⁷ Ministère des affaires étrangères (MOFA), 2011 p.461

¹⁰⁸ MOFA HP http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/kenya_h.html

Figure/Tableau4-73 Montants de l'aide au Kenya pour l'éducation de base
(unité : millions de dollars US, calculés en fonction des engagements)

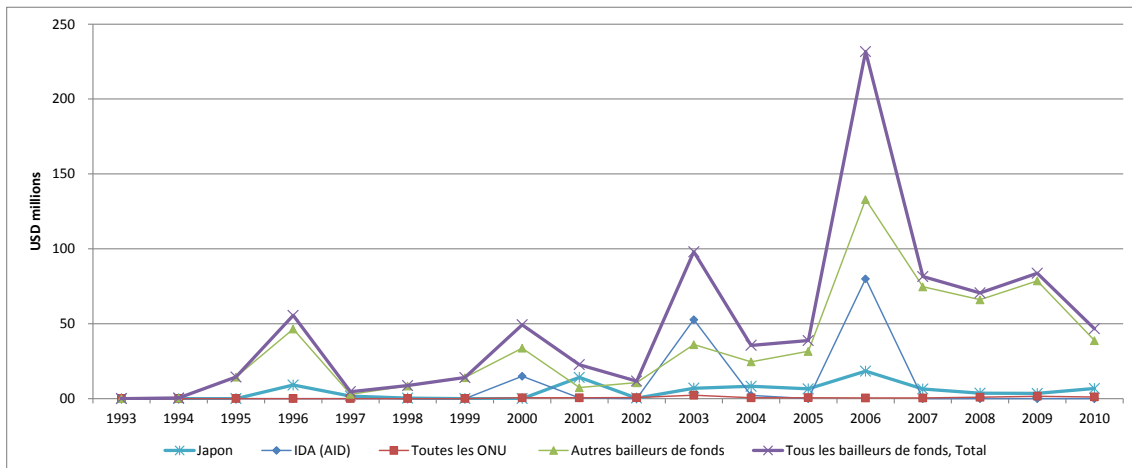
	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,0	0,0	0,2	2,8
IDA (AID)	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	2,3	0,6	1,1
Autres bailleurs de fonds	0,0	4,4	26,3	28,4	14,3
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	4,4	78,6	29,3	18,2



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-74 Montants de l'aide au Kenya pour l'éducation (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0,0	0,3	7,0	3,6	6,8
IDA (AID)	0,0	0,0	52,8	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	2,3	0,9	1,1
Autres bailleurs de fonds	0,0	8,4	36,1	66,0	38,7
Tous les bailleurs de fonds, Total	0,0	8,7	98,1	70,6	46,6




Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Au Kenya, comme montre Figure/Tableau4-75, le programme pilote de la coopération interrégionale est mis en œuvre à travers le projet de l'éducation en mathématique et en science de la JICA (SMASE-WECSA). Dans ce cadre, le Japon met en œuvre la formation aux pays tiers. Il tient les conférences internationales (organisées 9 fois), partage la bonne pratique avec d'autres pays et apporte un soutien et un conseil techniques relatifs à la mise en place d'un système de la formation des enseignants aux pays voisins dans le but de vulgariser l'expérience, le savoir et le résultat obtenus dans ledit projet non seulement sur tout le pays mais aussi sur les pays voisins d'Afrique qui ont les problèmes communs en matière d'éducation en mathématique et en science. Actuellement, le partenariat avec l'UA, l'African Development & Emergency Organization (ADEO) et le NEPAD, etc. est en train d'être renforcé. L'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie qui sont les pays faisant l'objet de la présente étude, participent au projet SMASE-WECSA et l'Afrique du Sud y participe en tant qu'observateur¹⁰⁹.

¹⁰⁹ Site web JICA <http://www.jica.go.jp/project/kenya/0800849/activities/index.html>

Figure/Tableau4-75 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur éducatif



Programme de renforcement de l'éducation en mathématique et en science (Strengthening Mathematics and Science Education (SMASE))

【Objectifs】

- Le Kenya vise à mettre à niveau la structure industrielle à l'horizon 2030. Toutefois, la qualité est faible notamment pour l'éducation en mathématique et en science, dans l'enseignement scolaire. Ainsi la formation des ressources humaines pouvant promettre l'industrialisation du pays est un enjeu.

【Contenu de l'aide】

- Le Japon a apporté à partir de 1998 un appui à l'amélioration de la capacité des enseignants, qui est la clé pour le renforcement de l'éducation en mathématique et en science de l'enseignement moyen du pays. Et il a appuyé pour mettre en oeuvre l'approche propre du projet afin d'améliorer le système de formation des enseignants en service dont l'efficacité est prouvée ainsi que les cours. En phase II, le Japon a partagé l'expérience et le savoir obtenu dans le projet SMASE du Kenya avec les pays d'Afrique confrontés au problème pareil.

【Résultats】

- Au Kenya, le système de formation pour les formateurs (enseignants) de tout le pays de la formation du domaine de la mathématique et de la science est développé dans le centre de formation du niveau central. Ainsi le système de formation des enseignants est établi à l'échelle nationale. En outre, la fonction du centre de formation du niveau central et des centres de formation régionaux est renforcée en tant que centre de ressources.
- Du point de vue du partenariat interrégional, la méthode et le système d'éducation sont vulgarisés aux pays interafricains (pays membres SMASE-WECSA) ayant les mêmes problèmes que le Kenya, qui ont souhaité avoir l'expérience, le savoir et le résultat qu'ont obtenu le Kenya.

■Date de Signature :
1998 (Phase I)
2003 (Phase II)

■Site de projet : Nairobi,
tout le territoire kényan et
régions africaines

■Période d'exécution :
Juillet 1998-Juin 2002
(Phase I),
2003-2008 (Phase II)

■ Montant octroyé :
860 millions de yens
(Phase I)
1,3 milliards de yens
(Phase II)

Source : Figure établie sur la base du Site web JICA

(ii) Développement rural

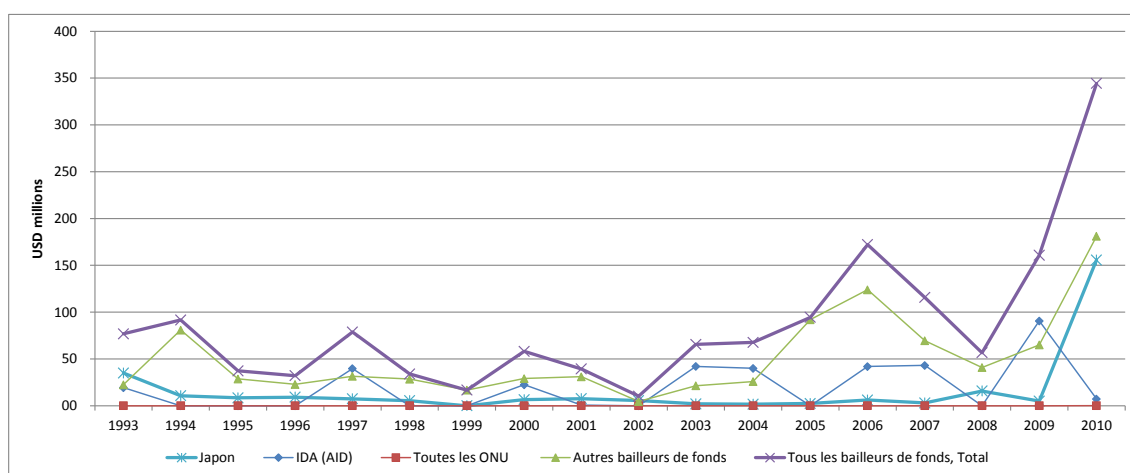
L'aide du Japon a porté sur l'amélioration de la productivité, l'établissement de la technique d'irrigation, la réhabilitation et le renforcement des infrastructures, l'organisation des agriculteurs, l'amélioration du système de commercialisation, etc.¹¹⁰. Comme montre Figure/Tableau4-76, le Japon est le principal partenaire de l'aide depuis 2000, et le montant de son aide occupe la moitié de l'ensemble de l'aide en 2010.

La Banque mondiale est très présente dans le secteur agricole comme le Japon et la taille de son aide est importante.

¹¹⁰ Site web MOFA; http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/kenya_h.html

Figure/Tableau4-76 Montants de l'aide au Kenya pour l'agriculture
(unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	35,0	5,4	2,1	15,8	155,7
IDA (AID)	19,4	0,0	42,1	0,0	7,4
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres bailleurs de fonds	22,5	28,5	21,4	40,9	181,1
Tous les bailleurs de fonds, Total	76,9	33,9	65,6	56,7	344,3



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

(iii) Aménagement des infrastructures économiques

Les projets concrets de l'aide du Japon à l'aménagement des infrastructures consistent dans l'aménagement et/ou la réhabilitation des infrastructures pour le transport et le trafic par lesquels l'effet de l'investissement peut être escompté, le développement des ressources énergétiques considérant l'allègement du manque de l'alimentation en puissance électrique et l'environnement ainsi que l'aménagement du réseau de communication d'informations, etc.¹¹¹

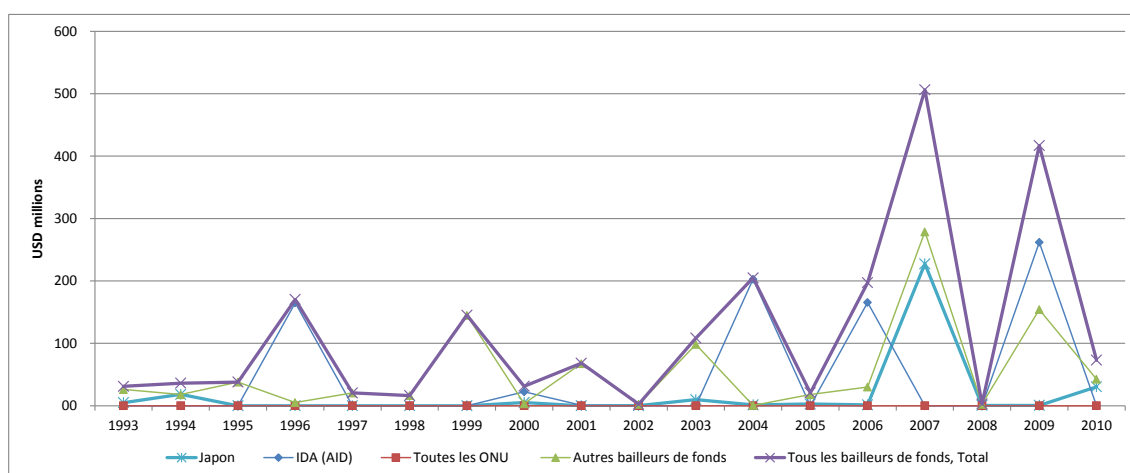
Comme la figure et tableau ci-dessous, dans le domaine du transport et de la logistique, la proportion de l'aide du Japon est maintenue à un certain niveau depuis 1993, malgré la fluctuation selon les années. En 2010, elle est passée presque à 50%, puisque le prêt en yens a été mis en œuvre pour le projet de la production d'énergie thermique.

Par contre, l'assistance de la Banque mondiale varie beaucoup selon les années, mais le montant de son aide est important pour les années auxquelles son aide a été répartie.

¹¹¹ Site web MOFA; http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/kenya_h.html

Figure/Tableau4-77 Montants de l'aide au Kenya pour le transport (logistique)
(unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	4,9	0,0	9,9	0,6	30,3
IDA (AID)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Toutes les ONU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres bailleurs de fonds	26,2	16,4	98,4	2,5	42,6
Tous les bailleurs de fonds, Total	31,1	16,4	108,4	3,0	73,0



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

(iv) Santé et soins médicaux

Le Japon apporte son soutien dans le renforcement des services pour le plan familial et la santé maternelle et infantile et la mise en œuvre de l'éducation de la population afin de freiner l'accroissement démographique ainsi que l'augmentation des frais médicaux alloués aux malades infectés par le SIDA, les activités de l'éducation et de la sensibilisation comme les mesures préventives, la fourniture de préservatifs pour confronter au problème du SIDA, qui est le problème social sérieux dans ces dernières années. En outre, le Japon s'efforce d'appuyer l'amélioration du taux d'accès à l'eau salubre, qui sert à l'amélioration de la santé et des soins médicaux¹¹².

Dans le secteur de la santé maternelle et infantile, le montant de l'aide du Japon est très peu par rapport au montant de l'ensemble de l'aide. Pourtant les ONU mettent en œuvre l'aide de manière continue comme d'autres pays.

(v) Préservation de l'environnement

En ce qui concerne l'aide concrète dans le secteur de la préservation de l'environnement, l'aide du

¹¹² Site web MOFA; http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/kenya_h.html

Japon porte sur la préservation de l'écosystème, notamment, des animaux sauvages, la conservation et l'aménagement des forêts et des terres agricoles pour prévenir l'extension de la terre aride et semi-aride, l'aménagement de l'environnement hygiénique en milieu urbain et l'aménagement de l'assainissement afin de contribuer à la préservation de la qualité de l'eau¹¹³.

Le résultat de l'aide par le Japon, la Banque mondiale et les ONU est respectivement limité dans ce secteur.

(vi) Appui à la construction et à la consolidation de la paix

Le Japon apporte un appui pour la construction et la consolidation de la paix, à travers l'aide humanitaire pour faire face à la violence post-électorale, l'assistance électorale, les mesures contre la crise alimentaire, l'appui à la construction de la paix régionale, tel que l'appui aux centres de maintien de force de la paix¹¹⁴.

Quant à la répartition par schéma, comme montre Figure/Tableau4-78, l'aide du Japon est caractérisée par son prêt et son montant important pour l'aide financière non remboursable ainsi que la coopération technique.

**Figure/Tableau4-78 Résultat de l'aide au Kenya par an et par schéma
(unité : 100 millions de yens)**

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	56,20	37,54	30,80
2007	267,11	44,59	24,47
2008	-	60,65	22,72
2009	295,16	71,94	27,11
2010	255,88	53,65	29,70
Montant accumulé	2 708,22	1 150,14	964,14

Source : Ministère des affaires étrangères (MOFA), 2011, p.462

(vii) La présence du Japon et de l'aide japonaise en Afrique

La présence du Japon et de l'aide japonaise dans les pays d'Afrique a été analysée dans le cadre de l'évaluation par pays, effectuée par le Ministère des affaires étrangères du Japon.

Dans l'évaluation par pays du Kenya (2005), une enquête a été effectuée sur 1.200 habitants kenyans à propos des connaissances sur l'APD du Japon. D'après les résultats de l'enquête, l'aide

¹¹³ Site web Ministère des affaires étrangères (MOFA);
http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/kenya_h.html

¹¹⁴ MOFA, 2011 p.462

japonaise a été considérée comme efficace pour le Kenya dans le domaine de l'éducation/ la santé publique, etc. et elle est attendue dans l'avenir dans le domaine de l'eau courante, les routes/ l'infrastructure.

Figure/Tableau 4-79 Connaissances du peuple kenyan sur l'APD du Japon

- Tous les participants à l'enquête connaissent l'existence du Japon.
- 83,63% des participants connaissent des projets concrets d'APD du Japon envers le Kenya. Ces Projets sont « l'Université Jomo Kenyatta d'agronomie et de technologie (JKUAT) » avec le taux le plus élevé de 38,2%, suivi du «Projet hydroélectrique de Sondu Miriu» avec 28,9%. Viennent ensuite l' «Institut kenyan de recherche médicale (KEMRI)» et l' «aménagement routier » avec, chacun, 6,2%. D'autre part, on a obtenu à peu près le même taux des réponses pour la question « Parmi les projets de l'APD du Japon, quels sont les bons projets ? ».
- 21,6% des participants à l'enquête ont répondu qu'ils «bénéficiaient directement» de l'APD du Japon envers le Kenya.
- Les participants à l'enquête ont répondu que l'APD du Japon était bénéfique pour le Kenya sur les points suivants: l'éducation (33,3%), la santé publique (20,0%), faire du Kenya un pays digne de confiance (20,0%), le développement national (13,3%), etc.
- Enfin, les participants ont répondu qu'ils désiraient que le Japon prenne l'initiative dans l'avenir dans les domaines de l'eau courante (18,4%), l'éducation (18,4%), les routes et l'infrastructure (17,0%), la santé publique(11,3%), etc.
 - A la question, « Quel est le meilleur donateur parmi ceux présents au Kenya ? », les participants ont répondu « l'Angleterre » (33%), suivi des « Etats-Unis » (30%) et le « Japon » (24%).

Source : « Evaluation par pays du Kenya » (2005)

(6) Sénégal

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement au Sénégal

Le gouvernement sénégalais a fixé des objectifs prioritaires pour la réduction de la pauvreté dans son Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP) (Phase II : 2006 - 2010) avec les quatre principaux axes à savoir 1) la création de richesse et croissance pro pauvre, 2) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, 3) la protection sociale, la prévention et la gestion des risques et catastrophes et 4) la bonne gouvernance et le développement décentralisé et participatif. En ce qui concerne la « création de richesse » en particulier, le gouvernement sénégalais a annoncé à l'initiative du premier ministre la « Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) » afin de réaliser le développement économique visant fortement à la croissance économique.

De plus, le Sénégal exerce son initiative sur l'élaboration du projet du NEPAD tout en proposant l'aménagement des infrastructures économiques d'une grande envergure.

Le gouvernement sénégalais et ses partenaires de développement partagent l'idée que le DSRP et le DSRP II sont les cadres fondamentaux de la stratégie pour le développement. Conformément à ces documents, le Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP), le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDSMT) dans les quatre secteurs i.e. l'environnement, la justice, l'éducation et la santé et d'autres programmes sectoriels sont élaborés.

En outre, les discussions sur la coordination des aides étant actives, sont tenues et organisées les réunions entre les partenaires de développement, les réunions de travail par thèmes tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, l'alimentation en eau potable, la gouvernance ainsi que la commission de discussion des partenaires techniques et financiers pour servir des lieux de préparation de dialogue avec le gouvernement et d'échange d'informations relatives à la coordination des aides.

① Résultats de l'aide au Sénégal

Le Japon, depuis le début de son assistance économique pour le Sénégal en 1976, a continué les aides dans les domaines notamment des besoins humains fondamentaux (la santé, l'éducation, l'eau potable), du boisement, de l'agriculture, de la pêche et de l'aménagement des infrastructures. La coopération technique est également mise en œuvre depuis 1979, l'année où l'envoi des jeunes volontaires japonais (JOCV) a commencé.

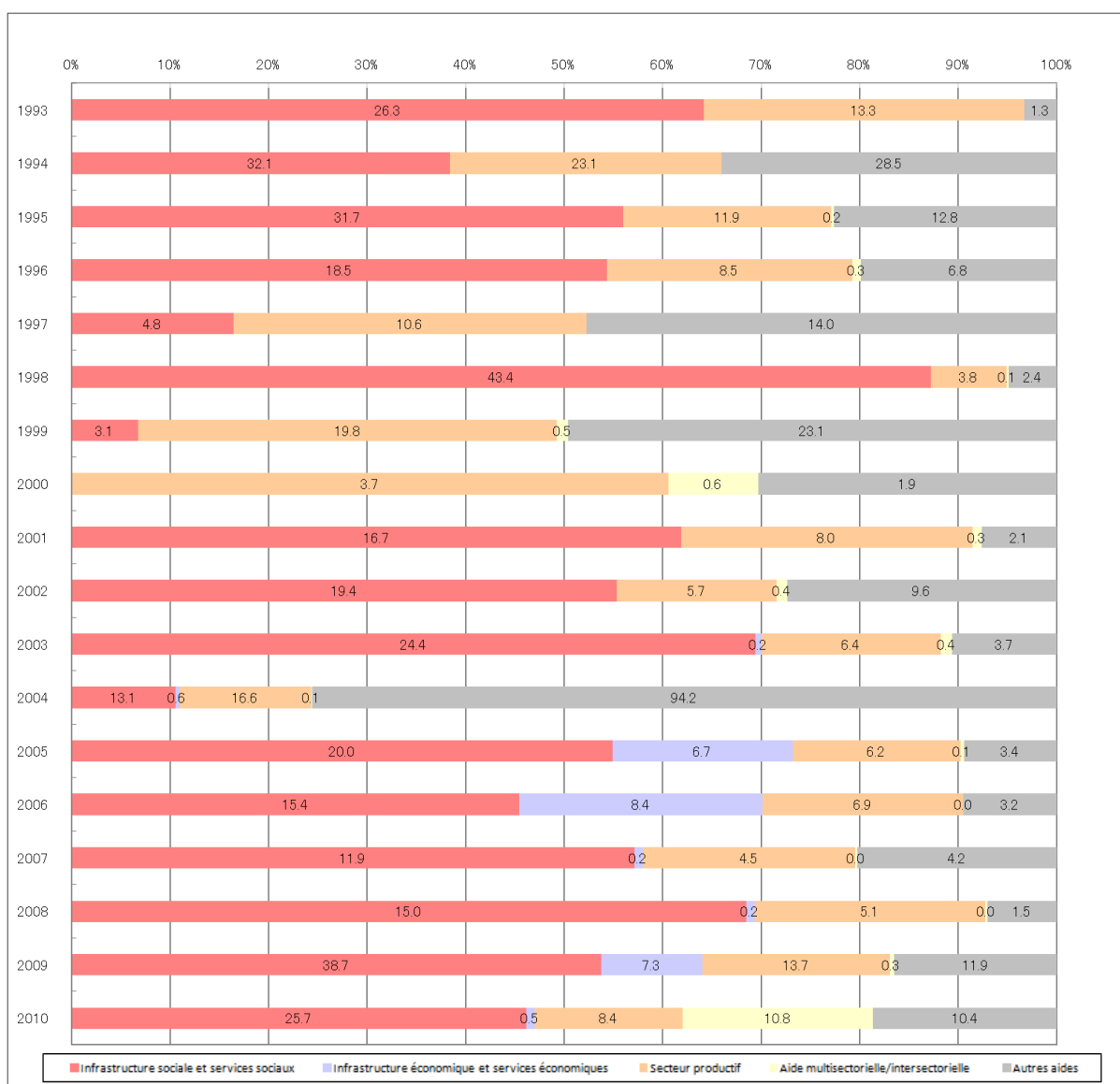
Le gouvernement japonais a fixé comme objectif global pour le Sénégal la « construction de la nation avec les développements socio-économique équilibrés (une aide mettant un accent sur le développement social notamment mais avec une perspective de développement économique durable également) » sur la base des plans sénégalais de développement tels que le DSRPII d'une part, et en tenant compte de la « déclaration de Yokohama », du « plan d'action de Yokohama » adoptés au cours de la TICAD IV ainsi que du mécanisme de suivi d'autre part, par la mise en œuvre des aides

au développement social d'abord et ce afin de les étendre progressivement vers le développement économique durable¹¹⁵.

L'évolution de l'aide japonaise apportée au Sénégal est telle que montrent les Figures et Tableaux 4-83 et 4-84. L'aide publique au développement pour le Sénégal dans son ensemble a doublé de 2008 à 2010 (sauf 2004 ayant fait l'objet de l'allègement de la dette) avec de nombreuses réalisations dans les domaines des bases et des services sociaux (plus particulièrement les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement) et de la production (l'agriculture notamment).

¹¹⁵ Ministère des affaires étrangères, p552

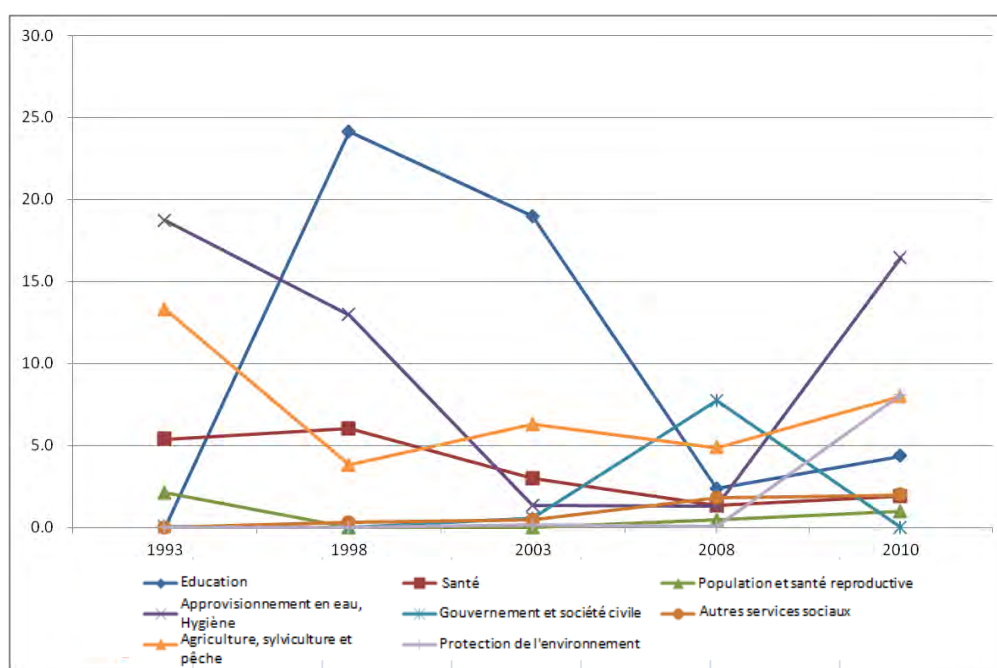
Figure/Tableau4-80 Montants de l'aide du Japon Sénégal, détails et évolution
 (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-81 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Sénégal
(unité : millions de dollars, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide pour le Sénégal	40.9	49.8	35.1	21.9	55.6
Aide par secteurs	39.6	47.3	31.4	20.4	45.2
Infrastructure sociale et services sociaux	26.3	43.4	24.4	15.0	25.7
Education	0.0	24.1	19.0	2.4	4.4
Santé	5.4	6.0	3.0	1.4	1.9
Population et santé reproductive	2.1	0.0	0.0	0.5	1.0
Approvisionnement en eau et hygiène	18.7	13.0	1.3	1.3	16.4
Gouvernement et société civile	0.0	0.0	0.6	7.7	0.0
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.3	0.5	1.8	2.0
Infrastructure économique et services économiques	0.0	0.0	0.2	0.2	0.5
Transports et stockage	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Information	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1
Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Transactions bancaires et services	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur productif	13.3	3.8	6.4	5.1	8.4
Agriculture, sylviculture, pêche	13.3	3.8	6.3	4.9	8.0
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.1	0.2	0.3
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.1	0.4	0.0	10.8
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.2	0.0	8.1
Autres aides multisectorielles	0.0	0.1	0.2	0.0	2.7
Autres aides	1.3	2.4	3.7	1.5	10.4



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Pour soutenir le principe de base sénégalais qu'est la « construction de la nation avec les développements socio-économique équilibrés », le gouvernement japonais fixe deux objectifs suivants à moyen terme sur lesquels il met accent dans son action d'aide: l'amélioration de la vie de la couche pauvre dans les villages ruraux et l'établissement de la fondation pour la croissance économique durable¹¹⁶. Le principe d'aide concret de chacun des deux objectifs et leur comparaison selon les statistiques du CAD sont comme suit :

① Amélioration de la vie de la couche pauvre dans les villages ruraux

Dans le principe d'aide du Japon, « le développement des villages ruraux » et « l'amélioration des services sociaux de base » sont les deux objectifs à court terme. La communauté participe elle-même à la gestion des services sociaux de base, s'engage à la réduction de la pauvreté en vue de la réduction de la pauvreté au niveau des villages ruraux et ce de manière à construire un environnement visant à éviter une urbanisation rapide et à la croissance économique à partir des villages ruraux.

L'évolution selon les statistiques du CAD dit que le Japon avait investi depuis longtemps dans l'alimentation en eau potable et l'assainissement tel que le montre les Figure et Tableau 4-84. Une estimation faite pour calculer le degré de contribution du Japon à l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable sûre au Sénégal est présentée aux Figure et Tableau 4-85. La population pouvant accéder à l'eau sûre se serait accrue d'environ 4,03 millions pendant 20 ans entre 1990 et 2010. 750 mille personnes soit 18,6% de cette population auraient bénéficié des projets de construction et de réhabilitation des installations d'alimentation en eau en utilisant les puits profonds et en combinaison avec l'assistance technique contribuant au renforcement des activités de leur gestion et d'entretien à l'initiative de la population concernée.

Figure/Tableau4-82 Contribution du Japon à l'accès à l'eau potable sûre au Sénégal (estimation)

Année	Population totale du Sénégal (A)	Nbr. de la population pouvant accéder à l'eau sûre (B)	Taux d'accès (B/A)	Nbr. augmenté de la population pouvant accéder à l'eau sûre C=(B(1990)-B(2010))	Nbr. de bénéficiaires des projets de la JICA (D)	Taux de contribution (D/C)
1990	7,24millions	354,76millions	49%	-	-	-
2010	1.243millions	758,23millions	61%	403,47millions	750 mille	18,6%

Source : Population totale du Sénégal et évolution d'accès à l'eau sûre par la Banque mondiale « Indicateurs du développement dans le monde (WDI) »
<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>

¹¹⁶ Ministère des affaires étrangères, p552-553

<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>

Nombre des bénéficiaires des projets de la JICA : Données relatives aux installations d'alimentation en eau potable par les puits profonds selon les résultats des projets dans le secteur de l'alimentation en eau par le Groupe de ressources en eau et gestion de catastrophe, département de l'environnement global, JICA

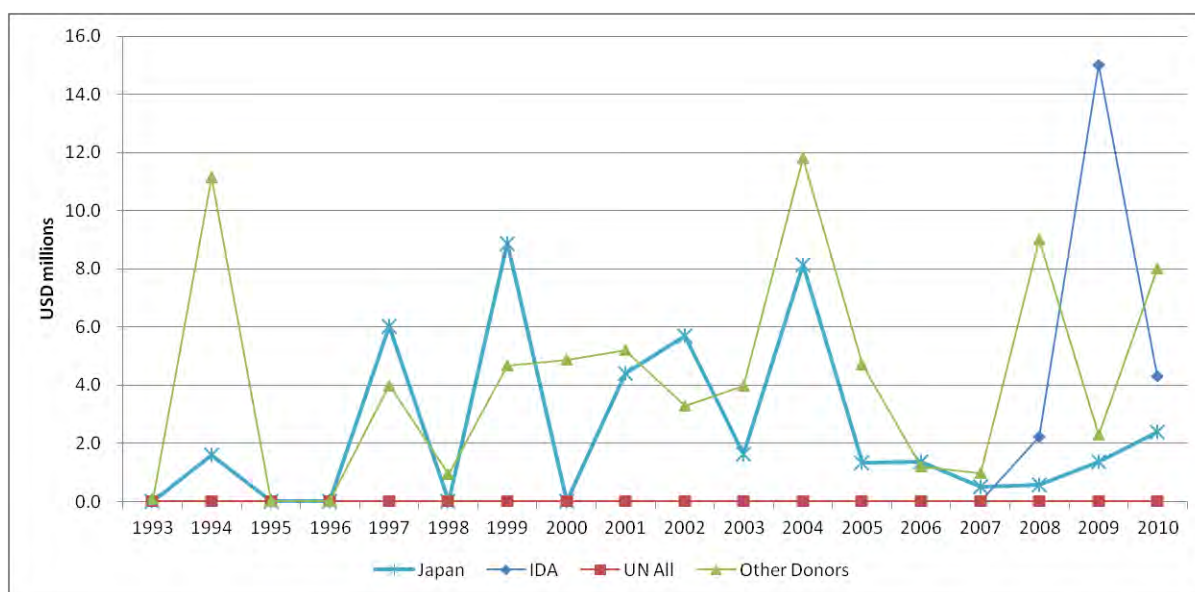
Figure et Tableau établis sur la base du site Internet

http://www.jica.go.jp/activities/issues/water_disaster/pdf/summary01.pdf

Dans le secteur agricole dont le montant total des aides dans l'agriculture s'augmente ces dernières années, la proportion de la contribution du Japon est moindre par rapport aux autres bailleurs de fonds tandis que le montant de l'aide du Japon dans le secteur de la pêche occupe la majorité des aides audit secteur, ce qui fait que le Japon était le donateur principal à l'exception de l'aide augmentée d'une grande taille dans ledit secteur par la Banque mondiale en 2010 (voir les Figure et Tableau 4-86).


Figure/Tableau4-83 Montant de l'aide au Sénégal pour la pêche (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	0.0	1.6	0.6	2.4
IDA (AID)	0.0	0.0	0.0	2.2	4.3
Toutes les ONU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres bailleurs	0.1	0.9	4.0	9.0	8.0
Total de tous les bailleurs	0.1	0.9	5.6	11.8	14.7



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-84 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de la pêche



Projet de renforcement de capacité pour l'organisation des pêches artisanales et pour les chefs dans les villages de pêches (Project on the capacity building for the artisanal fisheries organisation and the leaders in fisheries villages)

【Objectif】

Au Sénégal, les produits maritimes occupent 32% du montant total d'exportation et environ 70% de l'ensemble des protéines animales assimilées par la population. L'industrie de la pêche crée environ 600 mille emplois directs/indirects soit pour un équivalent de 17% de la population active totale dont la majorité sont les pêcheurs artisanaux et les travailleurs dans la préparation alimentaires des produits de pêche. Cependant, l'industrie de la pêche au Sénégal est confrontée aux problèmes de pénurie des ressources aquatiques.

【Contenu de l'aide】

Le projet vise à assurer la durabilité du système et des activités de gestion des ressources aquatiques par la "Cogestion" des pêcheurs et de l'administration ainsi que la possibilité d'auto-développement au niveau des villages des pêcheurs artisanaux à travers la promotion de ladite cogestion en parallèle avec le renforcement organisationnel du Conseil Local de Pêche Artisanale (CLPA) et le Comité Local Villageois (CLV) qui sont les organisations des pêcheurs artisanaux chargées de la gestion des ressources aquatiques.

■ Date de signature : le 27 mars 2009

■ Site de projet :Dakar, villages des pêcheurs concernés (Saint Louis, Mbour, etc.)

■ Période d'exécution : Juin 2009 - mars 2013

■ Montant octroyé :399 millions de yens

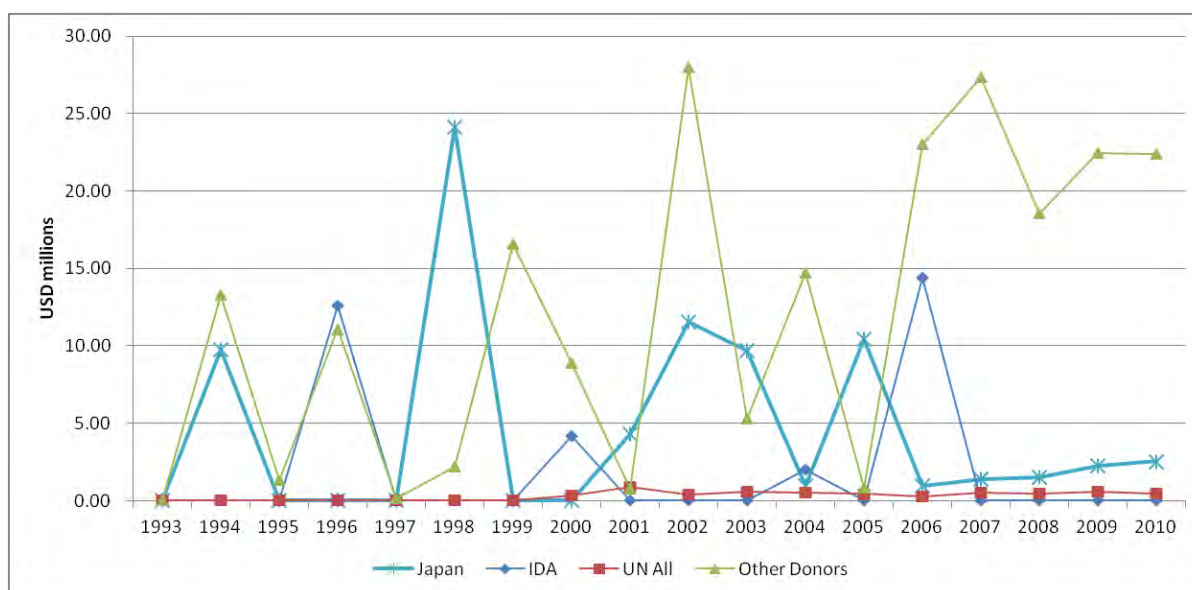
Source : Figure établie sur la base du site web JICA

Quant au secteur de l'éducation, la proportion de la contribution du Japon dans l'éducation de base occupait la première place d'entre les années 1990 et autour de l'année 2005 mais le montant de l'aide dans ledit secteur a tendance à diminuer ces derniers temps (voir les Figure et Tableau 4-88).

La Banque mondiale ainsi que les ONU apportent les appuis dans le secteur de l'éducation de base d'une manière continue mais leur taille est limitée pour être les principaux donateurs.

Figure/Tableau4-85 Montants de l'aide au Sénégal pour l'éducation de base (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	24.1	9.7	1.5	2.5
IDA (AID)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Toutes les ONU	0.0	0.0	0.6	0.5	0.4
Autres bailleurs	0.0	2.2	5.3	18.5	22.4
Total de tous les bailleurs	0.0	26.3	15.6	20.5	25.4



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

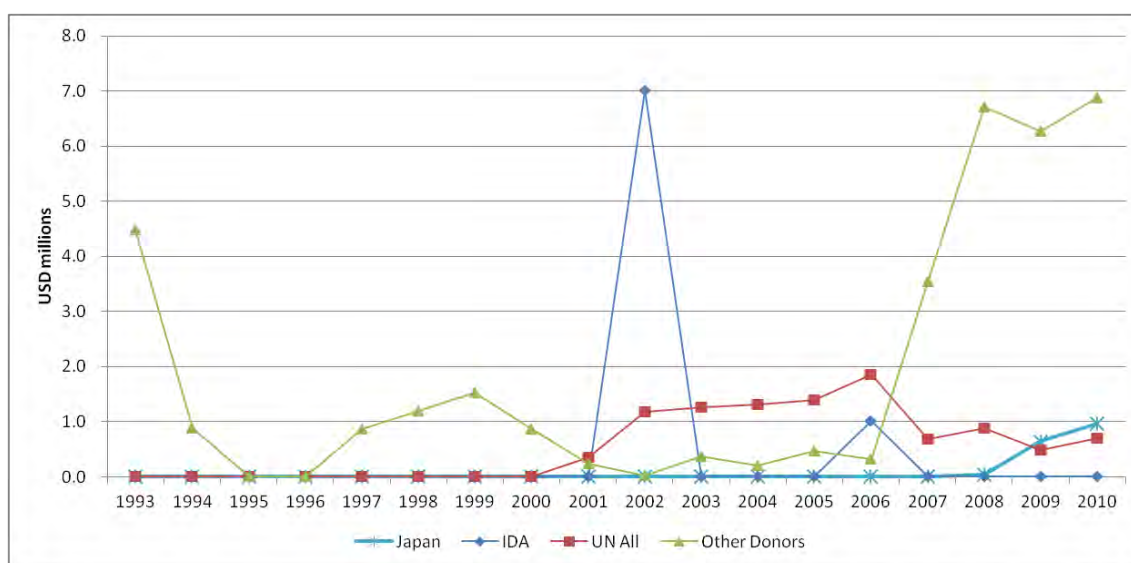
Après de longues années d'absence d'aide dans le secteur de la santé maternelle et infantile, le Japon a enfin commencé à apporter son soutien en 2008 notamment dans les multiples approches englobant la communauté et les installations sanitaires dans la région de Tambacounda¹¹⁷.

La Banque mondiale et les ONU ont maintenu une grande proportion dans la contribution au secteur de la santé maternelle et infantile jusqu'en 2002 mais à partir de 2009, cette proportion s'est vue se baisser face à l'augmentation rapide du montant de l'ensemble de l'aide fournie audit secteur.

¹¹⁷ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.553

Figure/Tableau4-86 Montants de l'aide au Sénégal pour la santé maternelle et infantile (unité : millions de dollars, calculés en fonctions des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
IDA (AID)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Toutes les ONU	0.0	0.0	1.3	0.9	0.7
Autres bailleurs	4.5	1.2	0.4	6.7	6.9
Total de tous les bailleurs	4.5	1.2	1.6	7.6	8.5



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

② Bâtir une fondation solide pour une croissance économique durable

Le Japon annonce son intention de s'engager dans la création des emplois au profit de la couche pauvre, la promotion de l'industrie locale avec une potentialité pour l'amélioration des revenus ainsi que dans la formation des ressources humaines d'une part, et dans l'amélioration d'accès depuis les villages jusqu'aux marchés de la région et l'aménagement de la fondation des infrastructures d'autre part, et ce sur la base des objectifs à moyen terme en matière de «promotion de l'industrie locale et aménagement de sa fondation » et de « formation des ressources humaines industrielles » ¹¹⁸.

La proportion de la contribution japonaise dans le secteur de la formation des ressources humaines industrielles occupait une place importante jusqu'en 2005 mais elle diminue à partir de 2006.

La Banque mondiale et les ONU ne soutiennent pas ce secteur.

Du point de vue des infrastructures et de l'accès au marché, le montant de l'aide japonaise dans

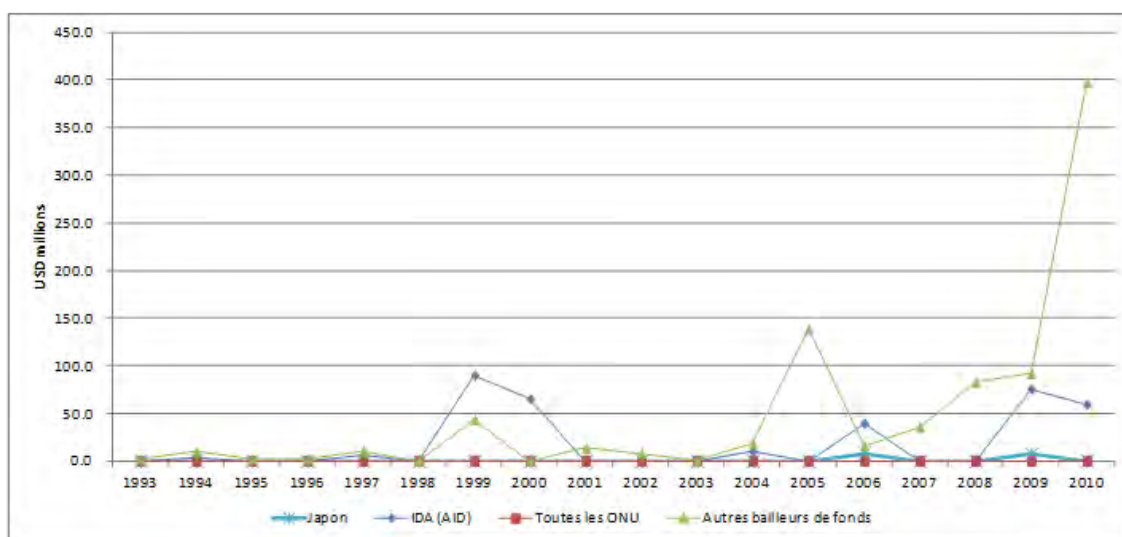
¹¹⁸ Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.553Ministère des affaires étrangères, 2009

ledit secteur a augmenté ces dernières années tel que le montre les Figure et Tableau 4-90.

En ce qui concerne l'assistance dans le secteur du transport et des infrastructures, le montant de l'aide qu'accorde la Banque mondiale occupe une place importante mais avec une augmentation générale d'aide en parallèle dans ledit secteur depuis 2008, la proportion de la contribution des autres bailleurs de fonds s'est également accrue.

Figure/Tableau4-87 Montants de l'aide au Sénégal pour les infrastructures de transport (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
IDA (AID)	0.0	0.0	0.0	0.0	59.3
Toutes les ONU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres bailleurs de fonds	2.0	0.3	0.4	82.6	397.3
Tous les bailleurs de fonds, Total	2.0	0.3	0.4	82.6	456.8



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

En matière de schéma, les projets de l'aide financière non remboursable sont principalement mis en œuvre au Sénégal mais ceux de la coopération technique y sont également réalisés. Etant donné que l'initiative PPTE renforcé a pris fin en 2004, le Sénégal s'est exempté des dettes en yens (prêts d'environ 9,804 milliards de yens) en même année. En 2005, le Japon a accordé à nouveau un prêt pour un projet d'infrastructures de grande étendue dans le cadre du cofinancement avec la BAD¹¹⁹. Le montant de l'aide du Japon en 2010 s'élève à 4,402 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) pour l'aide financière non remboursable, 1,962 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA) pour la coopération technique. Pour le montant total des résultats jusqu'à 2010, le

¹¹⁹ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.552

montant pour le prêt en yens est de 15,52 milliards de yens, celui de l'aide financière non remboursable s'élève à 103,719 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) et le montant pour la coopération technique est de 34,386 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA)¹²⁰.

Figure/Tableau4-88 Résultat de l'aide au Sénégal par an et par schéma (unité : 100 millions de yens)

Année	Prêts en yen	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	-	18,73	15,89
2007	-	8,20	13,77
2008	-	23,50	14,73
2009	-	39,26	18,47
2010	-	44,02	19,62
Montant accumulé	155,20	1037,19	343,86

Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.554

L'assistance par la coopération du secteur public avec le secteur privé est en promotion également en tant que soutien au développement économique durable au Sénégal. L'étude préparatoire de l'aide pour les affaires dans la structure de la base de la pyramide (BOP) et la formation des projets à réaliser par l'aide à travers les microprojets dans le cadre de l'aide financière non remboursable en collaboration avec les entreprises japonaises sont mises en œuvre. Par ailleurs, le Japon renforce depuis 2010 la coopération multilatérale et bilatérale en combinaison de l'aide bilatérale avec celle des organisations internationales de manière efficace. Grâce à une convention sur la coopération technique signée entre le Japon et le Sénégal en mai 2011, la coopération technique japonaise se déroule d'une meilleure façon¹²¹.

¹²⁰ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.554

¹²¹ Ministère des affaires étrangères, 2011, p.553

(7) Ghana

Situation actuelle du programme de développement et de la coopération pour le développement au Ghana

Le gouvernement du Ghana a élaboré en 2010 la « Stratégie de croissance partagée et de développement 2010-2013 (*Ghana Shared Growth and Development Agenda 2010-2013 : GSGDA*) » en tant que plan de développement à moyen terme. Cette stratégie a pour objectif supérieur la promotion d'une croissance économique pouvant contribuer impartialement au développement de l'ensemble du territoire national tant du point de vue géographique que du point de vue socio-économique. Sur la base dudit objectif, le GSGDA présente également plusieurs mesures à prendre pour l'amélioration de l'environnement d'affaires (investissement) avec pour défi majeur le « renforcement de la compétitivité du secteur privé ». La politique est également établie concernant les secteurs prioritaires i.e. la modernisation de l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, la gestion des ressources pétrolières et gazières attirant beaucoup d'attention ces derniers temps ainsi que l'aménagement des infrastructures.

Au Ghana, l'introduction de l'approche sectorielle (SWAps) dans le secteur de la santé pendant la deuxième moitié des années 1990 a donné lieu au développement de la coordination des donateurs. Depuis lors, cette approche sectorielle est adoptée dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture et autres.

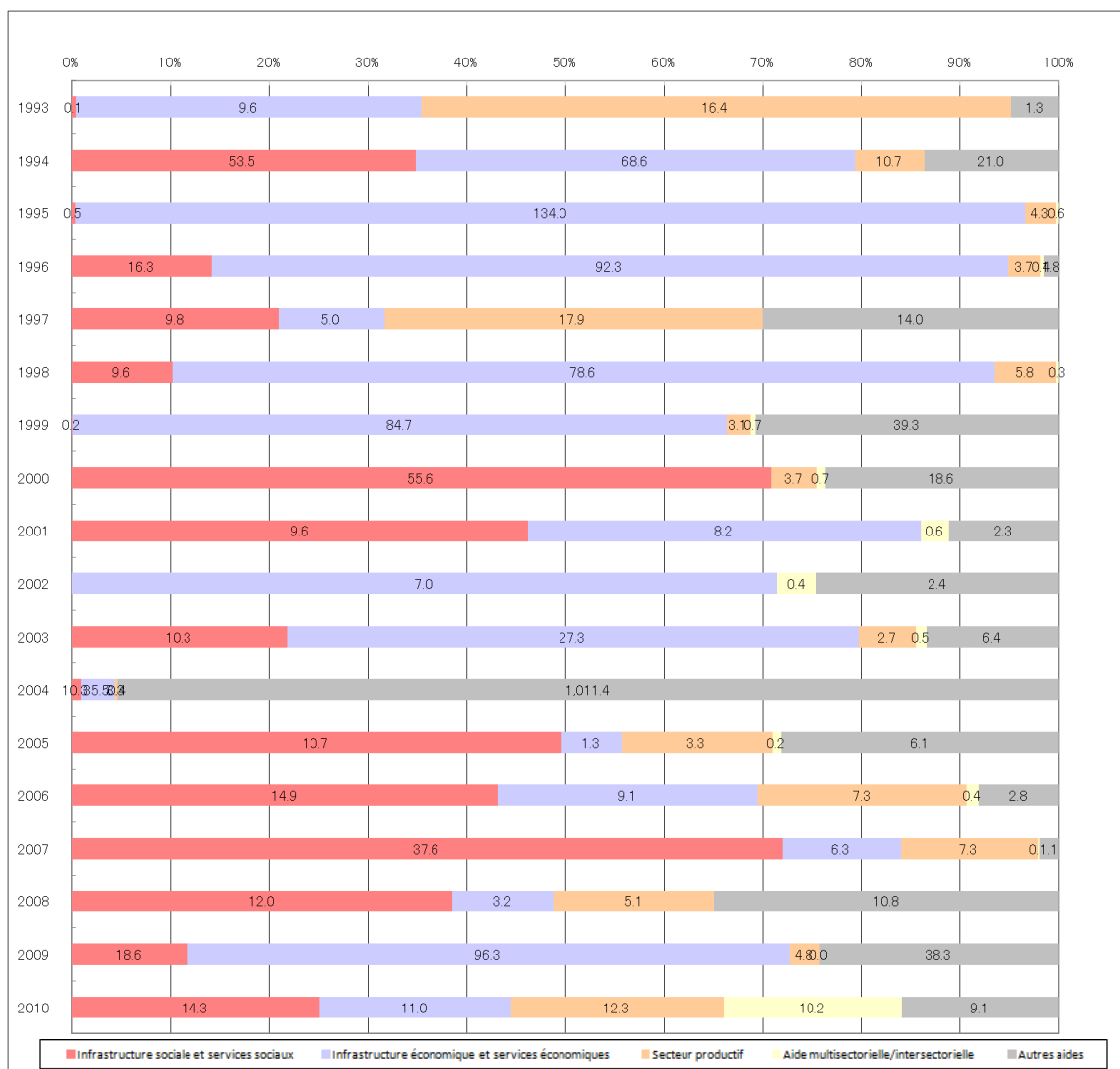
La mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté établie en 2002 était une occasion pour que les soutiens financiers généraux aient débutés en 2003 auxquels le Japon participe. Le montant total desdits soutiens s'élève à 400 millions de dollars US en 2010 ce qui occupe environ 25% du montant des aides reçu par le gouvernement ghanéen.

① Résultat de l'aide au Ghana

L'assistance économique du Japon pour le Ghana a commencé par la coopération technique en 1963 avec de nombreux soutiens techniques apportés notamment pour celui de l'institut Noguchi de recherche médicale (*Noguchi Memorial Institute for Medical Research*). L'aide financière non remboursable a débuté en 1973 avec une aide alimentaire.

L'évolution des aides du Japon pour l'ensemble du Ghana ainsi que la tendance par secteur sont montrées dans les Figure et Tableau 4-92. A l'exception de l'allègement des dettes en 2004, l'aide publique au développement (APD) japonaise pour le Ghana augmente tous les ans. Les résultats dans les secteurs des bases économiques, du transport des services et de l'énergie sont particulièrement nombreux pendant toutes les années concernées avec notamment une plus grande proportion marquée pour ledit secteur en 2010. En outre, la proportion des aides apportées au secteur des bases sociales et de services (notamment l'éducation et la santé), au secteur de production (l'agriculture) et au secteur de la préservation de l'environnement occupe une place importante ces derniers temps.

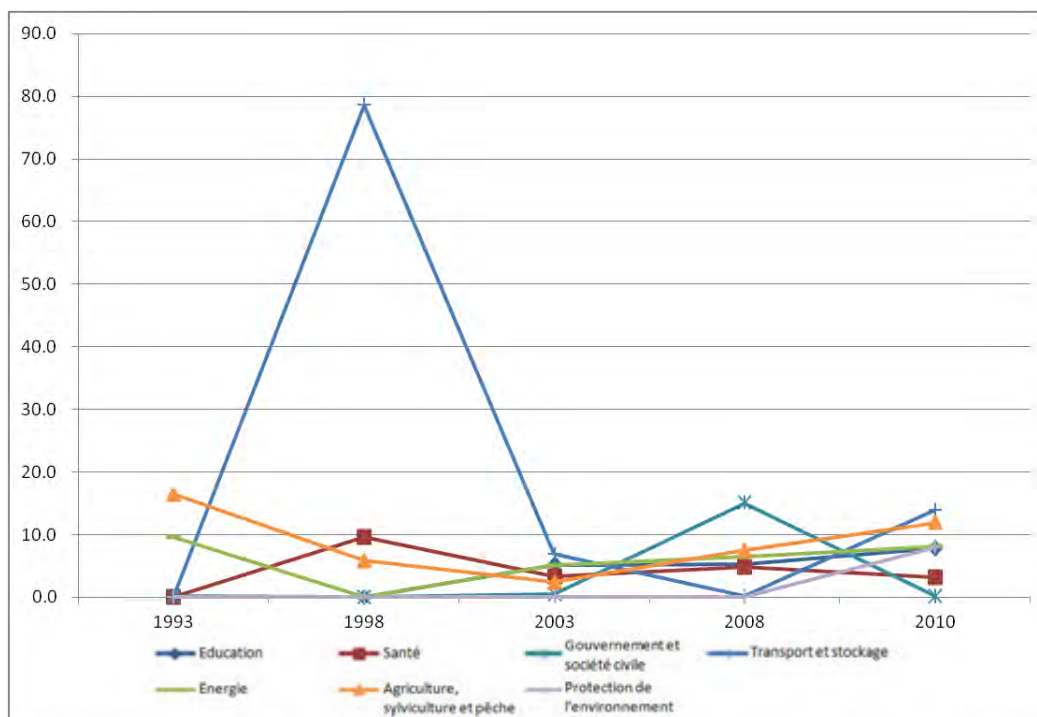
Figure/Tableau4-89 Montants de l'aide du Japon au Ghana, détails et évolution
 (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-90 Principaux secteurs et évolution de l'aide du Japon au Ghana
(unité : millions de dollars, basés sur les engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Aide au Ghana	27.5	94.4	29.8	54.0	70.0
Aide par secteurs	26.2	94.4	25.2	43.2	60.9
Infrastructure sociale et services sociaux	0.1	9.6	9.5	26.7	14.1
Financement	0.0	0.0	5.2	5.3	7.9
Santé	0.0	9.6	3.3	4.9	3.2
Population et santé reproductive	0.0	0.0	0.0	0.6	0.8
Approvisionnement en eau et hygiène	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gouvernement et société civile	0.1	0.0	0.4	15.0	0.2
Autres aides à l'infrastructure sociale et aux services sociaux	0.0	0.0	0.6	0.8	1.7
Infrastructure économique et services é	9.6	78.6	12.4	7.9	24.4
Transports et stockage	0.0	78.6	6.9	0.2	13.9
Information	0.0	0.0	0.3	0.2	0.1
Energie	9.6	0.0	5.2	6.5	8.1
Transactions bancaires et services financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3
Affaires et autres services	0.0	0.0	0.0	1.0	0.9
Secteur productif	16.4	5.8	2.7	8.6	12.3
Agriculture, sylviculture, pêche	16.4	5.8	2.4	7.5	11.9
Industrie, mines, construction	0.0	0.0	0.3	0.3	0.2
Politiques et réglementation du commerce	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Tourisme	0.0	0.0	0.0	0.7	0.1
Aide multisectorielle/intersectorielle	0.0	0.3	0.5	0.0	10.2
Protection de l'environnement	0.0	0.0	0.1	0.0	8.0
Autres aides multisectorielles	0.0	0.3	0.4	0.0	2.2
Autres aides	1.3	0.0	4.6	10.8	9.1



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Conformément à l'objectif supérieur du GSGDA, le Japon a pour principe de base la « promotion du développement économique fort que la population ghanéenne puisse bénéficier universellement » tout en situant les trois secteurs suivants comme les secteurs prioritaires ¹²² :

(i) Activation des régions et communautés rurales

Ici, le Japon s'engage à la mise en œuvre des programmes de promotion agricole tout en intégrant l'amélioration de productivités et l'aménagement de la fondation chez les agriculteurs en tenant compte de la transformation et la commercialisation des produits agricoles afin de contribuer au renforcement de la base de vie des petits producteurs et à l'augmentation de leurs revenus notamment. De plus, les principes d'aide tels que la collaboration entre l'agriculture et l'industrie sont également présentés dans son plan d'aide au Ghana en tenant compte du développement industriel cité ci-après. En outre, sont aussi indiqués les programmes d'amélioration des besoins humains fondamentaux visant à l'amélioration des services sociaux autour de la santé, le traitement médical et l'éducation qui sont indispensables pour que le Ghana se libère de la pauvreté et pour son croissance économique (notamment dans les régions pauvres au nord du pays).

Dans le secteur de la santé, le Japon cherche à atteindre les objectifs ghanéens de développement à travers les aides intensives y compris la collaboration avec les organisations internationales en se focalisant sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile en particulière, et ce dans le but de contribuer au renforcement de l'approche-programme avec l'esprit pionnier.

La Banque mondiale accorde davantage d'aides dans le secteur agricole et celui de l'éducation de base tandis que la proportion des aides par les ONU est relativement plus grande dans le secteur de la santé maternelle et infantile.

(ii) Développement industriel

Le plan de réalisation des projets indique concrètement les principes d'aide comme suit : le Japon s'engage à la promotion des petites et moyennes entreprises, à l'amélioration du milieu des affaires, à l'appui à l'aménagement des infrastructures économique dans le cadre du programme de développement du secteur privé et ce à travers la création des emplois et l'augmentation des revenus en vue d'une réduction de la pauvreté et une croissance économique durables, d'une part, et à renforcer la compétitivité industrielle à l'initiative du secteur privé en tenant compte des marchés régionaux et internationaux, d'autre part.

¹²² Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.418, ministère des affaires étrangères, 2006 « Plan d'aide au Ghana » <http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/seisaku/enjyo/pdfs/ghana0609.pdf>

Par ailleurs, afin de former les ressources humaines nécessaires pour la promotion industrielle, le Japon mettra en œuvre le programme de formation à cet effet dans le but de soutenir de manière cohérente les éducations scientifiques et mathématiques dans les enseignements primaire et secondaire jusqu'à l'éducation technique et la formation professionnelle.

Grâce à ses ressources naturelles riches et sa politique démocratique stable et par le développement économique qu'assure le bon ordre public au Ghana de ces dernières années, les chances d'affaires de la base de la pyramide (BOP) et celles d'exploitation des ressources se sont multipliées, ce qui a pour conséquence d'attirer l'attention des entreprises japonaises. Dans ce contexte, il est attendu que de telles chances soient activement utilisées pour une collaboration avec les entreprises japonaises lors de l'aide au Ghana dans le but de remplir les engagements du Japon dans le cadre de la TICAD, ceux relatifs aux OMD et les mesures à prendre contre le changement climatique¹²³.

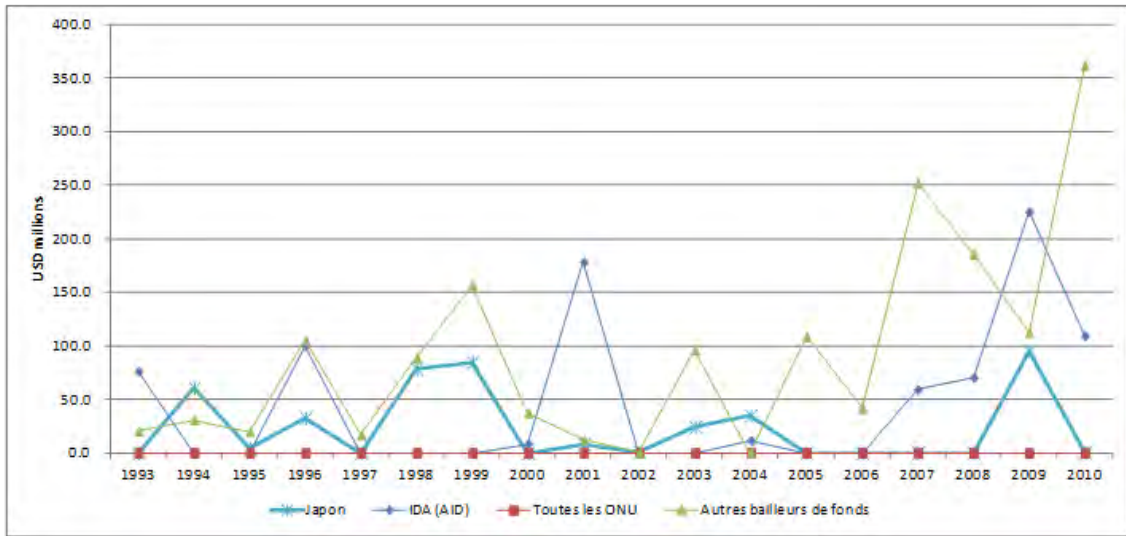
En ce qui concerne la proportion des résultats de l'aide dans le secteur, le Japon occupe une place importante tant dans le secteur du transport que dans le secteur de la formation des ressources humaines industrielles (ces dernières années notamment pour cette formation) (voir les Figures et Tableaux 4-90).

La Banque mondiale est aussi présente dans les aides dans le secteur des infrastructures de transport.

Figure/Tableau4-91 Montants de l'aide au Ghana pour le transport (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	78.6	24.3	0.2	0.5
IDA (AID)	76.2	0.0	0.0	70.3	109.2
Toutes les ONU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres bailleurs de fonds	20.5	88.5	96.1	185.4	361.7
Tous les bailleurs de fons, Total	96.7	167.1	120.4	255.9	471.4

¹²³ Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.419



Source : Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

Figure/Tableau4-92 Cas exemplaire de l'aide du Japon dans le secteur de la santé

Projet de renforcement des soins de santé régionaux dans la région du Haut Ghana Occidental

【Objectifs】

Le projet a pour objectif de corriger les déséquilibres d'accès aux services de santé notamment dans la région du Haut Ghana occidental au nord du pays où les indicateurs de santé ne sont pas favorables. Il vise à améliorer l'accès aux services de santé de base au niveau de la population pauvre de la région à travers l'élargissement de la planification et des services de santé sur la base des communautés (*Community Based Health Planning and Services : CHPS*) par les infirmières de santé résidentes.

【Contenu de l'aide】

Dans la région concernée, introduire un système de supervision d'appui en ce qui concerne les activités de planification et services de santé (HPS) afin de renforcer les capacités et connaissances des agents de santé communautaires (*Community Health Officer: CHO*) relatives aux activités de CHPS, d'aménager le système de référence entre les postes de santé et des hôpitaux, d'améliorer le processus de promotion de la participation de la population pour diffuser des cas exemplaires dans toutes les autres régions et sur l'ensemble du pays. En conséquence, 18 formations au total ont été organisées au niveau des régions, districts, sub-districts et pour les CHO suite desquelles 140 CHO ont été formés. Grâce à cela, l'administration sanitaire de la région est désormais capable de former elle-même les propres CHO pour pouvoir s'engager à la mise en œuvre du "plan d'action de la santé" et créer un fonds destinés aux appuis et au transport d'urgence, ce qui a pour effet la levée de la conscience concernant l'amélioration de la santé régionale. De plus, dans le cadre du présent projet, un programme stratégique est structuré en collaboration avec l'aide financière non remboursable ainsi que les projets de JOCV lequel a contribué à la création des effets conjugués avec les projets de fourniture des équipements et les microprojets.

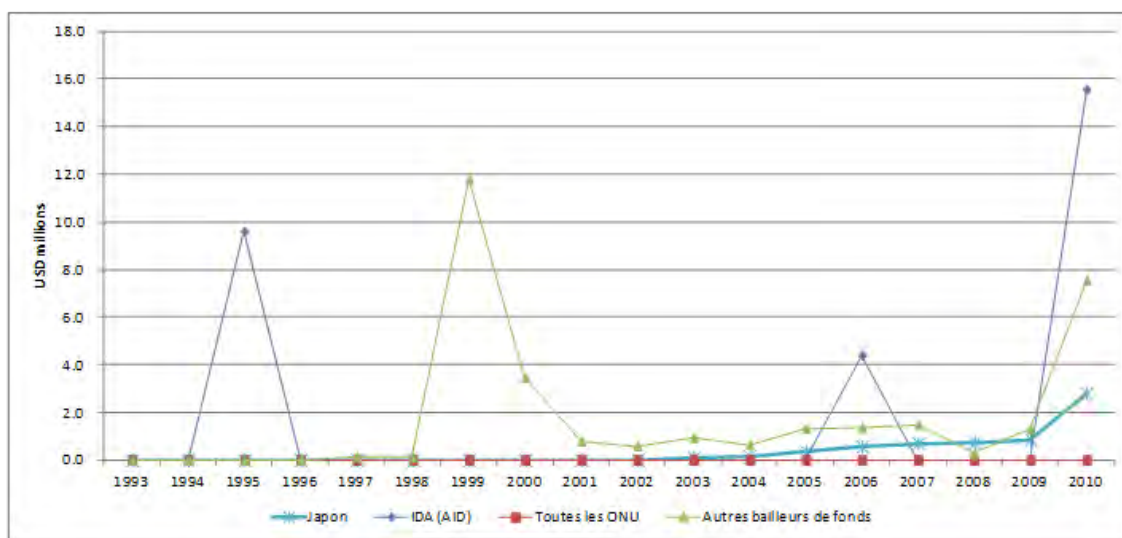
- Signature du compte rendu des discussions : Décembre 2005
- Site du projet : Région du Haut Ghana occidental au nord
- Période d'exécution : 2006-2008
- Montant octroyé : 203 millions de yens



Source: Etabli sur la base du site web de la JICA

Figure/Tableau4-93 Montants de l'aide au Ghana pour la formation des ressources humaines industrielles (unité : millions de dollars, calculés en fonction des engagements)

	1993	1998	2003	2008	2010
Japon	0.0	0.0	0.1	0.7	2.8
IDA (AID)	0.0	0.0	0.0	0.0	15.6
Toutes les ONU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres bailleurs de fonds	0.0	0.1	0.9	0.3	7.6
Tous les bailleurs de fons, Total	0.0	0.1	1.0	1.0	25.9



Source: Figure et Tableau établis suivant la base des données statistiques du CAD/OCDE

(iii) Renforcement de la capacité administrative et amélioration institutionnelle

Il est indispensable de renforcer la capacité et d'aménager le système institutionnel des organisations administratives centrales et régionales pour que les engagements aux défis relevés dans les secteurs 1) et 2) précités soient promus et que les résultats de ceux-ci soient durables. Pour ce faire, le Japon continue à mettre en œuvre les aides au renforcement des capacités autour de sa coopération technique pour le Ghana¹²⁴.

En matière de schéma de l'aide, le montant de l'aide du Japon en 2010 s'élève à 3,433 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) pour l'aide financière non remboursable, 1,963 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA) pour la coopération technique¹²⁵. Pour le montant total des résultats jusqu'à 2010, le montant pour le prêt en yens est de 125,091 milliards de yens, celui de

¹²⁴ Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.419

¹²⁵ Le Japon s'efforce également de soutenir les activités de formation des ressources humaines i.e. formation des enseignants actifs, des fonctionnaires, formation professionnelle. Les 60 à 80 volontaires de JOCV envoyés en moyenne annuelle sont aussi des acteurs contribuant à la formation des ressources humaines au niveau local (Ministère des affaires étrangères, 2011, p.419)

l'aide financière non remboursable s'élève à 88,693 milliards de yens (selon les Échanges de Notes) et le montant pour la coopération technique est de 44,054 milliards de yens (selon les dépenses réelles de la JICA)¹²⁶. En ce qui concerne les prêts en yens, étant donné que l'initiative PPTE renforcé a pris fin en 2004, le Ghana s'est exempté des dettes en yens et le nouveau prêt s'est remis pendant quelque temps. Cependant la reprise du prêt en yens est actuellement sur la négociation politique en tant que suivi de la TICAD IV. De plus, le premier financement au secteur de la santé a été accordé au Ghana en 2010.

Figure/Tableau4-94 Résultat de l'aide au Ghana par an et par schéma

(unité: 100 millions de yens)

Année	Prêts en yens	Aide financière non remboursable	Coopération technique
2006	-	40,26	23,33
2007	-	34,43	20,56
2008	-	24,57	20,21
2009	-	47,49	18,01
2010	-	34,33	19,63
Montant accumulé	1 250,91	886,93	440,54

Source: « Livre données pays de l'APD 2011 » p.420, MOFA 2011

4-7. Résumé du présent chapitre

Le présent chapitre a traité les mesures, les résultats, les orientations et les effets de l'aide du Japon et des autres collaborateurs (les ONU et la Banque mondiale) concernant l'aide au développement dans le cadre du processus de la TICAD. Les données relatives aux collaborateurs sont tirées sur la base des aides dans le cadre du PNUD et de l'AID (IDA). De plus, vu que la TICAD est un forum ouvert pour la prise de réflexion sur le développement de l'Afrique, les tendances d'aide des ONG et des fondations ainsi que de nouveaux bailleurs de fonds (la Chine, la Corée du Sud, l'Inde) ont été revues.

1 Dans chaque réunion des TICAD I à IV après 1993, le Japon, de concert avec ses organisations partenaires d'aide au développement, a promu la coopération au profit des pays d'Afrique. Dans les années avant et après la TICAD I tenue en 1993, une période au cours de laquelle les pays développés éprouvaient une certaine lassitude à l'égard de l'aide, le Japon a pris l'initiative de rappeler l'attention de la société internationale vers l'Afrique.

¹²⁶ Source : Ministère des affaires étrangères, 2011, p.420 Tableau 4

De plus, conformément au principe de base de la TICAD, le Japon a mis en œuvre les aides pour les pays d'Afrique dans les secteurs variés. Dans les années 1990 au cours desquelles la TICAD a débuté, les aides dans le secteur des bases économiques et de services et celui de la production (agriculture, sylviculture, pêche) avaient tendance à occuper les premières places tandis qu'à partir de la deuxième moitié des années 1990 jusqu'à la première moitié des 2000, le montant des aides dans le secteur des infrastructures et services sociaux (éducation, eau, santé) avec le courant des ODM s'est accru. En outre, dans la moitié des années 2000, l'aide dans les secteurs du transport et de l'énergie s'est doublée, où le Japon avait montré une attitude d'aide principalement centrée sur l'appui aux infrastructures.

Plus particulièrement, le Japon met en œuvre les engagements sûrs dans chacun des secteurs prioritaires de la TICAD à savoir : 1) infrastructures de grande étendue, 2) appuis à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, 3) promotion du commerce extérieur et de l'investissement, 4) développement des communautés rurales, 5) éducation et formation des ressources humaines, 6) santé et soins médicaux, 7) eau, 8) partenariat « Cool Earth ». Pour ce qui est de l'aide dans le secteur de l'eau précitée au point 7) entre autres, il a été prouvé que le Japon contribue à l'amélioration d'accès à l'eau sûre dans de différents pays africains avec une perspective de tenir en 2012 les promesses publiques relatives au plan de doublement des aides aux pays d'Afrique pour les années après 2005.

En ce qui concerne les aides apportées aux pays d'Afrique par les ONG japonaises, de nombreuses ONG ont été créées après les années 1990 en répondant à l'augmentation d'intérêt vis-à-vis de la coopération internationale au Japon et les aides pour les pays africains sont à la hausse par lesdites ONG. Bien que la majorité des aides soient toujours destinées aux pays asiatiques à l'heure actuelle, 25% des aides ont été accordées aux pays d'Afrique en 2011 de manière que les ONG déploient les activités de formation des ressources humaines, de soutiens des moyens de subsistance, de secours, des appuis aux développements communautaires, etc.

Le PNUD met en œuvre les soutiens pour la réalisation du développement humain durable et de la croissance centrée sur l'être humain. Avec les quatre secteurs prioritaires tels que 1) la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD, 2) la gouvernance démocratique, 3) l'environnement et l'énergie et 4) prévention des risques et la reconstruction, le PNUD s'efforce de renforcer les capacités humaines par le partage des connaissances, les travaux d'analyse et les activités de plaidoyer. Du fait que les dépenses pour le volet « réduction de la pauvreté » ont tendance à s'accroître dans ces derniers temps, on peut présumer que le PNUD met des intrants de façon intensive afin d'atteindre les OMD en 2015. Comme cas de Bonnes Pratiques (*good practice*), 1) le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (APRM), 2) le Projet Villages du Millénaire (MVP), 3) le Programme Africain d'Adaptation au changement climatique (AAP) et 4) le Centre International Kofi Annan de

Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) tirent l'attention.

L'IDA (AID) considère les régions africaines comme régions de développement prioritaires de premier ordre. Les principaux éléments des aides aux pays africains sont constitués du partage des connaissances, des recherches, des analyses ainsi que des conseils politiques et beaucoup sont les appuis qui ne se reflètent pas nécessairement sur les montants d'aide. Du point de vue du montant d'aides, celui dépensé dans le secteur des bases économiques et de services s'élève le plus dans ces dernières années, ce qui explique que l'AID (IDA) s'efforce activement de soutenir la croissance y compris l'exploitation des infrastructures et le développement du secteur privé.

Les nouveaux bailleurs de fonds comme la Chine, la Corée du Sud et l'Inde sont eux aussi actifs dans les aides et les affaires pour l'Afrique. Chacun d'entre eux a construit un cadre propre pour la coopération et le dialogue avec les pays d'Afrique. Les ONG et les fondations de ces nouveaux donateurs commencent à contribuer au développement africain sur la base des principes et styles d'aide respectifs.

Il laisse espérer que la TICAD, forum de développement international, sera davantage un lieu de promotion pour nouer un partenariat plus mondial que jamais surtout en cette ère où de divers acteurs participent activement aux appuis approfondis pour les pays d'Afrique.

5. Commerce et investissements privés en Afrique (y compris l'Afrique du Nord) depuis 1993 : réalisations, orientations et résultats

C'est à partir de l'année 2004 que le gouvernement du Japon a concrètement commencé à fournir de l'aide au commerce et aux investissements privés pour l'Afrique, donc à partir de l'AATIC (Asia-Africa Trade and Investment) de la TICAD 2004, dix ans après la TICAD I de 1993.

Le présent chapitre aborde les initiatives d'aide au commerce et aux investissements privés, lesquelles sont relativement nouvelles dans le processus de la TICAD ; l'analyse porte sur les secteurs liés aux 17 politiques d'aide définies dans le « Plan d'action de Yokohama » de la TICAD IV 2008 comme dispositifs de promotion et d'expansion du commerce pour les cinq années suivantes.

Par ailleurs, les initiatives en matière de mesures d'aide au commerce et aux investissements privés sont définies au sens large : financement des exportations, financement des importations, investissements, garantie, assurance-commerce et autres formes d'aide financière, ainsi que la tenue d'expositions et de séminaires, l'aide à l'offre d'informations sous forme imprimée ou sur site Web, les services de consultation pour l'implantation locale, l'envoi de missions commerciales, etc.

La section 5-1 positionne l'aide au commerce et aux investissements pour l'Afrique dans le processus de la TICAD en présentant son évolution jusqu'au « Plan d'action de Yokohama 2008 ». La section 5-2 présente les politiques du Japon en matière d'aide au commerce et aux investissements pour l'Afrique : la sous-section 5-2-1 porte sur les éléments principaux de l'aide japonaise au commerce et aux investissements pour l'Afrique, et la sous-section 5-2-2 présente en détails les conditions de mise en œuvre des 17 éléments du « Plan d'action de Yokohama ». En 5-3, toujours à propos des 17 éléments du « Plan d'action de Yokohama », nous présentons les réalisations et l'orientation des Nations unies et du Groupe de la Banque mondiale.

À la section 5-4 nous mettons de côté cette analyse du processus de la TICAD, et, en vue de réfléchir sur la TICAD V, nous positionnons les pays d'Afrique dans l'évolution du commerce international dans le monde (5-4-1), puis présentons l'évolution des investissements pour l'Afrique (5-4-2). À la section 5-5, nous présentons l'évolution du commerce et des investissements privés pour l'Afrique par des entreprises japonaises qui se sont principalement implantées dans le secteur des ressources naturelles, ainsi que l'évolution récente des affaires menées en collaboration par les secteurs public et privé.

5-1. Positionnement de l'aide au commerce et aux investissements privés dans le processus de la TICAD

Avec pour point d'origine l'attention portée à l'importance du développement économique par

l'activité du secteur privé, dans la « Déclaration de Tokyo » de la TICAD I (1993), l'aide au commerce et aux investissements privés pour l'Afrique figura ensuite dans le « Plan d'action de Tokyo » de la TICAD II (1998), qui mentionnait le « développement économique » parmi les secteurs cibles de l'aide. Les initiatives commencèrent par la proposition d'organiser un « Forum Asie-Afrique sur les affaires ». Après la TICAD II, fut fondé en 1999 l'AAITPC (Centre de promotion des relations d'affaires entre l'Asie et l'Afrique) afin de créer et de renforcer des relations d'affaires entre l'Asie et l'Afrique ; le gouvernement du Japon, par une assistance financière à l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), a soutenu la promotion des investissements et des transferts de technologie des pays asiatiques aux pays africains via l'AAITPC.

De plus, la « Déclaration du dixième anniversaire de la TICAD » à l'occasion de la TICAD III (2003) faisait de « l'aide par la croissance économique » un des trois piliers du développement africain, avançait le concept de développement indissociable de la promotion du commerce et des investissements, et proposait « l'Initiative Asie-Afrique de promotion du commerce et des investissements ».

Lors de l'AATIC (Conférence sur le commerce et les investissements Asie-Afrique) tenue à Tokyo les 1er et 2 novembre 2004 pour assurer le suivi de la TICAD III, le gouvernement du Japon a fait des propositions concrètes sur le commerce et les investissements privés pour la formation de l'industrie africaine.

En mettant l'accent sur la « réduction de la pauvreté par la croissance économique » (un des trois piliers de l'aide japonaise à l'Afrique) et sur la « coopération Asie-Afrique » caractéristique de la TICAD, l'AATIC a discuté des mesures à prendre pour la réalisation du développement africain par la promotion du commerce et des investissements entre l'Afrique et l'Asie. Le président résuma comme suit les discussions : (1) le partage d'une orientation fondamentale qui consiste à réduire la pauvreté par la croissance économique ; (2) le potentiel du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique ; (3) la confirmation de la localisation des problèmes en matière de commerce et d'investissements ; (4) la définition du rôle du gouvernement dans l'aménagement de l'environnement pour le commerce et les investissements ; (5) le renforcement du réseau entre le public et le privé via la TICAD.

Le gouvernement du Japon a présenté les « Propositions du Japon pour la promotion du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique » formées de quatre concepts liés au développement du commerce et des investissements pour l'Afrique sur la base de l'expérience asiatique, à savoir : « des politiques adéquates », « le développement de produits », « la formation des PME » et « la

contribution sociale des entreprises privées »¹. Le concept de « politiques adéquates » désigne l'élaboration et l'application de politiques industrielles pour déterminer et promouvoir les avantages relatifs d'un pays ; la formation de ces avantages relatifs requiert le « développement de produits » qui renforcent la compétitivité internationale, et la « promotion des PME locales » est importante pour la réalisation de la croissance dans l'ensemble du pays via la participation du secteur privé domestique. De plus, ces propositions indiquent l'importance de « promouvoir la contribution sociale des entreprises privées » afin que l'activité économique du secteur privé soit utile au développement social du pays.

Lors de la TICAD IV organisée à Yokohama en 2008, les mesures concrètes d'aide à l'Afrique ont été résumées dans le « Plan d'action de Yokohama ». Ce Plan d'action comprenait cinq piliers : (1) accélération de la croissance, (2) atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), (3) instauration de la paix et bonne gouvernance, (4) mesures environnementales et contre le réchauffement climatique, et (5) expansion des partenariats. Un de ces piliers, l'accélération de la croissance, comprend les thèmes « infrastructures », « commerce - investissements - tourisme » et « développement agricole et rural ». En matière de « commerce - investissements - tourisme », le Plan d'action comprend des dispositifs pour les cinq années suivantes (jusqu'à 2012), à savoir : (1) promotion/expansion du commerce, (2) encouragement des investissements étrangers, (3) aide au développement du secteur privé et (4) promotion du tourisme ; ces quatre dispositifs du Plan d'action comprennent en tout 17 éléments.

¹ Dans un document intitulé « Cadre commun TICAD-NEPAD pour la promotion du commerce et des investissements Asie-Afrique », l'AATIC présente aussi le renforcement du dialogue et des canaux de coopération pour promouvoir le commerce et les investissements entre l'Asie et l'Afrique.

Figure/Tableau 5-1 Évolution de l'aide au commerce et aux investissements privés dans la TICAD

Année	Processus de la TICAD	Tendances relatives au commerce et aux investissements privés
1993	TICAD I	Indication explicite du « développement économique par le secteur privé »
1998	« Plan d'action de Tokyo », TICAD II	Indication explicite de « l'aide au secteur privé » pour le développement économique
2003	« Déclaration du dixième anniversaire de la TICAD », TICAD III	Indication explicite de la promotion de l'aide au commerce et aux investissements dans un secteur important du développement, la « réduction de la pauvreté par la croissance économique »
2004	Conférence de la TICAD sur le Commerce et l'Investissement Asie-Afrique (AATIC)	Les « Propositions du Japon pour la promotion du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique » comprennent quatre concepts pour la formation de l'industrie africaine (politiques adéquates, développement de produits, formation des PME et contribution sociale des entreprises privées)
		Comme « Cadre commun TICAD-NEPAD pour la promotion du commerce et des investissements Asie-Afrique », renforcement du dialogue et des canaux de coopération public-privé pour promouvoir le commerce et les investissements entre l'Asie et l'Afrique
2008	<u>« Plan d'action de Yokohama », TICAD IV</u>	Stipulation du thème « commerce - investissements - tourisme » dans l'un des cinq piliers du Plan d'action qu'est l'accélération de la croissance. Proposition d'une politique de renforcement des initiatives ci-dessous. <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Promotion et expansion du commerce</u> 2. <u>Encouragement des investissements étrangers</u> 3. <u>Aide au développement du secteur privé</u> 4. <u>Promotion du tourisme</u>
2013	TICAD V (prévisions)	3 piliers de l'aide à l'Afrique « Contribution à la paix et la stabilité » <u>« L'aide au développement et l'expansion du commerce et des investissements »</u> « Réponse aux défis mondiaux »

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir des rapports de suivi annuels de la TICAD IV, Ministère des Affaires extérieures²

² Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/index.html>

5-2. Résumé de l'aide du gouvernement du Japon au commerce et aux investissements privés

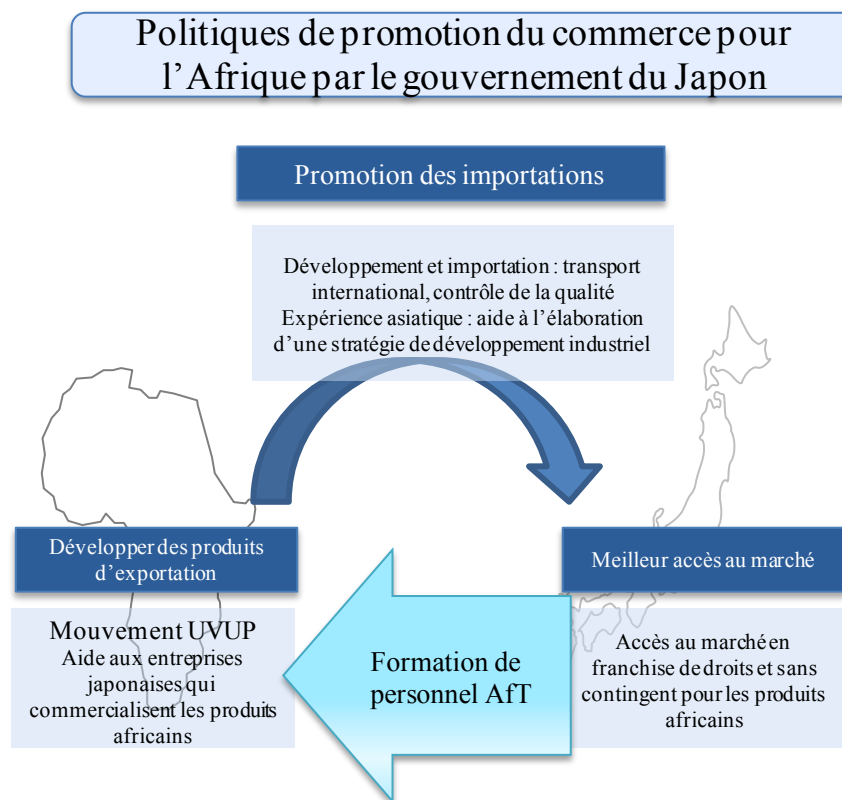
Le « Plan d'action de Yokohama » de 2008 comprend 17 éléments concrets de mesures d'aide au commerce et aux investissements privés pour l'Afrique ; quant au gouvernement du Japon, il applique des mesures d'aide pour 15 de ces éléments. Nous présentons en détails ces initiatives à la section 5-3. Aux sous-sections 5-2-1 et 5-2-2, nous résumons respectivement les mesures de promotion japonaises du commerce africain, et les mesures japonaises d'aide aux investissements pour l'Afrique.

5-2-1. Caractéristiques des mesures du gouvernement japonais pour la promotion du commerce et des investissements pour l'Afrique

(1) Caractéristiques des mesures du gouvernement japonais pour la promotion du commerce pour l'Afrique

Parmi les 15 mesures de promotion du commerce et des investissements du « Plan d'action de Yokohama » appliquées par le gouvernement du Japon, l'état d'avancement de six mesures d'aide pour la promotion et l'expansion du commerce a été rendu publique (voir le Tableau 5-4). Parmi ces mesures d'aide, le schéma ci-dessous présente le scénario des initiatives de promotion du commerce pour l'Afrique.

Figure/Tableau5-2 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd.

Tout comme il avait proposé le « développement de produits » et la « formation des PME » parmi les mesures de promotion du commerce et des investissements entre l'Asie et l'Afrique, à l'AATIC organisée pour le suivi de la TICAD III, le gouvernement du Japon accorde de l'importance aux politiques industrielles qui consistent à déterminer et favoriser les supériorités relatives des pays africains. Pour cela, en tant que mesure de promotion du commerce africain de la TICAD IV, il a apporté son aide à des projets appelés « Projet Kaizen », « Dialogue sur les politiques industrielles » et « Mouvement Un Village, Un Produit » en tant que mesures d'aide au développement des produits d'exportation des PME africaines.

Ce mouvement « Un Village, Un Produit » appliqué aux pays africains avait pour origine une expérience précédemment réussie auprès des pays d'Asie, elle-même inspirée d'un projet de revitalisation locale réalisé dans la préfecture d'Ōita au Japon, en 1979, et qui consistait à trouver des produits locaux des bourgs et villages pour en faire des produits attrayants pour le monde entier. Quant

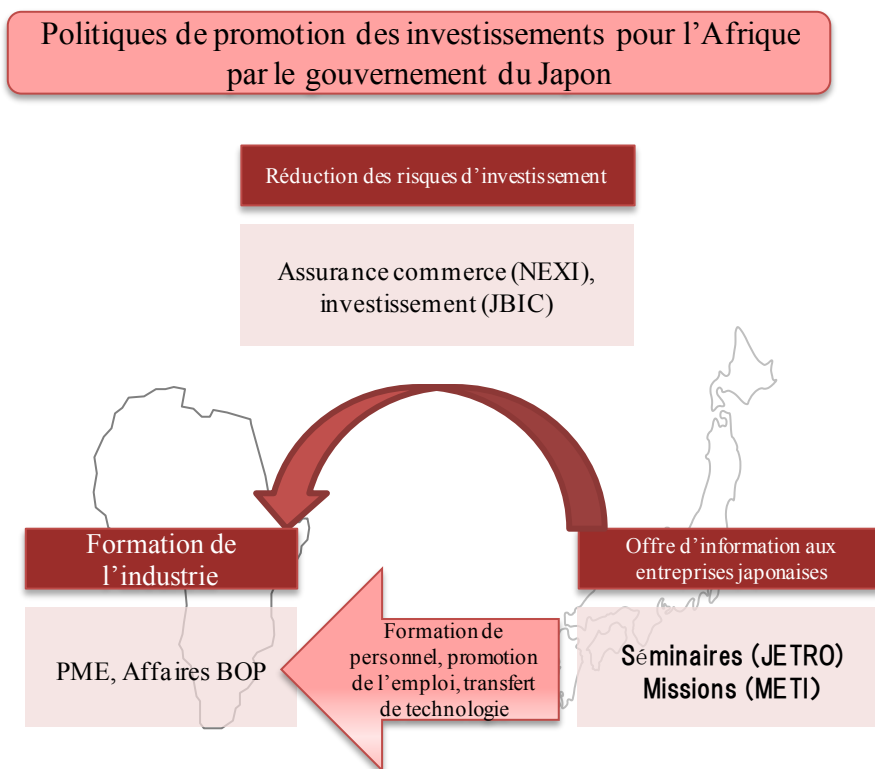
à l'aide à l'Afrique, elle porte sur le développement à petite échelle de produits bien enracinés localement, tels que le savon de beurre de karité et le thé pu-erh (voir 5-2-2.③), ou « l'Assistance pour le commerce » (AfT : Assistance for Trade) en tant que mesures d'aide à la formation des ressources humaines (voir 5-2-2.②).

Pour créer un flux d'importation au Japon des produits ainsi développés, on apporte en même temps une aide à la création d'un « cadre de développement et d'importation » pour le transport international et l'orientation en matière de contrôle de la qualité (voir 5-2-2.③). Au Japon, l'intérêt croissant des consommateurs pour la sécurité des produits alimentaires a mené à la généralisation d'initiatives pour que soit affiché le portrait des producteurs sur les produits agricoles. Les « produits sociaux » sont aussi de plus en plus disponibles dans les grands centres commerciaux du Japon. De plus, les entreprises s'intéressent vivement aux affaires BOP (Base Of the Pyramid) dans le cadre de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) (voir 5-5) ; dans le cadre du soutien aux exportations continues vers le marché japonais, on a offert l'accès au marché en franchise de droits et sans contingents pour les produits originaires des pays en voie de développement, et en principe, depuis le 1er avril 2007, tous ces produits font l'objet des mesures de franchise de droits et sans contingents pour les pays les moins avancés (voir 5-2-2.①).

(2) Caractéristiques des mesures du gouvernement japonais pour la promotion des investissements pour l'Afrique

Parmi les 15 mesures de promotion du commerce et des investissements du « Plan d'action de Yokohama » appliquées par le gouvernement du Japon, l'état d'avancement de cinq mesures d'aide pour la promotion et l'expansion des investissements étrangers a été rendu public (voir Tableau 5-6). Parmi ces mesures d'aide, nous présentons dans le schéma ci-dessous le scénario des initiatives de promotion des investissements pour l'Afrique.

Figure/Tableau5-3 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements



Source: Élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd.

Tout comme dans le cas des mesures de promotion du commerce, le gouvernement du Japon accorde une grande importance à la formation des PME africaines en tant qu'aide à la promotion des investissements entre l'Asie et l'Afrique. Le « Plan d'action de Yokohama » de la TICAD IV comprend aussi l'aide aux PME, des mesures de promotion des investissements axées sur l'aide aux affaires BOP, ainsi que la promotion de l'emploi par la formation des ressources humaines et la réalisation de nombreux séminaires et stages pour le transfert des technologies (voir 5-2-2.②).

Par ailleurs, pour soutenir les investissements pour l'Afrique par les entreprises japonaises, on a accordé de l'assurance-commerce et des crédits afin de réduire les risques liés aux investissements (voir 5-2-2.③). De plus, pour diffuser largement l'information sur l'Afrique auprès des entreprises japonaises, on a organisé des séminaires pour entreprises et envoyé des missions (voir 5-2-2.②).

Au Japon, il y a une augmentation du nombre de séminaires sur l'Afrique organisés pour les entreprises japonaises en vue de la TICAD V, et on prévoit, avec l'expansion de la classe moyenne en Afrique, la promotion d'investissements pour les projets de grande envergure (tels que l'aide à

l'aménagement d'infrastructures où la demande devrait croître : électricité, eau courante et chemins de fer), pour l'utilisation des technologies environnementales et pour le renforcement de la coopération en matière d'énergies renouvelables.

5-2-2. Réalisations et résultats du « Plan d'action de Yokohama » du gouvernement japonais

(1) Promotion et expansion du commerce

La Promotion et l'expansion du commerce est le premier élément du volet « Accélération de la croissance : commerce, investissements et tourisme » qui constitue un des cinq piliers du « Plan d'action de Yokohama » ; le Tableau 5-4 résume les mesures d'aide proposées par le gouvernement japonais et les organisations concernées ; les réalisations à ce sujet sont présentées en détails aux points ① à ④.

Figure/Tableau5-4 L'aide du gouvernement japonais au commerce et aux investissements

	Plan d'action de Yokohama	Partenaire de mise en œuvre	Mesures d'aide proposées
1	Offre d'accès au marché en franchise de droits et sans contingent pour tous les produits originaires des pays les moins avancés	Gouvernement du Japon	—
2	Promotion du commerce des pays africains et de l'« Aide pour le commerce » (AfT)	Gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures)	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'expansion du commerce des pays africains et de « l'Aide pour le commerce », ceci comprenant la mise à contribution des connaissances acquises par les pays asiatiques et l'offre d'assistance technique
3	Mouvement Un Village, Un Produit (UVUP)	Gouvernement du Japon (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) / JETRO	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des initiatives « Un Village, Un Produit » basée sur l'« Initiative de développement pour le commerce » • Expansion du « schème pilote de développement et d'importation » pour aider les entreprises japonaises à commercialiser les produits africains
		Gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures) / ONUDI	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et application du nouveau programme d'assistance technique « Grappes industrielles villageoises » comme moyen de croissance économique et de réduction de la pauvreté
4	Autres	Gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures) / PNUD / INSTRAW (Institut international de recherche et de formation des Nations unies pour la promotion de la femme)	<ul style="list-style-type: none"> · Aide à la recherche et au renforcement des capacités en matière de « Genre et transferts de fonds », et promotion de l'utilisation efficace des transferts de fonds pour le développement régional · Aide au développement local réceptif aux questions de genre, par le PNUD / Fonds WID Japon (Women In Development)

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir des rapports de suivi annuels de la TICAD IV, Ministère des Affaires extérieures

① Offre d'accès au marché en franchise de droits et sans contingent pour tous les produits originaires des pays les moins avancés

Dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong (adoptée lors de la 6^e Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2005), il y a eu une entente sur l'offre d'un accès en franchise de taxes et sans contingent à tous les pays les moins avancés pour 97% ou plus des lignes tarifaires ; en conséquence de quoi, le Japon a révisé sa fiscalité en 2007 pour favoriser davantage les pays les moins avancés.

À partir du 1^{er} avril 2007, en principe tous les produits des pays les moins avancés firent l'objet de mesures de franchise de droits et sans contingent : d'environ 86% (niveau de l'entente dans la

Déclaration ministérielle de Hong Kong), le pourcentage de produits concernés est passé à environ 98%.³

② Promotion du commerce des pays africains et de l'« Aide pour le commerce » (AfT)

i) Projet « African Inspire »

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures) encourage le commerce des pays africains et l'expansion de l'Aide pour le commerce (AfT), ce qui comprend la mise à contribution des connaissances acquises par les pays asiatiques et l'offre d'assistance technique. En 2008, en tant qu'aide financière aux projets techniques liés au commerce, le gouvernement du Japon a contribué environ 68 000 dollars US (environ 5,4 millions de yens⁴) au projet « African Inspires » réalisé par l'International Trade Center (ITC⁵), avec un décaissement d'environ 66 000 dollars US (environ 5,2 millions de yens).

Le projet « African Inspires » s'est poursuivi en 2009 avec environ 66 000 dollars US (environ 5,2 millions de yens) ; un décaissement de la contribution volontaire à l'ITC s'élevant à environ 67 000 dollars US (environ 5,3 millions de yens) destinés aux projets africains a été annoncé.⁶

ii) Décuplement du quota de stagiaires africains dans le domaine du commerce

La JICA s'est fixée comme objectif de décupler le quota de stagiaires africains dans le domaine du commerce. Le nombre de personnes qui ont participé aux divers stages (au Japon ou dans un pays tiers) et séminaires dans le domaine du commerce, s'est élevé à 847 en 2008, à 935 en 2009 et à 66 en 2010. ce nombre s'est élevé à 128 personnes.⁷

³ Les produits concernés par ces mesures étendues étaient le thon obèse, le kérosène, certaines fèves, le thon jaune, la bonite, la seiche commune, etc. Parmi les 2% d'exceptions figurent le riz, les préparations à base de riz et certains produits halieutiques (dont le maquereau). Site Web des douanes : <http://www.customs.go.jp/tetsuzuki/c-answer/pdf/FAX1508.pdf>

⁴ Budget 2007 du Ministère des Affaires extérieures : 7 864 000 yens (68 000 dollars US avec un taux de conversion de 116 yens par dollar US). http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/sonota/k_kikan_21/pdfs/064.pdf

⁵ L'ITC est une organisation fondée officiellement le 1er mai 1964, suite à la décision du GATT de créer un centre international afin d'apporter une aide technique aux politiques de promotion des exportations des pays en voie de développement, à la demande de ces derniers. Son nom devint l'International Trade Center UNCTAD/WTO à l'occasion de l'inauguration de l'OMC. Site Web du Ministère des Affaires extérieures : <http://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/itc/index.html>

⁶ Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000030.html>

⁷ Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV; l'objectif à atteindre était de 900 personnes, soit 10 fois plus que les 90 personnes de 2003 à 2007. <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000031.html>

③ Projets de kaizen et de dialogue sur les politiques industrielles

Afin de hausser l'efficacité au travail et la volonté de travailler, la JICA met en œuvre des « Projets Kaizen » (études sur la hausse de la qualité et de la productivité) en vue de hausser le niveau de l'industrie de la fabrication dans les pays africains et d'y renforcer la compétitivité internationales des produits. Ces projets s'inspirent du concept de Kaizen développé et pratiqué en usine dans l'industrie de la fabrication au Japon.

En Afrique, un projet Kaizen a d'abord été réalisé en Tunisie en 2006. Il a fait ressortir les problèmes en matière de hausse de la qualité et de la productivité dans les secteurs de la transformation des aliments et dans l'industrie des appareils électriques et électroniques en Tunisie. Le projet a permis de hausser la productivité dans 60% des 29 entreprises participantes.⁸

Suite au succès remporté en Tunisie, un projet Kaizen a été lancé en Éthiopie en octobre 2009. En mai 2010, des employés du Bureau du Kaizen d'Éthiopie et des entrepreneurs participant au projet ont suivi un stage au Japon (cours et visite d'entreprises japonaises). En date du mois d'octobre 2012, des Kaizen avaient été réalisés dans plus de 70 entreprises ; certaines ont augmenté leur productivité de 150%, et d'autres ont réduit de moitié leur taux de produits défectueux et haussé de 30 000 dollars en moyenne leurs revenus annuels.⁹ Suite au succès remporté en Éthiopie, divers pays africains ont déposé des requêtes de projet Kaizen et la JICA entend étendre encore son aide aux pays Africains.

En Éthiopie, des « Dialogues sur les politiques industrielles » ont eu lieu en plus du projet Kaizen. Ces Dialogues avaient pour objectifs : d'évaluer la performance des industries clés de l'Éthiopie, d'analyser les programmes nationaux et rapports d'étude existants, et de faire des suggestions pour la stratégie de développement et le plan d'action de l'Éthiopie. Ces Dialogues sur les politiques industrielles, réalisés en collaboration par la JICA et le GRIPS (National Graduate Institute for Policy Studies), ont eu lieu à huit reprises depuis 2009, à raisons de deux fois par année¹⁰.

⁸ Informations sur les projets de la JICA

<http://gwweb.jica.go.jp/km/ProjectView.nsf/VIEWParentSearch/DF4F3B92577A87E8492575D10035D0D5?OpenDocument&pv=VW02040104>

JICA, Hausse la productivité sur les sites de fabrication grâce au savoir-faire japonais (Éthiopie)

http://www.jica.go.jp/topics/2010/20100528_01.html

⁹ JICA, l'expérience de l'Asie, pour l'Afrique

http://www.jica.go.jp/topics/news/2012/20120423_02.html

¹⁰ JICA, Étude de développement pour le contrôle de la qualité et la hausse de la productivité, Éthiopie

<http://www.jica.go.jp/project/ethiopia/002/index.html>

④ Mouvement Un Village, Un Produit

i) Initiative Un Village, Un Produit (UVUP) (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) / JETRO)

Le gouvernement du Japon (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) et le JETRO font la promotion de l'initiative Un Village, Un Produit sur la base de l'« Initiative de développement pour le commerce », avec les mesures d'aide pour améliorer l'accès des produits africains au marché japonais, par les moyens ci-dessous.

- Consultation en matière de produits africains
- Envoi de spécialistes du Japon en Afrique
- Invitation de personnes africaines concernées par les études de marché
- Organisation de séminaires d'affaires
- Aide à l'organisation d'expositions spéciales d'entreprises africaines au Japon

En 2008, un nouveau cadre général a été créé sous le nom « Accès Japon ! Mécanisme d'introduction des produits africains sur le marché japonais ». C'est dans ce cadre qu'a été réalisée, en 2009, une foire de produits africains pour 392 produits originaires de 22 pays, ce qui a permis d'évaluer les perspectives d'exportation pour la vente au Japon et d'identifier les points à améliorer pour les produits. Les produits très appréciés furent les articles de verre, les huiles essentielles, les produits cosmétiques naturels, les fruits séchés et autres produits naturels. Le résultat de l'évaluation a fait l'objet d'un retour d'expérience auprès des pays africains, et une aide a été apportée dans le cadre des projets de la JETRO dans le cas des produits les plus prometteurs.¹¹

Les autres réalisations comprennent l'organisation du séminaire « JETRO Affaires africaines » sur l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria, sont la tenue d'un « Marché Un Village, Un Produit » à l'aéroport de Narita et à l'aéroport international du Kansai, une exposition de produits « Un Village, Un Produit » au Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie et au Ministère des Affaires extérieures, la vente de tels produits dans les petites épiceries de quartier, et l'organisation de stages. En ce qui a trait à l'aide fournie pour exposer à la FOODEX, la plus grande exposition alimentaire en Asie, depuis la TICAD cette aide est axée tout particulièrement sur les entreprises africaines : 24 ont participé à l'exposition en 2010, 29 en 2011, et 21 en 2012.

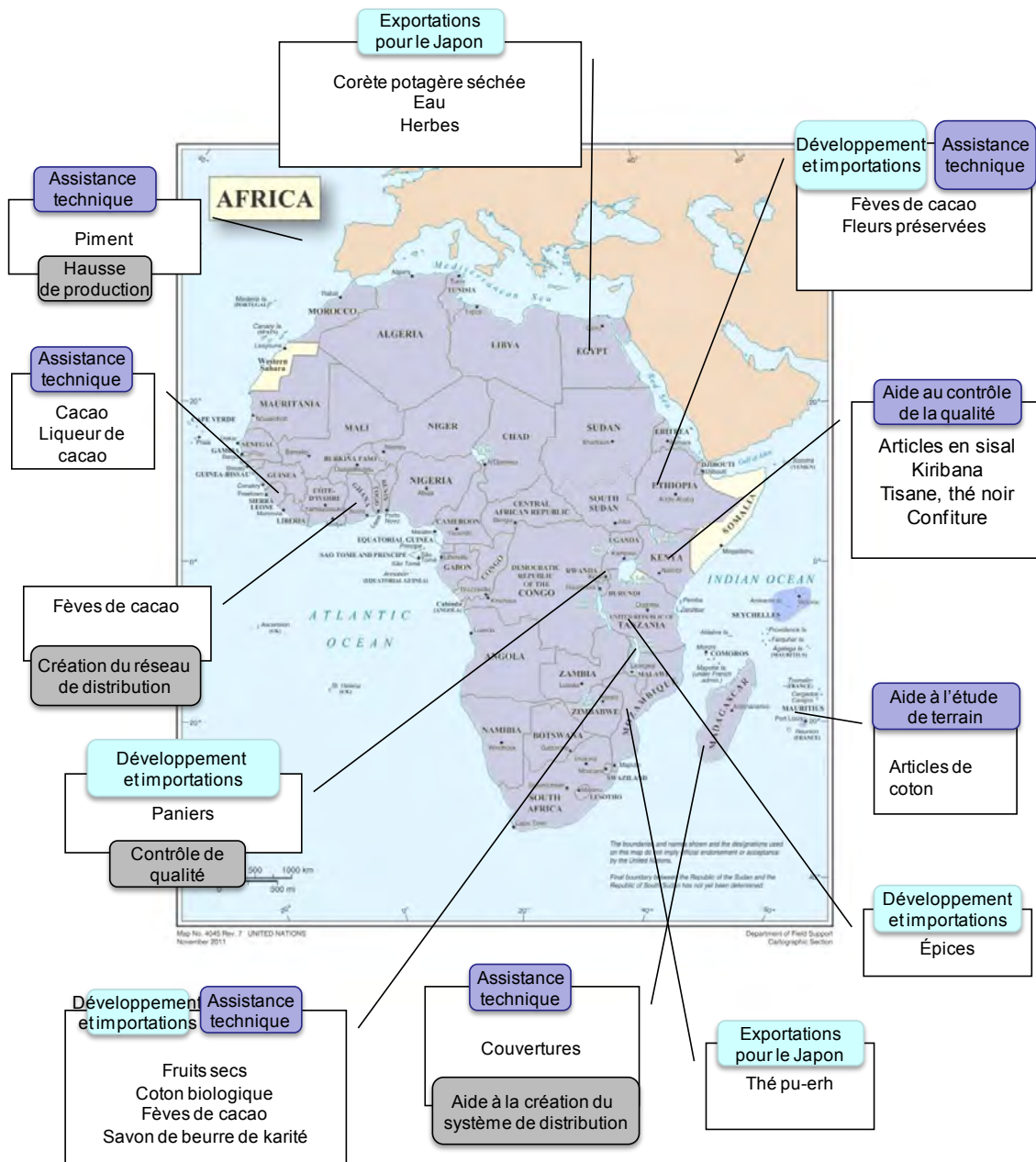
ii) JETRO : Projets pilotes de développement et d'importations

La JETRO invite les entreprises japonaises à présenter des projets de développement et

¹¹ Foire de la JETRO pour le développement d'un marché japonais pour les produits d'Afrique, afin de soutenir les affaires africaines (avril 2009), http://www.jetro.go.jp/world/africafirstline/support/export_promotion/project_01.html

d'importation de produits des pays en voie de développement, et tout particulièrement des pays africains et des pays les moins avancés). Elle offre aux projets retenus une aide maximale de 5 millions de yens pour la couverture des frais de voyage d'affaires, frais de développement/amélioration des produits, frais d'importation d'échantillons, etc. Elle fournit aussi de l'information locale via son réseau de bureaux à l'étranger. (Les projets sélectionnés sont présentés dans le tableau ci-dessous).

Figure/Tableau5-5 Projets pilotes de développement et d'importation sélectionnés



* Les projets de plusieurs années figurent l'année de leur sélection dans le tableau.

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web de la JETRO

iii) Grappes industrielles villageoises (Ministère des affaires extérieures/ONUDI)

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures) et l'ONUDI, comme moyen de croissance économique et de réduction de la pauvreté, ont proposé des mesures d'aide au développement et à l'application d'un nouveau programme d'assistance technique intitulé « Grappes industrielles villageoises ». En 2009-2010, ils ont donné 565 000 dollars à l'Éthiopie et à l'Ouganda. En 2009, ils ont entrepris l'étude comparative de la « méthodologie de l'ONUDI en matière de mise en relation des activités commerciales avec des grappes » destinée aux micro-, petites et moyennes entreprises, à l'approche japonaise « Un village, Un produit ».¹²

⑤ Autres

i) Recherche sur le genre et les transferts de fonds

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures), le PNUD et l'INSTRAW ont proposé des mesures d'aide à la recherche sur le genre et les transferts de fonds, sur le renforcement des capacités, et pour la promotion de l'utilisation efficace des transferts de fonds pour le développement local.

En 2008, dans le cadre du projet « Genre et transferts de fonds » (projets de développement local tenant compte du genre), ils ont collecté et analysé les résultats d'études sur les projets au Lesotho, au Sénégal et au Maroc. Cette étude a mis en évidence l'importance des transferts de fonds et des flux migratoires pour les femmes en milieu rural et leurs collectivités, ainsi que le fait que la plupart des foyers utilisent les envois mensuels de fonds pour l'alimentation, le logement, le transport, l'éducation et les soins de santé.¹³ Les études des pays respectifs ont permis d'appréhender les situations particulières et d'obtenir certaines indications, par exemple sur l'impact considérable de la propagation mondiale du virus HIV/SIDA sur l'utilisation des transferts de fonds et sur le fardeau des habitants pour les soins aux malades, au Lesotho. Un espace de travail commun avait été aménagé pour réviser les informations et effectuer des ajustements, mais le projet a pris fin en 2009.¹⁴

(2) Encouragement des investissements étrangers

La Promotion et l'expansion du commerce est le deuxième élément du volet « Accélération de la croissance : commerce, investissements et tourisme » qui constitue un des cinq piliers du « Plan d'action de Yokohama » ; le Tableau 5-6 résume les mesures d'aide prises par le gouvernement

¹² <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000274.html>

¹³ Site Web UN Women : <http://www.un-instraw.org/en/grd/general/remittances-and-development.html>

¹⁴ <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000036.html>

japonais et les organisations concernées, et les réalisations à ce sujet sont présentées en détails aux points ① à ⑤.

Figure/Tableau5-6 Encouragement des investissements étrangers par le gouvernement du Japon

	Plan d'action de Yokohama	Partenaire de mise en œuvre	Mesures d'aide proposées
1	Généralités	Gouvernement du Japon	<ul style="list-style-type: none"> • Doublement des investissements directs du Japon en Afrique d'ici 2012
2	Amélioration de l'environnement d'investissement / Établissement d'une plateforme	Gouvernement du Japon / JETRO / JBIC	<ul style="list-style-type: none"> Aide à l'aménagement du cadre juridique et de l'environnement d'investissement · Création et promotion d'une plateforme de collecte d'informations et de discussions sur le climat des affaires en Afrique · Contribuer à l'atteinte du développement autonome d'une industrie locale compétitive et à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et de la gestion économique
3	Coopération Public-Privé / Investissement et financement, utilisation de l'assurance commerce et investissement	JBIC/NEXI	<ul style="list-style-type: none"> · Promotion des investissements pour l'Afrique avec les fonds publics · Financement des investissements et utilisation active de l'assurance commerce et investissement · Renforcement de la coopération Public-Privé pour l'expansion des bonnes pratiques à responsabilité sociale des entreprises · Programme d'affaires durables (GSB : Growing Sustainable Business)
4	Amélioration de la gouvernance de l'économie et des entreprises	Gouvernement du Japon	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcer la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises des pays africains via l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique
5	Autres	Gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures et Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie)	<ul style="list-style-type: none"> · Début d'un cadre de discussions bilatérales comprenant un cadre juridique bilatéral appelé Traité d'investissements bilatéraux (BIT), pour améliorer le climat des affaires.

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web du Ministère des Affaires extérieures

① Doublement des initiatives globales et investissements directs en matière d'encouragement des investissements étrangers

À la fin de 2011, les investissements directs en Afrique atteignaient quelque 6,2 milliards de dollars

US (moyenne sur cinq ans). Le gouvernement du Japon s'étant donné pour objectif de doubler les 3,2 milliards de dollars d'investissement pour l'Afrique d'ici 2012, cet objectif a été grandement dépassé (voir des exemples d'investissement d'entreprises japonaises à la section 5-5).

② Amélioration de l'environnement d'investissement / Établissement d'une plateforme

i) Création et promotion d'une plateforme de collecte d'informations et de discussions sur le climat des affaires en Afrique

Le gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures), la JETRO et la JBIC, pour soutenir la mise en place d'un système juridique et de l'environnement d'investissement, ont proposé de créer une plateforme de collecte d'informations et de discussions sur le climat des affaires en Afrique ; outre la publication d'informations par la JETRO, des rencontres de discussions commerciales, séminaires et symposiums sont organisés (voir l'Annexe pour plus de détails).

③ Coopération Public-Privé / Investissement et financement, utilisation de l'assurance commerce et investissement

i) Utilisation des fonds publics pour la promotion des investissements pour l'Afrique

La JBIC propose d'utiliser des fonds publics pour promouvoir les investissements pour l'Afrique. Elle a créé un « Fonds d'aide au doublement des investissements pour l'Afrique » (Facility for African Investment) afin de financer les travaux, de garantir le financement privé et de financer dans la devise locale. Pour les cinq années suivant sa création, ce fonds devait apporter une aide financière s'élevant à un total de 2,5 milliards de dollars. Par ailleurs, la décision a été prise d'augmenter jusqu'à 2,9 milliards le montant de ce fonds d'ici 2012.

Le 1^{er} juillet 2008, un Bureau africain a été créé en vue d'assurer l'apport de cette aide financière à l'Afrique pour un montant total de 2,5 milliards de dollars en cinq ans.

Depuis la TICAD IV de 2008, la JBIC a approuvé de l'aide pour un montant total de plus de 1,3 milliard de dollars (en date de 2009). En 2008, pour l'aménagement d'un réseau électrique en Afrique du Sud et pour un projet d'exploitation du gaz naturel en Égypte ; et en 2009 pour l'aide au financement et au commerce à la Standard Bank of South Africa Limited.¹⁵

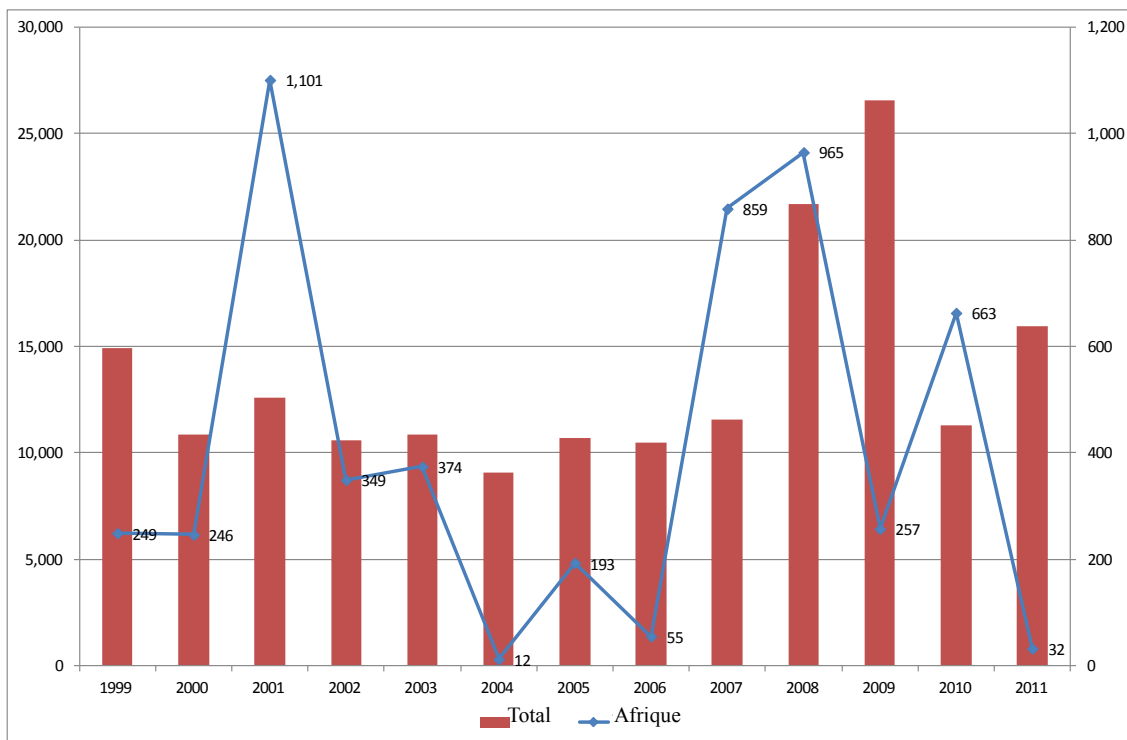
La yens pour l'année fiscale 2011.

Figure/Tableau5-7 présente l'évolution du montant des nouveaux financements réalisés par la JBIC¹⁶. Le montant des nouveaux financements pour l'Afrique ne représente qu'une petite part de l'ensemble des financements réalisés, s'étant limité à 3,2 milliards de yens pour l'année fiscale 2011.

¹⁵ <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000042.html>

¹⁶ Le montant total de ces financements comprend le financement des exportations, importations et investissements, le crédit non affecté et les garanties.

Figure/Tableau5-7 Financements réalisés par la JBIC (unité : 100 millions de yens)



* Ces chiffres étant arrondis, les montants diffèrent parfois de ceux du rapport annuel.

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. à partir des rapports annuels de la JBIC

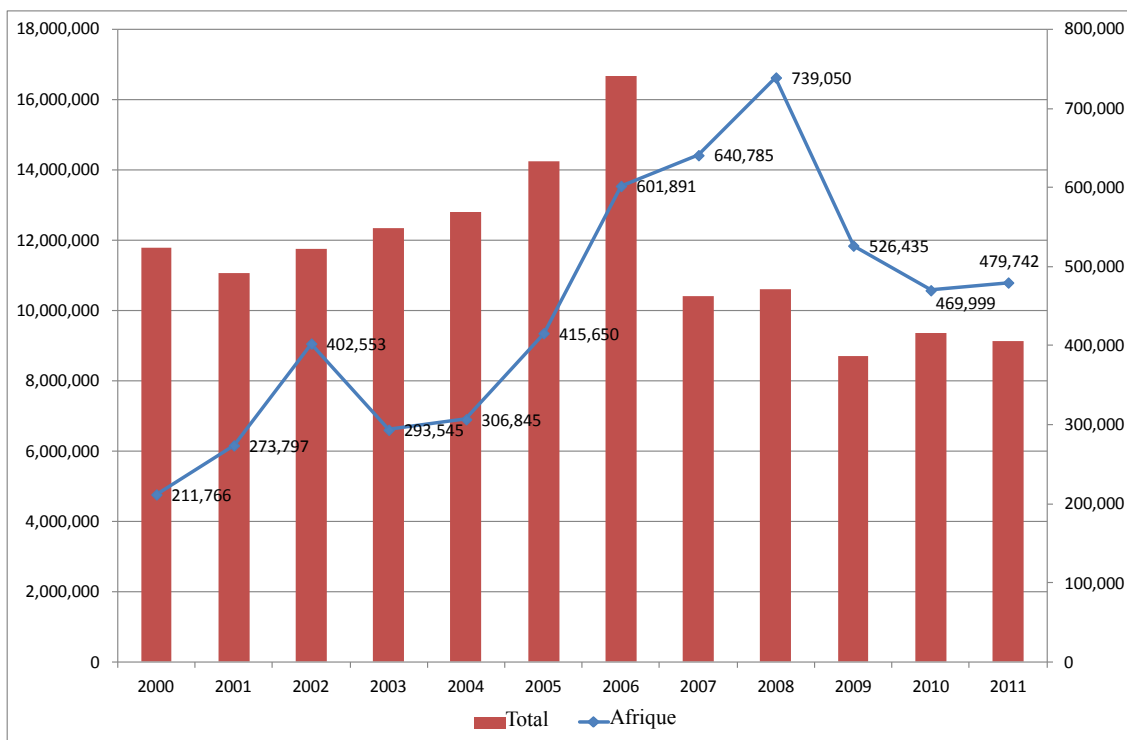
ii) Financement des investissements et utilisation active de l'assurance commerce et investissement

La NEXI (Nippon Export and Investment Insurance) et l'ICIEC (Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation) ont signé un mémorandum pour l'utilisation active du financement des investissements et de l'assurance commerce et investissement. En mai 2008, la NEXI et l'ICIEC ont signé un mémorandum sur la coopération à la réassurance, et, sur la base de ce mémorandum, poursuivent actuellement les discussions en vue de signer un accord de réassurance.¹⁷

La Figure/Tableau5-8 présente l'évolution du montant des assurances commerce pour l'Afrique accordées par la NEXI. En 2009 et 2010 ce montant était inférieur à celui de l'année précédente, mais dans l'ensemble on peut dire que le montant suit une tendance à la hausse depuis 2004.

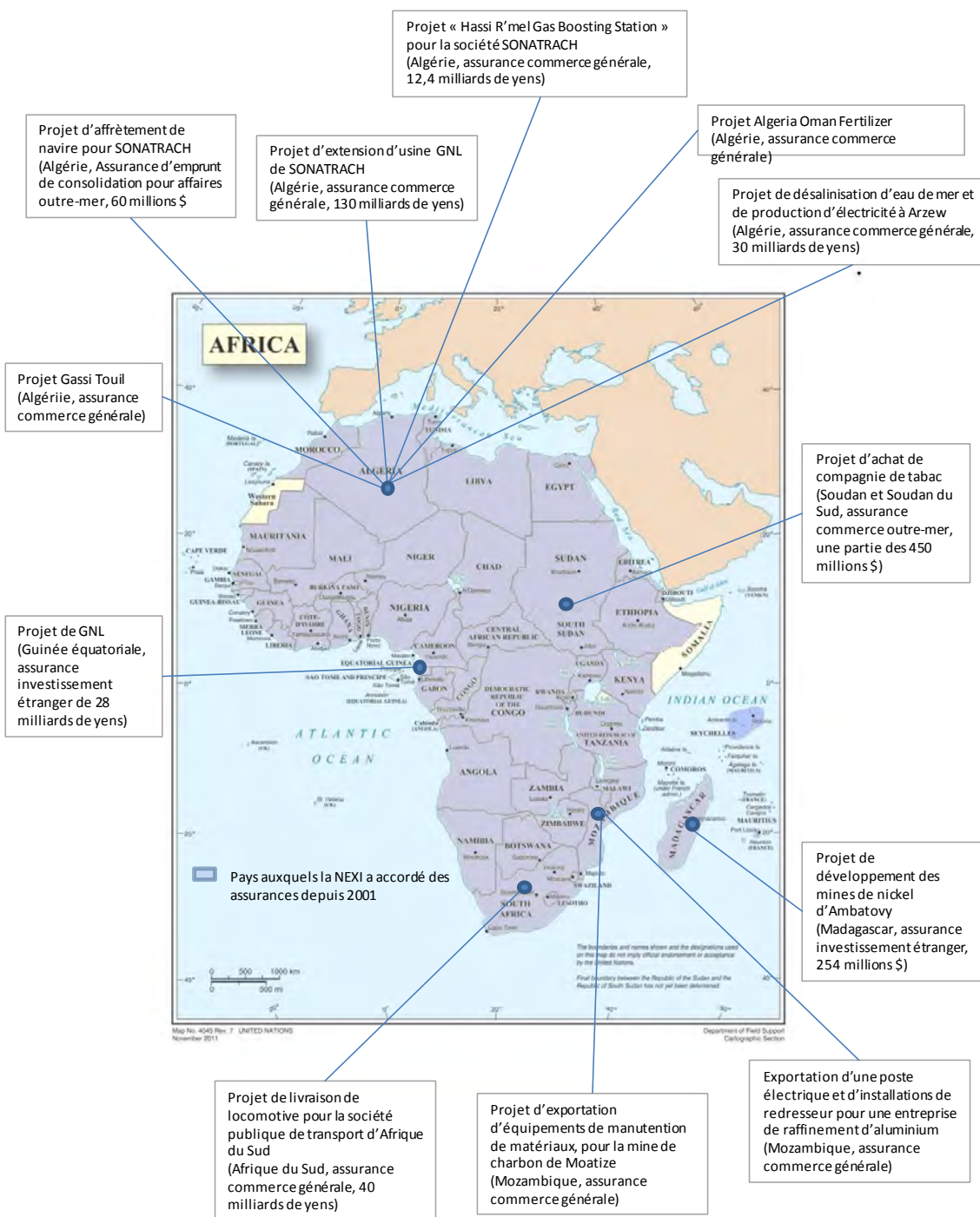
¹⁷ <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000044.html>

Figure/Tableau5-8 Évolution du montant des assurances commerce pour l'Afrique accordées par la NEXI (unité : millions de yens)



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. à partir des rapports annuels de la NEXI

Figure/Tableau5-9 Assurances accordées par la NEXI (liste partielle)



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. à partir des rapports annuels de la NEXI

En matière de financement des investissements et d'utilisation active de l'assurance commerce et investissement, la JBIC et l'IFC préconisent la coopération sur la base du mémorandum, tout spécialement pour le renforcement des effets du FAI (Facility for African Investment) ; en 2009, la JBIC et l'IFC se sont rencontrées à plusieurs reprises pour discuter de l'élaboration d'un projet d'entente.¹⁸

iii) Généralisation des bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises au moyen des fonds publics

Pour coordonner efficacement les fonds publics et privés, et pour inciter le partenariat public-privé à généraliser les bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises au moyen des fonds publics, le gouvernement du Japon a proposé d'établir des mécanismes permettant à l'APD de compléter les activités du secteur privé contribuant au développement de l'Afrique.

En 2008, en tant que nouvelles mesures de renforcement de la coopération avec les entreprises japonaises, il a annoncé le « Partenariat public-privé pour accélérer la croissance dans les pays en développement », puis reçu de la part d'entreprises privées une vingtaine de suggestions/propositions de projets de partenariat avec l'APD. Avec l'annonce du lancement d'une étude préparatoire pour des infrastructures portuaires et de transport au Ghana et en Tanzanie, la JICA et la JETRO ont coopéré en tenant compte également de la possibilité que cela contribue à la promotion des investissements directs par les entreprises japonaises.

Le « Partenariat public-privé pour accélérer la croissance dans les pays en développement » s'est poursuivi en 2009 ; des réunions des groupes de travail locaux de l'APD avec une participation accrue des entreprises japonaises locales ont été tenues en Tanzanie, en Afrique du Sud, au Botswana, en Angola, au Mozambique, au Zimbabwe et au Sénégal. Par ailleurs, le recours pratique au Grassroot Grant Program (Programme de bourses populaires) a été encouragé afin de promouvoir la coopération entre l'ONG et les activités de responsabilité sociale (RSE) et affaires BOP des entreprises locales japonaises.¹⁹ Mentionnons aussi l'envoi d'une mission de professionnels des secteurs public et privé, et la réalisation du programme de délégués pour la promotion des investissements (pour plus de détails, voir l'Annexe).

Le « Partenariat public-privé pour accélérer la croissance dans les pays en développement » a pour pilier le recours à des méthodes efficaces d'accélération de la croissance : réduction des coûts et

¹⁸ Ministère des affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000044.html>

¹⁹ Ministère des affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000045.html>

risques associés aux activités des pays en voie de développement par la coopération avec les fonds publics tels que l'ADP, et effets sur le développement (emploi, technologie, promotion du commerce et des investissements) d'une envergure que ne permet pas d'atteindre l'APD seule, notamment par l'aménagement d'infrastructures publiques avec participation du secteur privé).

iv) Promotion des affaires entre les pays africains et les entreprises japonaises par le Programme d'affaires durables (GSB : Growing Sustainable Business)

Le gouvernement du Japon soutient le programme GSB par un fonds de partenariat Japon/PNUD. Le programme GSB met en œuvre plus de 50 projets dans plus de 15 pays depuis 2003 ; soutenu par le PNUD, il consiste en investissements du secteur privé contribuant à la fois aux affaires, à la réduction de la pauvreté et au développement durable, ainsi qu'à l'établissement de modèles d'affaires qui mènent à une amélioration de l'image des entreprises. Il vise un vaste éventail de secteurs : agriculture, eau, énergie, communications, services financiers et industrie de la fabrication. En partenariat avec plus de 75 entreprises allant des multinationales aux PME, il conduit à des investissements directs dont l'ampleur varie de 10 000 à 4 millions de dollars US.²⁰

Le programme GSB Mozambique se poursuit depuis 2008, et en 2009 un programme local était en cours de réalisation en collaboration avec Mitsui & Co., Ltd. (une des grandes maisons de commerce japonaises).

Études de cas

Village du millénaire Chibuto (développement de méthodes adéquates d'exploitation de l'énergie solaire)

Avec la collaboration de la grande société de commerce japonaise Mitsui & Co., Ltd., on développe au village du millénaire Chibuto des méthodes d'exploitation adéquates de l'énergie solaire afin de soutenir la production agricole et le système d'irrigation de cette localité.

Les bénéficiaires directs sont les 342 cultivateurs qui appartiennent à la coopérative agricole de la ferme expérimentale au village du millénaire Chibuto. Les projets et sont élaborés et inspectés grâce aux quelque 2 millions de dollars US investis par Mitsui et au financement fourni par le PNUD.

Le PNUD apporte aussi un soutien sur place aux projets (y compris une assistance technique concernant le programme GSB et le financement commun).

Les secteurs stratégiques importants de cette aide sont les suivants : renforcement des capacités locales pour la culture des produits de subsistance et des produits de troc, établissement d'un système d'irrigation pour le développement de moyens de subsistance durables, et transfert de technologie en matière de production agricole.²¹

Source : site Web du Ministère des Affaires extérieures

²⁰ Bureau du PNUD au Japon, Programme de formation d'affaires durables, http://www.undp.or.jp/private_sector/gsb.shtml

²¹ Ministère des affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000049_1.html

④ Amélioration de la gouvernance de l'économie et des entreprises

i) Initiative NEPAD-OCDE d'investissement pour l'Afrique

Le gouvernement du Japon, de 2005 à 2007, a offert une contribution de 600 000 euros aux initiatives d'investissement pour l'Afrique prises par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et par l'Organisation de Développement et de Coopération Économique (OCDE). Cette contribution s'est élevée à 200 000 euros en 2008, et à 100 000 euros en 2009 (aide prolongée pour trois ans de 2009 à 2011).

Par ailleurs, en novembre 2009 il a soutenu l'Initiative NEPAD, notamment en participant activement comme un des pays présidents de la table ronde annuelle de hauts fonctionnaires et de spécialistes organisée à Johannesburg.²²

⑤ Autres

i) Lancement d'un cadre de discussions bilatérales

Le gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures/Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) a lancé un cadre de discussions bilatérales comprenant un cadre juridique bilatéral, appelé Traité d'investissements bilatéraux (TBI), pour l'amélioration du climat des affaires.

En décembre 2008, une conférence stratégique sur les investissements étrangers, pour l'échange d'opinions avec des organisations économiques sur des sujets tels que les négociations de TBI avec les pays et régions, y compris l'Afrique. La deuxième conférence stratégique sur les investissements a eu lieu en septembre 2009. On y a discuté des possibilités des négociations de TIB avec les pays et régions, y compris l'Afrique, en tenant compte de l'opinion des organisations économiques.²³

Suite à l'augmentation rapide des investissements directs étrangers dans le monde, le nombre de TIB conclus dans le monde a aussi augmenté rapidement à partir des années 1990, à raison de plus ou moins cent pour l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Chine, d'une quarantaine pour les États-Unis, mais de seulement 28 pour le Japon (en date de la fin 2010). Parmi les 127 TBI conclus par la Chine, 45 l'ont été avec des pays africains, alors que le Japon n'a qu'un seul TBI en vigueur, celui de l'Égypte conclu en 1978. Des négociations sont actuellement en cours avec l'Algérie, l'Angola et le Mozambique pour la conclusion de TIB.

²² Ministère des affaires extérieures, rapport de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000040.html>

²³ Ministère des affaires extérieures, rapport de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000051.html>

Le document intitulé « De l'utilisation stratégique des traités d'investissements bilatéraux » (émis par le Ministère des affaires extérieures en juin 2008) indique que, dans le contexte de la hausse de la compétition internationale pour les ressources et l'énergie, les pays africains peuvent devenir l'objet de TBI en tant que pays producteurs de ressources (pétrole, gaz naturel, métaux rares, etc.) et comme bases de d'implantation locale.

(3) Aide au développement du secteur privé

L'aide au développement du secteur privé est le troisième élément du volet « Accélération de la croissance : commerce, investissements et tourisme » qui constitue un des cinq piliers du « Plan d'action de Yokohama » ; le Tableau 5-10 résume les mesures d'aide proposées par le gouvernement japonais et les organisations concernées, et les réalisations à ce sujet sont présentées en détails aux points ① à ④.

Figure/Tableau5-10 Aide du gouvernement japonais au développement du secteur privé

	Plan d'action de Yokohama	Partenaire de mise en œuvre	Mesures d'aide proposées
1	Stratégie de développement industriel basée sur l'expérience asiatique	Gouvernement du Japon (Ministère des affaires extérieures) / JICA / ATOS	Offre d'aide à l'élaboration d'une stratégie de développement industriel pour les pays africains, et d'assistance technique à la hausse du développement industriel
2	Assistance technique sur l'effet des technologies de l'information et des communications (TIC)	Gouvernement du Japon (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie/Ministère des Affaires intérieures et des Communications)	<ul style="list-style-type: none"> · Aide au développement des ressources humaines et des dispositifs de propriété intellectuelle des pays africains, pour le développement autonome d'une industrie locale compétitive et pour l'amélioration de l'environnement d'investissement · Aide à la hausse du niveau de connaissances spécialisées en matière d'introduction de la télédiffusion numérique terrestre dans les pays africains
3	Expansion de l'aide au développement des PME et de l'industrie locale	Gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures)	<ul style="list-style-type: none"> · Aide au soutien financier des PME et de l'industrie locale · Aide au développement des PME et de l'industrie locale
4	Offre d'assistance technique et financière pour la promotion de l'utilisation autonome de l'énergie et des ressources naturelles	Gouvernement du Japon (Ministère des Affaires intérieures et des Communications)	<ul style="list-style-type: none"> · Offre d'assistance technique et d'aide financière pour la promotion de l'industrie de l'énergie et de l'industrie minière · Coopération en matière de télédétection des ressources minérales dans la SADC (Southern African Development Community) · Coopération en matière d'exploration et de développement des ressources en charbon

Source : site Web du Ministère des Affaires extérieures

① Stratégie de développement industriel basée sur l'expérience asiatique

i) Réalisation d'un programme de stages en développement du secteur privé pour 1 500 stagiaires

Parmi les mesures d'aide du gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures) figure l'offre d'une assistance technique pour la hausse du développement industriel et pour l'élaboration de politiques stratégiques de développement industriel dans les pays africains. Afin d'améliorer la productivité des entreprises prometteuses, la compétitivité de production en termes de qualité/prix et les compétences d'affaires des salariés, il a haussé à 1 500 le nombre de stagiaires pour ses programmes de stages en matière de développement du secteur privé en Afrique.

En 2008, 533 personnes ont participé aux divers stages et séminaires de la JICA en développement du secteur privé (stages au Japon, stages locaux, stages dans un pays tiers). Il y a eu un total de 1 033 participants en 2009, et de 117 participants en 2010, pour un total de 1 683 participants en trois ans.²⁴

ii) Réalisation d'activités de stages pour promouvoir l'harmonisation du commerce et des investissements dans les pays africains

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures) et l'AOTS (Association des techniciens stagiaires outre-mer)²⁵ réalisent des activités de stages dans le cadre de l'aide technique pour la hausse du développement industriel et l'élaboration de politiques stratégiques de développement industriel dans les pays africains.

En 2008, l'AOTS a réalisé des stages au Japon et outre-mer pour 90 stagiaires. En 2009, deux programmes de stage (un au Japon et l'autre outre-mer) pour 41 stagiaires ont été réalisés. Le nombre de stagiaires fut de 40 en 2010, puis en 2011 il fut augmenté à 103, trois programmes de stages étant réalisés. En outre des stages ont été réalisés en Afrique du Sud pour 30 participants en 2008, et pour 112 participants en 2009.

② Assistance technique sur l'effet des technologies de l'information et des communications (TIC)

i) Fonds fiduciaire OMPI

Afin de promouvoir le développement autonome d'une industrie locale compétitive et d'améliorer

²⁴ Ministère des affaires extérieures, rapport de suivi de la TICAD V, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000052.html>

²⁵ En mars 2012, l'AOTS a fusionné avec la JODC (Japan Overseas Development Corporation) pour former la HIDA (Overseas Human Resources and Industry Development Association).

l'environnement d'investissement, le gouvernement du Japon offre de l'aide au développement des ressources humaines et des dispositifs de propriété intellectuelle des pays africains. Dans ce cadre, le Japon fournit à l'OMPI une contribution volontaire annuelle de 1,1 million de francs suisses depuis 2008. En 2009, après l'approbation du programme de l'OMPI, il a envoyé les fonds (1,1 million de francs suisses) au bureau de l'OMPI.

De plus, il a créé un nouveau fonds d'aide au développement des capacités en matière de propriété intellectuelle en Afrique et dans les pays les moins avancés. Ce fonds a servi à organiser un « Séminaire sur les expériences réussies combinant la propriété intellectuelle et les affaires » en Afrique du Sud (des membres concernés du gouvernement de 43 régions d'Afrique y ont participé). En novembre 2009, le « Programme d'étude au Japon sur l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle » s'est tenu à Tokyo. En outre, le gouvernement du Japon, par le biais de l'OMPI, fournit des équipements de communication, offre des bourses d'étude et élabore des programmes d'aide aux activités de stages.²⁶

ii) Envoi de spécialistes au séminaire sur la télédiffusion numérique terrestre

Le Ministère des Affaires intérieures et des Communications a envoyé deux spécialistes (respectivement du Ministère des Affaires intérieures et des Communications et de la chaîne publique de télédiffusion NHK) au séminaire sur la télédiffusion numérique terrestre au Mozambique, pour soutenir la hausse du niveau des connaissances spécialisées en matière d'introduction de la télédiffusion numérique terrestre dans les pays africains (année fiscale 2009). Outre le Mozambique, des cadres dirigeants et des annonceurs de chaînes de radiotélévision de la Guinée-Bissau, du Zimbabwe, du Botswana, de l'Angola, du Kenya, de Sao Tomé-et-Principe et du Cap Vert ont également participé à ce séminaire réalisé pour hausser le niveau des connaissances techniques en matière d'introduction de la télédiffusion numérique terrestre dans les pays d'Afrique.²⁷

③ Expansion de l'aide au développement des PME et de l'industrie locale

i) Initiatives communes pour le développement du secteur privé en Afrique (EPSA)

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures), pour soutenir l'aide financière aux PME et à l'industrie locale, offre de renforcer sa contribution à l'EPSA par une aide sous forme de prêt d'ADP (500 millions de dollars).

²⁶ Ministère des Affaires extérieures, rapport de suivi de la TICAC IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000055.html>

²⁷ Ministère des Affaires extérieures, rapport de suivi de la TICAC IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000266.html>

L'EPSA for Africa a été annoncé en juin 2005 en tant qu'initiative commune du groupe de la Banque africaine de développement et du gouvernement du Japon pour le développement du secteur privé en Afrique, avec pour pilier le FAPA (Fonds d'Assistance au secteur Privé Africain). Pour l'année fiscale 2006, le gouvernement du Japon a accordé pour la première fois un prêt d'ADP (aide générale non affectée) de 11,5 milliards de yens à des organisations internationales de financement du développement et à la Banque africaine de développement, pour le « financement de l'aide au secteur privé dans le cadre d'initiatives communes pour le secteur privé africain »²⁸ dans le cadre de l'Initiative EPSA.

Dans le suite de cette initiative, en 2008 le Plan d'action de Yokohama propose l'octroi d'environ 33 milliards de dollars US en prêts d'ADP, dont 275 millions sont déjà remis par la JICA à la Banque africaine de Développement (réalisation d'aide aux PME). En 2009, 17 sous-projets (dont 5 pour des PME) sont acceptés. De plus, des projets d'assistance technique aux PME et des projets de renforcement des capacités via le FAPA sont acceptés, pour 3,6 millions de dollars US en 2008, et 4,9 millions de dollars US en 2009)²⁹.

ii) Formation professionnelle promouvoir l'emploi des jeunes

Le gouvernement du Japon (Ministère des Affaires extérieures), pour soutenir le développement de l'industrie locale, apporte une aide de 5 millions de dollars en 2008 à la formation pour la promotion de l'emploi pour les jeunes, par le biais de l'ONUDI. L'ONUDI, qui offre des formations et développe les compétences pour la promouvoir l'emploi des jeunes, a poursuivi en 2009 l'application de programmes de formation et de développement d'affaires par les jeunes (voir l'Annexe pour plus de détails).

④ Énergie et ressources naturelles

i) Exploration par la technologie de télédétection (analyse d'images satellites)

Le gouvernement du Japon (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) et la JOGMEC proposent des mesures d'aide sous la forme d'assistance technique et de soutien financier pour la promotion de l'industrie de l'énergie et de l'industrie minière.

En 2008, la JOGMEC a décidé de financer d'environ 6 milliards de yens l'exploration pétrolière au Ghana. En 2009, elle a décidé de financer l'exploration pétrolière au Gabon. Elle prévoyait

²⁸ Il s'agit d'accorder des fonds de financement (prêts en deux temps) pour favoriser le développement du secteur privé local, une croissance économique entraînée par le secteur privée, et la réduction de la pauvreté.

²⁹ <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000057.html>

commencer les essais de forage à partir de 2011³⁰.

Elle a aussi créé un Centre de télédétection géologique au Botswana (ouvert le 28 juillet), pour le transfert des technologies de traitement d'images satellites et d'échantillonnage dans les régions prometteuses, par exploration au moyen de techniques de télédétection (analyse d'images satellites) de fine pointe. En 2008, elle a réalisé un stage de formation pour cinq employés du Service d'études géologiques du Botswana. Ce stage de formation a été offert à 14 personnes du Mozambique en 2009, à 14 personnes de l'Angola, du Malawi et de la Tanzanie en 2010, à 5 personnes du Lesotho en 2011, et à 5 personnes du Swaziland en 2012³¹.

En 2008, la mission commune de promotion du commerce et des investissements pour l'Afrique a invité le Mozambique, le Madagascar et l'Afrique du Sud à participer au projet. En 2009, la JOGMEC a organisé des séminaires auxquels ont assisté 90 participants des pays suivants: Botswana, Zambie, Mozambique, Afrique du Sud, Namibie, Tanzanie, Malawi, République du Congo, Zimbabwe, Lesotho et Angola. En 2010, une cinquantaine de personnes (originaires de neuf pays d'Afrique invités), ont participé à ces séminaires organisés en collaboration avec la SADC, bénéficiaire de l'aide du gouvernement du Japon. De même, une cinquantaine de personnes (de 10 pays d'Afrique) ont participé en 2011, et une soixantaine (de huit pays d'Afrique) en 2012. Des ateliers théoriques et pratiques en télédétection et en système d'information géographique sont aussi organisés chaque année pour les ingénieurs des pays de la SADC ; 20 personnes y ont participé en 2009, 23 en 2010, 16 en 2011 et 17 en 2012. Depuis 2011, un concours est organisé pour l'analyse des problèmes propres aux pays participants, afin de maintenir et hausser le niveau technique des stagiaires. À partir de 2012, un membre du Service d'études géologiques du Botswana, qui a participé comme stagiaire au premier volet du projet remplit le rôle d'instructeur ; les bases de la diffusion future des résultats du transfert de technologie en Afrique sont ainsi graduellement mises en place. La compétition de 2012 comporte la résolution d'un même problème où les pays participants opposent leur maîtrise des technologies de base en analyse d'images satellite, ainsi qu'un thème libre où ils s'affrontent, en termes de maîtrise générale des techniques d'analyse, en choisissant eux-mêmes la région à analyser et la méthode d'analyse.

Les analyses d'images satellite et les études de terrain se poursuivent depuis 2009. Des analyses communes sont effectuées : en 2009 avec le Service d'études du Botswana ; en 2010 avec ceux du Botswana, de la Zambie et du Mozambique ; en 2011 avec ceux du Botswana, du Malawi, de l'Angola, de la Namibie et du Mozambique ; et en 2012 avec ceux du Botswana, du Malawi, de

³⁰ Communiqué de la JOGMEC, 26 août 2009

http://www.jogmec.go.jp/news/release/docs/2009/pressrelease_090826.pdf

³¹ Ces chiffres sont basés sur le communiqué de la JOGMEC du 28 juillet 2009 et sur la documentation fournie par la JOGMEC, http://www.jogmec.go.jp/news/release/docs/2008/pressrelease_080728.pdf

l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie³².

ii) Assistance à l'exploration et au développement des ressources en charbon

En tant qu'assistance à l'exploration et au développement des ressources en charbon, le gouvernement du Japon (Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie) et la NEDO (New Energy and Industrial Technology Development Organization) collectent de l'information fondamentale sur le volume des dépôts de charbon, la qualité du charbon, les infrastructures, etc., et soutient l'exploration minière et le développement minier des entreprises japonaises.

En 2009, ils ont échangé des opinions avec les gouvernements et organisations concernées du Botswana et du Mozambique, ont visité des mines, etc. (envoi d'une mission publique-privée sur le charbon). Ils ont aussi réalisé une étude préliminaire au Botswana sur l'offre et la demande de charbon, sur les tendances du développement, sur le volume des réserves de charbon (étude des structures géologiques outre-mer), apporté de l'aide aux travaux d'exploration minière et de développement minier par les entreprises japonaises au Mozambique (étude de potentiel de développement minier outre-mer), et réalisé une étude dans le sud-est de l'Afrique (Afrique du Sud et Mozambique) pour la hausse du niveau de l'exploitation du charbon outre-mer, étude portant sur l'état de développement des ressources de charbon et sur le potentiel d'exportation.³³ En outre, d'août 2011 à février 2012, la NEDO a réalisé une étude au Mozambique sur l'état des ressources en charbon et sur l'état d'aménagement des infrastructures dans ce pays, ainsi que sur le potentiel d'exportation des ressources en charbon vers le Japon.³⁴ Par ailleurs, suite à l'amendement de la loi, la juridiction des projets liés au charbon est passée de la NEDO à la JOGMEC.

(4) Promotion du tourisme

La Promotion du tourisme est le quatrième élément du volet « Accélération de la croissance : commerce, investissements et tourisme » qui constitue un des cinq piliers du « Plan d'action de Yokohama » ; le Tableau 5-11 résume les mesures d'aide prises par le gouvernement japonais et les organisations concernées.

³² Basé sur le site Web de la JOGMEC et sur la documentation fournie par la JOGMEC
http://www.jogmec.go.jp/jogmec_activities/financial_oil/major_project/major_project03.html

³³ Ministère des Affaires extérieures, rapport de suivi sur la TICAD IV,
<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000278.html>

³⁴ Étude de la JOGMEC, 2012 (en japonais)
<http://coal.jogmec.go.jp/result/docs/066.pdf>

Figure/Tableau5-11 Promotion du tourisme

	Plan d'action de Yokohama	Partenaire de mise en œuvre	Mesures d'aide proposées
1	Encouragement des initiatives relatives aux contraintes en matière d'ordre public, d'accueil des touristes, d'infrastructures et d'aspects environnementaux, en vue du développement du tourisme dans les pays africains.	JICA	En collaboration avec le Centre de stages en tourisme régional africain, réalisation d'un projet de renforcement des capacités comprenant un programme de stages et l'envoi de spécialistes
2	À l'occasion de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, aide à la promotion du tourisme à long terme par la tenue de foires touristiques, etc.	Gouvernement du Japon (Ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme / Ministère des Affaires extérieures)	En tenant compte de la tenue de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, saisir l'occasion d'organiser des événements tels que des foires touristiques, et lancer des initiatives de promotion du tourisme à long terme

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web du Ministère des Affaires extérieures du Japon

① Initiatives pour le développement du tourisme

Avec pour objectif de décupler le nombre de stagiaires dans le secteur du tourisme, la JICA a collaboré avec le Centre de stages en tourisme régional africain pour réaliser des projets de renforcement des capacités en tourisme, comprenant des programmes de stages et l'envoi de spécialistes. La participation aux stages en tourisme de la JICA s'est élevée à 343 personnes en 2008, 50 en 2009, et 74 en 2010.³⁵

② Aide à la promotion du tourisme à long terme

Le gouvernement du Japon, en vue de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, s'est fixé comme objectif la prise d'initiatives de promotion du tourisme à long terme en saisissant cette occasion d'organiser des événements tels que des foires touristiques. Le Ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme et le Ministère des Affaires extérieures, parmi leurs initiatives pour la promotion de l'Afrique à la Foire annuelle du voyage international de la JATA (Association japonaise des agences de voyage), soutiennent l'exposition des bureaux de tourisme des pays africains. En 2010, ces ministères ont envoyé dans le sud de l'Afrique (Afrique du Sud, Botswana,

³⁵ <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000060.html>

Namibie et Zimbabwe) une mission d'étude des insuffisances en infrastructures touristiques qui peuvent rebuter les touristes japonais.

5-3. Réalisations et évolution des mesures d'aide des Nations unies et du Groupe de la Banque mondiale en matière de commerce et d'investissements privés pour l'Afrique

Parmi les 17 éléments du Plan d'action de Yokohama 2008, les co-organisateur que sont les Nations unies et le Groupe de la Banque mondiale ont appliqué des mesures d'aide axées sur une plus grande promotion du commerce, sur l'encouragement des investissements étrangers et sur le développement du secteur privé. Il est toutefois difficile d'établir une distinction claire entre ce qui constitue ou non une contribution à la TICAD, tant est grande la sphère d'initiatives de ces co-organisateur de la TICAD en matière de mesures d'aide au commerce et aux investissements privés pour l'Afrique.

Par conséquent, dans la présente étude nous ne résumerons que les principales initiatives (résultats et évolution) des co-organisateur de la TICAD au sein des Nations unies que sont l'OSAA (Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique) et le PNUD³⁶, ainsi que du Groupe de la Banque mondiale³⁷, à savoir : mesures d'aide au financement (financement des exportations, financement des importations, financement, garanties, assurances commerce, etc.), tenue d'expositions et de séminaires, aide à l'offre d'informations sous forme imprimée ou sur l'Internet, services de consultation pour l'aide à l'implantation locale, envoi de missions d'affaires, etc.

5-3-1. Mesures d'aide à l'Afrique du système des Nations unies

(1) Mesures d'aide à l'Afrique du PNUD

Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le PNUD juge importante la création d'un marché inclusif pour le secteur privé, et il soutient le développement du secteur privé et l'aménagement de l'environnement d'investissement dans les pays en voie de développement.

Le PNUD, pour soutenir le secteur privé, a lancé en 2007 la stratégie IMD (Promoting Inclusive

³⁶ Tokyo International Conference on African Development, <http://www.undp.or.jp/ticad/organizers-partners.html>

³⁷ Le système des Nations unies est composé de six organes principaux, d'organisations auxiliaires et d'organisations internationales en relation avec les Nations unies. Le Groupe de la Banque mondiale comprend aussi des organes spécialisés. Toutefois, nous ne discuterons ici que des initiatives du PNUD, partenaire de la TICAD.

Market Development)³⁸. L'IMD ayant pour objet tous les pays en voie de développement, les pays africains y font aussi l'objet de l'aide.

Le « marché inclusif » de l'IMD désigne un marché où les pauvres deviennent producteurs, consommateurs et travailleurs, un marché qui leur offre davantage d'options et d'occasions en créant les emplois, produits et services dont ils ont besoin. Les secteurs importants de la stratégie IMD sont les cinq ci-dessous.

- Élaboration de politiques et aménagement d'infrastructures institutionnelles : offrir des conseils et soutenir le renforcement des capacités pour les gouvernements des pays en voie de développement, afin de créer un cadre réglementaire favorisant la création d'entreprises.
- Intégration de la chaîne de valeur et des pauvres : intégrer les producteurs domestiques au marché domestique et au marché mondial.
- Biens et services pour les pauvres : promouvoir les investissements dans le secteur privé pour les biens et services abordables pour les pauvres.
- Développement de l'esprit d'entreprise : cultiver l'esprit d'entreprise pour promouvoir le lancement de projets à petite échelle.
- RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) : promouvoir la RSE pour le développement d'un marché intégré et pour l'atteinte des OMD.

Pour promouvoir le développement d'un marché intégré, le PNUD a pris les initiatives suivantes : (1) Programme d'affaires durables (GSB : Growing Sustainable Business) / Développement de marché inclusif (IMD : Inclusive Market Development) ; (2) Entreprendre au bénéfice de tous (GIM : Growing Inclusive Markets) ; et (3) BCtA (Business Call to Action). Ces initiatives sont résumées ci-dessous.

① Programme d'affaires durables (GSB) / Développement de marché inclusif (IMD)

L'initiative GSB est soutenue par le PNUD en vue d'établir un modèle d'affaires à la fois pour les affaires et pour le développement. Ce programme, élaboré en 2003, a jusqu'ici permis de réaliser plus de 50 projets dans plus de 15 pays à travers le monde, y compris en Afrique. Les investissements directs de l'initiative GSB varient entre 10 000 à 4 millions de dollars US. Depuis la mise en place de

³⁸ PNUD, « Private sector strategy », http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/partners/private_sector/OurStrategy

ce cadre en 2003, plus de 75 entreprises ont effectué des investissements directs sous l'initiative GSB. Actuellement, l'initiative GSB est graduellement remplacée par une initiative de plus grande envergure, l'IMD (développement de marché inclusif).³⁹

L'approche de l'IMD consiste à axer les investissements sur l'ensemble du marché dans les sous-secteurs importants pour les pauvres. Elle vise à éliminer les obstacles à la création d'un marché inclusif, tels que l'absence de politiques adéquates, l'accès insuffisant au financement et au marché, l'absence de liens entre les affaires et les chaînes de valeurs, et l'absence d'infrastructures. Tandis que l'initiative GSB est une coopération avec une seule entreprise, l'IMD déploie ses activités sur plusieurs facettes : secteurs, chaînes de valeurs et multiples entreprises. En date de décembre 2012, des projets GSB/IMD étaient en cours de réalisation dans 17 pays, parmi lesquels figurent les pays d'Afrique suivants : Angola, Égypte, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda et Zambie⁴⁰.

Nous présentons ci-dessous des exemples de réalisations en Afrique sous l'initiative GSB

- Tanzanie : offre de fonds pour une étude préparatoire (étude de faisabilité) pour un entrepreneur en téléphonie mobile qui envisage une implantation locale en milieu rural : impact socio-économique et divers problèmes liés à l'investissement.⁴¹
- Kenya : pour soutenir un fabricant japonais d'appareils électriques développant des lanternes, réalisation d'une étude de terrain comprenant l'examen des conditions d'utilisation de l'électricité dans les villages du Kenya, et l'examen de la possibilité de partenariats d'affaires (financement à petite échelle, etc.⁴²

② Entreprendre au bénéfice de tous (GIM : Growing Inclusive Markets)

Suite au succès de l'initiative « Libérer l'entrepreneuriat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres », en 2006 le PNUD a lancé l'initiative GIM, celle-ci comprenant des études, des consultations et des initiatives de la part de multiples parties intéressées⁴³. L'initiative GIM vise à promouvoir le développement de modèles d'affaires intégrés offrant aux pauvres plus de chances et

³⁹ PNUD, « Inclusive Market Development », http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/partners/private_sector/IMD

⁴⁰ Site Web du PNUD : http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/partners/private_sector/IMD

⁴¹ Site Web du Bureau du PNUD au Japon http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/pdf7_gsb_jirei.pdf

⁴² Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais) http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/pdf6_gsb_shikumi.pdf

⁴³ PNUD, « About Growing Inclusive Markets », <http://www.growinginclusivemarkets.org/about>

une meilleure vie.

③ Business Call to Action (BCtA)

Le BCtA, créé en 2008, est un réseau mondial dont les membres viennent des entreprises, des gouvernements et des organisations d'aide au développement. Il vise, par la création d'un modèle d'affaires combinant affaires et développement, à promouvoir l'atteinte des OMD. En participant à l'initiative BCtA, les entreprises peuvent bénéficier de l'aide ci-dessous.

- Une plateforme de leaders mondiaux ; le partage de l'expertise, des connaissances et des meilleures pratiques pour des approches du développement basées sur le marché
- Conseils et aide pour le développement des affaires
- Coopération entre entreprises, bailleurs de fonds et autres parties prenantes

Figure/Tableau5-12 Exemples de BCtA (présentation sommaire)

Pays	Contenu
Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud	Dans cinq pays, dont le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique du Sud, lancement d'un service de transfert de fonds par téléphone portable pour promouvoir une plus grande utilisation des services financiers, les affaires à petite échelle et la croissance économique (ce service est appelé M-PESA). Au total, plus de 18,5 millions de personnes se sont abonnées à ce service, dont les transferts de fonds s'élèvent à plus de 350 millions de dollars par mois. L'offre du service M-PESA par la société Vodafone lui permet de conserver sa clientèle et de se distinguer la concurrence. Au Kenya, ce service engendre des profits de plus en plus grands. ⁴⁴
Cameroun	En offrant de l'assistance technique et des stages aux cultivateurs du Cameroun, le fabricant anglais d'alcool Diageo développe une chaîne de valeur en produits du sorgho. Diageo, en collaboration avec les distilleries locales, offre aux petits cultivateurs de sorgho des semences de variétés améliorées, de l'équipement agricole, des stages en agriculture et des conseils, tout en soutenant l'aménagement des infrastructures de conservation et d'expédition. Diageo a investi 250 000 dollars dans ce projet. En rendant possible la production locale de sorgho, elle réduit du même coup ses frais d'achat d'orge à prix élevé sur les marchés étrangers ⁴⁵ .

⁴⁴ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais), http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/Vodafone_Japanese_110408.pdf

⁴⁵ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais), http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/Diageo_Japanese_110408.pdf

Pays	Contenu
Ouganda	La société MAP, au moyen de sa propre plateforme de service bancaire itinérant poursuit une initiative visant à rendre possible l'utilisation des services bancaires depuis les téléphones portables. En donnant ainsi l'accès aux services bancaires à 2 millions d'Ougandais, elle souhaite contribuer à l'autonomisation des Ougandais. De plus, l'offre de services aux personnes qui n'utilisent pas les infrastructures bancaires traditionnelles devrait ouvrir de nouvelles opportunités sur le marché, à la fois pour la société MAP et pour les entrepreneurs qui participent au financement ou à la téléphonie mobile. En date de janvier 2010, 105 personnes utilisaient lesdits services ⁴⁶ .
Ghana	Pour soutenir la croissance durable des cultivateurs de cacao en Afrique, en Asie du Sud et dans les Caraïbes, le fabricant anglais de friandises et boissons Cadbury a lancé le Partenariat Cadbury-Cacao. Depuis 2009, dans le cadre de ce programme, Cadbury collabore avec 100 zones productrices de cacao au Ghana, organisant des stages et offrant de l'assistance technique en matière de production de cacao. L'assurance d'un approvisionnement stable en cacao de qualité élevée profite également aux fabricants de friandises ⁴⁷ .
Afrique du Sud	Pour l'éradication de la pauvreté en Afrique du Sud, la société minière anglaise Anglo American offre de l'aide pour la croissance économique de l'industrie minière et de la communauté des travailleurs. Avec pour objectif d'appuyer la création de 1 500 entreprises et de 25 000 emplois d'ici 2015, elle avait déjà créé plus de 15 000 emplois en 2008. Cette société s'approvisionne localement en main-d'œuvre, biens et services nécessaires à l'exploitation des mines, et 20% des nouvelles entreprises financées à même le fonds communautaire de la société lui fournissent des services. ⁴⁸
Ensemble de l'Afrique	Dans l'ensemble de l'Afrique, la société Coca Cola crée des occasions d'emploi par des affaires BOP. Elle déploie son réseau de distribution via des microcentres de distribution (MCD) à faible coût dont les propriétaires sont des habitants locaux. L'utilisation des MCD permet d'expédier les produits de la société aux petits magasins locaux, contribuant ainsi à la promotion des ventes et à l'expansion du marché. Depuis 2008, plus de 1 200 MCD ont été créés, générant des opportunités d'emploi pour plus de 6 000 personnes ⁴⁹ .

Encadré : les mesures d'aide du PNUD à l'Afrique pour le renforcement des capacités en matière de commerce et d'investissement

(1) Mesures d'aide pour le renforcement des capacités en matière de commerce⁵⁰

① Projet de renforcement des capacités en commerce (2002-2007)

⁴⁶ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais)
http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/MAPInternational_Japanese_110408.pdf

⁴⁷ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais)
http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/CadburyCocoa_Japanese_110408.pdf

⁴⁸ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais)
http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/AngloAmerican_Japanese_110408.pdf

⁴⁹ Bureau du PNUD au Japon (texte en japonais)
http://www.undp.or.jp/private_sector/pdf/CocaCola_Japanese_110408.pdf

⁵⁰ Basé sur la documentation fournie par le PNUD.

Le projet de renforcement des capacités en commerce (TCD : Trade Capacity Development) a été réalisé dans le but de hausser les capacités des pays africains afin qu'ils puissent participer efficacement aux négociations commerciales aux niveaux mondial, régional et bilatéral.

② Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration régionale, la formulation des politiques commerciales et les négociations (2007 à 2009).

Le projet de renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration régionale, la formulation des politiques commerciales et les négociations vise à contribuer au dialogue sur les politiques, à faire des suggestions en matière de commerce et de développement humain, et à soutenir l'intégration régionale. Cette initiative comprend les mesures suivantes : l'Aide pour le commerce (AfT), le cadre intégré pour le renforcement des capacités en matière de commerce pour les pays les moins avancés, et le Centre africain des politiques commerciales.

Depuis l'adoption des politiques ① et ②, le PNUD offre de l'aide en matière de commerce aux pays africains et organisations internationales impliquées en Afrique. Nous présentons ci-dessous des exemples de réalisations du PNUD.

- Préparation d'un document sur le Plan de renforcement des capacités en vue de la création d'une Unité d'analyse des politiques commerciale du COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
- Réalisation d'une étude de cas sur l'application de la théorie des négociations
- Organisation d'un débat en ligne (e-discussion) sur l'intégration régionale et le commerce en Afrique subsaharienne
- Réalisation d'une étude de cas et élaboration de directives en matière d'intégration du commerce dans la stratégie nationale de développement ; étude de cas sur l'Aide pour le commerce
- Élaboration d'un document sur le Plan de renforcement des capacités des femmes entrepreneurs dans le commerce international
- Dans les négociations des accords de partenariat économique (APE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aide à la mise en commun des politiques de négociation des pays africains.

(2) Mesures d'aide pour le renforcement des capacités en matière d'investissement

① Initiative africaine pour les marchés inclusifs⁵¹

L'AFIM (Initiative africaine pour les marchés inclusifs) est un programme régional qui offre de l'aide pour la création de marchés « amicaux » intégrés et réduisant la pauvreté. Ce programme met l'accent sur la création et l'expansion des chaînes de valeur dans les secteurs prometteurs pour la création d'emplois, tels que l'agro-industrie, le tourisme, les énergies renouvelables, le commerce de détail et l'industrie minière, par la promotion du Développement des Marchés Intégrés (DMI). L'AFIM a pour objectif d'aider les gens à sortir de la pauvreté ; par des ateliers et la participation, elle ouvre l'accès au partage des connaissances et au financement, et diffuse les meilleures pratiques.

② Plateforme de promotion des projets⁵²

La Plateforme de Facilitation des Projets (PFP), réalisée à partir de 2012 en Afrique orientale et en Afrique occidentale, organise des ateliers et tient des discussions sur la chaîne de valeur du secteur agricole. En 2012, les discussions ont porté sur la chaîne de valeur des produits laitiers, du sorgho et du soja (Afrique orientale), du manioc, de la mangue et de l'oignon (Afrique occidentale, ainsi que sur les mesures à prendre pour qu'augmentent les investissements dans ces produits.

5-3-2. Aide des Nations unies à l'Afrique dans le cadre de la TICAD

Les initiatives du système des Nations unies pour le « Plan d'action de Yokohama » de la TICAD sont telles qu'indiquées ci-dessous.

⁵¹ UNDP African Facility for Inclusive Markets (AFIM),
http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/partners/private_sector/AFIM.html

⁵² Basé sur la documentation fournie par le PNUD.

**Figure/Tableau5-13 Initiatives du système des Nations unies pour la TICAD
(accélération de la croissance)**

Plan d'action de Yokohama		Partenaire de mise en œuvre	Mesures d'aide proposées
Promotion et expansion du commerce	Aide au renforcement des capacités et à la recherche en matière de « Genre et transfert de fonds », et promotion de l'utilisation efficace des transferts de fonds pour le développement local	Gouvernement du Japon/PNUD/INSTRAW (Institut international de recherche et de formation des Nations unies pour la promotion de la femme)	PNUD : Aide au développement local réceptif aux questions de genre par le Fonds WID Japon (Women In Development)
Investissements étrangers	Coopération public-privé / investissement et financement, utilisation de l'assurance commerce et investissement	PNUD	Promotion des affaires des entreprises japonaises avec les pays africains par le Programme d'affaires durables (GSB : Growing Sustainable Business)

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web du Ministère des Affaires extérieures du Japon

(1) Promotion et expansion du commerce

En matière de promotion et d'expansion du commerce, le PNUD réalise le projet « Genre et transfert de fonds » au Lesotho, au Sénégal et au Maroc. Ce projet a mis en évidence l'importance des envois de fonds et des flux migratoires pour les femmes en milieu rural et leurs collectivités, ainsi que le fait que la plupart des foyers utilisent les envois mensuels de fonds pour l'alimentation, le logement, le transport, l'éducation et les soins de santé. Ceci a permis de tirer de riches enseignements qui peuvent être appliqués aux situations d'autres pays que les trois ci-dessus⁵³.

(2) Investissements étrangers

En ce qui a trait à l'encouragement des investissements étrangers, le PNUD a proposé de contribuer au renforcement de la participation des entreprises japonaises au GSB en Afrique. En 2009, le PNUD a réalisé un programme d'interventions sur le terrain en vue de développer des applications de l'énergie solaire adaptées pour soutenir la production agricole rurale et les systèmes d'irrigation dans le Village du Millénaire Chibuto⁵⁴. Ce programme a été réalisé en collaboration avec une grande maison de commerce japonaise.

⁵³ Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000036.html>

⁵⁴ Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000049.html>

5-3-3. Mesures d'aide du Groupe de la Banque mondiale

En mars 2011 le Groupe de la Banque mondiale a annoncé, sous le nom « L'avenir de l'Afrique et comment la Banque mondiale entend y contribuer », de nouvelles mesures d'aide à l'Afrique⁵⁵. Ces mesures sont les suivantes : ① Renforcement de la compétitivité et création d'emplois, ② Vulnérabilité et résilience, et ③ Gouvernance et capacités du secteur public⁵⁶. En ce qui a trait à la création d'emplois, sur la base d'une conception où le développement du secteur privé mène de manière durable à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses,⁵⁷ cette stratégie vise à soutenir la création d'emplois pour les quelque 7 à 10 millions de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année.

Ces mesures d'aide sont principalement centrées sur le développement du secteur privé local, mais les initiatives du Groupe de la Banque mondiale sont très variées, comprenant l'élimination du manque d'investissements pour la couverture des besoins en infrastructures, ainsi que des mesures de soutien au commerce et aux investissements privés pour l'Afrique par les pays étrangers afin d'améliorer le climat des affaires. Nous résumons ici les réalisations et orientations du Groupe de la Banque mondiale, ainsi que sa contribution au processus de la TICAD, principalement en ce qui a trait aux initiatives de la Société financière internationale (SFI) pour soutenir l'amélioration du climat des affaires et de l'environnement d'investissements des pays en voie de développement, et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) qui offre des garanties d'investissement pour les pays en voie de développement.

(1) Évolution des réalisations de la Banque mondiale en matière de prêts pour l'Afrique

De 2004 à 2009, le montant total des prêts accordés pour l'Afrique a doublé, passant d'environ 4,12 à 8,2 milliards de dollars. Pendant cette même période, la part des prêts destinés au financement et au développement du secteur privé est passée d'environ 810 millions à 1,55 milliard de dollars, puis a grimpé à 5 milliards de dollars en 2010. En 2010, afin de faire face à la baisse rapide du taux de croissance économique des pays d'Afrique qui a accompagné le ralentissement de l'économie mondiale entraîné par la faillite de Lehman Brothers, la Banque mondiale a accru son aide, d'où s'ensuit une hausse considérable du montant des prêts pour le financement et le développement du secteur privé.⁵⁸

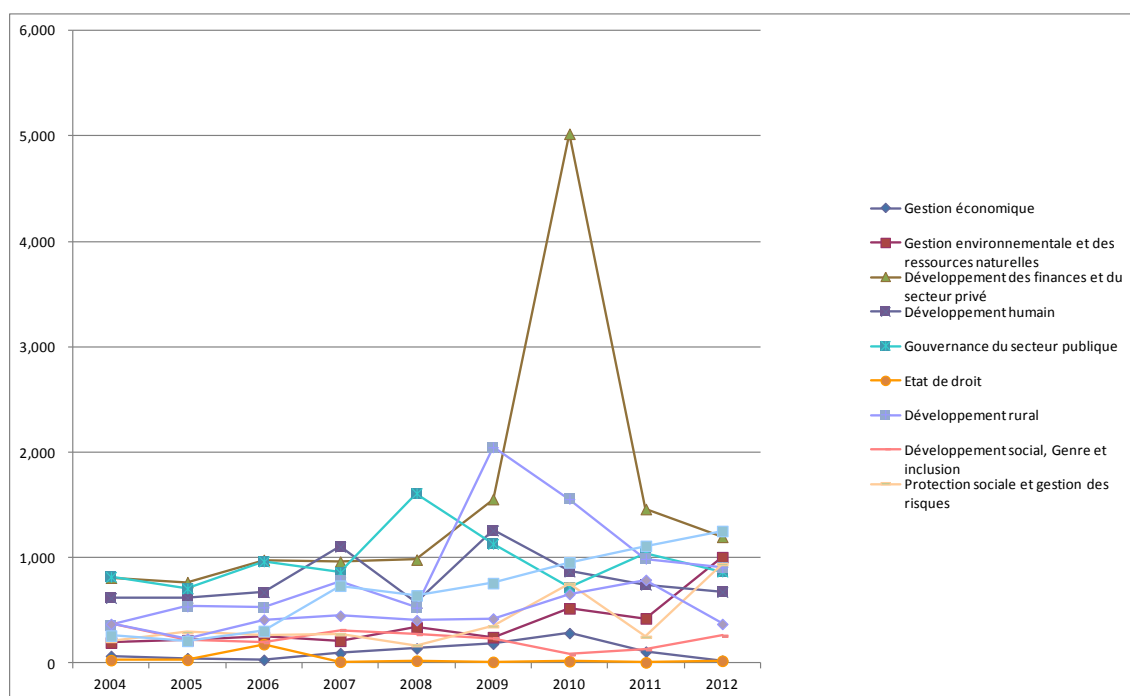
⁵⁵ Site Web de la Banque mondiale, <http://go.worldbank.org/2AB4OU8YT0>

⁵⁶ Stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique (<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/0,,contentMDK:22846778~pagePK:146736~piPK:226340~theSitePK:258644,00.html>)

⁵⁷ World Bank (2011) Africa's Future and the World Bank's Support to it, page 10.

⁵⁸ World Bank (2011). Annual Report, page 20. <http://siteresources.worldbank.org/EXTANNREP2010/Resources/WorldBank-AnnualReport2010.pdf> (en date du 27 décembre 2012)

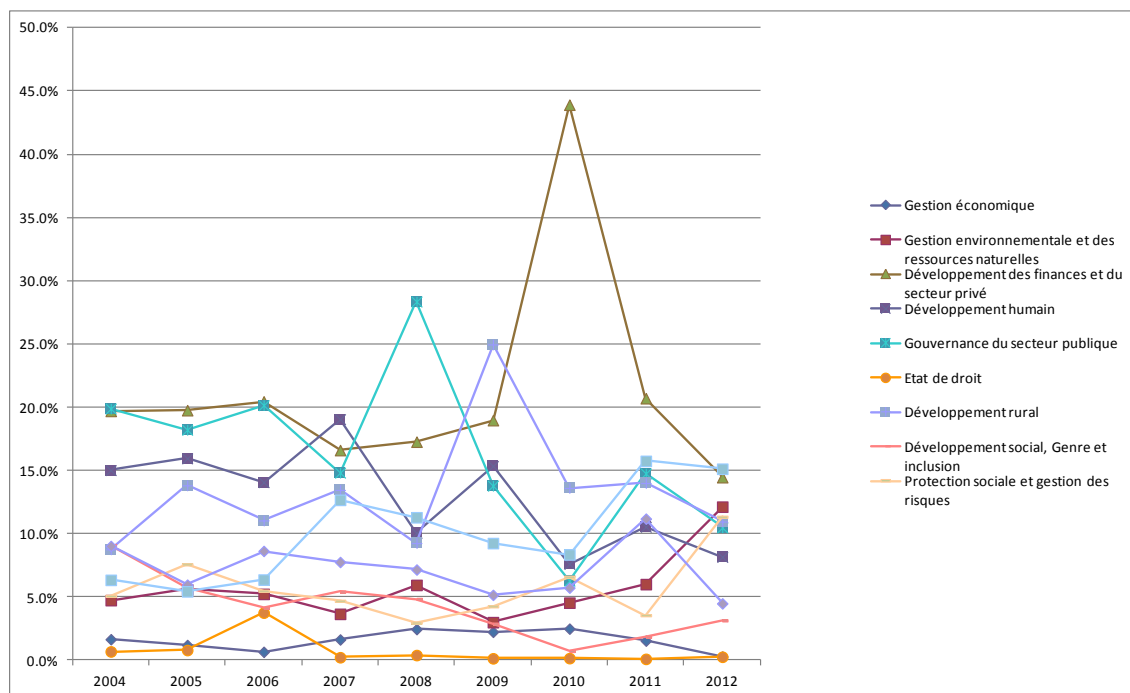
Figure/Tableau5-14 Évolution des prêts de la Banque mondiale accordés pour l'Afrique, par secteur (unité : millions de dollars)



Source : élaboré à partir du document « World Bank Lending in Africa by Theme and Sector »⁵⁹, Banque mondiale

⁵⁹ Banque mondiale
<http://go.worldbank.org/KIRI9FXB10>

Figure/Tableau5-15 Évolution des prêts de la Banque mondiale accordés à l'Afrique, par secteur (%)



Source : élaboré à partir du document « World Bank Lending in Africa by Theme and Sector »⁶⁰, Banque mondiale

(2) Initiatives d'aide de la MIGA pour l'Afrique

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), créée en 1988, est une des organisations du Groupe de la Banque mondiale. Avec pour objectif la promotion des investissements privés pour les pays en voie de développement, elle accorde des assurances investissement pour les risques politiques, à savoir : inconvertibilité de devise, limites de transfert de fonds, expropriation, guerre/terrorisme/guerre civile, rupture de contrat et non-paiement de dette publique.

Parmi les 650 garanties accordées jusqu'ici dans le monde entier, 19 l'ont été pour des projets en Afrique subsaharienne (année fiscale 2013 comprise).⁶¹

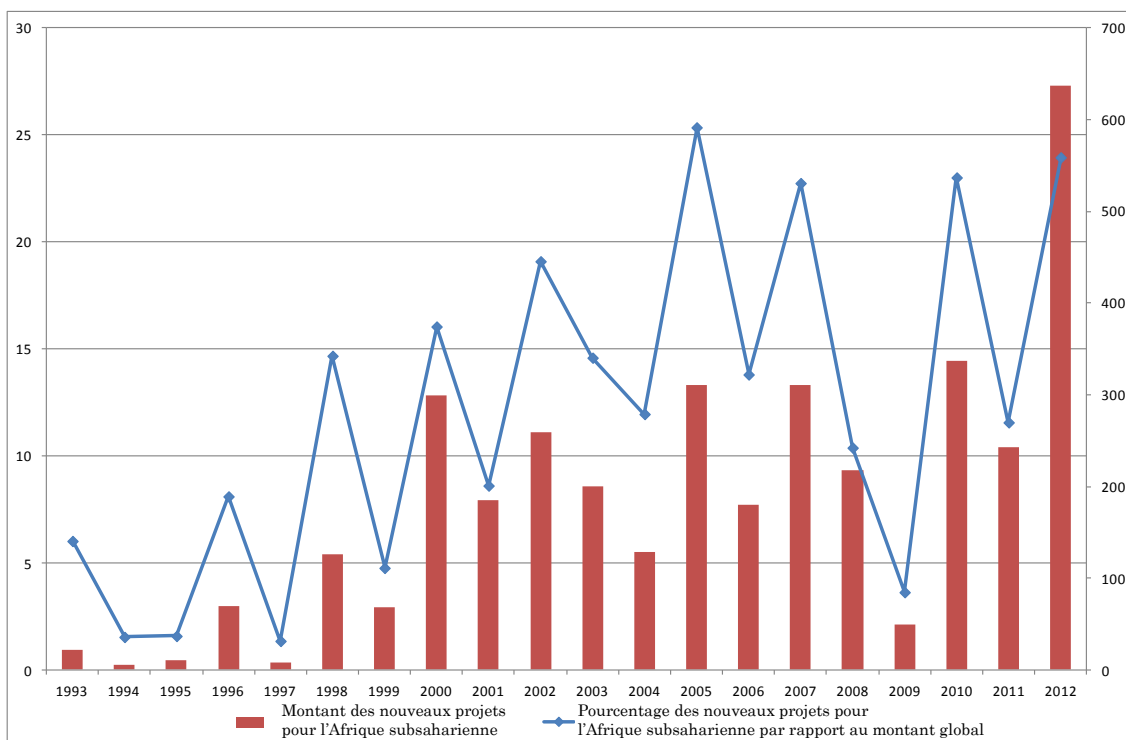
Le Figure/Tableau5-16 présente le rapport entre le montant des garanties accordées pour l'Afrique subsaharienne, soit 23 millions de dollars, et le montant total de toutes les garanties accordées. En

⁶⁰ Banque mondiale
<http://go.worldbank.org/KIRI9FXB10>

⁶¹ Ce chiffre est celui du nombre de résultats affichés en cherchant « Sub-Saharan Africa » parmi les projets du site Web de la MIGA.
<http://www.miga.org/projects/advsearchresults.cfm?srch=s&hctry=5r&hregioncode=5>

1993, ce rapport était de 6%. Bien qu'il n'y ait pas de tendance nette, en gros ce rapport est en augmentation ; en 2012, le montant s'est élevé à 636 millions de dollars, soit 24% du montant total. À l'exclusion des années 2001 et 2009, le pourcentage des garanties accordées pour l'Afrique subsaharienne par rapport à l'ensemble des garanties dépasse les 10% depuis l'an 2000.

Figure/Tableau5-16 Évolution du montant des garanties accordées par la MIGA pour l'Afrique subsaharienne (millions de dollars et pourcentage)



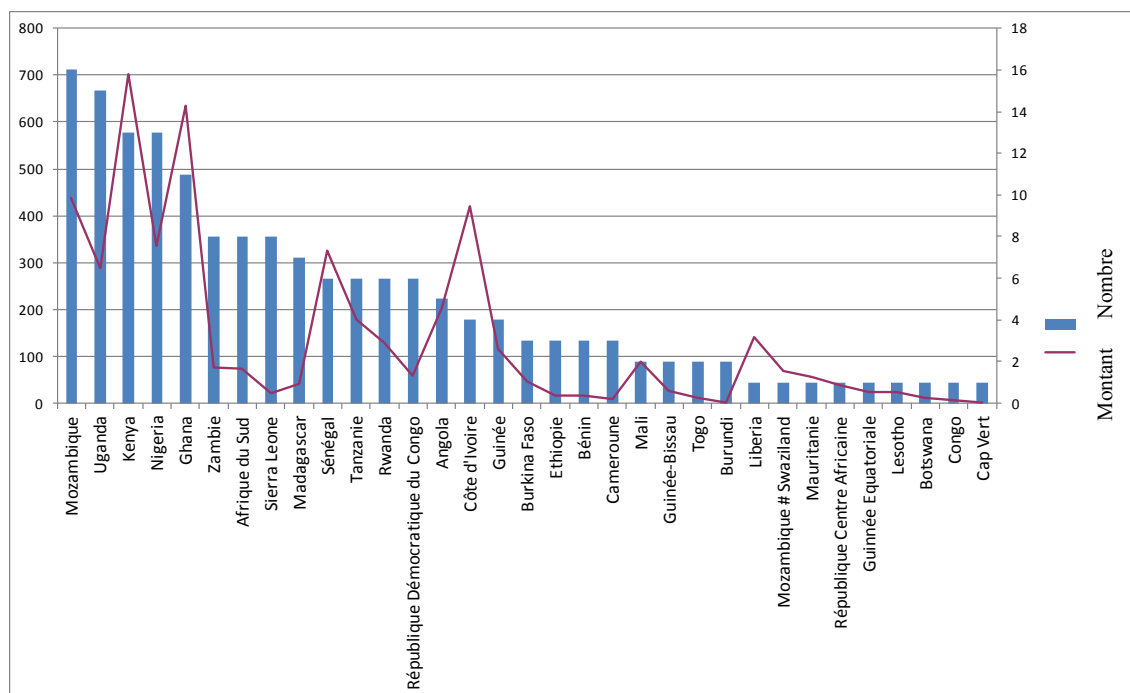
Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. à partir des rapports annuels et du site Web de la MIGA.

Le Figure/Tableau5-17 présente le grand total du montant et du nombre de garanties accordées de 1993 à 2012. Les pays les plus concernés sont le Mozambique (16 garanties), l'Ouganda (15), le Kenya (13), le Nigéria (13) et le Ghana (11). En gros, le montant des garanties est proportionnel à leur nombre ; les garanties sont toutefois nombreuses et souvent petites dans le cas de l'Ouganda, de la Zambie, de l'Afrique du sud, du Sierra Leone et du Madagascar, tandis qu'elles sont relativement élevées et peu nombreuses dans le cas de la Côte d'Ivoire et du Libéria.

Les pays où le nombre de garanties est élevé sont surtout ceux de l'Afrique occidentale, orientale et australe, tandis que le nombre et le montant des garanties ont tendance à être peu élevés pour les pays

d'Afrique centrale.

Figure/Tableau5-17 Grand total du nombre et du montant des garanties (1993 à 2012, millions de dollars et nombre de garanties)



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd. à partir du site Web de la MIGA.

① **Fonds africain pour les défis environnementaux et sociaux⁶²**

En 2007, la MIGA ayant reçu une aide non remboursable du Japon, elle a créé un fonds fiduciaire de consultations techniques environnementales et sociales pour les investisseurs étrangers qui se lancent en affaires en Afrique.

Ce fonds vise à fournir de l'aide pour que les investissements respectent les normes de la MIGA en matière de politiques environnementales et sociales ; à permettre aux investisseurs d'évaluer l'impact environnemental et social des projets ; et à fournir des conseils concernant les meilleures pratiques en matière d'achat de terres (relocalisation), de bénéfices aux communautés locales et de discussions efficaces.

En rendant possible la connaissance ou la gestion de l'impact environnemental et social des projets,

⁶² Pour la description de ce fonds, nous avons consulté le document suivant de la MIGA (2012, en japonais). http://www.miga.org/documents/africatrust_JP.pdf

cela réduit les risques associés aux projets, amplifie l'effet de développement local et réduit les risques de pollution, évitant ainsi d'éventuels problèmes d'obligation d'indemnité.

(3) Aide de la SFI pour l'Afrique

① Aide de la SFI pour l'amélioration de l'environnement d'investissement

La Société Financière Internationale (SFI) est une organisation du Groupe de la Banque mondiale créé en 1956 afin d'aider le secteur privé et de soutenir l'aménagement de l'environnement d'investissement dans les pays en voie de développement.

La SFI, en collaboration avec la Banque mondiale, prend des mesures pour appuyer la mise en œuvre de réformes gouvernementales en vue d'améliorer le climat des affaires dans les pays africains⁶³. Les trois domaines d'aide de la SFI sont présentés ci-dessous, par ordre de priorité.

- Promotion de la création de projets et de la croissance : favoriser la création de projets et la croissance par l'élimination des obstacles à l'implantation, à l'expansion ou au retrait des affaires
- Promotion du commerce et des investissements étrangers : promouvoir le commerce et les investissements en améliorant le cadre de commerce et distribution, en améliorant les politiques/réglementations en matière d'investissement, et en soutenant la création d'un cadre fiscal efficace et transparent pour les affaires.
- Élimination des obstacles à aux investissements durable s: réaliser des investissements durables dans les industries importantes des nations fragiles ou des nations qui sortent d'un conflit

Selon la SFI, de 2008 à 2012 elle a soutenu la réforme de 461 règlements dans 33 pays d'Afrique, contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement d'investissement. Quelques exemples de réalisations sont présentés ci-dessous.

- Sierra Leone : à la demande du gouvernement du Sierra Leone, la SFI a apporté son aide pour améliorer l'environnement d'affaires et d'investissement, en réduisant le nombre de jours nécessaires à l'enregistrement des projets, en réformant le système fiscal et en organisant à Londres, en Angleterre, un événement de promotion des investissements. Depuis 2005, le Sierra Leone est monté de vingt rangs au classement du rapport Doing Business de

⁶³ SFI, « Investment Climate », http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/REGION_EXT_Content/Regions/Sub-Saharan+Africa/Advisory+Services/InvestmentClimate

la Banque mondiale.⁶⁴

- Mali : aide à l'aménagement de l'environnement d'investissement du gouvernement du Mali. Selon l'évaluation effectuée dans le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, de 2008 à 2011 le nombre de jours nécessaires aux importations est passé de 65 à 31, celui nécessaire aux exportations est passé de 44 à 26, et les indices de logistique commerciale se sont améliorés⁶⁵.
- Soudan du Sud : en collaboration avec la mission d'environnement d'investissement de la Banque mondiale, le gouvernement du Soudan du Sud a réalisé un programme d'environnement d'investissement de 1,8 million de dollars en trois ans, afin de soutenir l'aménagement du climat des affaires. L'implantation des entreprises locales et étrangères a progressé au cours des cinq dernières années : les entreprises locales sont passées de 138 à 16 737, et les entreprises étrangères de 0 à 217. Parmi les plus représentatives figure la société « South African Breweries » d'Afrique du Sud⁶⁶.

② L'initiative CASA et la tenue de la conférence « Business After Conflict »

L'initiative CASA (Conflict Affected States in Africa) a été lancée en 2008 par la SFI pour soutenir l'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie de reprise économique et de croissance⁶⁷. Huit pays font l'objet de cette initiative, à savoir : Burundi, Afrique centrale, Côte d'Ivoire, République du Congo, Guinée, Libéria, Sierra Leone et Soudan du Sud. Cette initiative consiste à soutenir l'amélioration de l'environnement d'investissement dans les pays post-conflit et le renforcement des PME locales. Elle vise le développement économique et la création d'emplois par l'investissement dans les pays post-conflit, ainsi que la promotion de la stabilisation sociale et de la paix. L'initiative CASA met l'accent sur les quatre secteurs indiqués ci-dessous.

- Amélioration du climat des affaires par la réforme de la réglementation
- Renforcement des PME et des organisations d'affaires telles que les chambres de commerce et d'industrie
- Reconstruction des institutions financières (marché financier, banques, etc.)

⁶⁴ SFI (2012). Creating Opportunities for Private Sector Development, Nov. 2012, p. 2.

<https://www.wbginvestmentclimate.org/regions/loader.cfm?csModule=security/getfile&pageid=32938>

⁶⁵ SFI (2012). Creating Opportunities for Private Sector Development, Nov. 2012, p. 3.

<https://www.wbginvestmentclimate.org/regions/loader.cfm?csModule=security/getfile&pageid=32938>

⁶⁶ SFI (2012). Creating Opportunities for Private Sector Development, Nov. 2012, p. 4.

<https://www.wbginvestmentclimate.org/regions/loader.cfm?csModule=security/getfile&pageid=32938>

⁶⁷ SFI, « Conflict Affected States in Africa,

http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/region__ext_content/regions/sub-saharan+africa/advisory+services/strategic+initiatives

- Accroissement de la participation du secteur privé à la reconstruction ou à l'amélioration des infrastructures (routes, ports, écoles, centrales électriques, etc.)

En novembre 2012, la Conférence « Business After Conflict » a été organisée par la SFI dans le cadre de l'Initiative CASA, en collaboration avec la Banque Mondiale et le Financial Times ; il s'agissait d'une conférence sur l'environnement d'investissement s'adressant aux leaders du monde des affaires, fonctionnaires du gouvernement et représentants de la société civile⁶⁸. Cette conférence, en présentant l'environnement d'investissement des pays post-conflit, vise à éliminer la crainte d'y faire des investissements.

5-3-4. Les initiatives du Groupe de la Banque mondiale pour la TICAD

Lors du processus de la TICAD IV, la Banque mondiale a indiqué l'importance de la promotion des investissements du secteur privé pour la croissance de l'Afrique⁶⁹, en spécifiant leurs nombreuses contributions dans les secteurs du commerce, de l'investissement et du tourisme.

Sur la base du Plan d'action de Yokohama de la TICAD IV, le système des Nations unies et le Groupe de la Banque mondiale ont apporté les aides ci-dessous.

⁶⁸ Concernant la CASA et la conférence « Business After Conflict », voir le site Web de la SFI.
http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/region__ext_content/regions/sub-saharan+africa/news/kenyan_wins_photo_contest

⁶⁹ Site Web du Bureau de la Banque mondiale à Tokyo : « Driving the Africa agenda with a slate of new and urgent initiatives : Japan's TICAD breaks new ground, clearing a path to the G8 Summit », 6 juin 2008 .
<http://go.worldbank.org/O8ODZ1M6O0>

**Figure/Tableau5-18 Initiatives du Groupe de la Banque mondiale pour la TICAD
(accélération de la croissance)**

	Plan d'action de Yokohama	Mesures d'aide proposées
Promotion et expansion du commerce	Le commerce des pays africains et l'expansion de l'« Aide pour le commerce » (AfT)	· Promotion de la coopération Sud-Sud et du partage des connaissances entre pays d'Asie et d'Afrique ; assistance technique au renforcement des capacités en matière de politiques commerciales
	· Amélioration des pratiques commerciales ; aide au renforcement des capacités en matière d'élaboration et d'ajustement des politiques commerciales	· Hausse du montant annuel, à 1 milliard de dollars, pour les programmes commerciaux et financiers de la SFI pour l'Afrique · Promotion de l'adhésion des pays africains à l'ATIA (Agence pour l'assurance du commerce en Afrique)
Investissements étrangers	Amélioration de l'environnement d'investissement, y compris l'aménagement du cadre juridique	· Extension du soutien aux conseils présidentiels pour l'investissement des pays africains · Extension des programmes pour micro-, petites et moyennes entreprises) · Aide technique entre pays d'Asie et d'Afrique, et promotion de la compréhension du rôle des investissements directs étrangers pour la formation des entreprises africaines.
	Coopération public-privé / Investissement et financement, utilisation de l'assurance commerce et investissement	· Enrichissement accru du mémorandum et de l'assurance commerce et investissement pour l'ICIEC (Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation)
Développement du secteur privé	Stratégie de développement industriel basée sur l'expérience asiatique	· Transfert de connaissances en matière de climat des affaires, y compris les zones franches de transformation pour l'exportation, la formation ouvrière/technique, les affaires commerciales, les transports et la gestion des ports · Financement, assistance technique et conseils en matière d'amélioration de l'environnement d'investissement et en matière de coopération, dans 40 pays de l'Afrique subsaharienne.
	Marché de reconstruction locale et mécanismes de financement en devises locales	· Création d'un « partenariat pour l'activation du secteur financier en Afrique » · Organisation d'ateliers sur les innovations technologiques dans le secteur financier et pour le partage d'expériences en meilleures pratiques
Tourisme	Promouvoir la familiarisation avec les sites touristiques de l'Afrique, et apporter de l'aide aux agences touristiques pour l'approfondissement de la connaissance de l'Afrique et de ce qu'elle a à offrir.	· Consolidation des politiques et du climat des affaires ; prise en compte des « liens au tourisme », des infrastructures et du développement du secteur privé ; poursuite/extension des projets touristiques dans au moins cinq pays

Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web du Ministère des Affaires extérieures

(1) Promotion et expansion du commerce

Comme mesures de soutien à la promotion et à l'expansion du commerce du « Plan d'action de Yokohama », le Groupe de la Banque mondiale propose l'expansion du commerce et de l'« Aide pour le commerce » (AfT) des pays africains, et l'aide au renforcement des capacités en matière de pratiques commerciales et de finance.

En tant que mesures d'expansion de l'Aide pour le commerce (AfT), il encourage la coopération Sud-Sud et le partage des connaissances entre les pays d'Asie et d'Afrique, et il apporte une assistance technique au renforcement des capacités en matière de politiques commerciales.

En tant qu'aide au renforcement des capacités en vue de l'amélioration des pratiques commerciales, elle s'est donné pour objectif de hausser à 1 milliard de dollars le budget annuel des programmes de commerce et financement de la SFI. En date de février 2009, le Groupe de la Banque mondiale apportait une aide à l'Afrique pour le renforcement des capacités en matière de politiques commerciales⁷⁰. Il a aussi annoncé qu'il soutenait l'adhésion à l'ATIA (Agence pour l'assurance du commerce en Afrique) et préparait des projets en ce sens.

(2) Encouragement des investissements étrangers

Pour encourager les investissements étrangers, le Groupe de la Banque mondiale propose l'amélioration de l'environnement d'investissement (mise en place du cadre juridique) et l'utilisation de la coopération public-privé, du financement des investissements et de l'assurance commerce et investissement.

En ce qui a trait à l'amélioration de l'environnement d'investissement, il a annoncé qu'il contribuait à l'expansion de l'aide aux conseils présidentiels pour l'investissement des pays africains, à l'expansion des programmes pour micro-, petites et moyennes entreprises, et à la promotion de la compréhension du rôle de l'assistance technique entre pays d'Asie et d'Afrique et des investissements directs étrangers pour la formation des entreprises africaines. En date de février 2009, il soutenait les conseils présidentiels pour l'investissement dans le but d'améliorer l'environnement d'investissement des pays africains.

⁷⁰ Ministère des Affaires extérieures, « Liste de l'état d'avancement pour l'année fiscale 2008, Rapport annuel d'avancement de la TICAD IV », Annexe 2, page 4 (en japonais).
http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/tc4_followup08.html

(3) Aide au développement du secteur privé

Dans le cadre de la stratégie de développement industriel basée sur l'expérience asiatique, telle que définie dans le « Plan d'action de Yokohama », le Groupe de la Banque mondiale propose comme mesures d'aide aux pays d'Afrique de soutenir l'établissement de politiques en matière de stratégie de développement industriel et d'offrir une assistance technique à la hausse du développement industriel. Tout en étendant les transferts de connaissances entre pays asiatiques et africains en matière de climat des affaires (ceci comprenant les zones franches de transformation pour l'exportation, la formation ouvrière/technique, les affaires commerciales, les transports et la gestion des ports), dans 40 pays de l'Arable subsaharienne il offre du financement, de l'assistance technique et des conseils en matière d'amélioration de l'environnement d'investissement et de coopération.

Depuis 2002, en plus de fournir financement, assistance technique et conseils aux pays qui entreprennent des réformes pour améliorer l'environnement d'investissement, il publie chaque année le rapport « Doing Business ». Il diffuse aussi à grande échelle de l'information sur l'environnement d'investissement des pays africains. En 2008, le montant de ses nouveaux projets de financement pour soutenir le secteur privé s'élevait à 1,6 million de dollars. La même année, il a réalisé une étude à grande échelle sur les femmes et la création d'entreprises en Afrique.

En 2009, en plus de poursuivre son aide au financement des pays ayant entrepris des réformes en vue d'améliorer l'environnement d'investissement, il a réalisé de nouveaux projets de financement pour un montant de 160 millions de dollars.

Par ailleurs, il a créé le « partenariat pour l'activation du secteur financier en Afrique » afin de développer le marché obligataire local et les mécanismes de financement en devises locales, de promouvoir le partage d'expérience entre les pays, et de renforcer le secteur financier (y compris l'offre d'assistance technique), et annoncé sa contribution à la tenue d'ateliers sur les innovations technologiques et pour le partage des meilleures pratiques dans le secteur financier.⁷¹

Il a aussi proposé l'extension de la coopération avec « Making Finance Work for Africa » et la tenue d'ateliers locaux sur les innovations technologiques et pour le partage d'expérience sur les meilleures pratiques.

(4) Promotion du tourisme

Dans le cadre du Plan d'action de Yokohama, le Groupe de la Banque mondiale a proposé des

⁷¹ Ministère des Affaires extérieures, rapport annuel de suivi de la TICAD IV, <http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/ticad/report/status/PR000058.html>

mesures d'aide aux agences touristiques afin de soutenir l'approfondissement des affinités et de la compréhension envers les sites touristiques de l'Afrique. Il a annoncé sa contribution à l'expansion des projets touristiques pour au moins cinq pays, lesdits projets mettant l'accent sur le renforcement des politiques et du climat des affaires, sur les liens au tourisme, sur les infrastructures et sur le développement du secteur privé. En date de février 2009, plusieurs projets de développement du tourisme étaient en cours de réalisation dans des pays africains⁷², et le Groupe continuait de soutenir la réalisation des objectifs à atteindre.

5-4. Réalisations et évolution du commerce et des investissements privés pour l'Afrique (monde entier)

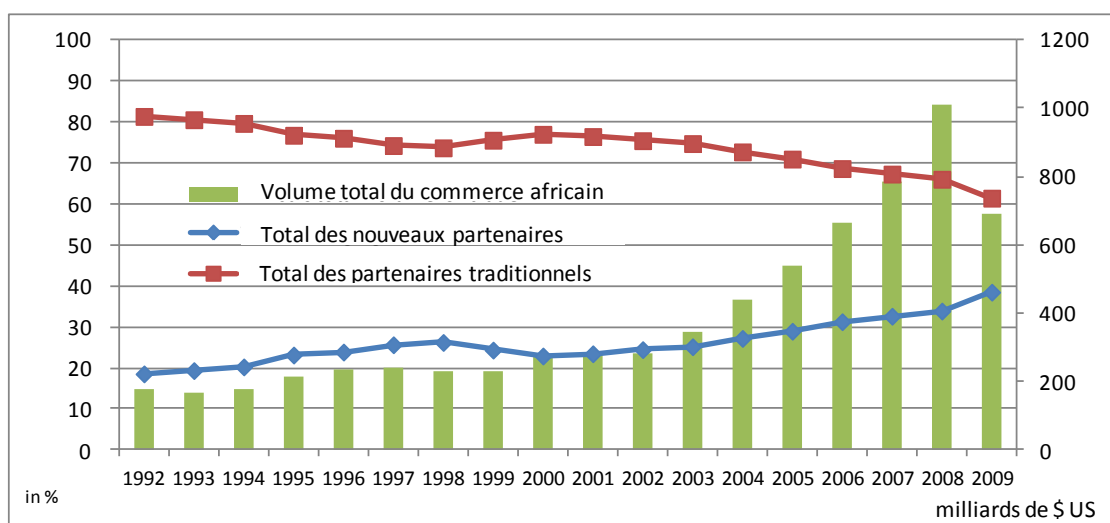
5-4-1. Évolution des importations et exportations africaines

Depuis 1993, l'activité commerciale entre les pays du monde et l'Afrique est en augmentation, et elle a connu une expansion remarquable à partir des années 2000. En 2009, bien que le niveau de l'activité commerciale ait connu une baisse dans l'ensemble de l'Afrique, en raison de la crise économique mondiale, de la chute du prix du pétrole et du ralentissement des investissements directs, elle s'est montrée relativement solide dans le contexte du ralentissement considérable de l'économie mondiale. Les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique demeurent les pays d'Europe en raison de liens historiques, mais la part qu'ils occupent dans le volume de l'activité commerciale africaine diminue d'année en année (Graphique 5-14 Partenaires traditionnels). Par ailleurs, de 2000 à 2008, le montant de l'activité commerciale entre la Chine et l'Afrique a augmenté en moyenne de 33,5% par année⁷³. La part des puissances montantes (Chine, Inde, Brésil, Corée du Sud, Turquie, etc.) dans le volume du commerce africain augmente ; elle est passée d'environ 20% dans les années 1990 à 40% en 2009 (Graphique 5-19 Nouveaux partenaires).

⁷² Ministère des Affaires extérieures, « Liste de l'état d'avancement pour l'année fiscale 2008, Rapport annuel d'avancement de la TICAD IV », Annexe 2, page 5 (en japonais).

⁷³ (Document sur les politiques chinoises face à l'Afrique ; en chinois)

**Figure/Tableau5-19 Évolution du volume commercial des pays d'Afrique
(1992-2009)**



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd., à partir de Perspectives Économiques en Afrique 2011, OCDE (2011)

Axe gauche : Part des partenaires traditionnels et des nouveaux partenaires dans le commerce africain (en %)

Les exportations de l'Afrique affichent une dépendance marquée à l'exportation des ressources : en 2008 la part du pétrole dans l'ensemble des exportations de l'Afrique s'élevait à 51,6% (19% du marché mondial), suivi de 4,2% pour le gaz naturel (24,2% du marché mondial). Les pays pour lesquels cette proportion est la plus élevée sont l'Angola (97%), le Soudan (91%), la Libye (88%), le Nigéria (85%) et la Guinée équatoriale (76). Le cuivre représente 53% des ressources exportées par le Zimbabwe, l'aluminium 50% de celles exportées par la Guinée, et les diamants 38% de celles exportées par le Botswana. L'or de l'Afrique, qui représente 30% de la production mondiale, est aussi une des importantes ressources exportées par l'Afrique. Les diamants, le cuivre et l'uranium figurent parmi les principales ressources exportées de 23 des 53 pays de l'Afrique.⁷⁴

Le Nigeria, l'Algérie, l'Angola et le Soudan, pays exportateurs de pétrole, bénéficient de la hausse du prix du pétrole des dernières années, tandis que la hausse du prix de l'or a entraîné une augmentation des volumes d'exportation pour des pays tels que l'Afrique du Sud, le Ghana, le Zimbabwe, la Tanzanie, la Guinée et le Mali. Le Congo et l'Afrique du Sud bénéficient de la hausse historique du prix du cuivre.

⁷⁴ OCDE 2008

D'un autre côté, la hausse du prix du pétrole constitue un fardeau pour l'approvisionnement en carburant des pays dont les réserves sont insuffisantes. Si la hausse des prix du blé, du sucre, des céréales et des huiles comestibles a entraîné une augmentation des exportations pour les pays africains favorisés par des récoltes abondantes, elle a rendu vulnérables les exportations du secteur primaire dans ceux affectés par de mauvaises conditions climatiques, dont le Bénin, Madagascar, le Maroc, le Mozambique, la Tunisie et le Zimbabwe. De plus, la hausse du prix des aliments impose tout particulièrement un lourd fardeau dans les couches de la population urbaine qui achètent leurs aliments.⁷⁵

Pour les pays africains, l'exportation des ressources remplit un rôle moteur pour la croissance économique en attirant des investissements directs étrangers. Par contre, la dépendance envers des richesses naturelles sensibles à l'impact considérable de la fluctuation des prix sur le marché international entraîne une très grande instabilité sur le marché international et fait craindre un impact négatif sur l'économie domestique.

L'expérience des pays asiatiques a montré que la formation d'une industrie axée sur la main-d'œuvre et le passage à des richesses à forte concentration de capitaux comme axe du développement à long terme constituait un modèle de développement souhaitable pour l'acquisition stable de profits sur le marché international. Et pour cela, la formation professionnelle et l'accumulation de savoir-faire en matière de transactions sur le marché sont d'une grande importance pour maintenir la production stable des richesses à supériorité relative.

Dans plus de 30 pays africains, l'agriculture représente 20% ou plus du PIB et 60% à 70% de la population habite en zone rurale⁷⁶. Des études ont démontré que la valeur ajoutée des produits agricoles du Kenya et du Ghana était plus élevée pour les produits exportés vers le reste de l'Afrique que pour ceux exportés vers le marché international⁷⁷. Une plus grande promotion du commerce Sud-Sud, la fabrication de produits résistants pour l'exportation et la formation d'une industrie axée sur la main-d'œuvre entraînent une hausse des revenus en région rurale, créent des emplois stables et peuvent devenir un moteur de croissance économique et de développement.

⁷⁵ Perspectives économiques en Afrique 2011

⁷⁶ Site Web de la FAO (<http://www.fao.org/topics/africa/fao.html>)

⁷⁷ OECD 2012, African Economic Outlook, p. 63

Encadré : la montée de nouvelles puissances (L'aide de la Chine à l'Afrique)

Le gouvernement de la Chine a traditionnellement accordé de l'importance aux relations avec les pays en voie de développement. Depuis les années 1990, il met de l'avant une politique résolue de « progression outre-mer » dans laquelle l'Afrique est jugée importante à la fois comme marché et comme source d'acquisition de ressources naturelles.

Dans les « Politiques de la Chine envers l'Afrique » annoncées en 2006, la conclusion d'un accord de libre échange figure parmi les éléments de coopération⁷⁸. La Chine a conclu en Afrique des « accords bilatéraux de promotion et protection des investissements » avec 33 pays et des « accords d'évitement de double imposition » avec 11 pays (en date du début de l'année 2011) ; renforçant ainsi ses relations de coopération en matière de douanes, de taxes, d'inspections, de quarantaines, etc.⁷⁹.

Le cadre de progression de la Chine en Afrique est établi tous les trois ans depuis l'an 2000 dans le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC). En matière de commerce, de 2005 à 2012 les exportations africaines vers la Chine sont exemptées de taxes pour 30 pays d'Afrique (notamment pour les produits agricoles, les minéraux, le cuir, la pierre et les pièces de machinerie)⁸⁰.

Lors de la Cinquième Conférence du FOCAC en 2012, la Chine a proposé un prêt s'élevant à 1,5 billion de yens (20 milliards de dollars) sur 3 ans pour l'aménagement d'infrastructures, et lancé une série de mesures concrètes telles que le règlement des transactions commerciales en yuan chinois. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les investissements directs étrangers de la Chine en Afrique ont connu une expansion dramatique en 2008, avec pour toile de fond le prix élevé du pétrole l'année précédente, faisant ainsi sentir sa présence de plus en plus en Afrique.⁸¹

⁷⁸Politiques de la Chine envers l'Afrique (texte intégral en chinois), 2006

http://news.xinhuanet.com/politics/2006-01/12/content_4042317.htm

http://www.ssdph.com.cn/WebApp/ProductManage/Front/BookMainContent.aspx?ProductManager_Id=201207041326

⁷⁹« Livre blanc de la coopération commerciale et économique sino-africaine », Chapitres 1 et 2,

http://japanese.china.org.cn/business/txt/2011-01/19/content_21773400.htm

⁸⁰中非贸易占中国外贸比重持续上升

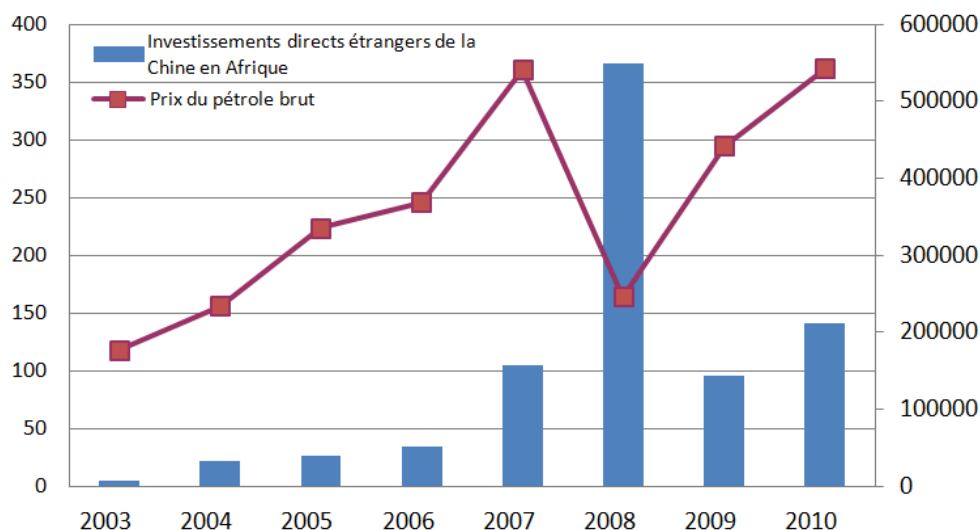
People Daily Online (version chinoise), 18 juillet 2012

<http://world.people.com.cn/n/2012/0718/c1002-18539920.html>

⁸¹ « Livre blanc de la coopération commerciale et économique sino-africaine », Chapitre 2,

http://japanese.china.org.cn/business/txt/2011-01/19/content_21773400_2.htm

Figure/Tableau5-20 Évolution des investissements directs étrangers de la Chine en Afrique, et fluctuation du prix du pétrole



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd., à partir de l'OCDE 2012 et de « Chūgoku Shōmu Nenkan 2011 ».

La Chine poursuit aussi la création de zones de coopération économique et commerciale. Celles-ci comprennent notamment la Zambie, l'île Maurice, le Nigéria, l'Égypte et l'Éthiopie, et la Chine investit 250 millions de dollars dans l'aménagement d'infrastructures à l'intérieur de ces zones de coopération. Actuellement 13 entreprises résident dans la zone de coopération économique et commerciale Zambie-Chine, où elles poursuivent des travaux d'exploitation minière, d'étude locale des minéraux, de transformation des métaux non ferreux, d'industrie chimique et de construction (le montant investi dans ces travaux, une fois ceux-ci achevés, s'élèvera à 600 millions de dollars, et environ 6 000 personnes seront embauchées localement)⁸².

5-4-2. Évolution des investissements pour l'Afrique

Le montant total des investissements étrangers directs en Afrique subsaharienne par les pays du monde a connu une hausse très rapide à partir de 2003, et il dépasse le montant de l'aide depuis 2006⁸³. Comme la hausse du montant des investissements directs pour les pays producteurs de pétrole tels que

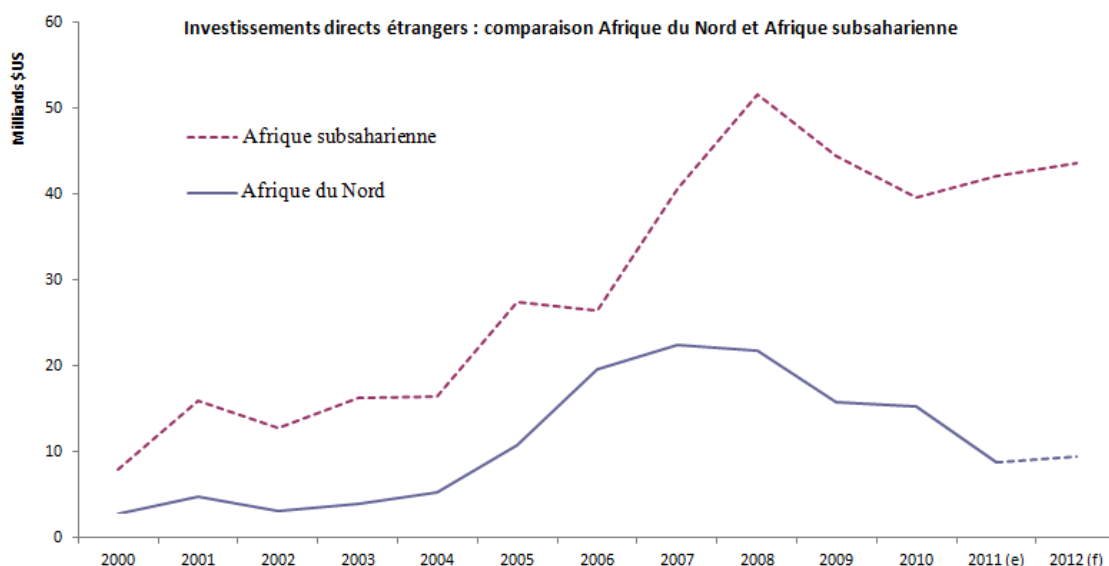
⁸² « Livre blanc de la coopération commerciale et économique sino-africaine », Chapitre 2, http://japanese.china.org.cn/business/txt/2011-01/19/content_21773400_2.htm

⁸³ Ministère des Affaires étrangères, « Rapport de suivi annuel 2010 de la TICAD IV (édition abrégée) ».

le Nigéria, le Soudan et la Guinée équatoriale correspond aux périodes de hausse du prix du pétrole brut, cela suggère que la hausse subite du prix du pétrole a eu une influence sur le montant des investissements.

Quant au degré de contribution par industrie par rapport au PIB, dans les pays africains, celui de l'industrie de la fabrication tend à diminuer depuis 1990, tandis que celui de l'industrie minière et des travaux publics est en augmentation. Les investissements en installations (infrastructures, etc.) prennent de la vigueur, et la progression des puissances montantes est aussi marquante en matière d'investissements directs ; la Chine poursuit tout particulièrement ses investissements directs de manière énergique en Afrique depuis 2005, afin d'y acquérir les ressources naturelles dont elle ne dispose pas (pétrole, fer, etc.)⁸⁴.

Figure/Tableau5-21 Évolution des investissements directs étrangers pour l'Afrique (en millions de dollars)



Source : OCDE 2012

5-5. Réalisations et évolution du commerce et des investissements privés pour l'Afrique par les entreprises japonaises

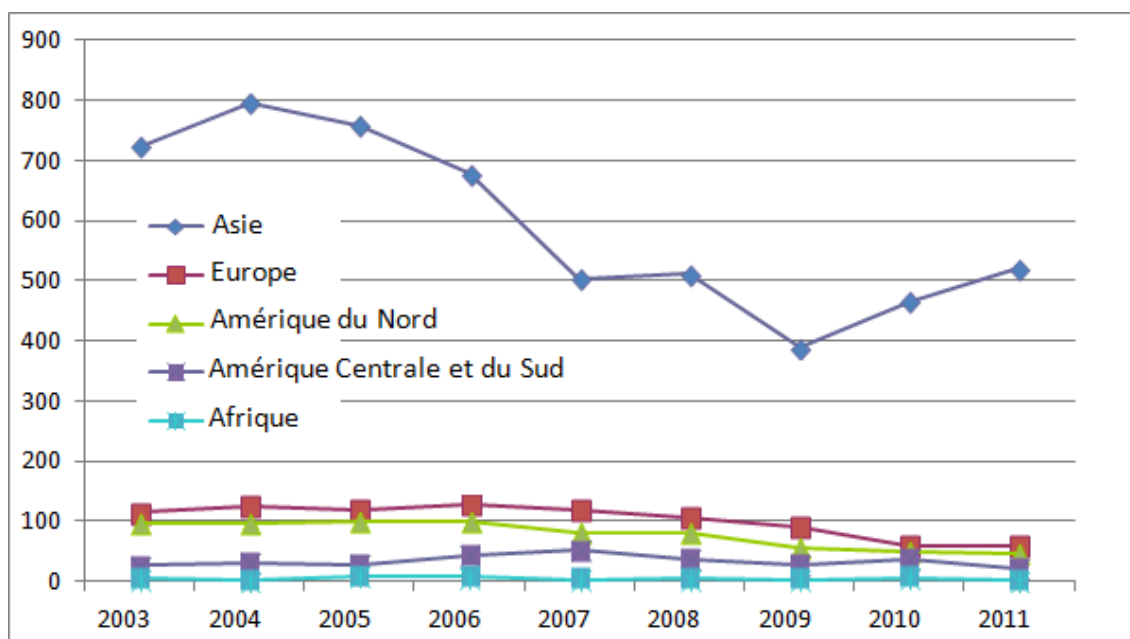
En ce qui a trait à la progression outre-mer des entreprises japonaises, la hausse rapide du yen en 1985 qui a suivi les accords du Plaza a provoqué l'accélération de la délocalisation des usines vers des

⁸⁴ De 2003 à 2008, les investissements directs de la Chine à l'étranger ont connu une expansion extrêmement rapide, passant de 70 millions de dollars à 5,49 milliards de dollars (Livre blanc du commerce 2012, p. 129, Encadré 11-2 ; en japonais).

pays où les coûts de production sont peu élevés. Toutefois, cette progression outre-mer affiche une tendance à la baisse depuis le sommet atteint en 1995, et en 2009 elle ralentissait encore davantage sous l'effet de la stagnation de l'économie mondiale. En 2010, les achats d'entreprises outre-mer pour conquérir de nouveaux marchés affichaient une nouvelle tendance à la hausse, compte-tenu du faible taux de natalité et du vieillissement de la population au Japon. De plus, la progression outre-mer des entreprises japonaises, stimulée par la force du yen, devrait continuer de prendre de l'ampleur, et l'Afrique suscite un intérêt grandissant en tant que nouvelle destination d'investissement.

Jusqu'ici, la progression des entreprises japonaises s'était effectuée vers les pays d'Asie, dans une proportion de 60% ou plus (pour un total de 14 577 entreprises en 2011), suivis dans une proportion de 15% respectivement par l'Europe (3 750) et l'Amérique du Nord (3 592). Les pays d'Afrique ne représentaient que 0,6% des entreprises (131), principalement concentrées en Afrique du Sud.

Figure/Tableau5-22 Évolution de la progression outre-mer des entreprises japonaises (nombre d'entreprises)

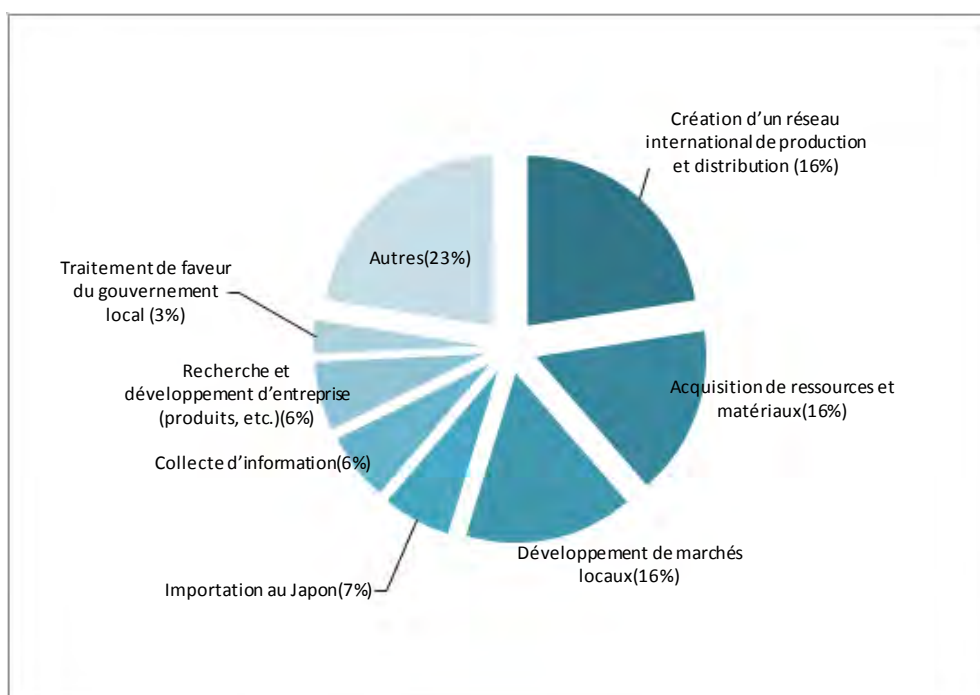


Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd., à partir de la « Liste des entreprises outre-mer : volume Par compagnies », édition 2012.

Les objectifs d'investissement pour l'Afrique des entreprises japonaises en Afrique sont présentés au graphique ci-dessous. Ils concernent surtout la création d'un réseau international de distribution,

puis l'acquisition de ressources et matériaux, et le développement de marchés locaux ; les investissements effectués purement pour affaires se concentrent naturellement en Afrique du Sud. Le nombre des entreprises reflète ces objectifs : 36 se trouvent dans l'industrie de la fabrication (dont 12 pour les équipements de transport et 6 pour les appareils électriques et électroniques), 15 dans le commerce de gros en équipements de transport, et 14 dans le commerce de gros en appareils. S'ajoutent 9 entreprises de transport maritime et 6 d'exploitation minière.

Figure/Tableau5-23 Objectifs d'investissement des entreprises japonaises pour l'Afrique



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting, Co., Ltd., à partir de la « Liste des entreprises outre-mer : volume Par compagnies », édition 2012.

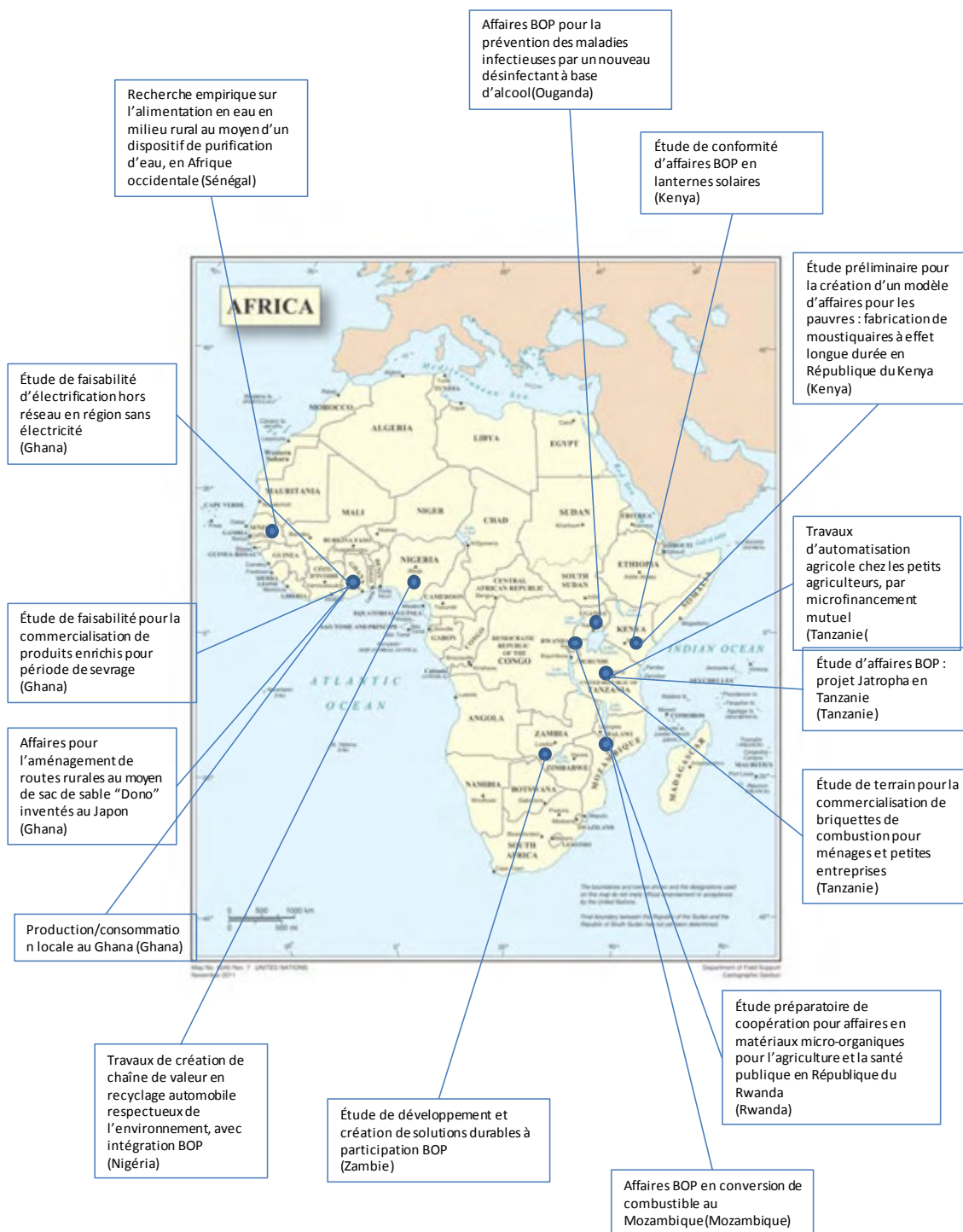
Pour soutenir la progression dans les secteurs à risque d'investissement que sont les ressources naturelles et les infrastructures, le gouvernement du Japon envoie des missions de promotion du commerce et des investissements en Afrique. La TICAD V ayant aussi posé comme pilier « une économie forte et durable », ce soutien de la progression en Afrique des entreprises japonaises devrait se poursuivre.

À partir de l'année fiscale 2010, afin de soutenir la coopération aux affaires BOP, la JICA a lancé un cadre de soutien aux études préliminaires intitulé « Études préparatoires* (promotion de la

coopération aux affaires BOP) »⁸⁵. Parmi les 20 études acceptées pour l'année fiscale 2010, 10 concernaient l'Afrique. Pour l'année fiscale 2011, le premier volet comptait 4 projets africains sur un total de 13 acceptés, contre 1 sur 19 dans le deuxième volet.

⁸⁵ JICA, « Sélection de 20 études d'affaires BOP : Aide au développement des affaires BOP en Asie et en Afrique »
(en japonais)
http://www.jica.go.jp/press/2010/20101228_01.html

Figure/Tableau5-24 Projets acceptés d'étude préparatoire de coopération BOP concernant l'Afrique



Source : élaboré par Mitsubishi UFJ Research and Consulting Co., Ltd., à partir du site Web de la JICA⁸⁶

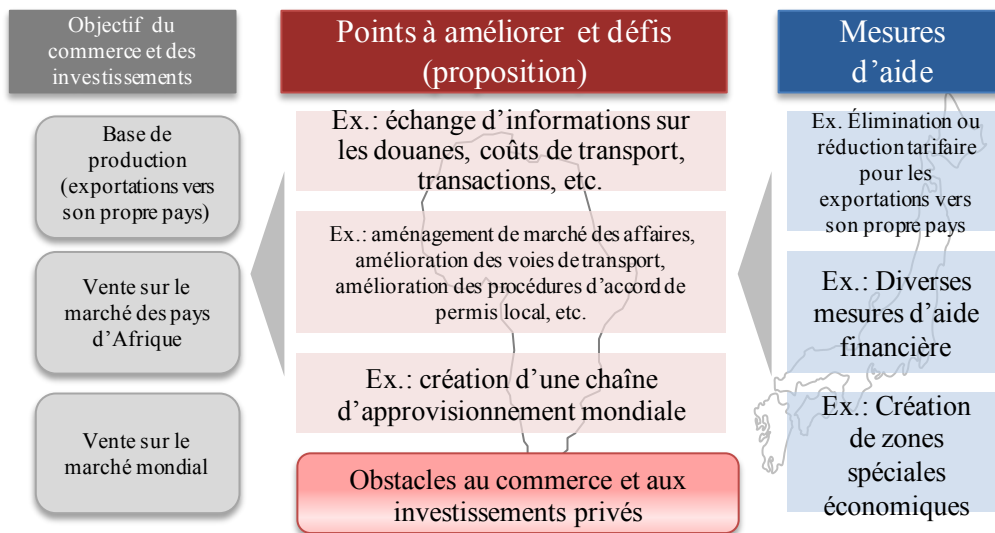
⁸⁶Site Web de la JICA, http://www.jica.go.jp/priv_partner/BOP/index.html

5-6. Synthèse

Dans ce Chapitre 5, nous avons présenté les mesures d'aide au commerce et aux investissements privés dans le processus de la TICAD, par les co-organisateur de la TICAD que sont le gouvernement du Japon, le système des Nations unies et la Banque mondiale.

De nombreux pays africains ont connu une croissance remarquable dans la première décennie du XXI^e siècle, et depuis 2006 le montant des investissements directs étrangers dépasse celui de l'aide. Cette tendance, soutenue par les transactions sur les ressources naturelles et par les investissements, est différente de l'expérience de l'Asie de l'Est en matière de développement économique. L'expansion de la classe moyenne qui a bénéficié du développement économique, en créant un marché en croissance, attire les entreprises étrangères.

Les principaux objectifs du commerce et des investissements se divisent en gros, comme suit : base de production pour les produits du pays, base de vente pour le marché domestique du pays, et base de vente pour le marché mondial. Pour chacun de ces objectifs, les entreprises étrangères ont à relever des défis différents en matière de commerce et d'investissement. Pour promouvoir les exportations vers leur propre pays, ces défis concernent l'élimination tarifaire, les coûts d'expédition et l'harmonisation des transactions commerciales ; les mesures d'aide visent ainsi à favoriser l'harmonisation du commerce par les traités d'investissements bilatéraux (BIT), les accords de libre échange (FTA) et le renforcement des capacités. Pour attirer les entreprises sur ce marché africain en croissance remarquable, et pour promouvoir l'emploi en Afrique, les défis consistent en l'amélioration des voies de transport et en l'aménagement du marché dans les pays d'Afrique ; on peut alors concevoir des mesures d'aide variées, telles que l'aménagement d'infrastructures et l'aide financière. Quant aux entreprises qui positionnent l'Afrique comme base de vente pour le marché mondial, il importe d'augmenter les attraits de l'Afrique en termes de production stable et de base de distribution. On peut alors concevoir de vastes mesures, telles que la création de zones spéciales économiques et la résolution des conflits.



Dans la TICAD V, le thème du commerce et des investissements est présenté comme l'un des éléments d'une « économie solide et durable » ; le développement agricole par les fonds privés, la formulation de projets à financement possible, et la coopération public-privé sont présentés comme des éléments d'une grande importance. Jusqu'ici, le gouvernement du Japon a soutenu le commerce et le développement de produits locaux à petite échelle, comme avec le mouvement Un Village, Un Produit. Sur la base de l'expérience japonaise de la croissance économique, on peut toutefois concevoir des mesures d'aide diversifiées fondées sur les besoins de chaque région en termes d'infrastructures, de commerce et d'investissements. Par la coopération avec ses partenaires, la TICAD V soulève de l'espoir pour des initiatives de coopération public-privé en vue d'un de ses thèmes, à savoir, une « économie solide et durable ».

6. Vue d'ensemble et leçons tirées de cette revue du processus de la TICAD

Les éléments ci-dessous sont élaborés sur la base des interviews des personnes compétentes et des ateliers de travail de la société civile.

6-1. Vue d'ensemble de l'historique de la TICAD

6-1-1. Rôle de la TICAD en tant que forum international de développement

- Création d'un nouveau concept du développement en Afrique après la guerre froide
 - Depuis 1993, la TICAD effectue conjointement avec les pays africains, les co-organiseurs tels les Nations Unies et la Banque Mondiale un processus d'élaboration d'agenda, de consultation et de suivi très transparent, met en valeur l'appropriation des pays africains ainsi que leur partenariat avec les partenaires au développement, ce qui lui permet de prendre l'avantage au niveau du concept de l'aide actuelle.
 - Elle a grandement contribué à promouvoir la prise en considération du secteur concerné dans la communauté internationale de développement en incorporant les idéales du développement humain et de la sécurité humaine avancées par M. Amartya Sen et Mme. Sadako Ogata dans le PNUD.
 - Avant la TICAD, l'aide se présentait souvent sous forme de relation historique entre anciennes colonies et anciens pays colonisateurs, ou dans le cadre du régime de la guerre froide. La TICAD part d'un concept purement japonais qui consistait à faire usage de l'expérience du développement asiatique en Afrique sans avoir un pouvoir de colonisateur dans la région. La TICAD a créé un modèle de coopération qui fait usage de l'expérience du développement asiatique en Afrique.

6-1-2. Rôle de la TICAD dans la relation bilatérale entre le Japon et l'Afrique

- TICAD en tant que processus de croissance du Japon en tant que pays donateur
 - Après la guerre, le Japon a donné plus d'importance à l'APD dans le domaine du développement économique sur la base de son expérience au développement de l'Asie à travers l'établissement des capacités administratives, ayant comme cible les pays de l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est qui adoptaient comme vision la croissance économique.
 - Par contre, le Japon s'est rendu compte à travers le processus de développement de l'Afrique de la nécessité d'une aide au niveau de différents secteurs, ce qui lui a permis d'élargir son champs de visibilité vers une aide globale au développement de l'Afrique incluant la résolution des conflits, le soutien des réfugiés et d'autres secteurs. Différents organismes internationaux à savoir le PNUD, l'UNOSCAL/UNOSAA, le GCA et la Banque Mondiale

ont grandement contribué au développement du processus de la TICAD.

6-2. Leçons pour les prochaines étapes de la TICAD

6-2-1. Concept de la TICAD en tant que forum international de développement

- Renforcement de l'appropriation du développement de l'Afrique
 - Chaque pays africain commence à travers le processus de la TICAD de prendre l'initiative et considérer son développement. Il est important que la TICAD continue à démontrer que le Japon peut continuer à porter contribution pour soutenir l'appropriation du développement de l'Afrique.
 - En plus de la TICAD, les pays africains ont commencé après la création de l'Union Africaine (UA) et du NEPAD, à collaborer entre eux pour le développement de l'Afrique. Dans ce contexte, les pays africains sont de plus en plus conscients de l'importance de la collaboration entre pays.

- Nécessité d'une vision d'un développement à long terme et de la promotion des suivis de la TICAD
 - La large étendue du mécanisme de suivi introduit à partir de la TICAD IV bénéficie d'une bonne réputation. Il est important à travers ce processus que les co-organisateur et les pays africains soient les principaux acteurs actifs des différents projets.
 - La TICAD vérifie les résultats chaque cinq années, mais il est temps de changer sa vision en une vision à long terme et penser à ce qu'il faudra faire pour le développement de l'Afrique à l'heure actuelle.

- TICAD en tant que forum ouvert pour le développement de l'Afrique
 - Il est très important que la TICAD soit une opportunité de discussions productives où participent différents pays et organismes de coopération, la société civile et les organes du secteur privé afin de partager leurs expériences dans le développement de l'Afrique, leurs réussites et échecs, de se mettre d'accord sur l'orientation du développement et la suivre.
 - Il est également nécessaire de considérer un accès plus facile au processus de la TICAD par la société civile. De plus, il est primordial d'intégrer dans le plan de développement de chaque pays le contenu des engagements de la TICAD ainsi que l'opinion de la société civile.

6-2-2. Concept de l'aide pour l'Afrique

- Se focaliser sur des objectifs bien ciblés en exploitant les riches ressources
- En exploitant les riches ressources, les TICAD devront désormais se focaliser sur des objectifs bien ciblés au lieu de constituer des moyens d'assistance "tous azimuts". Elles devront s'orienter vers des actions mutuellement complémentaires et systématiques, au lieu de réunir des

actions non liées entre elles dans un seul contexte appelé "global".

- Il est nécessaire de considérer les régions dont la situation exige le plus une coopération, et considérer les moyens pour sa mise en œuvre tout en tenant compte de la sécurité humaine. Par exemple, une aide pour résoudre le problème de la pauvreté des pays faibles qui ne peut être résolu uniquement par une croissance économique.

- Promotion du transfert des structures économiques
 - Il est nécessaire de renforcer le secteur de la production et les infrastructures qui le soutiennent, et promouvoir l'amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'industrie.
 - Il existe certains pays qui souffrent d'un taux de pauvreté élevé même si une croissance économique est atteinte. Pour ce, il est important de procéder à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et de prendre des mesures pour la création non seulement d'emplois pour la couche moyenne, mais également des emplois pour la couche qui souffre de l'extrême pauvreté.
 - En ce qui concerne le transfert des structures par une politique industrielle asiatique, il est nécessaire de créer un cadre de travail capable de promouvoir une coopération Sud-Sud systématique en partageant avec les pays africains les expériences réussies et les cas échoués en Asie en tenant compte des caractéristiques de l'Asie.

- Approche par région et mesures pour la diversité
 - Pour la TICAD et la coopération en Afrique, il est nécessaire de mettre en place à travers les organismes régionaux créés dans chaque pays africain, une coopération pour les réseaux routiers et ferroviaires dépassant les frontières, tout en renforçant les liaisons avec l'Union Africaine.
 - L'Afrique regroupe plusieurs pays dont les conditions naturelles, économiques et sociales diffèrent de pays à l'autre, à savoir la présence des ressources naturelles, pays côtier ou enclavé, pays faibles, etc. Il est primordial d'améliorer le niveau de l'efficacité des coopérations à travers des méthodes multidimensionnelles sous forme d'aide par financement, coopération technique ou résolution de conflits, sur la base des besoins de chaque pays et de chaque région.

- Promotion du partenariat public-privé
 - Même en Afrique, il est temps de faire avancer la promotion du partenariat public-privé. Même du point de vue du développement, les investissements et la promotion du commerce par le secteur privé s'avèrent nécessaires au niveau du transfert de technologie et du savoir-faire des sociétés privées.
 - En plus du développement des ressources, il est intéressant de considérer une stratégie d'aide

tenant compte de l'avantage comparatif des fabricants japonais dans le marché africain en croissance rapide. Il est nécessaire également de considérer l'aménagement d'un environnement d'investissement à travers des investissements concentrés des ressources dans le développement des couloirs, le développement des capacités des agents administratifs de chaque pays africain et la formation des personnels.

- Le principe d'une contribution publique qui consiste en une aide latérale du secteur public pour le développement du secteur privé (non à partir d'un point de vue myope visant l'appui des entreprises) représente une action basée sur les besoins de développement du pays bénéficiaire, et qui bénéficie également la société économique globale

7. Aperçu des interviews des personnes compétentes (Documents de référence)

7-1. M. Mark Malloch-Brown (Ancien administrateur du Programme des Nations unies pour le développement)

(Evaluation du degré de concrétisation des enjeux des TICAD jusqu'à présent)

- Le Japon a judicieusement incorporé les idéales du développement humain et de la sécurité humaine qui avaient été avancées par Monsieur Amartya Sen et Madame Sadako Ogata, notamment dans le cadre des TICAD II et III. Il a ainsi grandement contribué à promouvoir la prise en considération du secteur concerné au sein de la communauté internationale de développement. Je considère que ce même enjeu est aussi bien étroitement lié à l'enjeu du PNUD en matière du développement humain.
- En comparant TICAD I, TICAD II et TICAD III, on constate déjà d'importants changements en nature même des enjeux. Le Japon a commencé à mettre la lumière aussi bien sur les Etats faibles et Etats défailants et a déplacé le point d'intérêt sur le développement humain. Cela signifie que la TICAD s'est mis à se focaliser sur l'aspect sécurité humaine sous l'initiative de Madame Ogata. Je partage d'ailleurs son idée.
- L'octroi du soutien au secteur privé s'active de plus en plus en Afrique. La promotion de telles activités par TICAD dans ce cadre est appréciable en elle. Néanmoins, il faut souligner que l'enjeu de TICAD en matière d'assistance du secteur privé doit, non porter directement sur les entreprises privées ce qui est quelque peu une approche myope, mais rester collé sur les besoins réels exprimés par les pays bénéficiaires en voie de développement. Autrement dit, l'enjeu de TICAD doit reposer sur une perspective de contribution publique visant à bénéficier l'économie socio-économique globale.
- La transparence, la primauté du droit, l'anticorruption constituent les principaux enjeux des pays africains ; néanmoins, les problèmes liés à la gouvernance dans ces pays ne se ressoudent pas facilement. La gouvernance africaine est un sujet qui dépasse la portée de TICAD V.
- Comme exemples marquants de réussite de TICAD, on peut citer les assistances dans le secteur agricole. Je considère que la création du riz NERICA est un enjeu global et bien éloquent qui a ouvert de nouveaux champs d'activité (e.g. politiques économiques, gouvernance...) pour le PNUD qui jadis tendait à se focaliser sur les aides sectorielles.

(Propositions relatives à l'orientation future après TICAD V)

- La TICAD, en exploitant les riches ressources, ne devra-elle pas se focaliser désormais sur des objectifs bien ciblés au lieu de constituer des moyens d'assistances "tous azimuts" (diversifiées mais peu approfondies)? Les assistances dans les secteurs privés auprès des

petites et moyennes entreprises des pays faibles doivent être précédées de la mise en place du plus important enjeu de TICAD qu'est la « sécurité humaine ». La TICAD doit probablement se concentrer sur les enjeux soigneusement sélectionnés et censés être cruciaux pour le Japon. Toutefois, il y a certaines précautions indissociables du contexte de pays ; par exemple, l'agrandissement du secteur privé peut certes créer des emplois, mais ceci n'est pas directement applicable aux Etats faibles. Je pense que, d'ores et déjà, il importe de se focaliser sur des assistances contribuant à ressusciter le secteur privé tout en ne laissant pas de côté la couche pauvre de ces pays, car avant même le secteur privé, ce sera cette couche-là qui doit bénéficier des soutiens primordiaux pour le développement humain, tels que l'éducation, l'accès aux soins médicaux, etc.

- L'assistance du secteur privé en tant que politique du commerce extérieur est située dans le cadre des activités de transfert de technologie et de savoir-faire à octroyer par les entreprises privées du pays donateur. Cet aspect de coopération est bien accueilli par les pays africains et donc à poursuivre positivement. Cependant, dans le cadre de TICAD, il convient plutôt d'éviter les assistances déjà mises en œuvre et de prospecter des secteurs présentant une valeur ajoutée et méritant de faire l'objet de la TICAD V. Il y a lieu de classer les différents enjeux selon leurs natures, e.g. enjeux devant être assurés en partenariat avec le secteur privé, enjeux liés à la sécurité humaine, etc. Le Japon encourage le partenariat des entreprises japonaises avec les entreprises anglaises et favorise leur accès au marché africain. Cet enjeu est appréciable en tant que moyen de constitution du système d'assistance dans le secteur privé en attendant la TICAD V.
- Même après l'unification de JICA/JBIC, on peut soulever plusieurs points qui méritent d'être notés, à savoir : le volume de l'ensemble des assistances octroyées par JICA est encore comparable à celui de la Banque Mondiale ou de la Chine ; malgré la baisse en volume des assistances qu'il octroie, le Japon reste tout de même le premier donateur de l'Asie ; le Japon était pendant longtemps le chef de file des donateurs de CAD/OCDE ; l'enjeu pour la sécurité humaine constituait une préoccupation pérenne du Japon ; et enfin, le Japon dirige encore à nos jours les assistances du volet « commerces internationaux » dans le secteur privé. La TICAD V peut servir de plate-forme relativement avantageuse grâce à ces antécédents.

7-2. M. K.Y. Amoako, ACET (African Center for Economic Transformation) (Evaluation du degré de concrétisation des enjeux des TICAD jusqu'à présent)

- À la conférence TICAD II en 1998, il a été reconnu l'importance du vrai partenariat et de la détermination des objectifs et des cibles pour suivre le progrès dans le développement de l'Afrique. Je suis donc ravi de voir que la TICAD est un pionnier dans l'approche du partenariat pour la coopération au développement et utilise les indicateurs clairs pour suivre

le progrès. Bien entendu, avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), cette approche est largement utilisée dans la communauté de développement international.

- À ce moment-là, les politiques d'aide pour l'Afrique étaient principalement basées sur le Consensus de Washington et ses résultats étaient décevants. Toutefois, l'engagement du Japon a offert de nouvelles perspectives sur le développement de l'Afrique. Les politiques, les institutions et la capacité sont les clés pour le développement économique de l'Afrique. Le « renforcement des capacités » se fonde sur le concept du « développement centré sur l'homme », qui est également la base des OMD. La TICAD II a évoqué le renforcement des capacités comme un essentiel thème transversal pour l'appropriation (droit de propriété) de l'Afrique et pour assurer les travaux de toute autre initiative. En outre, le Japon a concrétisé les enjeux en introduisant les programmes de formation pour les Africains.
- Les expériences de développement de l'Asie démontrent l'importance des institutions et des capacités ainsi que du leadership ayant la vision ferme pour le développement économique. La TICAD est très appréciée pour ses éléments politiques incluant de tels points de vue. La TICAD a aussi augmenté l'importance de la coopération Sud-Sud et aujourd'hui, la relation entre l'Afrique et l'Asie est plus renforcée qu'avant. À la TICAD V, je voudrais bien discuter de l'expérience du Japon et de sa vision de l'avenir pour la coopération Sud-Sud du style d'Asie. Je crois que les meilleures pratiques de ce modèle devront être encouragées aussi bien pour l'Afrique.
- En comparaison avec d'autres forums de développement, la TICAD est hautement appréciée puisqu'elle respecte l'appropriation (droit de propriété) de l'Afrique et le partenariat tout en considérant la situation de chaque pays. Il est également apprécié que la TICAD mette en œuvre l'élaboration de l'agenda politique, la consultation, le suivi et d'autres processus conjointement avec la partie africaine et qu'elle travaille avec les partenaires de développement international y compris les Organisations des Nations Unies et la Banque mondiale en tant que coorganisateur.

(Propositions relatives à l'orientation future après TICAD V)

- Tandis que beaucoup de pays africains ont connu une croissance constante dans les dix dernières années, ils ont toujours de nombreuses faiblesses structurelles. Beaucoup de pays africains ont déterminé les objectifs pour la réduction de la pauvreté, pourtant seule la croissance n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs. Pour maintenir la croissance et continuer à réduire la pauvreté par la suite, comment on a développé est important. L'Afrique ne peut pas continuer à compter sur les prix élevés des matières premières. Et, l'Afrique ne peut pas dépendre de l'aide pour toujours. La transformation économique, comme nous la défendons au Centre africain pour la transformation économique (African

Center for Economic Transformation (ACET)), est une croissance à travers les changements structurels de l'agriculture à l'industrie et aux services. Elle est une croissance à travers le développement des capacités techniques des peuples et institutions. Elle est une croissance à travers la mise à niveau des technologies qu'utilisent les peuples dans les fermes, dans les entreprises et dans les bureaux de gouvernement. Une partie importante à notre poursuite de l'agenda était à apprendre des pays asiatiques, notamment des pays ayant drastiquement transformé leur économie dans ces deux dernières décades, grâce, en partie, au soutien du Japon. La TICAD V devra centrer sa discussion sur les stratégies pour la transformation de l'économie de l'Afrique et le rôle que peut jouer le Japon.

- À cet égard, selon la recherche de l'ACET, il est requis pour assurer la croissance durable et lui donner la force de transformation, d'être axé sur quelques facteurs clé, à savoir ; infrastructure, intégration régionale, promotion d'exportation, renforcement des capacités et développement du secteur privé. Le Japon et d'autres partenaires de développement devront donner la priorité à ces domaines dans leurs programmes.
- Au forum de haut niveau de Busan, Corée du Sud, le principe du partenariat global du monde a été proposé pour unifier les différents partenaires de développement incluant ceux des pays développés, des pays émergents et du secteur privé. Il est important de promouvoir ledit principe à la TICAD V.
- Il est vrai que les pays d'Afrique sont divers. Et il n'est pas possible de répondre à toutes ces diversités dans toutes ses dimensions. Toutefois, comme nous devons atteindre les résultats à la fin, il est important de centrer sur les champs spécifiques et produire les extrants (output) tout en identifiant les besoins de chaque pays et ses priorités.

7-3. Madame Sadako Ogata (Conseillère spéciale du président, Agence japonaise de coopération internationale (JICA))

(Evaluation du degré de concrétisation des enjeux de TICAD jusqu'à présent)

- Après la deuxième guerre mondiale, le Japon octroyait des aides au développement économique aux pays asiatiques, mais au cours du processus de TICAD, ses perspectives se sont élargies pour couvrir les autres régions. Le Japon a commencé à envisager d'établir un lien plus solide avec l'Afrique et à offrir un ensemble plus exhaustif d'aides au développement qui ne se limite pas aux assistances économiques et techniques proprement dites mais intégrant aussi bien le règlement des conflits, le soutien des réfugiés... En bref, le Japon aujourd'hui veille toujours à ce que les aides les plus demandées soient octroyées aux régions les plus nécessiteuses. Le processus de TICAD a donc été un processus d'agrandissement du champ de vision du Japon dans le cadre de coopération internationale.
- Le Japon a été à la fois créateur et diffuseur du concept de « sécurité humaine ». Les pays

africains pendant le processus d'indépendance ont souffert d'une grande variété de problèmes : pauvreté, manque d'aptitude à l'autonomie. Dans le cadre de la solution de tels problèmes, le Japon est devenu capable de déterminer et développer les différents principes liés à la sécurité humaine, requis pour l'Afrique.

- Avant commencement de TICAD, le Japon n'avait que peu de lien avec l'Afrique, historiquement et géographiquement. Par les biais de TICAD, de nouvelles relations ont été créées entre le Japon et les pays africains. C'est là où réside une importance primordiale du processus même de TICAD. TICAD a effectivement grandi avec la coopération internationale. En plus du PNUD qui était membre co-organisateur de TICAD depuis le début, la Banque Mondiale et AU sont venus participer successivement ce qui a contribué à instaurer un système permettant d'observer l'Afrique en tant qu'entité intégrale. En effet, pour une approche multilatérale, les assistances des organisations internationales (Banque Mondiale, PNUD, etc.) étaient indispensables.

(Propositions relatives à l'orientation future après TICAD V)

- Jadis, les pays participants de l'OUA insistaient très fortement à l'indépendance de chacun. Aujourd'hui, il règne entre eux une entente mutuelle de plus en plus forte qui ira vers l'unification africaine. Cependant, tout en soutenant ce mouvement vers l'unification, nous ne devons pas perdre de vue que l'Afrique est extrêmement diversifiée et que l'approche individuelle auprès de chacun des pays est non moins importante.
- Pour l'ensemble de l'Afrique, le développement du secteur agricole sera sans aucun doute un enjeu d'une importance primordiale. Mais, les industries sont encore en état d'amorce en Afrique. L'incitation à l'industrialisation du continent africain suppose en premier lieu la mise en place des réseaux ferroviaires et routiers favorisant le développement transfrontalier des différentes régions. Mais ce genre d'aménagement de l'infrastructure ne s'est activé que très récemment, et ces démarches n'auraient jamais été possibles sans unification précitée de l'Afrique.
- A partir de la TICAD IV, on a introduit un processus de revue intermédiaire de l'orientation du développement et du taux d'atteinte des objectifs préalablement convenus entre les partenaires. Il importera désormais de concrétiser à fond de tels enjeux. Ce faisant, le donateur et le bénéficiaire assumeront réciproquement la responsabilité de chacun. De cette sorte, les deux parties vont devenir opérateurs actifs des projets. Par ailleurs, ce même processus pourra être applicable non seulement à l'Afrique mais aussi aux certaines régions de la Proche-Orient.
- L'arrivée de la Chine en tant que nouveau donateur constitue une étape non négligeable. Aujourd'hui, l'Afrique est considérée comme région la plus ouverte aux projets de

développement et pour mener à bien ces démarches, les expériences vécues par la Chine seront aussi bien utiles. On dit certes que la Chine ne participe pas au CAD et que ses aides ont pour l'unique finalité d'acquiescer les ressources africaines mais l'approche de la Chine ne semble pas être en conflit avec le cadre de TICAD pour autant. La TICAD continuera à être un important lieu de discussions des différents opérateurs d'aides.

7-4. M. John Page (Chercheur principal, Economie mondiale et développement à la BROOKING INSTITUTION)

(Evaluation du degré de concrétisation des enjeux des TICAD jusqu'à présent)

- La TICAD contribuait à susciter jusqu'à présent l'attention de la majorité des japonais (y compris politiciens, encadrements d'entreprises) envers l'Afrique ce qui a renforcé l'environnement pour discuter sur le développement et l'aide en Afrique.

(Propositions relatives à l'orientation future après TICAD V)

- La TICAD concentrait traditionnellement sur le rôle du Japon dans les membres « traditionnels » de la communauté internationale de donateurs. Mais vu le contexte récent où, en plus des donateurs traditionnels auprès des pays africains, il y a aussi des nouveaux donateurs comme la Chine et la Corée, la TICAD devra servir de moyen de faire ressortir les contributions uniques du Japon. Je pense qu'il est important pour le gouvernement japonais d'exprimer ses intentions vis-à-vis des pays par voie de négociations et dialogues au niveau le plus élevé au cours de la TICAD. La TICAD offre une opportunité excellente pour le Japon d'adresser des messages qui peuvent contribuer aux résolutions des problèmes du développement en Afrique.
- J'entends souvent dire que les approches des nouveaux donateurs, tel que la Chine, sont différentes de celles des pays membres de CAD/OCDE. A mon avis, cette compétition entre les donateurs traditionnels et nouveaux a des aspects positifs et que les bénéficiaires africains ne sont pas nécessairement amenés à opter pour l'une ou l'autre des approches proposées. Dans un contexte tendu où coexistent les politiques des pays membres de CAD et les nouvelles idées et les approches des pays émergents, la TICAD peut jouer un rôle important dans la médiation. Le Japon, un donateur traditionnel, Corée du Sud, nouvel membre de CAD, et la Chine, nouvel donateur, peuvent s'engager dans un dialogue pour discuter sur les différents cas de réussites et échecs d'aide. Il serait aussi bien pratique et productif de convier les pays africains à participer aux discussions pour qu'ils y exposent des aides qui étaient utiles et des aides qui ne l'étaient pas tellement.
- La plus grande différence situationnelle par rapport à il y a près de 5 ans est que des gisements des ressources naturelles ont été identifiés dans un nombre croissant de pays africains. Nombreux pays émergents sont en train d'investir en Afrique dans l'espoir

d'accéder aux ressources. Il pourrait être utile de débattre sur les mesures à prendre par les pays détenteurs de gisement, face aux investissements étrangers aux ressources. Un des problèmes est l'absence des experts ou avocats dans des pays d'accueils capables d'évaluer des contrats lorsqu'ils sont entrés en vigueur. La TICAD pourrait être un lieu de discussion où les pays africains peuvent étudier comment faire face aux différents donateurs.

- Alors que les investisseurs privés sont très intéressés par les ressources naturelles africaines, il y a lieu de projeter des stratégies d'assistance spécifiques au Japon qu'aucun autre pays n'envisage (par exemple, la prospection des opportunités d'affaires dans les secteurs manufacturier et culturel). Il n'est pas nécessaire de transformer les TICAD en forum de business mais, du moins, pour attirer les plus nombreuses entreprises dans le cadre des assistances du secteur privé, le Japon devra présenter des idées innovatrices stimulant les investissements en Afrique tout en soulignant la différence par rapport aux autres forums de développement pour l'Afrique. Toutefois, traiter l'Afrique en tant qu'ensemble homogène ne serait pas a priori utile du point de vue stratégique. L'Afrique est trop diversifiée pour permettre une telle approche.
- TICAD ne devra pas porter uniformément et simultanément sur tous les domaines. Vu la diversité africaine, certains pays doivent se concentrer au développement humain, mais d'autres doivent s'axer sur la croissance économique. Le choix des bénéficiaires de TICAD est fait judicieusement mais elle se focalise trop sur la quête thématique. Puisque les discussions se déroulent au Japon, il conviendra bien d'organiser des séances spécifiques contribuant à l'acquisition de nouvelles approches et connaissances.
- TICAD se caractérise par les efforts de promotion de la coopération Asie-Afrique. Comparé aux autres pays en voie de développement, les pays asiatiques ont ceci d'avantageux que leur restructuration a été rapide. L'Afrique souhaite partager les expériences asiatiques de développement, celles utiles et inutiles toutes confondues. A l'occasion de TICAD, on peut exposer les différents modèles de croissance. Certains d'entre eux sont dirigés par les politiques industrielles et certains autres se prêtent spécifiquement aux domaines à forte valeur ajoutée. De cette manière, leur implication au sein de la politique pourra être démontrée.
- TICAD pourra servir par ailleurs de lieu de promotion des études académiques pour les chercheurs asiatiques sur les facteurs clés de succès dans le développement économique. Il serait intéressant de créer le prix TICAD pour stimuler la concurrence intellectuelle entre les pays asiatiques. Cela permettra au Japon de conforter sa prise en main intellectuelle. Il se peut que les chercheurs asiatiques attendent la création d'un tel forum.

7-5. M. Motoki Takahashi (Professor, Graduate School of International Cooperation Studies, Kobe University)

(Evaluation du degré de concrétisation des enjeux des TICAD jusqu'à présent)

- Le Japon soulevait la nécessité de la coopération Sud-Sud dès la première conférence TICAD ce qui a été coté favorablement dans le cadre de l'évaluation récente à l'égard des aides internationales octroyées par le Japon. La coopération Sud-Sud attire une attention particulière au cours de la série de discussions visant à augmenter l'efficacité de l'aide. Ne peut-on pas estimer que le Japon a été l'inaugurateur de cette nouvelle tendance ?
- De fait, la TICAD est citée par le NEPAD en tant qu'initiative de développement méritant d'être prise en considération. Or si on se demande si la coopération japonaise a pu ou non influencer sur l'Afrique, la réponse doit être nettement positive mais la grandeur de l'impact du processus lui-même de TICAD est difficilement mesurable.
- Si on retrace sommairement les démarches d'APD jusqu'à présent, les pays développés du nord se servaient des dons financiers en tant qu'outil de soutien des pays en forte relation historique avec eux ou présentant un intérêt particulier pour eux. Dans un tel contexte, comme l'octroi des dons se concentrait sur l'Afrique, les discussions de CAD portaient aussi bien sur l'Afrique et le Japon était souvent mis de côté. Mais, depuis la décennie 70, notamment en dernière phase de la « guerre froide », vu la nécessité stratégique après les chocs de pétrole d'une part et sous pression des Etats-Unis incitant le Japon à accroître l'ampleur de coopération internationale d'autre part, le Japon a été amené à élargir la portée des aides vers les régions autres que l'Asie de l'Est. Le Japon n'avait cependant pas un agenda déterminé dès le départ. A mesure que les pays de l'Asie de l'Est sont devenus riches, les dons japonais ont dû se trouver un nouveau débouché. Le montant d'octroi vis-à-vis des pays africains n'était toujours pas important, mais du moins, la TICAD a pu bien être une tentative de franchir les barrières inhérentes au cadre de coopération sous l'initiative occidentale. La TICAD a ainsi une signification historique d'avoir permis au Japon de se libérer du statut de puissance régionale. Du côté des pays africains, la TICAD a été le premier soutien important offert par un pays non occidental.
- La France dispose d'un cadre de dialogue et de coopération réunissant les pays africains. Mais ce cadre a pour objectif principal de situer la France « en tête de file » notamment dans le domaine militaire et non forcément en matière de développement, alors qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, un cadre similaire à TICAD lui-même n'existe pas. Dans un tel contexte, TICAD présente une importance historique d'avoir été un forum précurseur des aides auprès des pays avec lesquels le donateur n'avait pas nécessairement des relations étroites au niveau économique ou historique.

(Propositions relatives à l'orientation future après TICAD V)

- A présent, TICAD tend à devenir en quelque sorte une fête quinquennale. Mais il est tout de même remarquable qu'elle continue à être pendant si longtemps un lieu de débat sur le développement. Il faudra penser non pas à quoi proposer lors de la prochaine TICAD mais plutôt à comment modifier la structure étatique et sociale des pays africains à long terme et pour aller où. D'ores et déjà, il importera que chaque pays africain prélève les impôts et cotisations sur la population y compris les résidents à l'étranger afin de pouvoir autofinancer les divers projets de développement. A cette fin, la confiance mutuelle doit régner entre la population et le gouvernement. L'amélioration de la gouvernance et de la responsabilité sera cruciale.
- Un système de financement impartial doit être constitué afin de collecter les fonds domestiques excédentaires et de les réinjecter judicieusement dans les secteurs nécessaires. De plus, on doit soulever activement les problèmes de l'emploi et de l'éducation pour prospecter les moyens de former la jeune génération constituant les ressources humaines productives à intégrer dans le marché du travail.
- Promouvoir la coopération triangulaire Japon - Asie de l'Est – Afrique sera bénéfique.
- La clé de réussite pour le développement du secteur manufacturier en Afrique est de savoir comment participer à la chaîne d'approvisionnement globale consistant en répartition et unification du travail à l'échelle internationale du processus de production. On doit anticiper que, tôt ou tard, une partie du processus de production de la chaîne d'approvisionnement franchira l'océan indien pour aller s'implanter en Afrique. On doit donc se préparer à l'arrivée de ce jour. Les éléments cruciaux dans ce cadre seraient : la sécurité publique, les institutions favorisant les activités économiques, l'infrastructure matérielle et entre autres d'excellentes ressources humaines.
- l'Afrique aujourd'hui voit apparaître une jeune génération qui se donne pour mission de prendre en charge de nouveaux enjeux de développement. En considération d'une telle situation, il sera utile d'instaurer un système pour féliciter, parmi de nombreux enjeux volontaires, ceux qui s'avèrent particulièrement utiles.